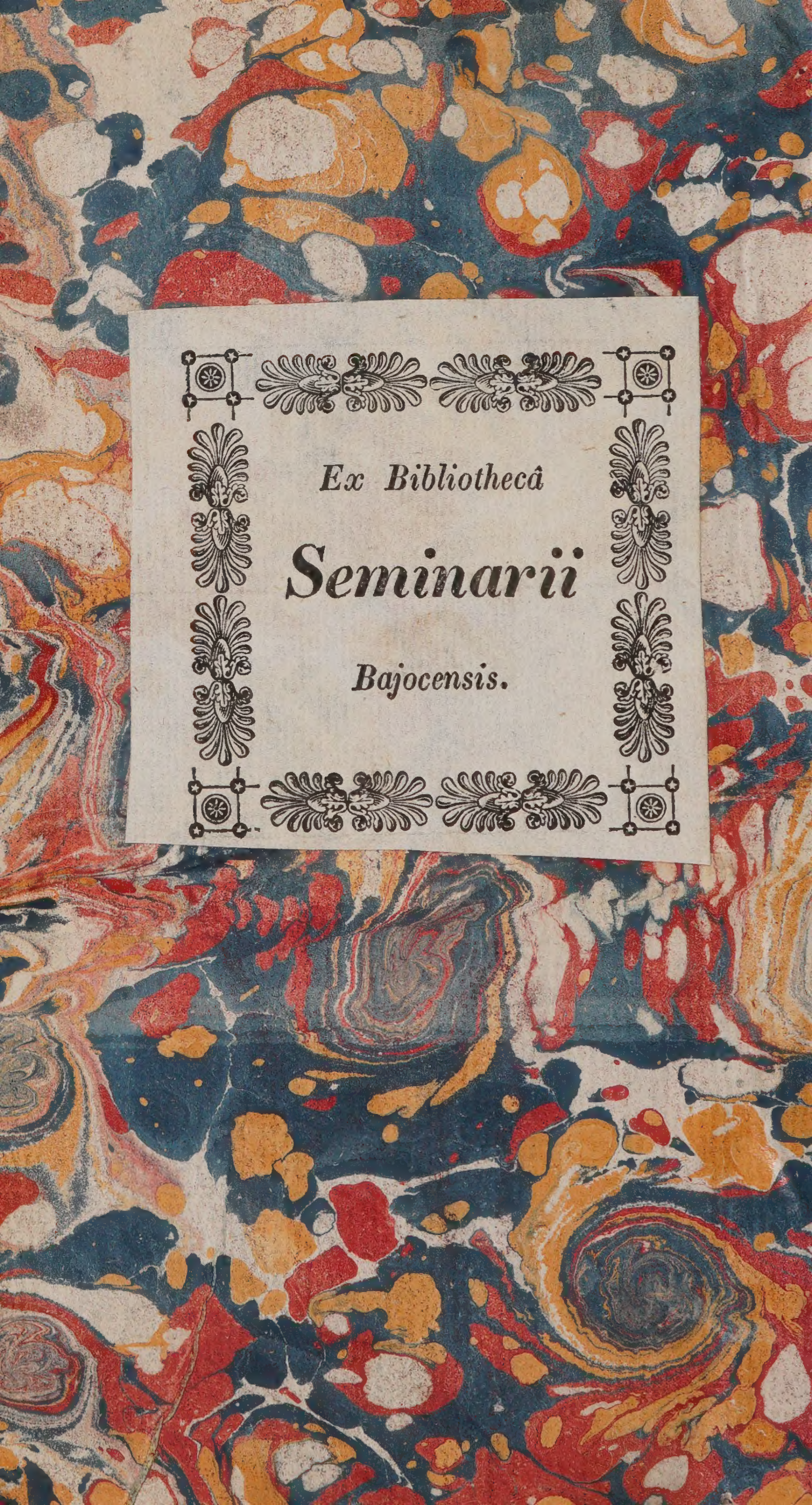






[ROUSSELOT DE SURGY, J. P.]

MÊLANGES

INTÉRESSANS ET CURIEUX.

TOME HUITIÉME.

MÉLANGES
INTÉRESSANS ET CURIEUX,
OU
ABRÉGÉ
D'HISTOIRE NATURELLE,
MORALE, CIVILE ET POLITIQUE,

DE L'ASIE, L'AFRIQUE, L'AMÉRIQUE, ET DES TERRES POLAIRES.

TOME HUITIEME.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



MÉLANGES
INTÉRESSANS ET CURIEUX,
OU
ABRÉGÉ
D'HISTOIRE NATURELLE,
MORALE, CIVILE, ET POLITIQUE,
DES ROYAUMES
DE MAROC, DE FEZ, DE TRIPOLI ET DU RESTE DE LA BARBARIE.

INTRODUCTION.

FIDELES à suivre l'exécution de notre plan, il est question ici de donner une description succinte & exacte des royaumes de Maroc, de Fez, de la république de Tripoli & de tout

le reſte de la Barbarie. Mais nous ſommes forcés d'avouer que nous manquons de bons mémoires ſur ces contrées. Les Européens les ont beaucoup moins fréquentées que les états de Tunis & d'Alger, ſur leſquels les hiſtoriens que nous avons cités, nous ont éclairé avec aſſez d'étendue. En vain voudroit-on ſe donner le ſoin de raſſembler ce qu'on trouve épars dans un petit nombre de relations ; on ne fait que mieux appercevoir l'inſuffiſance de pareilles reſſources. La plus grande partie des relations ſur la Barbarie, n'étant dues qu'à des miſſionnaires voués à des occupations toutes ſaintes, dont la rédemption des captifs eſt l'objet, ou à des malheureux échappés aux fers de l'eſclavage ; elles n'offrent que des obſervations communes qui n'ont rien d'intéreſſant ; ou, ce qui eſt le plus ordinaire encore, elles ne conſiſtent qu'en un récit touchant des miſeres, des travaux, des ſupplices auxquels ſont expoſés les eſclaves dans ces contrées ; récit toujours exagéré pour exciter une généreuſe compaſſion dans les lecteurs,

& démenti par des négocians désintéressés, & par des personnes éclairées, que des commissions particulieres ont obligé à résider dans ces régions. Cet inconvénient fait aisément présumer les difficultés qui se trouvent à donner un précis exact de Fez, de Maroc & du reste de la Barbarie qui nous reste à décrire. Nous avons cru devoir en prévenir nos lecteurs, afin qu'on n'impute point à notre indifférence des défauts qui existent dans la chose même. On sçait assez qu'en matiere historique, un bon ouvrage ne peut se faire que sur de bons mémoires. Le peu de détails que nous donnons sur ces pays, nous les avons tirés de l'état des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis & Alger, que nous avons cités ci-devant; de la relation des états de Fez & de Maroc, par Ockeley; de l'histoire des conquêtes de Mouley Archy, Empereur de Maroc, par le sieur Mouette; de l'histoire de la captivité de cet écrivain à Maroc; de celle de l'empire des Scherifs; de la relation du pere de Lafaye, & enfin d'une relation de

M. le Maire, ancien conſul de France à Tripoli, inſérée dans le Mercure de France du mois de janvier 1729.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE

DE L'EMPIRE DE MAROC.

Cet état, conſidéré dans ſon étendue, comprend toute la Barbarie occidentale, laquelle s'étend depuis la Méditerranée, au nord, juſqu'au déſert de Sahara qui la borne au ſud. Au levant, il touche à la république d'Alger; au couchant, l'Océan Atlantique lui ſert de barriere. Sa poſition eſt entre les 29 & 36e. degrés de latitude ſeptentrionale, & entre le 7 & le 19e. degré de longitude. Ainſi ſa longueur, de l'orient à l'occident, eſt de deux cent quarante lieues, & du midi au nord de cent ſoixante.

L'air de l'empire de Maroc eſt aſſez tempéré à cauſe des vents de mer qui le rafraîchiſſent. Le terroir n'y eſt pas moins fertile qu'à Alger & Tunis, & les productions de la nature y ſont les

mêmes dans les trois genres. Les montagnes, qui ſont ici en très-grand nombre, ſont en partie couvertes de forêts remplies de gibier & de bêtes féroces, & en partie habitées par des peuples qu'on croit être les deſcendans des anciens Africains, & qu'on appelle *Berbers*. Ils ne vivent que du produit des troupeaux qu'ils nourriſſent, & changent ſouvent de domicile, ainſi que les Tartares & les Arabes. N'ayant rien de particulier à dire touchant l'hiſtoire naturelle de l'empire de Maroc, nous allons paſſer à ſa diviſion politique.

SA DIVISION.

On diviſe communément cet état en quatre royaumes, qui ſont celui de Fez, celui de Maroc, celui de Tafilet & celui de Sus. Pluſieurs géographes donnent encore différentes poſſeſſions au Roi de Maroc au-delà du mont Atlas dans le Biledulgerib. Il eſt fort difficile d'en déterminer l'étendue & la poſition avec quelque ſorte d'exactitude. Nous en parlerons en décrivant

la Zone-Torride, dans laquelle se trouve cette contrée.

Le royaume de Fez se subdivise en sept provinces; sçavoir, *Hasbat*, *Fez*, *Asgar*, *Errif*, *Chau* ou *Cust*, *Garet* & *Temesne* ou *Temecen*. La premiere de ces provinces confine au détroit de Gibraltar sur lequel elle a plusieurs villes. La principale est Tanger à l'entrée du détroit, port que les Portugais donnerent en 1662 à Charles II, Roi d'Angleterre, pour la dot de l'Infante de Portugal, son épouse, mais que ce Prince abandonna & fit démolir en 1684. Les Maures y ont reconstruit quelques maisons & deux mosquées; mais cette ville a si peu de fortifications, que l'Anglois, qui a donné la relation de l'empire de Maroc, assure que deux mille hommes avec trois ou quatre mortiers, pourroient en moins de vingt-quatre heures, se rendre maîtres de cette place, que sa situation rend très-importante.

A sept lieues de Tanger, se voit Ceuta située sur la montagne d'Abila, qui n'est séparée de Gibraltar que par

un canal de cinq lieues. Cette ville, qui fait un bon port ſur la Méditerranée, a appartenu ſucceſſivement aux Portugais & aux Eſpagnols qui la poſſédent encore aujourd'hui. Elle eſt preſque continuellement aſſiégée par les Maures, qui n'ont pu juſqu'à préſent parvenir à s'en rendre maîtres, quoiqu'ils aient commencé à obſerver cette place dès le mois de ſeptembre 1694.

Tetuan, à l'eſt ſud-eſt, & à cinq lieues de Ceuta, eſt une ville aſſez commerçante où les Hollandois ont un comptoir. La plupart des habitans ſont des Juifs fugitifs d'Eſpagne, & on y en compte plus de cinq à ſix mille. Azzilé & Alcaſſar ſont encore des villes de la province d'Hasbat & des ports ſur l'Océan. Azzilé eſt renommée pour l'excellent tabac que produiſent ſes environs. La province de Fez, qui tire ſon nom de la ville principale, qui eſt la capitale de tout le royaume, ne renferme que trois places qui méritent attention. Fez, diſtinguée en deux portions appellées Fez la neu-

ve & Fez la vieille, & fameuse par ses colleges, ses mosquées & par des manufactures de soie & de coton qui occupent vingt mille ouvriers. Ce fut la premiere retraite des Maures chassés d'Espagne en 1610, & c'est-là qu'ils apporterent leur sçavoir, leur industrie & ce goût pour le commerce qui y a toujours subsisté avec éclat depuis leur établissement (*a*). On voit encore Miquenès, où les Empereurs de Maroc font leur résidence, & Salé, ville qui étoit autrefois une petite république indépendante, & que l'Empereur de Maroc a soumise au commencement de ce siécle. C'est aujourd'hui une retraite de corsaires, qui

[*a*] L'historien de l'empire des Scherifs s'est fort étendu sur la description de la ville de Fez, qu'il peint dans la plus grande splendeur. Il y a lieu de croire cependant que cet écrivain, dans cet article, ainsi que dans toutes les descriptions qu'il donne, a considéré cette contrée dans un état fort ancien, & aujourd'hui fort éloigné de ce qu'elle est réellement. Voyez la Description géographique & historique de l'empire des Cherifs, pag. 58.

ſont les plus dangereux qui ſoient ſur l'Océan.

Les villes principales de la province d'Aſgar ſont Alcaçarquivir & Larache, que notre Anglois nous dit avoir été cédée au Roi de Maroc à la fin du ſiécle dernier par les Franciſcains qui y étoient les maîtres (*a*).

Les provinces d'Errif, de Chau & de Garet n'ont que peu de villes d'importance. Elles ſont coupées de montagnes & de plaines qu'habitent des Arabes & des Berbers.

La derniere, c'eſt-à-dire, celle de Temeſne, n'eſt remarquable que par le nombre de ſes habitans qui ſont Eſpagnols d'origine, & qui portent le nom de Chaviens ou Chabanets, parce que, ſelon Mouette, ils s'établirent dans cette province au mois que les Maures appellent de Chaban. Ces Chaviens ont un idiome mêlangé d'Arabe & d'Eſpagnol, & ils ont ſoutenu de longues

---

[*a*] On peut voir le détail de cette ceſſion dans la relation des royaumes de Fez & de Maroc, par Ockeley, pag. 5.

guerres contre les Rois de Maroc qui ſont enfin parvenus à les aſſujettir à la fin du ſiécle dernier. La ville d'Anfa tient le premier rang dans cette province, & n'eſt que fort peu conſidérable.

Le royaume de Maroc ſe ſubdiviſe en ſix provinces, où l'on ne voit aucune ville remarquable que Maroc, qui eſt ſituée dans une belle plaine très-fertile. La relation d'Ockeley nous apprend que cette ville, aſſez étendue, ne conſiſte, ainſi que toutes les villes de Barbarie, qu'en un amas confus de maiſons, ſans ordre, ſans régularité, ainſi que ſans magnificence. La même relation aſſure qu'il eſt une coutume ſinguliere établie dans l'empire de Maroc depuis un temps immémorial, c'eſt que le ſucceſſeur au trône ne peut habiter la même ville que ſon prédéceſſeur. Il y a apparence que cet uſage eſt aboli, puiſque les Rois de Maroc habitent depuis long-temps la ville de Miquenez.

Le royaume de Tafilet, qui fait la portion la plus conſidérable de l'em-

pire de Maroc, eſt peu connu, & ne renferme de ville d'une certaine étendue que Tafilet ſituée ſur une riviere de même nom, dans laquelle il ſe fait un peu de commerce en maroquins, en couvertures & en étoffes rayées. Cette contrée eſt en général fort ſablonneuſe, & ne produit preſque que des dattes & des chataignes.

Le royaume de Sus n'eſt pas mieux connu que celui de Tafilet. La relation que nous avons citée porte que ce pays a toujours eu ſes Rois particuliers juſqu'à la fin du ſiécle dernier que Mouley Iſmaël en fit la conquête & le réunit à la couronne; que les habitans différent des autres barbareſques en ce qu'ils portent de longs cheveux & ne raſent jamais leurs barbes, & qu'ils ont un idiome particulier, moins approchant de l'Arabe que du jargon des Négres de Guinée dont ils ſont voiſins; car ce pays s'étend juſqu'au dix-ſept & dix-huitiéme degrés de latitude (*a*). La même relation

[*a*] S'il eſt vrai que cette contrée aille juſ-

ajoute que les terres y sont extraordinairement fertiles, & produisent en abondance toutes sortes de grains & de fruits qui y viennent naturellement ; car ces peuples paresseux ne sçavent ce que c'est que de fumer & cultiver la terre. Comme ce récit vient d'un esclave, on ne peut y avoir une grande confiance, sur-tout ne disant pas qu'il a parcouru lui-même ces contrées. On sçait assez combien des relations faites d'après les rapports d'autrui, sont suspectes & sujettes à erreur.

HABITANS

DE L'EMPIRE DE MAROC.

Usages civils, Mariages.

On voit d'après ce que nous avons dit, qu'on distingue plusieurs nations dans cet état ; sçavoir, les Arabes,

---

qu'à cette hauteur, alors l'empire de Maroc auroit deux cent lieues de plus d'étendue du sud au nord. *Voyez la relation d'Ockley*, pag. 12.

ainſi que dans les royaumes de Tunis & d'Alger, les Berbers, & les Maures, dans le nombre deſquels on comprend tous les ſujets de l'empire. Nous ne parlerons ni de leurs habillemens, ni des traits de leur figure, ni de leur façon de vivre ; il ſuffit de dire que c'eſt à peu près ici la même choſe à cet égard que dans les autres parties de la Barbarie dont nous avons parlé. Nous remarquerons ſeulement que le blanc eſt la couleur la plus en uſage parmi les gens de toute condition dans ce royaume ; que les jeunes gens, même les fils du Roi, vont continuellement tête nue juſqu'à ce qu'ils ſoient mariés, & qu'alors ils ne ſe découvrent jamais. Les mariages ſe traitent par de vieilles femmes, dont l'âge, exempt de tout ſoupçon, leur permet de parler librement aux hommes, & ceux-ci ne voient leur femme qu'après la conſommation. Il eſt vrai que cet inconvénient d'épouſer une femme ſans la voir, eſt compenſé par la liberté que l'on a de la répudier lorſqu'on le juge à propos : d'un autre côté, les femmes qui crai-

gnent d'encourir cette diſgrace, prennent le parti de la ſoumiſſion la plus parfaite, & ne s'aviſent jamais de contredire ou d'offenſer leurs maris.

Lorſqu'un homme commence à ſentir de l'indifférence pour ſa femme, il en prend une nouvelle à laquelle il en fait enſuite ſuccéder d'autres, autant que ſes facultés le lui permettent; mais, d'ordinaire, la premiere demeure toujours la maîtreſſe de la maiſon, & c'eſt elle qui régle tout ce qui regarde le ménage.

Les mariages qui ont le plus de durée, ſont ceux dont le Roi ſe mêle. Il unit les parties d'un nœud indiſſoluble, que lui-même ſeul, ou la mort peut rompre. Point de divorce ni de répudiation permis dans ces unions qui cependant ſe font de la maniere la plus expéditive. Une fois l'année communément, ou même plus ſouvent, le Roi fait aſſembler tous les jeunes gens, ſoit négres, ſoit mulâtres, qui ſont attachés au ſervice de ſa maiſon. Il en choiſit quatre ou cinq cent de ceux qui lui paroiſſent les plus vigoureux,

& fait venir en même temps un pareil nombre de jeunes filles de l'âge de dix ans jusqu'à quinze. Les uns & les autres sont rangés sur deux files dans lesquelles le Roi se promene, en disant successivement aux jeunes gens, *prends telle fille, je te la donne pour femme*. Au reste cet ordre ne doit laisser ni difficultés ni scrupules, & on est obligé de s'y conformer sous peine d'une prompte mort. Le P. Lafaye nous apprend dans son journal (*a*), que le plus grand jurement qu'un bon Maure puisse faire, c'est de jurer par sa femme. Quand il a fait ce serment, & qu'il y a des témoins, s'il n'accomplit pas ce qu'il a promis, il est obligé de quitter sa femme, quelqu'attachement qu'il ait pour elle. Il ne peut plus la reprendre alors, qu'elle n'ait passé dans les bras d'un autre qu'on engage à la répudier à force d'argent.

[*a*] *Page* 163.

REVOLUTIONS

DE L'EMPIRE DE MAROC.

Forme de son Gouvernement.

Ce seroit perdre du temps que de rechercher à qui l'empire de Maroc doit sa fondation, & quels ont été les ancêtres de ses habitans. L'origine de tous ces peuples est enveloppée dans les plus épaisses ténébres. Tout ceque l'on peut dire à cet égard, se réduit à des conjectures, qui, la plupart du temps, n'offrent rien de solide que l'érudition de leurs auteurs. Les écrivains Anglois à qui l'on doit l'histoire universelle pensent que les peuples primitifs de la Barbarie doivent leur origine à des colonies de Cananéens, de Phéniciens, d'Égyptiens, d'Arabes qui s'établirent successivement dans certe partie de l'Afrique. Leur opinion est appuyée sur un grand nombre de preuves dont le détail nous meneroit trop loin. On peut avoir recours à

leur ouvrage (*a*) : nous nous contenterons d'obſerver que c'eſt dans la Mauritanie qu'ont régné Neptune, Atlas & Antée ſes fils. On ſçait comment Hercule vainquit & tua ces deux princes, auxquels il enleva leurs états & leurs tréſors. Neptune étoit un ſouverain des deux Mauritanies & d'une portion conſidérable de la Lybie ; il avoit beaucoup de connoiſſances dans l'art de la navigation ; on prétend même que c'eſt lui qui inventa l'uſage des voiles. Atlas étoit fort verſé dans l'aſtronomie ; il eſt regardé comme l'inventeur de la ſphere. Perſonne n'ignore comment ces faits ont été défigurés par les poëtes. Ils ont fait de Neptune le dieu de la mer, & d'Atlas le ſoutien des cieux.

Paſſons à des temps plus connus. Dans le 5e. ſiécle (l'an 428) de notre ére, les Vandales, qui venoient de conquérir une partie de l'Eſpagne, entrerent en Afrique ſous la conduite de Genſeric leur Roi, homme d'un grand courage

[*a*] *Tome* 12, *liv.* 4, *chap.* 2.

& d'une habileté consommée dans la guerre. Ils battirent plusieurs fois les Romains, leur enleverent Carthage & toutes les places qu'ils possédoient dans la partie septentrionale de cette contrée. Les Vandales ne jouirent de leurs conquêtes que pendant un siécle. Belisaire les extermina & reprit toutes leurs possessions. L'Afrique septentrionale resta ainsi à l'empire d'orient jusqu'à l'année 647, époque mémorable de l'invasion des Sarrasins dans la Barbarie. Ces conquérans se battirent pendant quarante ans pour étendre leur domination : enfin, l'an 688 la vit porter au plus haut degré de prospérité.

Les Romains & les Grecs furent entiérement chassés d'Afrique. Léonce régnoit en Orient; l'empire Romain tendoit à sa dissolution, tandis que celui des Califes étoit dans le plus grand éclat. Ces Souverains ne pouvoient gouverner seuls un état si étendu, qui comprenoit les trois Arabies, la Perse, le pays de Karazm, une partie de l'Inde, la Syrie, la grande Arménie, l'Asie mineure & toute l'Afri-

que ſeptentrionale. Ils avoient, dans ces différentes portions de leurs domaines, des gouverneurs qui régiſſoient pour eux. Ceux-ci ſe conduiſoient avec une ſorte d'autorité d'autant moins précaire, qu'ils étoient plus éloignés de leurs maîtres. Enfin, vers l'an 800, Ibrahim Aglab, gouverneur d'Afrique, ſe révolta ouvertement & ſe fit proclamer Roi. Il devint le chef de la dynaſtie des Aglabites qui ſubſiſta un peu plus d'un ſiécle, & qui s'éteignit dans le douziéme Souverain en 908.

Un uſurpateur nommé Mahadi Obeid-Allah, ſuccéda aux Aglabites, prit le titre de Calife, & fonda la dynaſtie des Phatimites qui regnerent 272 ans. Quoique l'autorité de ces Souverains fût bien établie en Afrique, il ne laiſſa pas de s'y faire de grands mouvemens qui donnerent lieu à l'établiſſement de différentes dynaſties qui gouvernoient d'abord ſouverainement quelques cantons, & qui cauſerent enſuite tant de troubles, qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer avec exactitude ni leur durée,

ni l'étendue de leurs possessions.

M. de Guignes, qui a pris soin de recueillir tout ce que les historiens orientaux nous apprennent sur les révolutions d'Afrique, laisse plusieurs vuides dans l'histoire de cette contrée, faute de bons matériaux. On trouve dans son histoire des Huns (*a*), que la dynastie des Almohades fut détruite par celle des Zenetes, & cette derniere par celle des Mérinites qui finit vers l'an 1360. De cette époque, notre historien passe à l'année 1500, que les Cherifs parvinrent au trône de Maroc, ou leurs successeurs régnent encore aujourd'hui.

Le nom de Cherif est parmi les Turcs & les Maures un titre de dignité qui répond à celui d'Emir, titre dont les Arabes qualifient tous les descendans de Mahomet. Hassan, suivant M. de Guignes, ou Hascen d'après d'autres écrivains, fut le premier de ces Souverains, & ne parvint au trône que par une usurpation conduite avec

[*a*] *Livre VI, pag.* 387.

beaucoup

beaucoup d'art, & cachée ſous le voile du zèle de la religion de Mahomet dont il ſe prétendoit deſcendu.

M. de Guignes compte douze Cherifs depuis Haſſan juſqu'à Moula ou Mouley Cherif, pere de Mouley Iſmaël, qui envoya des ambaſſadeurs à Louis XIV. Mouette, qui a donné l'hiſtoire des conquêtes de Mouley Archi, frere d'Iſmaël & ſon prédéceſſeur au trône, nous aſſure que Mouley Cherif leur pere eut quatre-vingt-quatre fils & cent vingt-quatre filles. Archi ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſoumettre à Mouley Mohammed, que ſon pere avoit choiſi pour lui ſuccéder, parvint à le détrôner après pluſieurs années de guerre dans laquelle il fut toujours victorieux. Il ſubjugua toutes les provinces de l'empire, & mourut à la fleur de ſon âge en 1672, d'un coup violent qu'il ſe donna à la tête en chaſſant un tygre. Ce fut un prince d'un génie élevé, d'un grand courage, mais d'une barbarie atroce. Il prenoit plaiſir à faire mourir de ſa main tous les criminels : par-tout où

il se trouvoit il faisoit les fonctions de bourreau. On cite de lui différens traits qui font horreur. Nous en rapporterons quelques-uns pour faire voir à quel point le cœur humain peut se dénaturer lorsqu'il s'abandonne à ses passions, & comment ces princes sanguinaires se jouent de la vie des hommes.

Archi étant allé à une expédition contre les Chabanets de Temesne, qui s'étoient révoltés, ordonna aux bourgeois de Fez de construire des casernes pour les soldats de sa garde; à son retour, il trouva l'ouvrage fort peu avancé; il prit cette négligence pour une désobéissance criminelle; il voulut la punir. Plein de rage & de colere, il fait venir deux cent de ces plus riches particuliers, les fait lier à deux cent orangers qui bordoient la cour de son palais, & s'exerce lui seul à faire une cruelle boucherie de ces misérables, coupant aux uns la tête, aux autres les bras, les jambes. Il eut ainsi massacré tous ces infortunés, si un seigneur Arabe, dont il avoit épousé la fille, n'eût calmé son emportement

meurtrier. Tous ceux à qui il laissa la vie, furent condamnés à une grosse amende.

Les femmes de ceux qui avoient péri sous les coups du Cherif, vinrent lui faire des représentations pour s'exempter de payer l'amende. Il parut écouter leurs raisons avec une tranquillité apparente; mais bientôt cédant à sa cruauté, il les obligea à mettre leurs mammelles dans l'ouverture d'un coffre, sur lequel il monta lui-même, pour les presser avec plus de violence, & dans la vue de se faire donner l'argent qu'il avoit demandé. Pour comble de brutalité, il ordonna qu'elles fussent jettées à la riviere après avoir payé; mais son beau-pere s'opposa encore à cette cruauté. Lorsqu'il remarquoit quelque mouvement de compassion dans ceux qui assistoient à ces exécutions terribles, il les condamnoit au même supplice, disant qu'ils approuvoient sans doute les criminels, puisqu'ils les plaignoient.

Ce prince ayant un jour rencontré dans un lieu écarté un homme & une

femme qui venoient probablement de ſe livrer à des plaiſirs illicites, il ordonna de les lier l'un à l'autre, de remplir de poudre la partie criminelle de la femme, & il y fit mettre le feu, après quoi il fit paſſer pluſieurs fois ſes chevaux ſur les cadavres de ces miſérables.

Son frere Mouley Iſmaël, qui lui ſuccéda, n'eut ni moins de bravoure ni moins d'inhumanité. A la guerre, il étoit ordinairement le premier à cheval, & paroiſſoit toujours à la tête de l'armée. Ce Prince aimoit ſi fort à bâtir qu'il faiſoit travailler par corvée à ſes ouvrages, tous les bourgeois de Miquenès, les captifs, les ſoldats, les ſeigneurs & les princes même du ſang royal. Il leur donnoit l'exemple en portant lui-même le mortier & la brique, & en piquant les ouvriers à grands coups de lance. Il ſe paſſoit peu de jours qu'il ne tuât quelques-uns des travailleurs. Son plus grand plaiſir étoit de paſſer ſon temps parmi ſes ouvriers. Souvent même, lorſqu'il étoit fort occupé de quelqu'ouvrage, & impatient de

le voir finir, il ſe faiſoit apporter un baſſin rempli de kouſcouſou, eſpèce de bouillie faite avec du riz & de la farine de froment, & s'aſſeyant par terre, il mangeoit de la maniere la plus malpropre. Il relevoit les manches de ſa chemiſe, enfonçoit ſes mains dans le baſſin juſqu'aux coudes & les portoit à ſa bouche, remplies de riz & toutes dégoûtantes de ce mets liquide qui s'échappoit à travers les doigts. C'étoit une faveur pour ceux de ſa ſuite à qui il envoyoit de ce kouſcouſou. Toutes les fois qu'il paſſoit d'un endroit à un autre, il étoit ſuivi de pluſieurs Négres, dont l'un portoit ſa pipe, un autre ſon tabac, un troiſiéme un vaiſſeau de cuivre plein d'eau chaude pour ſe laver les mains, & d'autres des petits bâtons courts qu'il jettoit à la tête de ſes ouvriers lorſqu'il n'étoit pas à portée de les atteindre de ſa lance. L'auteur de la relation d'Ockeley rapporte différens traits d'une extravagance barbare, bien propre à donner une idée des mœurs farouches de ces contrées & de la ſou-

miſſion aveugle que les ſujets portent à leurs Souverains.

La raiſon ſe refuſe à croire qu'il puiſſe ſe trouver des hommes qui ſe plaiſent à outrager la nature humaine d'un auſſi grand ſens-froid & ſans le moindre motif. Nous ne pouvons nous empêcher d'obſerver que quoique nous en rapportions des exemples, nous ſommes bien éloignés de les donner pour des faits inconteſtables. Il peut ſe faire que toutes ces cruautés ſoient exagérées, ou qu'au moins elles aient été occaſionnées par des cauſes que les relateurs ont ignorées.

Mouley Iſmaël ſe promenant un jour hors de Miquenès avec quelques perſonnes de ſa cour, il vit paſſer une femme montée ſur une mule, & aſſiſe ſur un ſac de farine. Il demande à ceux de ſa ſuite s'ils la connoiſſoient; tous répondent d'abord que non. Mais à la fin, un Alcaïde (ce titre répond à celui de Bacha ou de gouverneur de ville ou de province), répondit qu'il croyoit que c'étoit ſa femme. Le Roi lui ordonna de lui tirer ſur le champ

un coup de piſtolet, en diſant qu'elle étoit indigne de vivre, puiſqu'elle aſſommoit un animal créé & conſervé par Dieu. Le malheureux Alcaïde fut obligé d'obéir par la crainte d'éprouver un ſort auſſi cruel. Le même Prince rencontrant un autrefois un Alcaïde, accompagné de quelques domeſtiques, qui menoit au marché un troupeau de moutons, il demanda à qui étoient ces animaux. L'Alcaïde répondit ſimplement qu'ils étoient à lui; *à toi*, répliqua le Roi, *je croyois être ſeul propriétaire de mon royaume*, & auſſitôt il le perça à coups de lance, & fit emmener le troupeau. Etant aſſis à regarder travailler ſes ouvriers, un Négre de ſes eſclaves vint ſe jetter à ſes pieds pour lui demander du pain, en ſe plaignant qu'il n'avoit pas mangé depuis deux jours. C'eſt bon, lui dit le Roi, je ſçais un ſecret qui te mettra en état de te paſſer de pain le reſte de tes jours; en même temps il fait ſaiſir le miſérable & lui fait arracher toutes les dents en ſa préſence, prenant beaucoup de

plaiſir à cette ſcene de cruauté.

Ce même Iſmaël frappa d'un coup de poignard une de ſes maîtreſſes qui avoit marché par inattention ſur un peu de farine ; mais, ſe repentant bientôt d'avoir traité ſi cruellement une femme qu'il aimoit avec tendreſſe, il fit appeller un chirurgien Maure, & lui ordonna de guérir cette femme ſous peine d'être étranglé. Comme la plaie étoit mortelle, le chirurgien fit de vains efforts pour la guérir ; il ſubit le ſupplice dont il avoit été menacé.

Ce fut en 1698 que Mouley Iſmaël envoya des ambaſſadeurs en France pour demander la paix à Louis XIV, qui avoit une eſcadre devant Salé, ſous les ordres du chevalier de Coetlogon. L'amiral de l'empire de Maroc, nommé Abdalla, chargé de l'ambaſſade, débarqua à Breſt le 11 novembre, arriva à Paris le 5 février 1699, & en repartit la même année fort ſatisfait de la France, & pénétré d'admiration pour le Roi, dont l'air majeſtueux l'avoit ſinguliérement frappé.

Le bruit courut en Europe, après le départ de cet ambaſſadeur, qu'il avoit fait à la cour de Miquenès un portrait ſi avantageux de madame la princeſſe douairiere de Conty, que l'Empereur ſe préparoit à ſe faire chrétien, & avoit écrit au Roi pour la demander en mariage. Il courut même des copies de cette lettre; mais, dit l'auteur du mercure hiſtorique de 1700, tome 1, page 257, cette lettre eſt une plaiſanterie, & ſa diſpoſition au chriſtianiſme une invention qui n'eſt pas ſans deſſein. On eſt bien aiſe de faire courir ce bruit pour encourager les miſſionnaires qu'on veut envoyer dans les états de ce Monarque.

Iſmaël mourut en 1727 abandonné de tout le monde, à cauſe de l'odeur infecte qu'exhaloit un abſcès qui cauſoit ſa maladie. Son régne avoit duré 55 ans, & avoit été traverſé par nombre de conſpirations, de guerres inteſtines & de diſgraces que ce Prince ſurmonta avec beaucoup de fermeté. Il eſt vrai que ſon attachement ſcrupuleux à la loi de Mahomet, ſon attention à ob-

server strictement toutes les cérémonies qu'elle prescrit, lui attirerent beaucoup de considération & de respect de la part de ses peuples; & c'est ce qui les porta sans doute à souffrir patiemment les effets de son pouvoir tyrannique & sanguinaire.

La mort d'Ismaël a été suivie de grands troubles occasionnés par les enfans qui se disputoient le sceptre. Mouley d'Aheby succéda d'abord à son pere, fut déposé le 22 mars 1728, & remplacé par son frere Mouley Abdelmeleck. Celui ci régna à peine six mois. Il se vit obligé de fuir, & de céder le trône à Daheby qu'on avoit rappellé. Ce Monarque mourut en 1731, après avoir fait étrangler Abdelmeleck qu'on lui avoit livré afin de lui ôter la satisfaction de régner après lui. Cet avantage fut réservé à Mouley Abdallay, autre fils d'Ismaël, & on croit qu'il régne encore aujourd'hui. Ce Prince est mulâtre, & ne le céde point en cruauté à ses prédécesseurs. L'historien de l'empire des Cherifs nous apprend (*a*) qu'on lui doit

[*a*] *Pag.* 299.

l'invention d'un nouveau genre de supplice qu'il fit subir à un Alcaïde peu de temps après son avénement au trône. Ce seigneur ayant désobéi à ses ordres, le Roi le fit venir devant la Cour qu'il avoit assemblée sur la grande place de Miquenès. Là, on amena aussi un bœuf à qui on coupa le col, & on ouvrit le ventre depuis le haut jusqu'en bas. Six hommes se saisirent ensuite du coupable, le dépouillerent entiérement & l'enfermerent dans le ventre du bœuf, en laissant passer sa tête par le vuide que laissoit l'amputation du col de l'animal. Au moyen de six grands cercles de fer préparés exprès, on resserra le corps du bœuf de façon à en faire une très-étroite prison de laquelle il étoit impossible de se délivrer. On laissa ainsi ce malheureux livré au désespoir & rongé par les vers, qui, au bout de quelques jours, sortirent des chairs corrompues de ce bœuf. Pour prolonger sa vie & son supplice, on lui jettoit de temps en temps des poignées de kouscousou dans la bouche. Il

mourut enfin à demi-pourri, & dévoré par les inſectes, laiſſant à ceux qui le gardoient un ſpectacle auſſi horrible que digne de compaſſion.

Il eſt aiſé de voir que le gouvernement de cet empire eſt le plus rigoureux deſpotiſme; que la volonté du Roi y eſt la loi ſuprême, & ſon plaiſir, la régle unique de ſes actions & de celles de ſes ſujets. Tout appartient au Prince, les biens & les perſonnes. Nulle condition n'eſt exempte de cette ſervitude. On ne compte de nobles que ceux qui ſont de la race de Mahomet ou des Rois de Barbarie. On leur donne le titre de Mouley ou de ſeigneurs du ſang royal. Après ceux-là, il n'y a point d'autre nobleſſe que celle que donnent les emplois, & la volonté du Souverain fait la meſure de la conſidération qui y eſt attachée. Il y a ici des Bachas qui gouvernent les provinces, des Alcaïdes qui ont le gouvernement des villes, & différens degrés de ſupériorité, ſuivant la volonté du Deſpote. La politique de l'Empereur de Maroc,

ou plutôt la défiance continuelle où il eſt de ſes ſujets, le porte à ne choiſir pour gouverneurs des places éloignées de la cour, & pour lieutenans dans les provinces, que des gens peu verſés dans les affaires, & d'une capacité médiocre, pour qu'il n'ait à craindre d'eux ni ombrage, ni trâme dangereuſe à ſes intérêts. Il leur accorde la jouiſſance de quelques terres qui retournent à ſon domaine lorſqu'il lui plaît; en un mot, on peut dire qu'il n'y a dans cet empire qu'une ſeule loi qui renferme toutes les autres. C'eſt que toute perſonne doit obéir ſans délai, ſans reſtriction aux ordres de l'Empereur, quelqu'injuſtes ou déraiſonnables qu'ils ſoient.

Le P. Lafaye rapporte (*a*) dans la deſcription qu'il fait de l'audience qu'il eut de l'Empereur en 1724, que ce Prince avoit autour de lui environ cinquante gardes appellés Maſgarins, le fuſil ſur l'épaule; que lorſqu'il crachoit, les Maures favoris s'appro-

[*a*] *Pag.* 150.

choient pour recevoir son crachat dans un mouchoir ; qu'il en vit même un qui reçut le crachat Impérial dans ses mains, & s'en frotta le visage avec transport. Le missionnaire ajoute que, quel que soit le rang des seigneurs de la cour, ils ne peuvent paroître devant le Prince que les pieds nuds. Ils se font suivre par des valets qui portent leurs bambouches, ou les seigneurs même les portent à leur ceinture.

Il y a des magistrats dans les villes pour rendre la justice aux particuliers ; mais ils ne connoissent que des différends de peu d'importance : les autres sont réservés aux gouverneurs des villes. La cupidité, la crainte d'encourir la disgrace du Roi, décident plutôt leurs jugemens que la parfaite équité.

On ne nous apprend rien des forces militaires, de la marine, ni des finances de cet état. On nous dit seulement que tout le commerce qui s'y fait est entre les mains des Juifs qui y sont en assez grand nombre, & de plusieurs Marchands Chrétiens ou Arméniens qui apportent des marchandises du Le-

vant. Celles qu'on tire de cette contrée, ſont de la cire, des cuirs, des dattes, du cuivre & de l'étain, car il ſe trouve quelques mines de ces métaux. Les droits de ſortie de toutes ces marchandiſes ſont de vingt pour cent; mais tout ce qu'on apporte du dehors ne paie que dix pour cent d'entrée.



ETAT

DU ROYAUME DE TRIPOLI

ET DU RESTE DE LA BARBARIE.

L'ÉTAT de Tripoli, en y comprenant tout le reste du pays, dont quelques géographes ont fait le royaume de Barca, forme la partie la plus orientale de la Barbarie. Il est borné au nord par la Méditerranée ; au couchant, par la république de Tunis ; au sud, par le désert de Sahara, & au levant par l'Égypte. Sa longueur de l'est à l'ouest, n'est gueres moindre de quinze degrés, c'est-à-dire, de près de quatre cent lieues. On ne peut déterminer son étendue du nord au sud, parce que ses bornes dans le désert sont peu connues. Ce pays, considéré d'après cette situation, renferme cette portion de la Lybie, que les Romains divisoient en trois grandes

provinces ; sçavoir, la région Syrtique, la Cyrenaïque & la Marmarique.

La région Syrtique, qui est la plus occidentale des trois, a été nommée depuis Tripolitaine, parce qu'on y comptoit trois villes principales. On l'appelle aujourd'hui la province de Tripoli du nom de sa capitale.

Cette ville, suivant la lettre d'un missionnaire qui y étoit en 1700, n'a rien de remarquable que son port qui est beau & commode. Elle est bâtie à l'endroit où l'on croit qu'étoit l'ancienne ville d'Oéa. On y voit encore les restes d'un arc-de-triomphe, où l'on distingue des figures de louves en bas-relief, des Empereurs, des hommes habillés à la Romaine, & des inscriptions en caracteres romains. Cet antique est de grosses masses de marbre blanc posées à sec, & l'architecture en est assez délicate, quoïque peu exacte dans les proportions. Près de la mer est un endroit où l'on trouve, en creusant, beaucoup d'ustensiles que les anciens enterroient avec leurs morts;

tels que des plats, des assiettes, des salieres, des cruches, des tasses, des lampes & des urnes de verre de deux pieds de haut (*a*). Cette ville fut prise par les Espagnols en 1510, & donnée dix-huit ans après par Charles-Quint, avec l'isle de Malthe, aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; mais ils ne conserverent cette ville que quarante années, les Turcs l'ayant prise en 1551. Les François bombarderent Tripoli en 1685, sous les ordres du marquis d'Estrées. Notre missionnaire dit que, de son temps, les habitans n'avoient pas encore réparé le ravage des bombes, ni seulement enlevé les ruines & les décombres qui remplissent les rues; de façon que la plupart étoient obligés de prendre de longs détours pour sortir de ces maisons demi ruinées, à peu près comme des renards sortent de leurs tanieres. On peut juger de-là combien

[*a*] Voyez l'état des royaumes de Barbarie, page 40.

ces peuples ſont pareſſeux & peu curieux de la propreté de leurs villes. Tripoli fut de nouveau bombardé en 1728 pour châtier l'inſolence de ſes corſaires. Lors de la conquête de l'Afrique par les Arabes, cette ville fut la premiere qu'ils établirent. Il n'y a pas d'autre ville remarquable dans cette province.

Celle appellée Cyrenaïque anciennement, & aujourd'hui Corene ou de Cairoan, eſt la partie orientale du royaume de Tripoli, & n'offre que les ruines de quelques villes anciennes. On y trouve Cairouan, qui n'eſt habitée que par de pauvres familles Arabes qui vivent très-miſérablement. Les campagnes ſont peuplées auſſi par des Arabes errans, plus ſemblables à des bêtes qu'à des hommes, n'ayant ni loix, ni religion, ſe nourriſſant & s'habillant du produit de leurs troupeaux. On croit qu'un officier Arabe, nommé Oucba, fut le fondateur de Cairouan, l'an de notre ére 675, & qu'il y établit le ſiége de la domination des Califes en Afrique.

La Marmarique, qui eſt contigue à l'Égypte, s'appelle aujourd'hui la province de Derne, du nom de la ville de Darnis, que les Maures d'Andalouſie y ont conſtruite après leur expulſion d'Eſpagne. La France a un vice-conſul à Derne. Cette province renferme pluſieurs montagnes habitées par des peuples peu dépendans, & qui ſe font ſouvent la guerre d'une montagne à l'autre. Le miſſionnaire que nous avons cité, dit qu'à l'extrêmité de cette province, il y a une ville nommée Libida ſur la frontiere d'Égypte, célèbre par les colonnes de marbre & les ſtatues qu'on y trouve, & que c'eſt de-là que MM. Duſault & Lemaire ont tiré celles qu'ils ont envoyées en France.

Au ſud de cette contrée, eſt le déſert de Barca avec une ville de même nom, que l'on croit être la Ptolemais des anciens. Ce pays dépend du gouvernement de Derne, & ne forme point un royaume particulier comme quelques géographes l'ont imaginé. A l'eſt de Barca, ſe trouve un autre dé-

ſert qui eſt ſéparé de l'Égypte par une chaîne de montagnes. Il porte le nom d'Augila ou Ougela, & ne renferme que deux villes ou bourgades, Ougela ou Augila & Siouah. Cette derniere eſt une eſpèce de république, quoiqu'elle ſoit tributaire de Tripoli.

Au couchant d'Ougela, on rencontre un pays très-ſauvage que les Arabes nomment Ruſſem ou Razim, c'eſt-à dire, cap ou tête de poiſon. On y voit quantité d'objets, comme des oliviers, des palmiers, des plantes de toute eſpece, des animaux & des corps humains qui ont éprouvé une pétrification parfaite, ſans changer de forme ni de couleur. C'eſt dans des monceaux de ſable accumulés par le vent que ſe trouvent ces ſortes de pétrifications (*a*). M. le Maire, ancien conſul à Tripoli, nous apprend que

---

[*a*] Notre miſſionnaire de la Trinité rapporte que les Maures diſent, qu'environ à vingt journées de Tripoli, vers le midi, il y a un certain village nommé Ougela, où, par un châtiment de Dieu, toutes choſes généralement ont été con-

le pays de Razim eſt à deux cent lieues de Tripoli, & à deux journées de la ville d'Ougela. Il n'eſt connu que par ſa relation inſérée au mercure de France du mois de janvier 1729. Il parle auſſi d'un royaume plus éloigné, appellé de Saiſan, mais il n'en donne aucune connoiſſance diſtincte.

Toutes les parties méridionales du royaume de Tripoli ſont expoſées à des chaleurs exceſſives qui rendent l'air mal ſain & dangereux. Les autres diſtricts, quoique moins ſujets à ces in-

---

verties en pierre. Pluſieurs de ces Maures racontent qu'ils ont été dans ce lieu, mais ils en parlent tous différemment. M. le Maire dit dans ſa relation, qu'à ſon retour, il préſenta à M. de Pontchartrain, alors miniſtre, des branches de palmier, d'olivier & des fruits de ces arbres de razim, pétrifiés de façon à n'être diſtingués que par le poids. Il ajoute que la nature de la pétrification revenoit à celle de nos pierres à fuſil, il devoit auſſi rapporter des corps humains pétrifiés, mais un accident l'en empêcha. Il y a apparence que ces pétrifications ſe font par l'inſinuation d'un ſable très-fin dans les pores des corps qui ſe pétrifient. *Voyez le Mercure de* 1739, *pag.* 20.

convéniens, n'en ſont ni plus fertiles ni plus peuplés, & on peut dire que généralement la ſtérilité & la ſolitude régnent dans la plupart des contrées, puiſque cet état, malgré ſon étendue, peut à peine armer quarante mille hommes. La peſte y fait ſouvent d'affreux ravages. En 1733, cette cruelle maladie enleva près de vingt mille perſonnes dans la ſeule ville de Tripoli.

Les productions en tout genre ſont les mêmes que dans les autres endroits de la Barbarie. Nous devons ſeulement ajouter que le Trinitaire que nous avons cité, rapporte avoir vu chez le conſul de France une eſpece de moutons un peu plus gros que les nôtres avec ſix cornes, & une autre à poil ras comme les chevaux, mais ſi grands & ſi forts qu'ils portent une perſonne de taille médiocre.

Les uſages, la religion ſont auſſi les mêmes qu'à Alger & Tunis. On trouve à Tripoli, ainſi qu'à Maroc, de ces dévots appellés Marabouts dont il a été parlé ci-devant. Il ne ſera pas inu-

tile de dire ici deux mots de leur origine. Ces Marabouts étoient d'abord des hermites qui erroient ſur le bord de la mer, & qui gardoient les côtes. Ils étoient toujours prêts à fondre ſur les Chrétiens qui faiſoient naufrage; & par un zèle barbare pour le Mahométiſme, ils maſſacroient impitoyablement les miſérables que les flots avoient épargnés. L'ennui de la ſolitude en attira ſans doute quelques-uns dans les villes; le peuple, toujours avide de nouveautés, les reçut avec beaucoup de reſpect, procura des privileges & des revenus conſidérables aux lieux qu'ils habitoient. Leurs cellules & leurs tombeaux furent érigés en chapelles dotées, dont d'autres Marabouts ont la jouiſſance (*a*). Ces endroits appellés *Zarvis* ſont ſacrés. Le reſpect que l'on a pour ces lieux eſt ſi grand, que les banqueroutiers, les aſſaſſins, & en général tous les malfaiteurs, y

[*a*] Voyez les Mémoires hiſtoriques de Tunis, page 80.

trouvent

trouvent un azyle sûr, dont il n'est pas permis de les arracher. Il se trouve encore en divers endroits de la Barbarie de ces Marabouts vagabonds qui errent dans les campagnes sans avoir de séjour fixe. Couverts de mauvais haillons qui cachent à peine leur nudité, passant dans les villes en courant comme des forcenés, & en faisant des grimaces hideuses, ils affectent une imbécillité qui sert également de voile à leur ignorance & à leur libertinage. Le vulgaire, qui est partout la duppe de l'hypocrisie, a pour eux une vénération stupide, & court en foule leur baiser les mains & les habits. Lorsqu'un de ces Marabouts meurt, chacun s'empresse d'accompagner son corps à la sépulture, de le porter en l'air sur les mains, & de toucher la caisse où il est renfermé.

GOUVERNEMENT DE TRIPOLI.

Nous avons dit ci-devant que les Arabes, déjà maîtres de l'Égypte, commencerent la conquête de la Bar-

barie par le royaume de Tripoli qui confinoit à leur empire. Cet événement est du septiéme siécle. Depuis cette époque, ce pays a essuyé de grandes révolutions, & fut soumis aux Turcs en 1551 par le corsaire Dragut Rais. Après avoir chassé de Tripoli les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ce Turc détruisit insensiblement tous les princes Arabes qui partageoient, avec l'ordre de Malthe, les différentes portions de ce royaume. Vers l'an 1600, la milice Turque, à l'exemple de celle de Tunis & d'Alger, secoua le joug de la Porte, abolit la dignité de Bacha, & forma une république indépendante, gouvernée par un Dey sous la protection du Grand-Seigneur auquel on paie un petit tribut. L'administration est précisément la même qu'à Alger : cependant, quoique le Dey tienne le premier rang à Tripoli, son autorité est fort balancée par celle du Bey qui a le commandement de la milice & la disposition des finances. Au reste, ces deux personnages ne sont pas moins

exposés ici qu'à Alger, à l'insolence & à la fureur de la soldatesque. Tout le commerce du pays se fait en grande partie dans la capitale, & consiste particuliérement en safran, en cire, en miel & en quelques étoffes. La France, & quelques autres puissances d'Europe, y entretiennent un consul.

Mœurs des peuples de Barbarie.

On doit se rappeller qu'on y distingue trois sortes de nations, qui sont les Turcs, les Maures & les Arabes (*a*), sans compter un assez grand nombre de Juifs qui vivent dans l'oppression ici comme ailleurs, & de Chrétiens esclaves dont nous parlerons bientôt.

Les Turcs d'Afrique, quoique moins estimables que ceux du Levant, & corrompus par la fréquentation des Maures, ne laissent pas de conserver encore quelques-unes des belles quali-

[*a*] Nous parlerons de ces peuples à l'article de la description de l'Arabie.

tés qu'on attribue à leur nation, telles que la franchiſe & la droiture. Ils ſont braves, belliqueux, jaloux de leur liberté, doux avec leurs égaux, indociles envers leurs maîtres & d'une hauteur inſupportable avec leurs inférieurs. Leur génie eſt peſant, borné, ennemi de l'étude & de toute eſpèce d'application. Ils portent la froideur & l'ennui dans toutes les maiſons qu'ils fréquentent. En général, ils ſauvent les dehors par l'hypocriſie; l'intérieur n'eſt que corruption & libertinage. Il n'eſt point de vices auxquels ils ne ſe livrent; & dans leurs excès brutaux, ils ne reſpectent ni la nature ni aucune ſorte d'honnêteté. Ils ſont en outre d'une avarice ſordide: il n'eſt point de baſſeſſe dont l'amour de l'argent ne les rende capables, ſur-tout lorſqu'ils ont à faire à des Chrétiens. Senſibles à l'appas du moindre gain, hardis à demander, abuſant d'un ſervice rendu pour en exiger d'autres, n'en rendant aucun ſans ſe faire payer, l'intérêt eſt leur divinité la plus chere, & ils lui ſacrifient, ſans balancer, tout ſentiment d'humanité.

Les Maures ſont doués d'une mémoire heureuſe, d'une imagination vive, d'un eſprit plein de ſaillie, mais tourné à l'artifice, & capable des trahiſons les plus noires. La baſſeſſe dans laquelle ils ſont élevés les rend peu ſuſceptibles des ſentimens vertueux qui font le caractere de l'honnête homme; & les prépare, dès l'enfance, aux vices les plus mépriſables, tels que la fourberie, l'ingratitude, le vol, la gourmandiſe, l'ivrognerie & l'ignorance. Les femmes de Barbarie en général ſont belles, & c'eſt tout ce qu'elles ont d'eſtimable. Leur pareſſe eſt extrême, ſur-tout dans les conditions diſtinguées. Elles ne ſortent de leur molleſſe que pour ſe livrer à la débauche : on ſe met ſi peu en peine de leur apprendre leur religion, qu'elles ſe perſuadent que Dieu ne les a créées que pour contribuer aux plaiſirs de l'autre ſexe & pour perpétuer la race humaine. Cette opinion fomente leur penchant au libertinage, & éteint en elles tout ſentiment de vertu. Comme les hommes ne les eſtiment que rela-

tivement aux ſatisfactions ſenſuelles qu'ils en attendent, ils les mépriſent ſouverainement dès qu'elles deviennent inutiles à leurs vues : leurs enfans même ne portent aucune ſorte de reſpect à leurs meres, dès qu'ils ont atteint l'âge où ils peuvent ſe paſſer d'elles.

Les Maures, loin d'avoir cet orgueil pédanteſque des Turcs, ſont d'une extravagance outrée, & importuns à force de familiarité. Lorſqu'ils viſitent les négocians Européens, ils portent hardiment la main ſur tout ce qui peut tenter leur cupidité. Ils demandent du vin, des pipes, du caffé, tout ce qui leur vient à l'eſprit : en un mot, leur impudence eſt extrême. On peut les comparer, avec raiſon, à des animaux incommodes qui bouleverſent une maiſon s'ils y reſtent longtemps : leur entretien ne roule jamais que ſur des plaiſanteries fades, aſſaiſonnées des plus groſſieres obſcénités.

A Maroc, où les plaiſirs de la chaſſe, de la promenade, des ſpectacles, ſont

abſolument ignorés, ils n'en connoiſſent d'autres que ceux que procurent les débauches les plus crapuleuſes. Ils ſe livrent, avec un emportement ſans égal, à leur paſſion pour les femmes, & ne peuvent concevoir qu'on puiſſe paſſer un ſeul jour ſans la ſatisfaire.

Nous ne parlerons pas ici de la ſuperſtition commune à tous les Barbareſques, il en a déjà été queſtion. Mais nous ne devons pas omettre de dire que malgré leur attachement à la loi de Mahomet, & malgré leur prévention contre toutes les autres religions, ils ſont très-rarement portés à des perſécutions injuſtes. Toutes les religions ſont tolérées dans la Barbarie, & les Captifs même n'éprouvent aucune violence ſur cet article. S'ils eſſuient quelquefois des châtimens rigoureux, c'eſt qu'ils ſe les attirent par leur imprudence, & qu'ils portent quelquefois l'intolérance juſques dans les fers. On en a l'exemple dans la punition que ſubirent des Provençaux, qu'un zèle indiſcret porta un jour à troubler des *Rochelois* Calviniſtes, qui

faisoient leur priere dans un coin de la chapelle qui sert à tous les Chrétiens. La dispute s'échauffa de maniere qu'on en vint aux mains. Le Cherif de Maroc se fit amener les plus coupables, & les condamna à la bastonnade, dont quelques-uns périrent. Il défendit ensuite aux autres de s'inquiéter dans l'exercice de leur culte sous peine de mort ; en leur disant que, *puisqu'il permettoit de pratiquer toutes les religions, il étoit bien juste que des esclaves eussent au moins entre eux la même tolérance.*

ETAT du Christianisme & des Esclaves chrétiens en BARBARIE.

On sçait que l'évangile a été porté dans l'Afrique septentrionale peu de temps après la mort du Sauveur du monde, & par les Apôtres même. Sans doute qu'il y fit des progrès considérables, puisqu'au quatriéme siécle on y comptoit plus de six cent siéges épiscopaux, dont plusieurs, à la vérité, étoient établis dans de simples villages.

La foi de ces premiers Chrétiens fut mise à de terribles épreuves par les Empereurs payens, & l'on observe qu'il n'y a peut-être point de pays qui ait donné à l'église un aussi grand nombre de martyrs. Aux célébres disputes qui y furent excitées par les Donatistes, les Pélagiens, les Ariens & d'autres héréfiarques contre lesquels saint Cyprien & saint Augustin signalerent si bien leur zèle, succéderent les persécutions des Vandales qui inonderent cette contrée dans le cinquiéme siécle, & qui y firent dominer l'Arianisme. Cependant le Christianisme reprit un nouvel éclat après la défaite de ces Barbares, sous Justinien, & se maintint jusqu'à l'invasion des Arabes.

Ce fut là l'époque fatale de son extinction. La religion chrêtienne tomba si fort dans l'avilissement par les vexations des Musulmans, qu'en moins de trois siécles elle fut presque totalement détruite.

Une chose très-surprenante, c'est qu'on n'en rencontre aujourd'hui que peu de vestiges. On trouve très-com-

munément dans le pays des ruines de temples idolâtres, des autels, des statues, des vases pour les sacrifices & d'autres monumens du paganisme, au lieu que les traces du christianisme sont par-tout très-rares. Les premiers Sarrasins détruisirent, par une superstition brutale, tous les plus saints monumens, & l'on remarque encore aujourd'hui le même fanatisme dans les Arabes modernes. Quand ils conduisent leurs troupeaux dans le voisinage de quelques ruines, s'ils y trouvent des croix, des images de saints & d'autres objets qui aient quelque rapport au christianisme, ils se font un devoir religieux de les mettre en piéces. En général, tous les Mahométans ont une telle horreur des images & de toutes sortes de figures peintes ou sculptées, qu'ils ne souffrent aucune représentation de ce genre, non seulement dans leurs mosquées & dans leurs maisons, mais même sur les étoffes dont ils font leurs meubles & leurs habits. L'Empereur de Maroc, Mouley Ismaël ayant reçu de France quelques piéces de drap

d'or. Il les considéra d'abord avec beaucoup de plaisir, & parut frappé de la beauté du travail; mais appercevant dans le dessein quelques petites figures, il s'écria *haram, haram*, c'est-à-dire, il y a péché, & les fit retirer.

Les Chrétiens, qui se trouvent aujourd'hui en Barbarie, sont en très-petit nombre. Ce sont ordinairement quelques esclaves qui se sont rachetés & qui s'établissent en différentes villes pour y faire quelque commerce. Au reste, ils ne sont pas plus maltraités que les autres sujets; &, excepté qu'ils ne peuvent avoir aucune part aux charges & aux affaires, leur condition n'a rien qui puisse les rendre malheureux. Voyons un peu à présent si celle des esclaves est aussi misérable qu'on le dit communément.

Voici comment M. Laugier de Tassy, commissaire de marine, qui a résidé plusieurs années à Alger, s'explique sur l'état des esclaves en Barbarie. Tous ces esclaves, dit cet écri-

vain (*a*), ne sont pas, à beaucoup près, aussi malheureux qu'on le débite dans des relations fabuleuses, faites par des moines ou par des gens qui ont été esclaves. Les uns & les autres ont leurs raisons d'en imposer au public. Ce rapport semble en effet confirmé par plusieurs particularités qu'on trouve éparses en différentes histoires de Barbarie, & que nous allons rapporter.

Comme il n'y a point de domestiques libres dans toute la Barbarie, on ne se sert que d'esclaves à Alger : les maîtres en ont beaucoup de soin. Il y en a, dit l'historien de ce royaume, qui se font un plaisir de les habiller proprement, & de les bien entretenir pour s'en faire honneur. Plusieurs de ces esclaves ont autant, & quelquefois plus de pouvoir dans la maison que leurs maîtres ; ils couchent dans la même chambre, mangent avec eux, sont chéris & traités comme leurs enfans ; mais ceux qui sont libertins & méchans s'attirent souvent de mauvais

[*a*] Histoire d'Alger, chap. 16, pag. 275.

traitemens ; on prend garde cependant d'altérer leur ſanté pour pouvoir les revendre avec avantage. On peut dire en général que l'avarice de tous les Barbareſques eſt la ſauve-garde des eſclaves, & ſert, pour ainſi dire, de rempart à leur conſervation. Ils ſont même ménagés par leurs maîtres au point qu'ils ne reçoivent que de legers châtimens pour des crimes qui leur attireroient la mort s'ils étoient dénoncés à la juſtice publique. On ne les maltraite que lorſqu'ils manquent griévement à leur devoir, & jamais on ne les fait travailler au-deſſus de leurs forces, parce qu'on craint de les rendre malades ou de les perdre.

On doit diſtinguer deux ſortes d'eſclaves, ceux du gouvernement du Dey ou de la république, & ceux qui appartiennent à des particuliers. Dans toutes les priſes, le huitiéme appartenant au Dey, il a droit de choiſir parmi les eſclaves qui ſe font. Il prend enſuite, dans ceux qui lui reviennent, les plus jeunes & les mieux faits pour le ſervir en qualité de pages. Les

autres ſont logés dans de vaſtes bâtimens appellés *bagnes*, où on les enferme tous les ſoirs. Il y a une chapelle dans chaque bagne, & on y fait librement l'exercice de la religion chrétienne. Chaque eſclave a par jour une ration de trois petits pains pour toute nourriture, un petit matelat & une couverture de laine. Ceux de ces eſclaves qui veulent ſe procurer des ſecours par leur induſtrie, vont travailler en ville en payant un petit droit au gardien Bachi, & ſont obligés de revenir coucher tous les ſoirs aux bagnes. On emploie aux ouvrages publics ceux qui ne ſçavent aucun métier; mais leur travail eſt alternatif: on les diviſe en deux bandes, dont l'une travaille un jour, & ſe repoſe le lendemain. On en envoie auſſi ſur des corſaires pour faire le ſervice de matelots ou de rameurs; ils ont part aux priſes ſelon qu'ils ſont habiles. Le Dey retire les deux tiers de leur part, & leur laiſſe l'autre. Il en uſe de même avec les ouvriers propres à la conſtruction des vaiſſeaux que les arma-

teurs emploient. D'autres de ces esclaves ont le privilége de tenir taverne moyennant un droit annuel au Dey & au gardien Bachi. Turcs, Maures, Chrétiens, tous y sont bien reçus. Ces taverniers gagnent considérablement, & pourroient, dans une année, amasser le prix de leur liberté ; mais ils aiment mieux se livrer au libertinage & à la débauche.

Les esclaves des particuliers ne sont pas plus maltraités que ceux du Dey ; leur sort dépend de l'humeur du maître, mais le plus souvent de leur bonne ou mauvaise conduite. Rien n'est plus commun que de voir les esclaves chrétiens adonnés à toutes sortes de vices. Il y en a qui se trouvent si bien à Alger, soit par le profit qu'ils retirent de leur industrie, suit par la facilité qu'ils ont de suivre leur inclination au libertinage, qu'ils achetent le droit d'être esclaves toute leur vie. Ils conviennent de leur rançon avec leurs maîtres, & entrent en paiement d'une partie afin de ne pouvoir plus être vendus à d'autres. Outre cela, ces

captifs paient tant par lune à ces mêmes maîtres, pour être libres de travailler pour leur propre compte, & ne paient point le reste du prix convenu de leur rançon à dessein d'avoir le nom d'esclave & d'être protégé en cette qualité. Il faut observer que, généralement parlant, les esclaves sont moins exposés aux insultes que les chrétiens libres; parce que s'il arrivoit qu'un des premiers tombât malade ou mourût de quelques mauvais traitemens, celui qui en seroit coupable se verroit exposé au ressentiment du patron de l'esclave, & obligé de lui en payer un prix fort au-dessus de sa valeur réelle.

On doit convenir cependant qu'il se trouve des esclaves fort à plaindre; ce sont ceux qui passent pour riches & qui tombent communément entre les mains des *Tagarins*, race de Maures Andalous, qui ne les achetent que pour en tirer un gain mercenaire. Ces maîtres intéressés les emploient à de rudes travaux, sans leur laisser le moindre profit, les traitent & les nour-

riſſent mal, dans la vue d'engager ces malheureux à ſe racheter promptement, & à un prix exceſſif. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que ces Tagarins ont un talent merveilleux pour diſcerner ceux dont on peut tirer le plus grand profit, tels que les prêtres, les religieux & les gens qui n'exercent aucune profeſſion méchanique. Un captif, d'une condition diſtinguée, ne ſçauroit trop être en garde contre les recherches de ces marchands avides qui mettent en œuvre toutes ſortes de ruſes, juſqu'à corrompre les compagnons de ſa ſervitude pour s'inſtruire de ſon état & de ſes facultés.

Les femmes, dont on eſpere une bonne rançon, tombent toujours au partage du Dey qui les fait conduire dans une maiſon particuliere où elles ſont gardées & bien traitées juſqu'au temps de leur délivrance. Les autres ſont vendues au plus offrant, & livrées ſans réſerve à tous ſes caprices.

C'eſt une erreur de croire qu'on tâche d'attirer tous ces eſclaves au Mahométiſme par la voie des careſſes,

ou à force de perſécutions. Les Barbareſques ne les achetent que pour les vendre aux peres de la Rédemption, & ſeroient très-fâchés qu'ils ſe fiſſent Mahométans, parce que leur avarice n'y trouveroit pas ſon compte. Il n'y a guére que des gens riches, qui, ayant de jeunes eſclaves, cherchent à les convertir, dans l'eſpérance d'en faire de bons Muſulmans. Ils les élévent comme leurs propres enfans, & croyent en cela faire une œuvre très-agréable à Dieu. Quant aux eſclaves d'un âge fait, loin de les ſéduire, les Algériens leur refuſent très-ſouvent la circonciſion, diſant communément qu'un mauvais Chrétien ne peut être bon Mahométan. On en trouve un exemple dans l'hiſtoire d'Alger. Un Marſeillois, nommé Jean, ſollicitoit en vain depuis long-temps la permiſſion d'apoſtaſier, auprès du général des galeres de cette république, dans la vue d'être diſpenſé de s'embarquer. Pour parvenir à ſon but, il paroît un jour devant le général, habillé à la Turque, diſant qu'il s'appelloit Muſ-

tapha, & qu'il étoit Musulman. Il lui demanda s'il étoit circoncis, & ordonna de le visiter : on trouva qu'il ne l'étoit pas. Le général lui fit donner la bastonnade, sous prétexte qu'il s'étoit mocqué de la religion. Jean resta Chrétien malgré lui : fut racheté : & repassa dans son pays peu de temps après cette avanture.

Loin de gêner les esclaves sur l'article de la religion, plusieurs maîtres les conduisent eux-mêmes à la chapelle du bagne les jours de fête solemnelle, & s'informent avec soin s'ils remplissent leurs devoirs de Chrétiens. Au reste, l'apostasie ne procure point ici la liberté comme en Turquie ; mais elle rend la condition des esclaves un peu plus douce, en ce qu'elle ôte aux maîtres la liberté de les revendre, & fournit aux captifs plus de facilités pour se sauver. Si l'on donnoit la liberté à tous ceux qui embrasseroient le Mahométisme, dit l'écrivain que nous avons cité, il n'y auroit guére de rédemptions à faire ; car il n'est que trop sûr que la plupart sont refusés. Tout ce

qu'on a vu prouve aſſez que la captivité à Alger n'eſt pas auſſi rigoureuſe qu'on la dépeint communément. L'exemple ſuivant va faire voir qu'elle l'eſt encore moins à Tunis. Ramadan, Dey de cette ville, s'étant réfugié en 1695, pendant les troubles de ce royaume, auprès du Grand-Duc de Toſcane, avoit à ſa ſuite vingt-cinq eſclaves Italiens, la plupart même Toſcans; lorſque Ramadan fut rappellé pour être fait Bey en 1696, ces eſclaves eurent beau être ſollicités de reſter dans leur patrie, par leurs parens, leurs amis & par les éccléſiaſtiques, ils ne voulurent point quitter leur maître, & retournerent à Tunis avec lui, en repréſentant qu'ils y avoient libre exercice de leur religion, tous les ſecours ſpirituels qui leur étoient néceſſaires, & toutes les commodités temporelles, en vivant honnêtement. Un trait plus fort encore, c'eſt ce que dit Laugier; *j'ai été priſonnier de guerre des Eſpagnols en 1706, j'ai reſté un an parmi eux, j'y ai été traité avec tant d'inhumanité & de rigueur, que*

je preférerois dix ans d'esclavage à Alger à un an de prison en Espagne. Ce qui fait d'abord trouver cette condition si dure à un Européen, c'est que la sobriété & la vie laborieuse des Algériens manquent de ces commodités, de ces plaisirs que le peuple même trouve en Europe.

Le missionnaire, auteur de l'état des royaumes de Barbarie, dit de même qu'à Tripoli, les Turcs sont plus humains qu'ailleurs, & que la servitude y est beaucoup plus douce que dans les autres endroits de la Barbarie, ce qui même lui paroît un artifice dangereux dont le démon se sert pour gagner des ames, & un esclavage très-dur & très-pénible (*a*).

La relation des états de Fez & de Maroc par Ockeley, rapporte, à la vérité, que le sort des esclaves dans ce royaume est plus déplorable; cependant il paroît par ses récits mêmes, que cette misere excessive ne consiste qu'à être obligés de travaillller & à ne vivre que de pain & d'eau, puisqu'il se trouve plusieurs

[*a*] *Pag.* 83.

esclaves dont la conduite captive l'affection de leurs maîtres, leur fait obtenir bien des adoucissemens & une sorte d'inspection sur le travail de leurs camarades. Ce sont ces sortes de parvenus, dit la relation, dont la rigueur est sans bornes. Plus cruels que ceux du pays, ils battent leurs freres sans miséricorde, & se font obéir avec plus de dureté que leurs maîtres. Mouette raconte aussi dans l'histoire de sa captivité plusieurs avantures arrivées à lui-même & à des compagnons de son infortune qui supposent une assez grande liberté, & qui ne font pas présumer, qu'en général, les peuples de Barbarie sont naturellement aussi inhumains qu'on les représente. En supposant cependant la réalité de ces qualités inhumaines des peuples de Fez & de Maroc (*a*), les effets en sont toujours tempérés par l'avarice qui est la passion dominante.

Il résulte de tout ce qu'on vient de lire sur l'état des esclaves Chrétiens en Barbarie, qu'à Tunis, Alger & Tri-

---

[*a*] *Voyez la relation du P. Lafaye, pag.* 121.

poli, ils ſont aſſez bien traités pour n'avoir à ſe plaindre que de la perte de leur liberté qu'ils peuvent même ſe procurer eux ſeuls par leur bonne conduite & par leur induſtrie. Quant à Fez, Salé & Maroc, l'eſclavage y eſt certainement rude ; mais on doit convenir auſſi qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits que l'on en fait. Il faut ſur-tout ſe défier de cet appareil barbare de buchers, de potences, de pals, de fers énormes & d'autres inſtrumens de ſupplices que les pieux Trinitaires offrent par-tout en ſpectacle dans leurs égliſes, comme étant deſtinés à tourmenter perpétuellement les malheureux que le ſort conduit en Barbarie pour les obliger à changer de religion & pour le plaiſir de les faire ſouffrir.

Lorſque les rachats ſont faits, dit l'hiſtorien d'Alger, » les peres rédempteurs Eſpagnols ont grand ſoin d'empêcher les eſclaves de couper leur » barbe qu'ils ont laiſſé croître juſqu'à » leur ceinture. Arrivés en Eſpagne, » on y fait une proceſſion ſolemnelle » où les eſclaves ſont conduits deux

» à deux avec leurs bernuches ou capes moresques, de longues barbes, & chargés de chaînes qu'ils n'ont jamais portées; toute cette scene attire la compassion du public qui fait de grandes libéralités & jette des piéces d'or & d'argent dans des bassins que des personnes de distinction se font un honneur de porter, sans compter les charités qu'on fait au couvent de la Rédemption.

Les religieux de la Mercy & de la Trinité donnent à peu près en France un pareil spectacle; & quand même on pourroit leur reprocher d'y mettre quelque ostentation, il y auroit de l'injustice à ne pas convenir qu'elle tourne à l'avantage de la religion, & qu'elle est peut-être même nécessaire pour exciter la charité publique qui devient tous les jours de plus en plus difficile à émouvoir. On ne peut non plus disconvenir que ces religieux, en consacrant leurs travaux à la rédemption des captifs, ne rendent un service important à l'humanité, & ne méritent beaucoup de leur patrie.



DE L'ÉGYPTE.

INTRODUCTION.

IL ſeroit ſuperflu de nous arrêter à parler du temps où l'Égypte a éte connue ; il n'y a point de peuples plus anciens que les Égyptiens. Les anciens hiſtoriens ſacrés & profânes de l'antiquité en font mention avec les plus grands éloges. On peut voir l'hiſtoire de cette nation dans l'hiſtoire univerſelle de l'immortel Boſſuet, & dans l'hiſtoire ancienne de Rollin. Quant à notre deſſein, il ſe bornera à décrire la ſituation, l'étendue actuelle & les productions les plus remarquables de

ce pays, & à parler un peu de ses habitans.

Dans cette vue, nous avons consulté les voyages de Paul Lucas, de Granger, de Shaw, du docteur Pococke de Norden, abregés dans les voyageurs modernes, les remarques du pere Siccard dans les lettres édifiantes & la description de l'Égypte de Maillet. Mais un voyageur très-moderne & très-estimable, c'est Hasselquitz, sçavant médecin des académies d'Upsal & de Stockolm, qui a parcouru la Palestine & l'Égypte depuis 1749 jusqu'en 1752 qu'il mourut à Smyrne (*a*). Il avoit laissé des observations intéressantes sur l'histoire naturelle des pays qu'il avoit visités. M. Linnæus, ce sçavant écrivain si chéri des Naturalistes, les a publiées en Suédois par ordre de la Reine de Suéde, sous le titre de *Voyage d'Hasselquitz en Palestine & en Egypte.* Il a été traduit à Rostock du Suédois en

[*a*] *Voyez le Journal Encyclopédique du* 15 *du mois d'août* 1762.

Allemand en 1762 : nous ne faiſons qu'indiquer ici cet ouvrage : il n'a pas été poſſible de nous le procurer.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉGYPTE.

Ses différens noms, ſon climat.

Cette contrée, autrefois ſi fameuſe, eſt une province de l'empire Ottoman, & la ſeule qu'ils poſſédent en Afrique. Conſidérée ſans aucune diviſion, elle s'étend depuis le vingt-quatriéme degré de latitude juſqu'au trente-troiſiéme, & depuis le quarante-huitiéme degré de longitude juſqu'au trente-deuxiéme. Ainſi elle a deux cent lieues de long & environ trente dans ſa plus grande largeur ; elle eſt bien moindre en quelques endroits, car le pays eſt reſſerré de l'orient à l'occident par deux chaînes de montagnes qui ne laiſſent entre elles qu'un eſpace de cinq à ſix lieues. Ses bornes ſont, au nord la Méditerranée ; au couchant la Bar-

barie & le déſert de Barca; au ſud la Nubie, & à l'orient l'Iſthme de Suès & la Mer-Rouge qui la ſéparent, le premier de l'Arabie, & la derniere de la Paleſtine.

Cette contrée a porté différens noms; les Juifs l'appellent *Meſraim;* les Romains *Auguſtanica;* Hérodote, Xénophon, Homere l'appellent de trois noms différens (*a*). Elle a enfin reçu des Grecs celui d'Égypte, d'un de ſes Rois appellé *Egyptus*, ſuivant Strabon & Diodore de Sicile, & ce nom a paſſé dans toutes les langues d'Europe. Les Turcs l'appellent *Elkobit.*

L'air d'Egypte eſt extrêmement chaud, & fort ſujet à ſe corrompre, par les exhalaiſons pernicieuſes qui viennent des eaux croupiſſantes du nil après qu'il s'eſt retiré, auſſi eſt-il très-mal ſain, & la peſte déſole ſouvent cette province. La principale riviere qui l'arroſe eſt le Nil. Après avoir coulé paiſiblement dans l'Ethiopie où il prend ſa ſource, il entre dans la haute Egypte par ſa plus

---

[*a*] *Potania, Ogygia, Heſeſtia.*

grande cataracte. Là il se précipite avec un bruit affreux en formant une nappe de trente pieds de large, laquelle décrit un arc sous lequel on pourroit passer sans se mouiller. Il traverse cette province dans toute sa longueur, & son débordement en fait toute la richesse. Nous en parlerons avec plus d'étendue à l'article de la Ville du Caire, où l'on mesure chaque année la hauteur de l'inondation.

HISTOIRE NATURELLE D'EGYPTE.

Regne Végétal.

L'Egypte a toujours été d'une prodigieuse fertilité principalement en bleds ; c'est ce qui lui avoit fait donner le surnom de *horreum populi romani*, grenier du peuple romain. Le ris, l'orge, les cannes de sucre, les légumes de toute espece n'y sont pas moins abondans. Il en est de même des arbres fruitiers, tels que les citroniers, les orangers, les pêchers & tous ceux d'Europe. Il ne doit être question ici que de

ceux qui sont particuliers à cette contrée. Dans cette classe, il faut placer le doum ou micoulier, dont les feuilles ne sortent qu'à l'extrêmité des branches où elles se forment en gros bouquets si parfaitement égaux, qu'on croiroit que c'est un effet de l'art. On doit y ajouter aussi, d'après Paul Lucas, le sical, le hilegie, le mastie (*a*), l'alcana, qui est une sorte de troesne, le tamarin, & différentes sortes de figuiers qui nous sont inconnus. Les forêts qui sont fort rares dans ce pays, sont des palmiers & des cedres, mais en général le terroir n'est pas propre aux arbres à moins qu'ils n'y soient bien cultivés, & le pays manque de bois presque par-tout. Les plantes y sont au contraire en grand nombre, & on y en trouve de fort curieuses. De ce nombre sont la stramonie, dont le fruit renfermé dans une

[*a*] Il seroit à souhaiter que ce Voyageur eût donné des descriptions exactes de ces arbres, on auroit pu voir si, malgré les noms étrangers dont il les appelle, ils n'ont pas quelque ressemblance avec d'autres arbres connus.

espece de coquille, dit notre Voyageur, contient des graines qui enivrent & causent des accès de démence; la colocasse qui ne porte en Egypte ni fleurs ni fruits, quoique ailleurs elle porte l'un & l'autre; la casse, dont les vertus purgatives sont si bien connues, & le serban qui a des propriétés tout-à-fait opposées à celles de la casse. La plante qu'on appelle *Berd*, & que les Grecs & les Latins nomment papyrus, croit sur les rivages du nil, & pousse une tige de neuf à dix pieds de haut. Le tronc est composé d'un très-grand nombre de fibres longues & droites qui produisent de petites fleurs. Les feuilles de la plante ressemblent à la lame d'une épée. On s'en sert pour tenir les plaies ouvertes, & l'on prétend que la cendre de la tige guérit celles qui ne sont pas invéterées. Les anciens Egyptiens tiroient de la tige de cette plante une moelle dont ils composoient une substance qui leur servoit à faire du papier, & c'est de-là qu'est venu le nom de papier, qui a été donné à la composition de ce genre.

La melochie eſt une autre plante dont les feuilles ſont fort approchantes de celles de notre betterave ; on l'emploie dans les mêmes maladies où l'on fait uſage de mauves. C'eſt auſſi l'aliment le plus commun & le plus agréable d'Egypte, cuite & accommodée ainſi que nos navets ou nos épinards. Les melons ordinaires, les paſteques, les concombres, n'y ſont pas plus rares qu'en Europe, mais beaucoup meilleurs.

Granger, qui étoit en Egypte en 1730, donne la nomenclature ſuivante (*a*). Les plantes ſingulieres, dit ce Voyageur, qui étoit Chirurgien, ſont le papyrus, le caſſier, quatre eſpeces d'acacia, le dom, le napque eſpece d'arzerolier ſauvage, le ſaſſaf ſemblable au ſaule, le barnouf, le ſaffeira, l'hermodatte blanc, l'alfélaié du goût de l'origan, l'abelaſis qui reſſemble au ſiſirinchium avec un goût de châtaigne, la melouquié, eſpece de mercuriale, le colquas ou *arum Egyptiacum*, le lotus ſorte de nénuphar, l'achar eſpece de titimale gom-

[*a*] *Page* 240, *in*-12, *édition de Paris*, 1745.

meuſe & épineuſe, portant des gouſſes comme le haricot, le caterraribas eſpece de coloquinte, l'aber ſemblable au romarin, le abbas eſpece d'acacia ſauvage, & le ſimcka raifort ſauvage.

Il ajoute qu'il n'y a ni amandiers ni noyers, & que le ſéné qui paſſe d'Egypte en Europe vient de la Nubie.

REGNE ANIMAL.

Outre les animaux domeſtiques tels que les bœufs, les chameaux, les bufles, les ânes, les chevres, les moutons, les chiens, les chats, qui appartiennent à cet article, on doit joindre encore les animaux ſauvages qui ſont des bœufs ſauvages, des tigres, des jackals, des loups, des ſangliers, des renards, des gazelles, des daims, des ſinges & des ichneumon. Ce dernier, qui eſt de la grandeur d'un chat porte auſſi le nom de mangouſte, de rat de pharaon ou rat d'Egypte. Il eſt couvert d'un poil fort rude & moucheté de blanc, de jaune & de cendré. Il a la tête oblongue, le muzeau court & la gueule très-

petite. Sa langue, ses dents, ses parties naturelles sont comme celles du chat; il a aussi des moustaches fort épaisses, une queue à peu près semblable à celle du renard, des oreilles courtes & cendrées, des jambes noires & les pieds de derriere armés de griffes. On donne le nom de mains à ses pieds de devant, parce qu'elles lui servent comme aux singes pour prendre sa nourriture, & même pour puiser de l'eau pour boire. Il se nourrit de lézards, de cameleons, de serpens, de limaçons, de rats & d'autres animaux. On prétend que l'ichneumon est l'ennemi du crocodile, qu'il se glisse dans son ventre pendant qu'il dort & lui ronge le foie (*a*). Mais il faudroit que ce récit eut été fait par des naturalistes pour captiver entierement notre foi. Ce qui est plus sûr c'est qu'il

---

(*a*) On voit dans le jardin des Tuileries la figure d'un ichneumon & celles d'un hippopotame & d'un crocodile, groupés près de la statue qui représente le Nil avec ses quatorze enfans, qui sont l'emblême des différentes crues de ce fleuve, qu'on disoit être de quatorze coudées.

briſe ſes œufs chaque fois qu'il en rencontre. Cette antipathie pour le crocodile lui a anciennement attiré un culte de la part des Egyptiens qui diviniſoient en quelque façon tous les objets dont ils tiroient des avantages eſſentiels. Comme il attaque l'aſpic & tous les ſerpens, on lui attribue l'inſtinct de ſe vautrer dans la boue, de ſe plonger dans l'eau & de ſe rouler enſuite dans la pouſſiere qu'il laiſſe ſécher au ſoleil à deſſein de ſe faire une eſpece de cuiraſſe qui le garantiſſe de la morſure des ennemis qu'il a à combattre. Cet animal n'eſt pas bien difficile à apprivoiſer & il tient lieu de chats; mais il ne peut ſouffrir ces animaux & leur livre une guerre perpétuelle. Il joue & badine volontiers avec les hommes, & plus agréablement qu'un chien. Comme il aime beaucoup les œufs de poule & qu'il a la gueule trop étroite pour les ſaiſir, il les caſſe en les roulant de pluſieurs façons, avec une adreſſe & une legereté qui ſont fort amuſantes.

Nous ne devons pas oublier de parler ici de l'hippopotame & du crocodile qui

ſont des animaux amphibies, & qu'on trouve communément dans le nil.

HIPOPOTAME
ou CHEVAL DE RIVIERE.

L'Hipopotame eſt un animal qui tient extérieurement du cheval & du bœuf, & qui vit plus ſouvent dans l'eau que ſur la terre. Il a la tête de la forme de celle du cheval, mais large de deux pieds & demi, & longue de trois pieds, l'ouverture de la bouche eſt large d'un pied. Son corps eſt beaucoup plus gros que celui du bœuf, mais taillé de même. Il a les oreilles & les yeux fort petits; les narines larges, les jambes exceſſivement groſſes & les pieds grands & fourchus. Sa queue qui a un pied de long eſt groſſe à ſon origine & ſe termine tout-à-coup en pointe avec une touffe de poil. La peau de l'hipopotame eſt très-épaiſſe, très-dure, d'une couleur obſcure. Il n'a que peu ou point de poil excepté au muſeau, où il a une mouſtache ſemblable à celle des lions & des chats. Cet amphibie n'eſt pas

particulier au nil. On le trouve auſſi dans le niger, & dans preſque toutes les grandes rivieres de l'Afrique. Il vient reſpirer ſouvent à la ſurface de l'eau & y pouſſer des henniſſemens. Il dort dans les roſeaux ſur le bord des rivieres, & ronfle de façon à être bientôt découvert. Sa courſe eſt peſante & ſi peu prompte, qu'il ne ſçauroit attrapper un homme qui le fuit, c'eſt ce qui rend les Negres aſſez hardis pour aller l'attaquer lorſqu'il eſt à terre. Il en eſt autrement lorſqu'il eſt dans l'eau; c'eſt là ſon véritable élément, & où il jouit de la plus grande force. Il ſe défend courageuſement contre les bâtimens qui lui font la chaſſe. Plein de fureur ſes yeux ſont étincelans. Il préſente des dents menaçantes & s'en ſert pour enlever quelquefois des morceaux de bois conſidérables. Il renverſeroit une chaloupe de quelque grandeur qu'elle fût. On ne peut le bleſſer que ſous le ventre & entre les cuiſſes. Par-tout ailleurs ſa peau eſt ſi dure, que les bales ne peuvent la pénétrer. Les flêches s'y émouſſent. La femelle de cheval

marin fait ses petits à terre où elle les allaite & les éleve, se jettant dans l'eau avec ses enfans au moindre bruit qu'elle entend.

Le Pere Labat (*a*) rapporte que l'hipopotame qui est fort sanguin sçait se saigner d'une façon particuliere. Il cherche une pointe de rocher fort aigue & fort mince ; il s'y frotte vivement jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture suffisante pour laisser couler son sang. il s'agite même violemment pour en accélerer l'écoulement. Lorsqu'il juge que la saignée a été assez abondante, il va se coucher dans la vase pour couvrir la plaie qu'il s'est faite. Si ce fait est vrai, il est à présumer que l'usage de la saignée n'est point une invention moderne, puisque l'hipopotame en connoit l'utilité, & la pratique, vraisemblablement avant qu'il y ait eu des Chirurgiens.

(*a*) Nouvelle relation de l'Afrique, tome 5, page 274, *in*-12, Paris, 1728.

CROCODILE.

Cet animal amphibie eſt aſſez connu pour nous diſpenſer d'en donner une longue deſcription. Il ſuffira de nous attacher à quelques particularités qui pourront amuſer. Le crocodile eſt le plus grand de tous les lézards, & ſe trouve en différends endroits de l'Inde, de l'Amérique ainſi qu'en Afrique. Bochart croit que de c'eſt cet animal, dont il eſt fait mention dans l'Ecriture ſainte ſous le nom de Leviathan. Sa grandeur eſt depuis vingt pieds juſqu'à trente & même davantage.

Il eſt peu d'animaux d'une voracité auſſi dangereuſe que le crocodile, & la nature lui a donné tout ce qui lui étoit néceſſaire pour l'aſſouvir. Une tête fort large, un goſier de même, une gueule ouverte juſqu'aux oreilles, garnie de dents longues très-pointues qui s'emboitant exactement les unes dans les autres ne peuvent trouver qu'une foible réſiſtance. Cet animal n'a que la machoire ſupérieure de mobile, elle s'articule à la nuque du col. Celle inférieure

eſt attachée à l'os du ſternum, & acquiere plus de force par cette immobilité. Les pieds qui ſont fort courts ſont armés de griffes fort crochues, & ſa queue presque auſſi longue que ſon corps eſt ronde & couverte, ainſi que le dos, d'écailles très-dures & impénétrables, excepté ſous le ventre où elles ſont plus molles & très-minces. Ces animaux habitent dans les roſeaux & ſe couchent dans la vaſe où ils reſtent immobiles pour attendre leur proie Ils dévorent indiſtinctement tout ce qui s'offre à eux, poiſſons, reptiles, hommes, enfans, beſtiaux. Il commencent par aſſommer avec leur queue les animaux d'une certaine groſſeur qu'ils ont attrappé, & les mangent enſuite tranquillement. Le crocodile eſt beaucoup moins dangereux ſur terre que dans l'eau, parce qu'il ne peut ſe retourner que difficilement ; au lieu qu'il nage avec beaucoup de rapidité. On prétend que ces animaux s'accouplent de la même maniere que les baleines (*a*), c'eſt-à-dire, que le mâle ren-

(*a*) *Voyez le premier volume de ces Mêlanges*, *page* 41.

verſe ſa femelle ſur le dos & l'aide enſuite à ſe relever. Elle pond ordinairement quinze ou vingt œufs qu'elle enterre dans le ſable, & qui écloſent ainſi que ceux de tortue par l'ardeur du ſoleil. Les peuples d'Amérique & les Negres en mangent ainſi que de la chair de l'animal. Ce qu'on doit ſur-tout obſerver de ſingulier, c'eſt que le crocodile provenant d'un œuf qui n'eſt pas plus gros que ceux d'oye, devienne auſſi grand que nous l'avons dit. C'eſt le ſeul exemple dans les animaux où la nature s'éloigne ſi fort des proportions ordinaires.

OISEAUX D'EGYPTE.

Parmi les oiſeaux qu'on voit en Egypte & qui ſont communs dans nos climats, nous devons diſtinguer le héron à bec de ſpatule, l'oie du nil, le pélican, le flamand, le chevalier, le ſaqſaq ou trochile.

L'AUTRUCHE.

Le premier de ces oiſeaux eſt d'une

hauteur si extraordinaire qu'elle va jusqu'à six à sept pieds. On en trouve en différentes contrées de l'Afrique & de l'Amérique méridionale, & on en apporte plusieurs fois en Europe. Il y en a eu une à la ménagerie de Versailles pendant quelques années. L'autruche a des aîles, mais elles ne peuvent lui servir qu'à accélérer sa course, & non pour voler. Elle a un col très-long, une tête fort petite, platte, presque chauve & délicate. Son bec est court, pointu & fort petit à proportion de son corps. Ses cuisses sont sans plumes assez grosses & charnues; ses jambes grosses & très-hautes; chaque pied n'est formé que de deux doigts en avant unis par une petite membrane; la couleur de son plumage est mêlée de blanc, de noir, de gris & de cendré, mais les plumes de sa queue sont ordinairement blanches & servent à faire des plumets, des aigrettes, &c. On a prétendu que dans les pays chauds cet oiseau ne se donnoit pas la peine de couver ses œufs, & qu'il se contentoit de les enterrer dans le sable où la chaleur du soleil les faisoit

éclore naturellement, mais c'eſt une erreur. M. Adanſon nous apprend dans ſon hiſtoire du Sénégal que les autruches dépoſent en effet leurs œufs dans le ſable, mais qu'elles les couvent pendant la nuit, ſeul tems où ils ont beſoin d'être couvés dans ces climats brûlans où la chaleur du ſoleil leur tient lieu d'incubation pendant le jour. On a eſſayé en vain de faire éclore à la chaleur du ſoleil ſur une couche & dans un athanor à feu lent, des œufs d'une autruche nourrie dans le parc de Verſailles. On n'y a pas trouvé la moindre diſpoſition à la fécondité, & ſans doute la grande différence des climats propres à ces oiſeaux, altere les germes de la génération juſques dans ſes ſources.

Les autruches ſont ſi gourmandes qu'elles avalent indifféremment tout ce qu'on leur préſente. Il ne faut pas croire cependant qu'elles digerent le fer ni les autres métaux, puiſqu'on a obſervé qu'elles les rendent tels qu'elles les avalent. Loin d'être un aliment pour elles, ces métaux deviennent un poiſon qui les fait mourir en peu de temps. La

chair de l'autruche est assez bonne, mais d'une digestion difficile. Ses œufs ont à peu près le même goût que ceux d'oye. On raconte qu'Heliogabale, si connu par ses débauches, fit servir un jour sur sa table, six cent têtes d'autruche pour en manger les cervelles.

L'Ibis.

L'Ibis est un oiseau à peu près de la grosseur d'une cigogne avec laquelle sa ressemblance l'a fait confondre souvent. Cependant il est plus petit, & il a le col & les pieds plus longs à proportion. Son plumage est d'un blanc sale, un peu roux presque par-tout le corps. Les grandes plumes du bout des aîles sont noires, le tour de la tête est sans plumes & revêtu d'une peau rouge & ridée. Son bec qui est de couleur aurore est recourbé en dessous & assez tranchant pour couper les lézards, les grenouilles & particulierement les serpens dont il se nourrit. Ces serpens sont une espece particuliere que les vents du sud amenent en quantité dans les mois

de mai & juin ; on dit qu'ils ont quatre pattes & des aîles à peu près comme les chauve-ſouris. L'ibis, dit Lucas, a l'inſtinct de les aller attendre dans le temps ſur les frontieres d'Egypte, & il les engloutit en volant. C'eſt à cauſe de ce ſervice que les Egyptiens rendoient à l'ibis des honneurs divins, embaumant précieuſement ſon corps & le conſervant avec vénération. On a obſervé que cet oiſeau ne boit jamais d'eau qui ſoit trouble, & qu'il choiſit les palmiers les plus élevés pour bâtir ſon nid. On prétend auſſi que quand il eſt malade, il ſe donne avec ſon bec des lavemens d'eau ſalée, & que c'eſt delà qu'on a appris l'uſage de ces remedes. Il ſeroit ſingulier que ce fait fut averré. Alors l'Egypte ſeroit recommandable par une particularité à laquelle perſonne n'a fait encore attention ; c'eſt de nourrir des animaux dont les Chirurgiens & les Apoticaires ont appris les premieres fonctions de leur profeſſions. C'eſt une erreur de croire avec l'Auteur de l'Hiſtoire moderne, que l'ibis ne peut vivre

qu'en Egypte, & qu'il se laisse mourir de faim quand on le transporte ailleurs. M. Perraut a donné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, la description d'un de ces oiseaux qui avoit vécu plusieurs mois à la ménagerie de Versailles.

Paul Lucas parle encore de certains oiseaux ressemblans à des vanneaux & presque aussi gros. J'en ai vu, ajoute-t-il (*a*), » un grand nombre qui voltigeoient autour de plusieurs gros » crocodiles étendus sur l'eau comme » de grandes poutres. Quelques-uns » de ces oiseaux entroient dans les » gueules des crocodiles, dès qu'ils y » étoient entrés, le crocodile refermoient sa gueule, & peu de temps après » la rouvroient comme pour les laisser » sortir. Je tirai un coup de fusil, les » amphibies s'enfoncerent dans l'eau » & les oiseaux s'envolerent «. J'en tuai un de ceux qui passerent près de la barque où j'étois, & je remarquai qu'il avoit au bout des aîles une pointe très-

(*a*) *Tome 3, page 8.*

aigue. On me dit que ces oiseaux s'en servoient pour piquer le crocodile & l'obliger à leur rendre la liberté après avoir mangé tout ce qu'ils peuvent ramasser entre les dents de cet animal. Notre Voyageur croit que c'est de cet oiseau que Pline a voulu parler sous le nom de *Trochilos*.

Le même Voyageur nous aprend peu de chose des poissons du nil. Il dit seulement que le *Variole* est le meilleur de tous, & qu'il s'en trouve qui pesent jusqu'à 300 liv.; que le cahout, autre poisson, n'est pas moins estimé. Il parle ensuite de plusieurs autres qui n'ont rien de remarquable si ce n'est le *Muge* qui ressemble au brochet. On prend ses œufs pour en faire une espece de pâte fort délicate appellée Boutargue, qu'on porte avec soi dans les voyages, en prenant la (*a*) précaution de l'envelopper de cire pour la garantir des mites.

Pour ce qui est des reptiles & de in-

(*a*) *Voyez le Voyage de Granger, page* 239. Il donne le nom des poissons qui sont les meilleurs.

ſectes ; on y envoit de toute ſorte, les ſerpens, les aſpics, les lézards, des ſauterelles, des couſins, & des moucherons, deſquels la deſcription n'a rien d'intéreſſant.

GENRE MINERAL.

On ne trouve pas moins de richeſſes dans le genre minéral que dans les deux autres, mais il ſeroit inutile de les détailler. Il ſuffit de dire que l'Egypte produit différentes ſortes de pierres précieuſes, telles que des émeraudes, des cornalines, des cailloux veinés, comme les agathes & ſuſceptibles d'un auſſi beau poli, du marbre, du granit (*a*), toutes ſortes de pierres propres à bâtir.

---

[a] *Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année* 1751, *page* 200. M. Guettard y donne un excellent mémoire ſur les granites d'Egypte, & fait voir que la France en poſſéde de pareils. C'eſt à cette occaſion que ce ſçavant minéralogiſte dit qu'il a trouvé des matieres propres à faire de la porcelaine pareille à celle de la Chine.

Entre

Entre Suès & le Caire on trouve dans les ſables une quantité de hériſſons de mer, de coquilles bivalves & terminées en pointe, dont la plupart

---

j'ai reconnu, ajoute cet académicien, qu'elles étoient ſemblables à celles que M. le Duc d'Orléans avoit reçues de la Chine. Les expériences de comparaiſon que j'ai fait exécuter ſous les yeux de ce Prince, ne m'ont laiſſé aucun doute ſur la bonté des matieres de France. *Le kaolin & le pétunſé* eſt-il dit dans le diſcours préliminaire de la chymie de Schaw, pag. 61, *ſont les deux matieres principales dont les Chinois ſe ſervent pour leur porcelaine.* Un *de nos fameux naturaliſtes les a trouvées en France, & s'en eſt ſervi pour faire pluſieurs eſſais qui ont très-bien réuſſi.* Après une découverte auſſi bien conſtatée, il eſt ſurprenant que M. de Lauragais, ſi diſtingué par ſes connoiſſances & ſon goût pour la chymie, ait prétendu s'attribuer l'honneur d'avoir trouvé le premier le ſecret de faire de la porcelaine pareille à celle de la Chine avec des matieres de France. On eſt bien plus étonné encore de voir que les commiſſaires de l'académie qui ont examiné les eſſais de M. de Laugarais, aient déclaré que c'eſt une invention qui lui eſt due, tandis que cette même invention eſt conſignée dans le recueil des mémoires de leur compagnie, & que le mémoire de M. Guettard a été lu publiquement le 9 juin 1751.

ſont conformes aux eſpeces qu'on prend encore aujourd'hui dans la mer-rouge.

DIVISION DE L'ÉGYPTE.

On diviſe communément l'Egypte en trois parties. La haute s'étend du côté du ſud, la baſſe vers le nord & la moyenne eſt ſituée au milieu des deux.

HAUTE ÉGYPTE.

La haute Egypte portoit anciennement le nom de Thebaïde à cauſe de la ville de Thebes ſa capitale, qui étoit auſſi ſurnommée Hecatompyle, parce qu'elle avoit cent portes, par chacune deſquelles elle pouvoit, dit-on, faire ſortir dix mille combattans. Malgré cette ſplendeur cette ville a été tellement ruinée qu'on ne convient même pas de l'endroit où elle étoit ſituée. Cette partie de l'Egypte en comprend la moitié que les Turcs appellent *Alſaïd*, & diviſent en pluſieurs diſtricts qui ſont peu connus. On n'y trouve que quelques villes qui méritent à peine

ce nom, & Girgé est la capitale de cette contrée; toutes les autres habitations ne sont que de simples villages qui n'ont ni murailles ni fortifications.

La partie orientale de la haute Egypte, située entre le nil & la mer rouge, est occupée par des Arabes vagabonds, qui sont absolument indépendans & presque toujours en guerre avec les Turcs. C'est là qu'on voit ce fameux désert de la Thébaïde habité, dès les premiers siécles du Christianisme, par tant de pieux solitaires. On y trouve encore quelques monasteres parmi lesquels celui de saint Antoine tient le premier rang. Les religieux y vivent, à ce que nous assure Lucas, dans la plus grande austerité, n'ayant d'autre occupation que la priere & la culture des palmiers. La crainte des Arabes les oblige à se tenir perpétuellement renfermés & à ne donner entrée dans leur couvent que par le moyen d'un panier dans lequel on hisse avec des poulies ceux qu'on y veut introduire. Granger, qui y a séjourné, dit qu'il y fut traité comme les moines, c'est-à-dire,

avec une ration de lentilles soir & matin, & du pain assez mauvais. Les religieux ne boivent du vin que les quatre fêtes principales : ils le recueillent chez eux.

Tout ce canton est rempli de précieux restes d'antiquité qui donnent la plus haute idée de son ancienne magnificence. On y rencontre, dit Paul Lucas (*a*), des pyramides plus hautes que celles des environs du Caire, des figures colossales, & d'autres grands ouvrages qui doivent leur origine aux anciens Pharaons. Tels sont le palais fameux qu'on appelle Labyrinthe, le lac artificiel de Mœris, dont Hérodote parle comme du plus superbe & du plus admirable monument de l'univers.

MOYENNE ÉGYPTE.

L'étendue de la moyenne Egypte n'est guere que de quarante lieues. Les

---

(*a*) *Tome* 3, *page* 152 ; *tome* 2, *pag.* 248 & *suiv.*

villes les plus considérables qu'on y rencontre sont Fioum capitale d'un petit district qui porte le même nom, le grand Caire, Gizé & Suès. La ville de Fioum est bâtie sur un canal qui reçoit les eaux du nil & qui conduit au Caire. On l'appelle *Bahr Jusef*, ou le Fleuve de Joseph, parce qu'on prétend que ce Patriarche l'a fait creuser. Cette Ville est assez peuplée. Il s'y trouve un grand nombre de chrétiens coptes qui ont un Evêque. Il est peu de maisons qui ne soit remarquable par quelques débris de colonnes & d'autres restes d'antiquité. Les environs de Fioum, sont le lieu le plus agréable & le mieux cultivé de toute l'Egypte. On y voit des bosquets d'orangers, de citronniers, de figuiers, & des champs entiers couverts de rosiers. C'est le seul canton de l'Egypte, les monasteres exceptés, où l'on voie des vignes & où l'on recueille du vin.

Le grand Caire, situé sur la rive orientale du nil, est la capitale de toute l'Egypte & la résidence du Bacha qui gouverne la province. Sans en donner

la description qu'on trouve en une infinité d'endroits. Nous nous bornerons à dire qu'on lui donne trois lieues de circuit, sans y comprendre ses fauxbourgs; que l'on fait monter le nombre de ses habitans à trois cent mille, celui des bains à 70, ses mosquées à 1200, & qu'en général cette ville à l'air fort triste, parce que toutes les fenêtres des maisons sont grillées. Elle a essuyé assez récemment deux terribles accidens qui y ont causé de grands ravages. En 1754 un tremblement de terre renversa une grande partie de la ville & fit périr plusieurs milliers d'habitans. En 1755 un affreux incendie causé, dit-on, par la jalousie d'une des femmes du Gouverneur, consuma un très grand nombre de maisons qui avoient échappé au premier fléau, & ce dernier coûta la vie à plus de trois mille personnes. Arrêtons - nous à ce qu'elle renferme de plus curieux. Son château mérite d'abord attention. Il est bâti sur une éminence qui commande la ville & entouré d'épaisses murailles flanquées de grosses tours; mais tout

eſt mal entretenu. On y arrive par un eſcalier taillé dans le roc, & dont la rampe eſt ſi douce, que les chevaux & les chameaux le montent facilement. Un aqueduc de 320 arches y conduit l'eau du nil, & on y voit en outre ce puits merveilleux dont on attribue la conſtruction à Joſeph, & qui porte encore ſon nom. M. Rollin en a donné une deſcription exacte dans ſon Hiſtoire ancienne. C'eſt dans ce château que réſide le Bacha du Caire, & ce lieu ne peut être habité que par les Turcs.

La ville du Caire étant à quelque diſtance du nil on y a creuſé un canal appellé *Kalis*, qui la traverſe du levant au couchant, & qui reçoit les eaux du fleuve dans le tems de l'inondation. C'eſt alors qu'on fait l'ouverture de ce canal avec beaucoup de ſolemnité. A une demi-lieue de cette ville eſt le vieux Caire qui n'offre plus que des ruines qu'on croit être celles de l'ancienne Babylone. Elle eſt habitée par des Turcs & des Chrétiens coptes qui y poſſedent ſix égliſes, dans l'une deſquelles on voit une grotte qui, dit-on, ſervit de

retraite à la sainte Vierge lorsqu'elle s'enfuit en Egypte. Il s'y trouve un château qui renferme une belle mosquée & le *mékias* où l'on mesure chaque jour la hauteur du nil. C'est un grand réservoir quarré autour duquel regne une belle gallerie portée par des piliers de marbre blanc, réunis en haut par un ceintre & en bas par une balustrade à hauteur d'appui. Au milieu de ce reservoir, où passe un petit bras du nil, est une colonne octogone de marbre blanc, partagée en vingt-deux parties égales. La premiere est divisée en vingt-quatre pouces, la seconde n'a aucune division; mais les autres sont marquées par pouces ainsi que la premiere. On est fort attentif pendant le tems du débordement à observer l'élévation des eaux, & tous les jours on va publier dans les rues du Caire, *le nil est cru cette nuit de tant de pouces, il est aujourd'hui à telle hauteur.*

Le nil commence ordinairement à croître à la fin de juin, & continue jusqu'à la fin d'août ou au commencement de septembre, qu'il diminue jus-

qu'à ce qu'il ait repris son lit ordinaire. Lorsqu'il ne parvient pas à la hauteur de 14 coudées, qui reviennent à peu près à trente-deux de nos pieds (*a*), ce n'est par-tout que deuil & tristesse. Chacun déplore d'avance les malheurs dont le pays est menacé. Au contraire, lorsque les eaux ont atteint la mesure desirée, & qu'elles la surpassent, car il faut actuellement au moins dix-neuf coudées pour inonder tout le pays, tant il s'est élevé depuis le temps d'Hérodote qui parle déjà de seize coudées, c'est une allégresse générale ; la joie publique s'annonce par les chants, les danses & toutes sortes de divertissemens. Il reste à sçavoir si la coudée du temps d'Hérodote étoit la même que celle d'aujourd'hui, & si les Turcs qui ont intérêt que l'inondation paroisse atteindre la hauteur favorable de seize coudées, parce que sans cela l'Egypte est exempte de tribut, n'ont pas altéré les mesures du mékias. Kalkasenda, auteur Arabe cité par le

(*a*) *Voy. la Description de l'Egypte par M. Maillet.*

ſçavant Sehaw, l'inſinue clairement. Ce fleuve répand par tous les lieux où il paſſe la fécondité la plus parfaite. Elle s'étend même juſqu'aux hommes & aux animaux; auſſi ceux qui en ſont éloignés, ont mis en œuvre toutes les reſſources de l'induſtrie pour faire parvenir ces eaux juſques ſur leurs terres. Canaux, puits, rigoles, pompes & toutes ſortes de machines hydrauliques ſont employées pour ſe procurer des eaux bienfaiſantes. Paul Lucas dit que, ſans exagération, on peut compter plus de deux cent mille bœufs journellement occupés à ce travail.

On explique diverſement la cauſe du débordement périodique de ce fleuve qui arrive préciſément dans une ſaiſon où toutes les rivieres ſont le plus baſſes. Quelques phyſiciens l'ont attribuée à des vents réguliers, qui, venant du nord, arrêtent le cours de ce fleuve, obligent ſes eaux à ſe refouler ſur elles-mêmes, & à ſe répandre dans les campagnes. Mais cette opinion eſt démentie par les nouvelles découvertes dues aux miſſionnaires Portugais. Il

eſt hors de doute à préſent que cette inondation prend ſa ſource dans les pluies abondantes qui tombent chaque année dans l'Ethyopie, depuis le mois de mai juſqu'en ſeptembre (*a*).

On ne doit pas oublier de mettre encore au rang des curioſités du Caire les fours où l'on fait éclorre les œufs ſans le ſecours des poules. Nous n'entrerons pas dans le détail des différentes méthodes uſitées dans cette opération. On peut conſulter les voyages de Thevenot, ceux de Paul Lucas & de Granger. Obſervons ſeulement que le Grand-Duc de Toſcane ayant attiré quelques Egyptiens dans ſes états, ils pratiquerent avec ſuccès à Florence l'opération en queſtion. M. de Reaumur l'a exécuté auſſi heureuſement à Paris. *On lit avec ſurpriſe dans l'hiſtoire moderne, tome 8*,

(*a*) *Voyez le Voyage d'Abyſſinie par le P. Lobo*; *les Voyages de Bernier en 2 vol.* Ce Voyageur rapporte la réponſe des Ambaſſadeurs d'Ethyopie qu'il vit dans l'Indouſtan, aux queſtions qu'il leur fit ſur l'inondation du Nil. *Edition d'Amſterdam*, 1719, 2d. vol. pag. 343.

page 421, que les avantages qu'on retire de cette méthode sont assez médiocres; parce que les poulets éclos de cette maniere sont maigres, chétifs & d'une grande insipidité. C'est une erreur démentie par les faits & par les lumieres de la physique. M. L'abbé de Marsy auroit dû dire plutôt, que cette maniere de faire éclorre des poulets n'est avantageuse que dans l'été. On a l'expérience que dans toute autre saison, sur cinq cent de ces animaux éclos par cette méthode, à peine peut-on en élever un seul, même dans des poëles, & avec les plus grandes précautions.

La ville de Gizé est à une lieue du Caire, & sur la rive occidentale du Nil: on croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de Memphis. Elle n'est recommandable que parce qu'elle sert de passage pour aller voir les trois fameuses pyramides que tant de voyageurs ont décrites (*a*). Ces monu-

[*a*] M. Norden, sçavant Anglois, qui étoit

mens, qui ont plus de trois mille ans d'antiquité, paſſoient chez les anciens pour une des ſept merveilles du monde ; il y a apparence que ce titre ne leur étoit donné qu'à cauſe de leur ſolidité, puiſqu'ils n'ont rien d'ailleurs d'aſſez beau qui puiſſe les faire regarder avec admiration. On ne s'accorde pas ſur l'uſage auquel ces pyramides étoient deſtinées. Les uns veulent qu'elles aient été élevées pour ſervir de tombeaux : c'eſt le ſentiment le plus général. D'autres, parmi leſquels on compte le docteur Schaw, penſent que le coffre quarré de marbre granite, qui ſe trouve dans la chambre haute de la plus élevée de ces pyramides, paroît avoir été plutôt deſtiné à quelqu'uſage religieux, qu'à ſervir de ſépulture. On peut voir dans l'ouvrage même de notre ſçavant Anglois les raiſons qu'il ajoute pour confirmer ſes

---

au Caire en 1737, a donné une deſcription très-détaillée de ces monumens. Elle ſe trouve dans le ſecond volume des Voyageurs modernes de M. de Puyſieux.

conjectures. A l'égard des deux autres pyramides, il ne peut y avoir aucun soupçon qu'elles fussent destinées à servir de tombeaux, puisqu'elles n'ont point d'ouverture. Au reste, il paroît que ces bâtimens n'ont jamais été achevés. C'est donner dans l'erreur & multiplier inutilement les prodiges, que de rapporter, comme a fait M. Rollin dans son histoire ancienne sur la foi d'Hérodote, de Diodore de Sicile & de Pline, qu'on a fait venir à grands frais les pierres de l'Arabie pour élever ces masses solides. Notre Anglois fait voir qu'elles ont été tirées dans le lieu même, & qu'elles sont de même espèce que celles qui ont servi à la construction du puits de Joseph dont nous avons parlé, & de plusieurs autres édifices. On ignore absolument quels furent les véritables fondateurs de ces pyramides.

La ville de Suès, qui appartient encore à l'Egypte, est située à l'extrêmité du Golphe arabique qui portoit anciennement le nom de mer-Rouge. C'est le port le plus voisin du Caire,

& celui où l'on croit que Cléopatre tenta de faire amener ſes vaiſſeaux par terre pour ſe retirer dans l'Inde après la funeſte bataille d'Actium.

Suès eſt une petite place aſſez bien fortifiée, où les Turcs entretiennent garniſon. Granger obſerve que tous les édifices ſont bâtis d'une belle pierre de taille qui eſt remarquable, parce que c'eſt un compoſé d'une infinité de différens coquillages que la nature a ſi bien liés enſemble qu'il eſt impoſſible d'en ſéparer aucuns.

BASSE-ÉGYPTE.

Ce pays, appellé *Errif* par les Turcs, portoit anciennement celui de *Delta* à cauſe de ſa figure qui eſt triangulaire. Il eſt renfermé entre la Méditerranée & deux bras du Nil qui s'y déchargent, & qui forment une eſpèce d'iſle qui eſt appellée la Baſſe Egypte. Cette partie eſt encore plus fertile que les autres. Son terrein qui eſt fort bas, eſt coupé d'une infinité de canaux, comme la Hollande, & les bords du

Nil ſont bordés d'un grand nombre de villages très-peuplés.

Les principales villes de cette contrée ſont Manſoure, Damiette, Roſette & Alexandrie. La premiere, qui eſt à vingt-cinq lieues du Caire, n'eſt remarquable que par la mort du comte d'Artois qui y fut tué quelque temps avant que Saint Louis, ſon frere, eût été fait priſonnier dans ces cantons avec Alphonſe & Charles ſes deux autres freres. On y fait beaucoup de commerce de toilons de coton & de ſel ammoniac qui ſe fabrique dans le pays avec de la ſuie des cheminées. Granger remarque que c'eſt un défaut de ſincérité de la part des voyageurs, que de dire que ce ſel ſe faſſe avec du ſel marin & de l'urine de chameau; il dit ſeulement que la ſuie des cheminées, où l'on ne brûle que de la bouze de vache, donne le meilleur ſel ammoniac, & il apprend la méthode d'y procéder.

Damiette doit être miſe au rang des principales villes d'Egypte, autant par ſa ſituation qui la rend une des

clefs de cette province, que par ſon commerce & ſes manufactures de ſoie. Elle eſt célébre dans notre hiſtoire, pour avoir été priſe par Saint Louis, qui la donna aux Sarraſins pour ſa rançon en 1249. Elle étoit un port de mer du temps de ce Prince; aujourd'hui elle en eſt éloignée de près de quatre lieues.

Roſette eſt à une lieue & demie de la Méditerranée, ſur la rive gauche du bras occidental du Nil, lequel eſt plus large & plus navigable que celui qui paſſe à Damiette. Ainſi que cette ville, Roſette n'a aujourd'hui ni murailles, ni fortifications; mais elle eſt environnée de jardins qui lui donnent l'air d'un village fort vaſte. Elle paſſe pour l'endroit le plus délicieux de l'Égypte, & ſon commerce la rend très-peuplée.

Alexandrie, qui eſt la capitale de la Baſſe-Egypte, eſt maintenant fort éloignée de la ſplendeur qu'elle avoit ſous les Ptolemées, temps où elle paſſoit pour la ſeconde ville de l'univers. Elle doit ſa fondation à Alexandre, & porte le nom de Scanderick parmi

les Turcs. L'air y eſt fort mauvais: cette ville a ſur la Méditerranée deux ports, dont l'un n'eſt ouvert qu'aux vaiſſeaux du Grand-Seigneur, & l'autre, qui a l'entrée fort dangereuſe, eſt pour les navires étrangers. Son commerce eſt peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il étoit avant qu'on paſsât aux Indes par l'Océan. Alexandrie eſt fameuſe aujourd'hui par la naiſſance de pluſieurs hommes illuſtres, tels que Philon le Juif, Origene, ſaint Athanaſe, & par le martyre de ſaint Marc & de ſainte Catherine. Elle l'avoit été bien davantage anciennement par les arts & les ſciences en tout genre, puiſque Orphée, Pythagore, Dédale, Homere, Lycurgue, Solon, Platon, Démocrite & d'autres grands hommes de l'antiquité abandonnerent leur patrie pour aller puiſer à Alexandrie, & dans l'Egypte, ces belles connoiſſances dont ils enrichirent enſuite la Grèce. La fameuſe bibliothéque de Ptolemée Philadelphe, qui étoit, ſuivant les hiſtoriens, compoſée de ſept cent mille volumes, fut

long-temps le plus grand ornement d'Alexandrie. Mais enfin, ce trésor inestimable de manuscrits fut en partie réduit en cendres pendant les guerres civiles de César & de Pompée. Les auteurs Anglois de l'histoire universelle en comptent quatre cent mille brûlés dans cette guerre. Ils disent que les trois cent mille autres qui formoient la bibliothéque du *Sérapeon*, ne reçurent aucun dommage. C'est à celle-là que Cléopatre ajouta dans la suite deux cent mille volumes de la bibliothéque de Pergame, dont Marc Antoine lui fit présent (*a*). Les seuls restes de grandeur qu'Alexandrie conserve aujourd'hui, consistent en différentes ruines, en une colonne de marbre fort belle appellée colonne de Pompée, & en un autre monument de même matiere qu'on nomme l'éguille de Cléopatre.

Les Provençaux & les Italiens sont de tous les Européens ceux qui fréquentent le plus le port d'Alexandrie,

(*a*) *Histoire universelle*, tom. 6, *page* 435.

& qui en font tout le commerce. A environ une demi-lieue de la ville, ſur le bord de la mer, eſt Pharos qui étoit autrefois une iſle, & qui tient aujourd'hui au continent. C'eſt là que Ptolemée Philadelphe avoit fait élever cette tour célébre que l'antiquité regardoit comme une merveille, & ſur laquelle on plaçoit un fanal pour faciliter l'entrée du port aux bâtimens. Tous les édifices de ce genre ont depuis reçu le nom de Phare. Le Phare eſt remplacé par un château nommé *Farillon*, que les Turcs ont fait bâtir, & dont la deſtination eſt la même que celle de l'ancienne tour.

Nous ne devons pas quitter la baſſe-Egypte ſans faire obſerver que tout le terrein qu'elle comprend, a été formé graduellement par le limon que le Nil dépoſoit. La preuve en réſulte par ce que dit Hérodote. » Sous le regne de » Mœris, lorſque le fleuve montoit » à huit coudées, toutes les terres » étoient ſuffiſamment arroſées, & il » n'y avoit pas encore neuf cent ans » que ce Prince étoit mort lorſque les

» prêtres me firent ce rapport. » A préſent ſi le fleuve ne monte pas à ſeize coudées au moins, le pays n'eſt pas inondé. Depuis le temps d'Hérodote, le terrein s'eſt encore élevé de façon qu'il en faut aujourd'hui dix-neuf pour qu'il puiſſe ſe répandre par-tout. Une ſeconde remarque qui confirme la formation de cette terre, c'eſt que le ſol diminue de profondeur à proportion qu'on s'éloigne du Nil. Près de ſes bords, il a trente pieds & quelquefois davantage ; à l'extrêmité de l'inondation il n'a pas ſept pouces. Le docteur Schaw dit, qu'à compter les années du monde ſuivant le texte Hébreu, il faut que le ſol de l'Egypte ſe ſoit élevé depuis le déluge à raiſon d'un peu plus d'un pied par ſiécle, ce qui feroit plus d'une ligne par an. Par les expériences qu'il a faites avec de l'eau du Nil, miſe dans un tube de trente-deux pouces, il a trouvé que le limon dépoſé ſur le fond, après être ſéché, n'en faiſoit à peine que la cent vingtiéme partie. On peut conſulter le chapitre 5 du ſecond volume

des voyages de ce sçavant, on y trouvera une excellente dissertation sur le sujet en question, & une explication satisfaisante de la plupart des monumens antiques qu'on voit en Egypte.

HABITANS DE L'ÈGYPTE.

Leur portrait, leurs mœurs.

Ce pays, quoique beaucoup moins peuplé qu'il ne l'étoit du temps d'Hérodote, qui y comptoit vingt mille villes & une multitude innombrable d'hommes, ne laisse pas de contenir encore un assez grand nombre d'habitans. C'est un mêlange de Coptes, d'Arabes, de Turcs, de Grecs, d'Arméniens & de Juifs (*a*).

Les Coptes sont la nation primitive & descendent des anciens Egyptiens.

(*a*) *Voyez le premier volume des Voyageurs modernes.* Il renferme l'extrait des voyages du docteur Pococke en Egypte : on y trouve une description de ses habitans, de leurs mœurs, de leurs usages & de leur gouvernement.

Ils ont en général le viſage fort baſanné, quoique bien moins noir que celui des Ethyopiens. Les femmes ſont fort laides, & cependant, ſi l'on en croit les voyageurs, elles entendent ſi bien l'art de plaire qu'on ne peut s'empêcher de les trouver aimables. Les ornemens de leur parure réparent en quelque ſorte les défauts de leur figure. Elles ſe baignent & ſe parfument pluſieurs fois par jour, quoiqu'elles ſortent rarement. Et ce qui eſt tout-à-fait oppoſé à l'uſage des femmes d'Europe, c'eſt que le deſir unique de plaire à leurs maris porte les Egyptiennes à ſe parer beaucoup moins lorſqu'elles ſortent de leurs maiſons que lorſqu'elles y reſtent ; cependant elles n'en ſont pas plus chaſtes. Outre qu'elles ſont d'une pareſſe exceſſive, leur ſenſualité eſt fort grande, & leur libertinage outré : elles ſont immodeſtes dans leur maintien, & ſans pudeur, ſans retenue dans leurs diſcours.

Les hommes n'ont d'autre occupation que de fumer, prendre du caffé,

& de discourir dans les places. Leur caractere n'est pas moins méprisable que celui de leurs femmes. Ils sont fourbes, menteurs, lâches, d'une ignorance stupide & d'une présomption ridicule qui leur fait mépriser tous les autres peuples. Parmi ces Coptes, les uns professent le Christianisme, & les autres ont embrassé l'Alcoran depuis que les Arabes se sont rendus maîtres de l'Egypte. Ceux qui suivent le Christianisme regardent saint Marc comme leur premier apôtre, & on montre encore à Alexandrie, dans une église consacrée à cet Evangéliste, la chaire dans laquelle il prêchoit.

Leurs ancêtres ont donné à l'église quantité de martyrs & un grand nombre de pieux solitaires qui ont peuplé les déserts de la Thebaïde, & qu'on doit regarder comme les instituteurs de la vie monastique. Ils se séparerent au cinquiéme siécle de l'église Grecque, par attachement à leur patriarche Dioscore, qui ne reconnoissoit qu'une seule nature, une volonté & une personne en J. C. Ce prélat fut déposé

au

au concile de Calcédoine; mais tous les évêques, ses suffragans, refuserent de souscrire à ce jugement, & formerent le schisme qui dure encore aujourd'hui. Le patriarche des Coptes réside au Caire; mais à peine reste-t-il huit ou dix évêques dans sa jurisdictions de plus de cent vingt qu'il avoit anciennement. Le nombre des Chrétiens Eutichéens monte à peine à quarante mille en Egypte, quoique, lors de l'invasion des Arabes au septiéme siécle, qu'on prétend qu'ils favoriserent par haine pour les Grecs auxquels il étoit soumis, il monta à six cent mille. Les raisons de cette diminution excessive, dans l'espace de dix siécles, viennent de leur obstination dans leur schisme qu'on a voulu anéantir dans leur sang.

L'histoire rapporte que l'Empereur Justinien en fit en un seul jour massacrer deux cent mille qu'on n'avoit pu convertir. Les Turcs, sous la domination desquels ils ont passé ensuite, en ont fait périr aussi un grand nombre, parce qu'ils se mutinoient contre

leurs gouverneurs. Ils ont réduit à l'esclavage les femmes, les enfans; & cette malheureuse nation, victime de toutes ces calamités, s'est vue presque détruite pour avoir fait trop d'estime des lumieres de Dioscore, & pour avoir marqué de l'horreur pour l'oppression.

La liturgie de ces Coptes differe peu de celle des Grecs, & est dans une langue particuliere qu'on croit l'ancien Egyptien (*a*).

Les Arabes sont divisés ici en deux sortes; les *Felaques* qui sont des paysans résidans dans des villages, & les *Bédouins* qui vivent dans une grande indépendance. Ceux-ci sont partagés en tribus qui ont chacune un chef qu'on appelle *Cheik*. Ils vivent sous des tentes & changent d'habitation chaque fois qu'il leur plaît. Il arrive

(*a*) Le docteur Pococke, évêque d'Offory en Egypte, est entré dans des détails assez longs sur les cérémonies des Coptes. M. de Puysieux en a donné l'extrait dans le tome 1. de ses Voyageurs modernes.

ſouvent que ces vagabonds, mécontens du gouvernement auquel ils paient un leger tribut, tombent ſur les terres des Felaques, y font la moiſſon, & s'éloignent après avoir tout dévaſté. M. Norden rapporte un exemple d'une excurſion de cette nature, arrivée pendant ſon ſéjour en Egypte.

Les Grecs qui ont poſſédé longtemps cette contrée, y ſont aujourd'hui en très-petit nombre : on y en compte à peine huit mille. Les Arméniens, les Juifs y ſont attirés par le commerce, & réſident au Caire & dans les villes maritimes. Quoique l'Egypte ait été le berceau du peuple Juif, ils n'y ſont pas beaucoup répandus. A l'exception des villes que nous venons de nommer, & dans leſquelles ils ont un aſſez grand crédit, partout ailleurs ils ſont obligés de ne ſe montrer qu'avec bien des précautions pour n'être pas expoſés à des inſultes ſanglantes.

Les Turcs forment le peuple dominant en Egypte, & c'eſt dans leurs mains que ſont l'adminiſtration des af-

faires & l'exercice de toutes les charges de cette province.

RÉVOLUTIONS DE L'ÉGYPTE.

Son Gouvernement actuel.

On ne peut contester aux Egyptiens que leur origine ne soit une des plus anciennes du monde. Mais les commencemens de leur histoire sont enveloppés de ténébres épaisses qu'il n'est pas possible de percer. Les premiers de leurs Rois furent de la race des Pharaons qui sont si connus, & qui porterent ce nom comme un titre attaché au trône, plutôt que comme celui de leur dynastie. M. Rollin a donné une longue suite de ses anciens Rois, dont le dernier, nommé Psamménit, ayant été vaincu par Cambyse, successeur du Grand Cyrus en Perse, l'Egypte devint alors une province de l'empire Persan.

Deux cent ans après, Alexandre la subjugua avec le reste de la Perse. La mort de ce conquérant la fit passer aux Ptolemées qui y établirent une nou-

velle monarchie, & qui la rendirent si célébre par la sagesse de ses loix & par l'universalité des sciences qui y fleurirent (*a*). Ce royaume subsista jusqu'à la mort de Cléopatre qu'il devint une province de l'empire Romain, & ensuite de celui d'orient. Les Grecs garderent l'Egypte jusqu'en 640 que Omar, second Calife, qui avoit déjà conquis la Perse, s'empara aussi de cette contrée. Saladin y établit ensuite l'empire des Mammelucs, qui dura depuis 1164 jusqu'en 1516, que Selim I, Empereur des Turcs, défit le Soudan Cumpson & soumit tous ses états. Depuis cette époque, l'Egypte est gouvernée par un Bacha qui est nommé par le Grand-Seigneur à qui il rend directement un compte de sa conduite, & qui le change tous les deux ans. Le Bacha a sous lui vingt-quatre beys ou gouverneurs qui commandent dans les provinces, où ils sont presque despotiques. Leurs

(*a*) *Voyez l'Histoire universelle, traduite de l'Anglois, tome 6, page 428.*

fonctions n'ont pas plus de durée que celle du Bacha, à la nomination de qui sont ces places. Après les Beys sont les Agas, les Cacheiffs, les Caimakans, dont le commandement s'étend sur plusieurs villages, & dont les fonctions principales sont de lever les tributs. Il y a une milice établie en Egypte, & divisée en plusieurs classes militaires, suivant l'usage de l'empire Ottoman. Elle est dispersée dans tout le pays pour contenir les peuples dans le devoir.

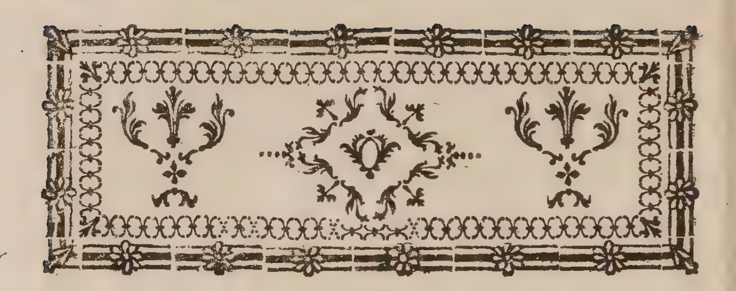
Les principaux officiers de ces troupes forment le grand divan ou conseil, auquel se rapporte tout ce qui concerne l'administration générale.

La justice se rend ici, comme dans le reste de l'empire Ottoman, par un Cady dont les sentences sont plus souvent dictées par l'intérêt que par l'équité. Il en est de même de celles que rendent le Mufti & les docteurs de la loi dans les affaires de religion.

On prétend que le Grand Seigneur ne tire pas plus de quinze ou seize millions de cette riche province.

Le commerce qui s'y fait par les Européens consiste à y porter des métaux, des étoffes, du papier, &c. & on en rapporte du caffé, de l'encens, des épiceries, des toiles de lin & de coton, de l'aloës & toutes sortes de drogues médicinales.





DE L'ARABIE (a)

INTRODUCTION.

QUOIQUE l'on ſoit bien informé que l'Arabie ait été habitée dès les temps les plus voiſins du déluge, cependant on eſt fort éloigné d'avoir des connoiſſances exactes de ſes pro-

[a] Nous devons obſerver que nous donnons la deſcription de l'Arabie en général, afin d'éviter toutes répétitions; cet inconvénient auroit été inévitable, ſi, comme nous en avions d'abord formé le deſſein, nous nous étions bornés à décrire ici la partie de l'Arabie renfermée dans la Zone tempérée, en renvoyant à l'article de la Zone torride l'autre partie de l'Arabie qui y eſt ſituée.

ductions dans tous les genres. Tous les voyageurs qui ont visité cette contrée se sont tenus sur les côtes, sans pénétrer dans l'intérieur qui n'offroit rien d'intéressant à leurs vues de commerce. S'il est vrai que les Arabes aient été mieux connus, c'est que ces peuples étant répandus en Barbarie, en Egypte, dans la Palestine & dans toutes les provinces méridionales de l'empire Ottoman, ceux qui ont parcouru ces pays ont été à portée d'observer leurs mœurs, leurs usages & tout ce qui concernoit cette nation errante. De ce nombre, sont M. de la Merveille, directeur d'une compagnie de négocians de Saint-Malo, qui avoient entrepris de faire directement le commerce de l'Arabie, & M. Darvieux qui a résidé pendant douze ans en qualité de consul dans la Syrie, & qui a habité aussi quelque temps la Barbarie. C'est à M. Laroque à qui on doit la rédaction & l'édition des mémoires de ces deux voyageurs. Il a donné ceux de M. de la Merveille sous le titre de *Voyage de l'Arabie heu-*

reuse (*a*), & ceux de M. Darvieux, sous celui de *Voyage fait par ordre de Louis XIV dans la Palestine, vers le Grand-Emir, chef des princes Arabes* (*b*). Outre les connoissances principales que nous ont fourni ces deux ouvrages, nous avons encore tiré différens éclaircissemens d'Owington, du docteur Schaw que nous avons déjà cité ci devant, & de quelques autres.

Mais malgré le soin que nous avons eu de recueillir tout ce qu'on a dit de l'Arabie, nous ne pouvons nous empêcher de convenir qu'il reste bien des choses à desirer encore à cet égard, sur-tout si l'on veut chercher à concilier l'Ecriture-Sainte avec la physique moderne.

On avoit droit d'espérer que ce défaut de connoissance alloit être bientôt réparé, puisque le Roi de Dannemarck a fait partir en 1762 une com-

---

[*a*] *In-12*, *à Paris*, 1716.

[*b*] Il porte aussi le titre de *Mœurs & Coutume des Arabes*. Paris, 1717.

pagnie de sçavans (*a*) pour visiter l'Egypte & principalement l'Arabie, & pour y recueillir les curiosités naturelles, les trésors littéraires qui peuvent s'y trouver ; mais on a appris, l'an passé, que le dernier de ces sçavans voyageurs qui avoit survécu aux autres, étoit mort à Balsora.

ETENDUE DE L'ARABIE EN GÉNÉRAL.

Sa Division géographique.

La vaste région que l'on désigne par le nom d'Arabie, est située dans l'Asie occidentale, entre le douziéme

[*a*] Ces Voyageurs étoient au nombre de cinq ; un philosophe, un Physicien, un géométre, un médecin & un dessinateur. Outre une instruction que le Roi leur avoit fait donner pour régler les devoirs & les fonctions de chacun d'eux, M. Michaëlis leur a proposé différentes questions, dont les réponses répandroient de grandes lumieres sur toutes les parties de l'Histoire naturelle. Il en a composé un volume qui a été publié à Francfort en 1762. *Voyez le Journal Encyclopédique du 1er. février 1763.*

& le trente-quatriéme degré de latitude au nord, & le cinquante-uniéme & le ſoixante-ſeiziéme degré de longitude. Sa plus grande étendue eſt du nord au midi, depuis le détroit de Babel-Mandel où eſt l'embouchure de la mer Rouge juſqu'au déſert de Jazira ſur les confins ſeptentrionaux de l'Arabie déſerte; elle n'a pas moins de vingt-un degrés, qui ſont cinq cent lieues: ſa largeur priſe depuis le cap Roſalgat ſur la mer des Indes, à un degré trente minutes du tropique, juſqu'à la côte oppoſée de la mer-Rouge, eſt d'environ dix-huit degrés ou de quatre cent cinquante lieues. Ses bornes ſont au nord, une partie de la Syrie & le Diarbeck dont on a parlé ci-devant; à l'oueſt, la mer Rouge qui la ſépare de l'Afrique: au ſud, l'océan Indien; & à l'eſt, le Golphe Perſique. Ainſi, elle eſt environnée de trois mers qui en forment une des plus grandes preſqu'iſle du monde. On la diviſe communément en trois contrées, l'Arabie pétrée, l'Arabie déſerte & l'Arabie heureuſe. On donne

depuis un temps immémorial le nom d'*Arab* ou d'*Arabab* à ce pays. Les uns le dérivent d'*Yabab*, un des premiers Rois, & les autres du mot *arab* ou *éreb*, qui, en Hébreu, ſignifie occident. Ce ſentiment eſt fondé ſur divers témoignages tirés des livres ſaints, qui diviſent l'Arabie en pays d'orient, *Eretz-Kedem*, & pays d'occident *Eretz-Arab*. Les peuples de ce dernier ayant ſubjugué le pays d'orient, le comprirent ſous le nom d'Arab, & celui de Kedem fut oublié. Quoiqu'il en ſoit, il eſt évident que les différentes dénominations des trois diviſions que nous avons rapportées, ſont analogues aux qualités phyſiques de chacune d'elles.

L'ARABIE PÉTRÉE.

L'étendue de cette région n'eſt ni généralement connue, ni déterminée d'une maniere invariable. Quelques géographes, deſquels eſt l'abbé Lenglet, diviſent l'Arabie pétrée en deux parties ; l'une ſeptentrionale qui eſt preſque entiérement déſerte & inculte ;

& l'autre méridionale, qui comprend la Mecque & Médine. D'autres placent ces deux villes dans l'Arabie heureuse, & c'est à ce sentiment que nous nous rapporterons. Ainsi l'Arabie pétrée est la plus petite des divisions de l'Arabie, & la plus occidentale. Elle est bornée au nord par la Palestine; à l'orient, par la Syrie & l'Arabie déserte; au midi, par l'Arabie heureuse; & à l'occident, par la mer Rouge qui la sépare de l'Egypte. Elle est sous la domination du Grand-Seigneur. A l'exception de quelques cantons qui sont assez fertiles, ce pays n'offre partout ailleurs que des sables arides & des rochers, ce qui lui a fait donner le nom d'Arabie pétrée; les Grecs appelloient aussi *Petra* son ancienne capitale, parce qu'elle étoit située entre des rochers. Cette ville porte aujourd'hui le nom de Krack ou Hérac, & n'est considérable ni par son étendue, ni par son commerce, ni par ses édifices qui tombent en ruines. Elle est située vers les confins de la Palestine, & renferme une garnison Tur-

que qui y eſt envoyée par le Bacha du Caire, dans le gouvernement duquel l'Arabie pétrée eſt compriſe.

Tor, Ayla & *Haura* ſont d'autres villes un peu plus commerçantes, & ont chacune un port ſur la mer rouge. La premiere a auſſi un château gardé par les Turcs. On croit que c'eſt près de Tor que les Iſraëlites arriverent après avoir paſſé la mer rouge à pied ſec.

L'Arabie Petrée eſt célebre pour avoir été la demeure des Ammonites, des Moabites, des Madianites, des Iduméens & des Amalecites, peuples ſi ſouvent cités dans l'Ecriture. Elle a été habitée auſſi pendant quarante ans par les Iſraëlites, qui s'y refugierent ſous la conduite de Moyſe après leur ſortie d'Egypte. C'eſt dans cette portion de l'Arabie que ſe trouvent le mont Horeb & le mont Sinaï, ſur lequel Dieu donna ſa loi à Moyſe qu'on croit y être enterré. Cette montagne ſe partage en deux ſommets, dont le plus élevé eſt appellé *Gibel mouſa*, *montagne de Moyſe*, ſur lequel les Arabes prétendent que Moyſe reçut les tables ſacrées. Au

pied du mont Sinaï est un couvent dédié à sainte Catherine, & habité par cent cinquante Caloyers ou Moines grecs, qui suivant Owington (*a*), reçoivent très-honnêtement tous ceux qui vont les visiter, sans distinction de Mahométans ou de Chrétiens. On prétend que ce couvent a été bâti par les ordres de sainte Heleine mere du grand Constantin. On y admiroit sur-tout un escalier de 1400 marches taillées dans le roc pour monter jusqu'au sommet du mont Sinaï. Il ne reste plus à présent que quelques vestiges de cet escalier. Les environs de ce mont offrent aussi les débris d'une infinité de chapelles & de cellules, qui avant l'établissement du Mahométisme étoient habitées par des Hermites chrétiens, dont on fait monter le nombre jusqu'à 12 ou 14 mille.

Arabie déserte.

Tous les Géographes varient encore beaucoup sur l'étendue de cette région,

---

[*a*] *Tome* 2, *page* 181.

dans laquelle on comprend quelquefois différens pays ſitués dans l'Arabie heureuſe. Ses limites ſont à l'eſt, la Chaldée ancienne qui porte le nom d'*Yrac Arabi* province de l'Empire Ottoman; au ſud, l'Arabie heureuſe; à l'oueſt, la Paleſtine & la Syrie; & au nord, l'Euphrate qui la ſépare du Diarbek. Dans cet état, ſa longueur & ſa largeur ne ſont pas différentes, & n'ont pas moins de 200 ou 250 lieues. La plus grande partie de cette contrée ne conſiſte qu'en des déſerts affreux, deſquels il n'eſt pas poſſible de déterminer avec exactitude l'étendue ni la ſituation. On ne s'accorde même pas ſur leurs véritables noms. Preſque de tous côtés on ne rencontre que des plaines arides, des monceaux de ſable élevés par les vents des montagnes pelées & environnées de précipices. Les puits & les fontaines y ſont ſi rares, que les habitans de cette malheureuſe terre, ſe ſont fait de tous temps la guerre pour en avoir la poſſeſſion; d'ailleurs elles ont encore le déſagrément d'être du plus mauvais

goût (*a*). Cependant au milieu des ſables, dont elle eſt couverte, il ſe trouve quelques endroits fertiles qui ſemblent autant de petites iſles agréables, iſolées au milieu d'un vaſte océan de ſable. Ces cantons arroſés de ſources & coupés par de petits ruiſſeaux, produiſent des arbres & des fruits excellens.

L'Arabie déſerte n'eſt gueres connue des Européens que ſur les côtes. L'intérieur du pays eſt habité par des Arabes errans qui campent de côtés & d'autres. On y diſtingue cependant pluſieurs états particuliers, dont les uns ſont tributaires du Grand-Seigneur, & les autres indépendans. Ces derniers ſont au nombre de quatre; ſçavoir, *Elcatif*, *Julfar*, *Vodana*, *Yamama*, ou *Yemamah*, ſuivant M. l'Abbé de Marigny (*b*). Le premier eſt le plus conſidérable & s'étend le long de la

---

[*a*] *Voyez l'Itinéraire de l'Arabie déſerte, ou Voyage de Balſora à Alep, fait en* 1750, *traduit de l'Anglois*. In-12. 1757.

[*a*] *Voyez l'Hiſtoire des Arabes, tome* 1, *page* 39 & 72.

côte occidentale du golphe persique, entre les vingt cinq & vingt-neuf degré de latitude. Sa capitale qui est Elcatif passe pour une bonne ville. Elle est située sur le golphe persique à peu de distance de l'isle de Bahren, si fameuse par la pêche des perles, laquelle appartient au Royaume de Perse. L'état d'Elcatif est gouverné par un Souverain qu'on appelle *Emir*, & qui se prétend descendu de Mahomet, ainsi que tous les Cherifs de l'Arabie.

Julfar, Vodana, sont de petits états qui se trouvent dans l'intérieur des terres, & dont on ne connoît que les noms. Ils sont aussi soumis à des Cherifs qui sont indépendans. Celui d'Yamama passe pour être très-étendu, & sa situation est au centre de l'Arabie déserte.

Le pays d'Yamama ou d'Yemamah est célebre par la révolte de son Souverain nommé *Mosseil amah*, contre Aboubeker successeur de Mahomet, dont il avoit abandonné la religion pour publier une autre doctrine & un nouvel alcoran de sa façon (*a*).

[*a*] *Histoire des Arabes, page 73.*

ARABIE HEUREUSE.

Cette contrée tire ſon nom de ce qu'elle eſt plus fertille que les deux autres Arabies; mais il s'en faut beaucoup cependant qu'on puiſſe l'appliquer à tout le pays qu'elle comprend. Elle eſt bornée au nord par les deux autres Arabies; au midi & à l'orient, par la mer des Indes, & à l'occident par la mer rouge, de façon que c'eſt une grande peninſule qui s'étend depuis le premier dégré de latitude juſqu'à cinq dégrés, à un dégré trente minutes du tropique du cancer. Sa longueur du ſud au nord n'eſt gueres moindre de 500 lieues. Sa largeur étant reſſerrée entre la mer rouge & l'océan indien; elle ſe trouve en quelques endroits, tels qu'à la pointe d'Aden, n'être que de vingt-cinq ou trente lieues, mais ſous le vingt-cinquiéme dégré elle eſt de près de deux cens lieues. On peut diviſer l'Arabie heureuſe en deux parties, l'une ſeptentrionale & l'autre méridionale. La premiere qui, ſuivant M. la Ro-

que (*a*), s'appelle auſſi Hegiar, & qui devroit faire plutôt partie de l'Arabie déſerte, renferme les villes de *Medine*, de *la Mecque* & de *Maſcate*; capitales d'autant de petits états particuliers, dont les bornes reſpectives ſont inconnues. La partie méridionale contient les royaumes d'Yemen, de Fartach & de Hadramout. C'eſt la ſeule portion de l'Arabie qui a ſa fertilité, ſes richeſſes & la beauté de ſon climat, rendent véritablement digne de porter le nom d'heureuſe.

MEDINE.

Cette ville, ſi célebre parmi les Mahométans, par l'avantage qu'elle a de renfermer le Corps de Mahomet, eſt à 15 lieues de la côte occidentale de la mer rouge. Elle portoit avant ce faux Prophete le nom d'*Yatreb* qu'elle avoit reçu de ſon fondateur qui étoit chef d'une puiſſante tribu; dans la ſuite on la nomma *Medina al-nabi*, ville du Prophete, parce que Mahomet en avoit

---

[*a*] *Page* 149.

fait le siege de son Empire, & y étoit inhumé. Sa situation est au milieu d'une petite plaine que bordent plusieurs montagnes qui ne produisent que des dattes. Les Medinois furent les premiers disciples de Mahomet, & c'est dans leur ville qu'il bâtit la premiere mosquée. Sa sépulture est dans un temple magnifique, nommé la mosquée sainte; il est placé au centre de la ville, & à l'endroit même où Mahomet mourut. Tous ceux qui ont visité cette mosquée ne parlent qu'avec admiration des richesses nombreuses qu'elle renferme. Par-tout on voit des colonnes de marbre, des incrustations d'or, des vases du même métal enrichis de pierres de grand prix. Les tombeaux d'Abubeker & d'Omar, les deux premiers successeurs de Mahomet, sont aux deux côtés de celui du Prophete, qui est couvert d'un beau poele de soie noire, que le Grand-Seigneur envoie tous les ans.

La ville de Medine avec son territoire est gouvernée par un Cherif sous la protection du Grand-Seigneur, & toute l'autorité de cet Empereur ne

pourroit parvenir à dépouiller un Prince de cette famille de la souveraineté qu'il exerce dans ce canton.

LA MECQUE.

Autant la ville de Medine a de célebrité pour être le lieu de la sépulture de Mahomet, autant celle de la Mecque en a pour lui avoir donné naissance. Les Arabes la nomment *Mekka* ou *Bekka*, termes synonymes qui signifient un lieu de grand concours. Sa situation est dans une vallée fertile à quatre-vingt lieues de Medine, & à vingt de la mer rouge. Cette ville est ouverte, sans remparts, sans murailles, & d'une étendue médiocre, quoique les Mahométans l'appellent la *grande*, la *magnifique*, *Maccah*, *Moazema*. Le temple & les lieux saints embrassent la moitié de la ville : la franchise s'étend à deux lieues au-dehors (*a*); les limites sont marquées par des colonnes, des barrieres, & d'autres indices. Tous ces lieux saints sont des asyles inviola-

[*a*] *Voyages de Chardin, tome 7, page 308.*

bles auxquels les Mahométans portent un reſpect ſans bornes. Il eſt défendu de tuer rien qui ait vie dans cette enceinte ſacrée, non pas même un ver ou une mouche; d'y couper des arbres ni d'en arracher les branches, ni ſeulement d'y dire une injure. Toutes ces actions ſeroient autant de crimes capitaux qui ne s'expieroient que par la mort du coupable. Un Chrétien, un Juif ou un idolâtre qui mettroit le pied dans cette enceinte, ſeroit condamné à perdre la vie, on ne pourroit la racheter qu'en embraſſant le Mahométiſme. Le principal des lieux ſacrés eſt le *Kaabah*; c'eſt une chapelle quarrée haute de quarante pieds, large de trente-ſix, & bâtie de pierres noires & luiſantes, dans un lieu ſi bas qu'on y deſcend par douze degrés. Cette chapelle, dont on attribue la premiere fondation à Abraham, eſt entourée d'un parapet de ſix pieds de hauteur & de douze de large. Elle n'a qu'une porte qui regarde l'orient, & qui eſt revêtue en dedans & en dehors de plaques d'argent fort épaiſſes & d'inſcrutations d'or maſſif. Les Pele-

rins

rins ſe proſternent à cette entrée, baiſſent la tête juſques ſur le ſeuil de la porte en récitant des prieres; ils vont enſuite baiſer la pierre noire (*a*) qui eſt ſuſpendue à quatre pieds de terre dans le côté oriental de la chapelle, puis ils font ſept fois le tour du Kaabah, tantôt en ſautant, tantôt en marchant à pas graves & s'arrêtant aux coins pour les baiſer. L'intérieur de cette chapelle n'eſt pas moins richement décoré que l'entrée. L'or brille ſur les lambris & ſur les murs, le plancher eſt couvert de magnifiques tapis. Le Grand-Seigneur y envoie tous les ans une tenture ſu-

[*a*] Cette pierre noire, qui s'appelle en Arabe *hagiar al-aſouad*, étoit déjà fort révérée avant Mahomet, & les Arabes en racontent de grandes merveilles. Ils aſſurent qu'Abraham s'y tint aſſis pendant qu'il faiſoit bâtir le Kaabah, & qu'on y voit encore la trace de ſes pieds. Ils ajoutent que ce fut ſur cette même pierre qu'il connut Agar pour la premiere fois, & qu'il y attacha le chameau qui avoit apporté ſon fils lorſqu'il voulut le ſacrifier. *Voyez l'Hiſtoire des Arabes, tome* 1, *page* 52. *Chardin, tome* 7, *page* 376 & 378, *l'Hiſtoire moderne, tome* 7, *page* 380.

perbe de ſoie noire, que l'on met pendant le tems du pelerinage, & c'eſt lui ſeul qui a le droit de fournir cette tapiſſerie à la Mecque. Le Cherif diſpoſe des vieilles tentures, & en envoie en préſent différens morceaux comme de précieuſes reliques. Aux voûtes de la chapelle eſt ſuſpendue une prodigieuſe quantité de vaſes d'or, d'argent enrichis de pierres fines. Les quatre angles de ce temple ſont affectés à autant de ſectes mahométanes, où chacune va ſe placer & faire ſes dévotions. C'eſt ainſi qu'à Jéruſalem dans l'égliſe du ſaint Sépulchre, les Pelerins de différente communion ont des chapelles particulieres où chacune célébre l'office ſuivant ſes rites.

Les cérémonies qu'obſervent les Pelerins muſulmans qui viſitent la Mecque, ainſi que leur ordonne l'alcoran, ſont preſcrites par l'uſage. Elles conſiſtent à être arrivés à la Mecque au commencement du douziéme mois de l'année, à ſe laver, & s'habiller d'une certaine façon avant & après la viſite des lieux ſacrés. Lorſqu'ils ſont entrés

dans le Kaabah, ils baiſent la pierre noire, ainſi que nous l'avons dit, en y appliquant la bouche, le front & la joue gauche. Nous ne ſuivrons pas les pieux Muſulmans dans tous les lieux ſacrés qui ſont l'objet de leur pelerinage, & dans toutes les pratiques minutieuſes & abſurdes qu'ils ſe font un devoir d'obſerver. Dans quels excès ridicules ne tombe pas le fanatique ardent & aveugle, ou le dévot, crédule & imbecille? Tous les ans il arrive à la Mecque dans la ſaiſon du pelerinage cinq caravanes nombreuſes de Muſulmans, dont la premiere vient du grand Caire, la ſeconde de Syrie, la troiſiéme de Perſe, la quatriéme de l'Indouſtan, & la cinquiéme de Barbarie. On fait monter le nombre de tous ces Pelerins à près d'un million. La plus grande partie loge ſous des tentes aux environs de la Mecque. On ſe perſuade aiſément qu'un concours ſi prodigieux y apporte annuellement de grandes richeſſes; c'eſt une eſpece de tribut que la ſuperſtition muſulmane s'empreſſe de payer à cette ville ſacrée. Tous ſes

environs font d'une ſtérilité affreuſe : ſans arbres, ſans verdure & ſans qu'on y voie même les plantes ſauvages qui croiſſent communément dans les déſerts. Il n'y a point d'eau douce à la Mecque que celle d'un aqueduc qui vient du Mont Arafat, ou l'eau de pluie que les habitans ramaſſent dans des citernes. Hors du territoire de la Mecque on voit des ſources, des campagnes cultivées & fécondes, des jardins émaillés de fleurs & plantés de légumes, & de toute ſorte d'arbres fruitiers. Le pays eſt d'ailleurs abondamment fourni de munitions qui lui viennent des ports de l'Arabie heureuſe & de l'Egypte. Ainſi il ne lui manque rien de ce qui peut ſervir aux beſoins, & même aux délices de la vie.

C'eſt une erreur, eſt-il dit dans le voyage de l'Arabie heureuſe, de s'imaginer que le Grand-Seigneur eſt le ſouverain de la Mecque & de Medine, & que les Cherifs, c'eſt-à-dire, les Princes de la race de Mahomet qui y commandent ne ſont que des Gouverneurs ou des vaſſaux tributaires. Il eſt

vraî que les Turcs ayant détruit l'Empire des Califes & leur ayant ſuccedé par droit de conquête, le Grand-Seigneur a ſuccedé auſſi, non-ſeulement à la dignité, mais à toute l'autorité des anciens Califes premiers ſucceſſeurs de Mahomet : qualité fort éminente qui le conſtitue chef de la Religion, & qui eſt reconnue par les quatre principales Sectes du Mahométiſme.

Cependant il n'en eſt pas moins vrai que dans la décadence & la diviſion de cet Empire des Califes, la race du Prophete s'eſt conſervé la poſſeſſion & la ſouveraineté de ces deux villes & du pays où elles ſont ſituées, ſans oppoſition de la part des Princes Mahométans, & ſans aucun ombre de dépendance. Au contraire, les plus puiſſans de ces Princes témoignent une extrême vénération pour les Cherifs & pour les lieux qu'ils poſſédent. Ils leur envoient ſouvent des offrandes & des préſens conſidérables. D'ailleurs dans leurs titres les plus faſtueux, ils ne prennent que l'humble qualité de ſerviteurs des deux ſaintes Villes de Médine &

de la Mecque ; sur-tout le Grand-Seigneur, qui prend aussi la qualité de protecteur de Jérusalem, dont il est véritablement le souverain maître, ce qui marque assez la différence qu'il met entre ces deux villes.

On sçait que la race de ces Cherifs tire son origine de Fatime fille de Mahomet, qui eut d'Aly deux fils nommés Hassan & Hussein que l'on regarde comme des Saints, ainsi qu'on en a déja parlé. Ces deux martyrs prétendus sont fondateurs de deux grandes maisons & les peres de tous les Cherifs qui sont au monde. C'est de la maison d'Hassan que se prétendent descendus les Cherifs de Medine & de la Mecque. Elle est divisée en quatre branches qui se sont multipliées si fort, que le lien du sang devient un sujet de discorde entre tous ces Princes d'une même origine. Ils s'arment les uns contre les autres pour se disputer la souveraineté ; quelquefois la division naissant aussi entre les deux Cherifs de Medine & de la Mecque, le Grand-Seigneur en sa qualité de Calife, ne manque guere de pren-

dre connoiſſance de leurs différends, & d'employer quelquefois la force pour établir un Cherif. Mais celui qu'il favoriſe doit toujours être de la Maiſon regnante, & toute l'autorité du Sultan le plus abſolu, ne peut interrompre cet ordre de ſucceſſion (*a*).

MASCATTE.

Cette ville eſt la capitale d'une petite principauté de ce nom, qui s'appelle auſſi le royaume d'Oman. Il s'étend ſur la côte orientale de l'Arabie depuis le cap de Moccandon à l'embouchure du golphe Perſique, juſqu'à celui de Rozalgate ſur la mer des Indes dans l'eſpace d'environ quatre-vingt lieues. Maſcatte eſt une ville très-commerçante ſituée ſous le vingt-troiſiéme degré trente minutes, préciſément ſous le tropique du Cancer. Elle a environ trois mille de circonférence ſuivant Owington, & elle eſt défendue par de bonnes murailles & cinq ou ſix châteaux bien munis de canons. Ses habi-

[*a*] *Id. page* 143.

tans ſont un mêlange de Maures, de Juifs & d'Indiens.

Les Portugais, dit le même Voyageur (a), étoient autrefois bien reçus à Maſcatte, on leur y avoit permis non-ſeulement le libre exercice de leur religion, mais on les avoit encore laiſſé bâtir une Egliſe & un College. Le Roi leur avoit auſſi accordé la liberté du port, de maniere qu'ils avoient fait bâtir pluſieurs belles maiſons dans la ville. Mais enfin leurs grandes richeſſes les rendirent ſi inſolens, qu'abuſant de la bonté de ceux qui leur avoient témoigné tant d'amitié, ils commencerent à les mépriſer & tenterent de leur arracher l'autorité dont ils jouiſſoient naturellement. Les Arabes ſouffrirent d'abord patiemment, mais enfin le Roi craignant que ces Etrangers ne parvinſſent à ſe rendre entierement les maîtres de la ville, les y aſſiégea avec une armée nombreuſe. Les Portugais ſe défendirent long-temps avec beaucoup de courage, & ſe renfermerent dans leur

[a] *Tome 2, page 309.*

Eglise & leur College, dont ils firent une eſpece de citadelle ; mais enfin ne recevant aucun ſecours de Goa, & déſeſperant de pouvoir tenir contre les Arabes qui leur auroient fait un mauvais parti, ils s'embarquerent ſecretement dans deux ou trois vaiſſeaux qu'ils avoient encore dans le port & ſe retirerent dans l'Inde. Depuis cette époque il y a une ſi grande antipathie entre ces deux Nations, qu'elles ne ſongent mutuellement qu'à ſe perdre, & à ſe nuire par-tout où elles ſe trouvent enſemble.

Ce pays eſt ſujet à des chaleurs très-violentes, occaſionnées par les rayons du ſoleil que réflechiſſent les montagnes & les ſables. Owington donne une idée de la force de la chaleur, en diſant qu'un petit poiſſon mis dans un trou de rocher au milieu du jour, y eſt à moitié rôti en peu de tems. Il y pleut rarement, tout au plus une fois l'année ; les fortes roſées qui tombent la nuit rafraîchiſſent la terre & entretiennent les plantes dans leur fraîcheur. Les montagnes ſont nues & ſtériles, mais les

vallées produisent des fleurs & toute sorte de plantes & de fruits. Leur grande fertilité dans un pays aussi brûlant est dûe à l'industrie des habitans, qui prennent beaucoup de soin de les arroser & d'y distribuer de l'eau par des petits canaux qu'on remplit le soir & le matin. Notre Voyageur dépeint les Arabes de ce royaume comme des peuples courageux, justes, honnêtes envers les étrangers, sobres & tempérans à l'excès, & d'une rigidité sans égale dans toutes les pratiques de leur religion. Un voyageur peut faire cent mille dans ce pays sans craindre aucune avanture fâcheuse, quelque chargé d'argent qu'il soit & fut-il sans armes.

Owington (*a*) rapporte un usage particulier à ces habitans, & dont on pourroit tirer avantage ailleurs. Il consiste à nourrir les bestiaux de poisson en observant la méthode suivante. On fait dans la terre une grande fosse plus longue que large, & on la remplit d'une quantité de poisson que l'on y laisse

---

[*a*] *Tome* 2, *page* 130.

pourrir. On le tire de là pour le faire bouillir avec de l'eau, & en former une ſorte de bouillie graſſe qu'on donne aux beſtiaux après qu'elle a été refroidie. Cette nourriture les engraiſſe extrêmement & leur fait une chair de bon goût.

Tout ce qu'on nous apprend du gouvernement de Maſcatte, c'eſt que ce royaume eſt ſoumis à un Cherif indépendant, & que la juſtice eſt rendue dans chaque diſtrict par le Scheik ou commandant qui prend l'avis de ſes Conſeillers ou Leutenans, mais qui prononce lui-même la ſentence.

ROYAUME D'YEMEN.

Ce Royaume paſſe pour le plus conſidérable & le plus riche de tous ceux que comprennent les Arabies. Il s'étend ſur une partie de la mer rouge & ſur la mer de l'Inde, depuis Aden juſqu'au cap de Roſalgate, c'eſt-à-dire, dans la longueur d'environ deux cent lieues; ſa largeur varie, & s'accroît à meſure qu'on s'éloigne du cap d'Aden pour avancer vers la Mecque, dont le

territoire est séparé de l'Yemen par de hautes montagnes. On ne connoît que les côtes de cet état, & le voyage publié par M. Delaroque, est le seul qui en donne des notions distinctes.

Sanaa est la capitale de l'Yemen, & Mouab la résidence du Souverain. Son palais est l'unique édifice digne d'attention qu'on y voie : mais ce qui rend ces deux villes remarquables, c'est la sérénité & la douceur de l'air qu'on y respire. On y jouit perpétuellement du printemps, d'une égalité presque continuelle dans les jours & les nuits. On nous fait connoître plusieurs autres villes du Royaume d'Yemen. Nous ne nous arrêterons qu'aux principales ; telles sont Betel-Faguy, Moka & Aden.

La ville de Betel-Faguy est une des plus grandes de l'Yemen à dix lieues de la mer rouge. Elle est ornée de fort belles mosquées, dont les minarets blanchis en dehors, ainsi que les murailles & les terrasses des maisons font un effet très-agréable. La ville n'a d'autres défenses qu'un château assez bon

qui tire ſon eau douce d'un puits extrêmement profond, par le travail continuel d'un chameau ; elle ſort fumante & ſi chaude, qu'il faut la laiſſer repoſer une nuit avant de pouvoir la boire, & pendant cet intervalle elle devient très-fraîche & délicieuſe. Le royaume d'Yemen, à l'excluſion de toutes les autres régions de l'Arabie, produit l'arbre du caffé, qui même ne vient que dans trois cantons ; ſçavoir, dans le territoire de Sanaa, dans celui de Galbany, autre ville de l'Yemen & dans celui de Betel-Faguy. Ce dernier eſt le plus eſtimé. Auſſi l'on voit dans cette ville un fort grand bazar deſtiné au caffé. C'eſt là que les Arabes de la Campagne apportent leur caffé dans de grands ſacs de nattes. Chaque balle contient environ 270 livres, & un chameau en porte deux. Les Marchands l'achetent par l'entremiſe des Banians qui ſont, en Arabie comme aux Indes, les principaux courtiers du commerce. Au fond du bazar, qui eſt compoſé de deux grandes cours, autour deſquelles regnent des galeries

couvertes, est une estrade de la hauteur de quatre pieds, où se placent, sur des tapis, les Officiers de la douanne, & quelquefois même le Gouverneur en personne. Ils tiennent compte du poids & du prix de tout le caffé qui est vendu pour en faire payer les droits au Roi.

C'est à Betel - Faguy que se fait la vente du caffé pour toute la Turquie, pour l'Egypte & les Indes, & on le porte à un petit port de la mer rouge qui n'est qu'à dix lieues de cette ville. Là on le met sur de petits bâtimens qui le déchargent cent cinquante lieues plus loin dans la même mer à *Jedda*, d'où il est rechargé sur des vaisseaux turcs qui le portent jusqu'à *Suès*, dernier port du fond de la mer rouge qui appartient au Grand - Seigneur. Etant encore chargé en cet endroit sur des chameaux; il se transporte en Egypte & dans les autres provinces de l'Empire Ottoman par les caravanes ou par la Méditerannée. Parvenu enfin à Alexandrie, qui est le principal entrepôt du Levant pour le caffé de l'Arabie, c'est de-là qu'il se répand dans toute l'Europe.

Mōka, ville beaucoup plus fameuſe que la précédente, a cependant bien moins d'étendue. Comme c'eſt le port le plus commode qui ſoit ſur la mer rouge, c'eſt auſſi le rendez-vous de toutes les nations qui viennent trafiquer en Arabie. Son territoire, bien loin de produire du caffé, eſt peut-être le canton le plus ſec & le plus ſtérile de l'Yemen. A force d'arroſemens il y croît quelques palmiers, mais leurs fruits ſont aſſez médiocres. Tout le caffé qui ſe vend en cette ville, vient de Betel-Faguy qui en eſt à 35 lieues.

La ville d'Aden qui eſt bâtie à la pointe la plus méridionale de l'Yemen & de toute l'Arabie, ſous le douziéme dégré trente minutes, eſt aujourd'hui fort déchue du commerce qu'elle faiſoit anciennement. Elle eſt aſſiſe au pied de pluſieurs hautes montagnes qui l'environnent preſque de toutes parts. Elles ont, à leurs ſommets, pluſieurs forts, des fortifications qui défendent la ville avec beaucoup d'avantages, & qui en font le principal boulevard de l'Yemen.

ROYAUMES D'HADRAMOUT ET DE FARTACH.

Ces Royaumes qui sont compris aussi dans la partie méridionale de l'Arabie heureuse, s'étendent le long de la côte méridionale qu'arrose la mer des Indes. Ils sont si peu fréquentés des Européens qu'on n'en connoît que les noms sur lesquels on ne s'accorde pas. Tout ce qu'on nous apprend au sujet du royaume d'Hadramout, c'est que *Schibam* est sa capitale & la résidence du Roi qui est tributaire du Grand-Seigneur; que ce pays offre de vastes plaines remplies de sable, & quelques montagnes dont on tire de belles agathes, & qu'il est habité par un grand nombre de Banians idolâtres & par des Guebres.

A l'égard du royaume de Fartach on y compte quatre à cinq villes, & on fait un portrait très-misérable du pays & des habitans. Owington fait autant de royaumes particuliers qu'il y a de villes, & prétend que l'isle de Zocotra qui est voisine de cette côte, appartient à un Roi de Cassen.

ISLE DE ZOCOTRA.

Cette isle est située vis-à-vis & à cinquante lieues du cap de Fartach & à trente de celui de Guardafu, entre le douziéme & le treiziéme degré de latitude. C'est la plus grande qui soit aux environs de l'Arabie. On prétend qu'elle a été connue des anciens sous le nom de Dioscoride. Sa lòngueur est de vingt lieues & sa largeur de neuf. Elle appartient, dit Owington, au Roi de Cassen qui y met toujours un de ses fils pour Gouverneur. Les habitans y sont fort bazannés & civils, ayant souvent invité les Anglois à s'établir parmi eux. D'autres Voyageurs assurent que cette isle se gouverne par ses propres loix.

Le voyage de M. Laroque nous donne des notions de cette isle dans les termes suivans. Elle n'a point de port ni de rade où les vaisseaux puissent mouiller en fureté. Les vents du nord y soufflent avec une telle violence, qu'ils portent le sable du rivage jusqu'au sommet des hautes montagnes qui forment une chaîne au milieu de l'isle; ses côtes

ſont fort eſcarpées, mais la navigation autour de l'iſle n'a rien de périlleux, parce que le fond eſt un ſable pur où il ne ſe trouve ni bancs ni rochers.

On y trouve pluſieurs villes parmi leſquelles on diſtingue Tamarin ou Tamara ville maritime, dans la partie la plus orientale de l'iſle. Elle eſt la capitale du pays & la réſidence du Gouverneur, que quelques Voyageurs traitent de Souverain : les autres villes ſont Galanſa ou Caleuzer dans la partie occidentale, & Beni vers l'orient.

La partie ſeptentrionale de Zocotra étant expoſée à des vents terribles qui la couvrent de ſable, elle ne produit ni arbres ni plantes, ſi ce n'eſt dans quelques endroits enfoncés entre les montagnes qui les mettent à l'abri des mauvais vents. Du côté du midi, il ſe trouve quelques vallées & quelques plaines fertiles en palmiers & en autres arbres fruitiers. Les montagnes produiſent quantité de fleurs, d'herbes aromatiques & des plantes médecinales. Si les Inſulaires étoient plus laborieux, ils pourroient tirer de grands avantages de

ce canton, mais à l'exemple de tous les habitans des pays chauds, dans lesquels une agitation médiocre énerve d'abord en causant une transpiration abondante ; l'oisiveté a pour eux tant de charmes qu'il ne faut pas moins qu'un besoin pressant pour les exciter à en sortir, & à en faire la mesure de leurs travaux.

On nous apprend que les habitans de Zocotra sont un mêlange de Chrétiens & de Mahométans. Ceux-ci habitent dans les villes. Les Chrétiens dont l'origine est fort ancienne sont Jacobites & se font circoncire. Ils se vantent d'avoir été instruits par saint Thomas. Ils sont de grande taille, robustes & d'une couleur rougeâtre. Leur bonne mine les met au-dessus de tous les peuples de ces contrées. Les femmes sont assez blanches & peuvent passer pour belles. On dit qu'elles sont d'une humeur guerriere comme les anciennes amazones, & qu'elles leur ressemblent outre cela par un grand empressement à se livrer aux étrangers pour en avoir des enfans, lorsqu'elles

n'en ont point de leurs maris. Ces Insulaires n'ont d'autre habillement qu'un morceau de grosse étoffe de leur fabrique lequel leur couvre la ceinture. Ils vivent dans les bois comme des bêtes sauvages, n'ayant ni villes, ni bourgs, ni habitations rassemblées. La plûpart habitent dans des grottes, dans des cavernes ou dans de petites cabanes qu'ils se construisent avec des branches d'arbres. Il se nourrissent de dattes, de poisson, & du lait de leurs bestiaux, qui est la seule boisson qu'ils connoissent.

Quoiqu'on leur ait donné le nom de Chrétiens, il s'en faut beaucoup qu'ils ne le méritent. Toute leur religion se réduit à connoître les Apôtres, dont tous les hommes portent le nom, à adorer la croix, & à lui adresser des prieres trois fois le jour en langue chaldéenne. Presqûe toutes les femmes portent le nom de Marie. On n'a pas remarqué qu'ils eussent parmi eux des Prêtres ni des Chefs, & il n'y existe nulle forme de justice, aucune espece de gouvernement.

Les principales marchandises du pays

ſont les dattes, le ſang de dragon & l'aloës qui eſt fort eſtimé. Owington ajoute qu'ils font auſſi un grand commerce de beurre, qu'ils entendent à faire mieux qu'aucune autre nation de l'Aſie. Les Portugais s'étoient emparés en 1508 de l'iſle de Zocotra, mais les Arabes la reprirent peu de temps après, & l'ont toujours conſervée.

Après avoir donné des notions géographiques de l'Arabie en général & de toutes les diviſions qu'elle comporte, il convient ſans doute de parler de ſes productions naturelles ; c'eſt de quoi nous allons nous occuper après avoir dit quelque choſe de la mer rouge, dont il a été ſi ſouvent fait mention.

DÉTROIT DE BABEL, MANDEL.

Mer - Rouge.

A la pointe méridionale de l'Arabie heureuſe, ſur laquelle eſt ſitué le cap Fartach, commence un long canal qui s'étend à l'occident & conduit à la mer rouge. Il eſt formé par la mer des Indes qui ſe trouve reſſerrée entre la côte

d'Arabie & celle d'Ethyopie, où est le cap Guardafu, qui est opposé à celui de Fartach. L'espace qui est entre ces deux terres est d'abord d'environ 40 à 50 lieues. Mais à environ cent cinquante lieues de son commencement, en avançant vers l'occident, il se trouve si diminué par le rapprochement des côtes, qu'il ne reste plus qu'environ sept lieues de distance d'un rivage à l'autre. Là sont plusieurs isles, parmi lesquelles celle de Babbs est la plus remarquable. Le mot de Babbs, suivant Owington, signifie *porte* en arabe, & il y a apparence que ce nom a été donné à cette isle, parce qu'elle sert comme de porte pour entrer dans la mer rouge, & c'est de-là aussi qu'on a donné le nom de Babel-mandel *porte des pleurs* à ce passage ou détroit. Il est à 20 lieues d'Aden & à douze ou treize de Moka.

L'océan étant sorti de ce petit détroit, dont la longueur est de quatre à cinq lieues, recommence ensuite à s'élargir & forme un vaste bassin où il prend le nom de mer rouge ou de golphe arabique. Cette mer s'étend d'une

part ſur les côtes de l'Arabie heureuſe & de l'Arabie petrée, & de l'autre ſur celles de l'Abyſſinie, de la Nubie & de l'Egypte. Sa longueur du ſud au nord eſt depuis le 12e. degré juſqu'au vingt-neuviéme, ou depuis le détroit de Babel-mandel juſqu'au fond du golphe de Suès, ce qui forme environ quatre cent lieues. Sa largeur commune eſt de trente ou quarante. On eſt fort embarraſſé de rendre raiſon du nom de mer rouge que porte ce grand golphe. Quelques Ecrivains le font dériver d'un Souverain du pays appellé *Erythrée*, mais on ne rapporte aucune circonſtance de ſon regne. On croit avec aſſez de vraiſemblance que ce Roi étoit Eſaü ou Edom, fils d'Iſaac & frere de Jacob. Edom ſignifiant rouge en hébreu a été traduit en grec par le mot d'*Erythros* qui a la même ſignification, de-là eſt venu le Roi Erithrée. Ce qui eſt certain c'eſt que les Rabbins appellent encore cette mer, Mer d'Edom ou Mer d'Idumée. Les Arabes l'appellent al Kolſum ou mer de la Mecque. L'Ecriture lui donne le nom d'*Yam-ſouph*

ou Mer des herbes (*a*) parce que son fond produit beaucoup de plantes. On ne doit point ajouter foi à ce que disent plusieurs relations que le nom de rouge a été donné à cette mer à cause de la couleur de ses eaux ; c'est une erreur dont on a été détrompé par des observations modernes. Il est certain d'ailleurs que ce nom est inconnu aux Orientaux, & que les eaux de cette mer loin d'être rousses, sont plus blanches & plus transparentes que celles d'aucune autre mer.

Celle dont il est question ici est sujette dans toute son étendue au flux & reflux, & même il y est si grand que quelques Auteurs ont pris de-là occasion d'écrire que les Israëlites n'eurent pas besoin d'autre prodige pour passer la mer rouge à pied sec, que de choisir le moment où la marée étoit à son plus bas point.

L'Isthme de Suès termine le golphe arabique du côté du nord, & le separe

[*a*] *Voyez les Voyages du docteur Schaw, tome 2, page* 89.

de

de la Méditerranée par un eſpace qui n'a que trente lieues de large. On a eſſayé pluſieurs fois de couper cet iſthme & de joindre les deux mers par un large canal, mais ce projet a échoué juſqu'à préſent, à cauſe des difficultés que le terrein montueux ſemble oppoſer. On ne peut s'empêcher cependant de deſirer qu'un jour un prince entreprenant & avide de gloire, ne faſſe de nouveaux efforts pour eſſayer cette jonction. Il en réſulteroit le plus grand bien pour le commerce de notre Europe avec les Indes, pour l'Empire Ottoman en particulier, & en général pour l'humanité. Au lieu de paſſer deux fois la ligne, rangeant les côtes d'Afrique & doublant le cap de Bonne Eſperance, trajet qui devient chaque année mémorable par la perte de pluſieurs vaiſſeaux & d'un grand nombre d'hommes, on entreroit dans la Méditerranée pour paſſer dans la mer rouge, & de-là dans la mer des Indes par le détroit de Babel-mandel. A ce moyen on auroit le double avantage de n'être pas obligé de paſſer ſous l'équateur

pour aller à Moka & sur les côtes d'Arabie, & d'abreger le trajet des Indes de plus de moitié. C'est-à-dire, qu'on n'auroit que 15 à 1800 lieues à faire pour aller d'Europe à la côte de Malabar ou de Coromandel, au lieu de 4000 qu'on fait ordinairement.

Quant au golphe Persique, il baigne à l'est les côtes d'Arabie depuis le vingt-quatriéme degré jusqu'au trente, où se trouve Balsora ou Bassora. Cette ville est située à 15 lieues de la pointe la plus septentrionale du golphe; nous en avons parlé ci-devant, elle donne aussi son nom à ce golphe par un enfoncement de l'océan indien dans les terres. Cette mer est très-poissonneuse, ainsi qu'on l'a dit à l'article de la Perse, & très-avantageuse au commerce de Perse avec l'Egypte & les pays voisins de la Méditerranée, les marchandises se transportant de Bassora au Caire, & dans les ports voisins qu'on appelle Echelles du Levant.

Histoire naturelle d'Arabie.

Végétaux.

Par tout ce que nous avons dit de cette contrée, on peut en inférer qu'elle n'eſt pas un pays bien fertile. En effet, ſa partie occidentale, qui eſt baignée par la mer rouge, n'offre qu'un déſert ſabloneux de trois cent lieues de long ſur dix à douze de large, lequel eſt preſque généralement inculte. Le côté du nord préſente d'autres déſerts entrecoupés de montagnes qui n'ont ni arbres ni verdure. Dans la partie orientale le terrain n'y eſt guere plus excellent. Ce n'eſt donc que dans la partie méridionale, à quelque diſtance des côtes, qu'on rencontre des bois de palmiers & d'autres arbres; des plantations de caffé, des vallées & des collines cultivées & fertiles. On ne trouve que trois rivieres un peu conſidérables dans une région ſi étendue. Deux nommées *Afftan & Fali* coulent dans l'Arabie déſerte & ſe jettent dans le golphe Perſique. La troiſiéme qui s'ap-

pelle *Prim* se perd dans la mer des Indes, après avoir arrosé l'Arabie heureuse.

Le voisinage des eaux est ce qui rend les terres susceptibles de culture, & ce qui leur procure de la fertilité. Dans ces endroits privilégiés on y recueille une grande abondance de fruits de toute espece, du ris, du froment & de l'orge beaucoup plus gros que le nôtre. L'Arabie produit encore plusieurs sortes de drogues & de plantes aromatiques, qui se trouvent quelquefois dans les lieux les plus sauvages. Faisons connoître les plus remarquables de toutes ses productions. De ce nombre est l'aloës, le palmier, dont nous avons déja suffisamment parlé à l'article de la Barbarie. L'arbre du caffé & les arbres qui produisent l'encens, la myrrhe, le baume de la Mecque, & quelques-uns dont l'utilité & les propriétés sont reconnues.

ALOES.

On distingue beaucoup d'especes d'aloës, & toutes viennent très-bien

dans les climats chauds. Cette plante a des feuilles fort épaiſſes, charnues, pleines de ſuc & armées de pointes; leur grandeur eſt de trois ou quatre pieds, & la hauteur de la tige de huit ou dix. Après avoir porté de larges fleurs qui ont la forme du lys, l'aloës donne un fruit oblong, cylindrique & triangulaire qui eſt rempli de ſemences plattes. C'eſt à tort qu'on a long-temps débité que l'aloës ne fleuriſſoit que tous les cent ans, & qu'en s'épanouiſſant, il faiſoit un bruit comme un coup de piſtolet. Ce qui rend cette plante eſtimable c'eſt le jus que l'on tire de ſes feuilles & de ſes racines, ſoit en preſſant ſimplement les feuilles & ſur-tout les racines, ſoit en les coupant par morceaux & en les pilant dans un mortier. Cette liqueur ſe conſerve dans des outres de cuir, & on l'apporte ainſi de l'iſle de Zocotra, dont on vient de parler. On lui donne le nom d'aloës ſuccotrin & il paſſe pour le meilleur de tous: il en vient auſſi en tablettes qui s'appellent ſuccotrines. Le ſuc que l'on retire par la ſeconde méthode eſt beau-

coup moins estimé que le premier & se distingue en deux sortes, en aloës hépatique, parce que sa couleur a celle du foie, & en aloës caballin, parce que celui-ci ne sert que pour les chevaux. Le suc d'aloës est purgatif, vulnéraire & vermifuge, étant extrêmement amer: son usage convient fort bien aux riches & aux gourmands, dont l'estomac est continuellement fatigué par le travail d'une digestion pénible.

Caffier ou arbre au Caffé.

Il seroit superflu de donner une grande étendue à des observations physiques sur le caffé. L'arbre qui le produit est assez connu aujourd'hui, puisqu'il croît très-bien aux Isles & qu'on en voit en Europe dans les jardins des curieux (*a*). Le fréquent usage que l'on fait de son fruit peut inspirer plutôt le desir de sçavoir comment on a re-

[*a*] *Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année* 1713. On y trouve un mémoire de M. de Jussieu sur le caffé. *Voyez aussi le Voyage de l'Arabie heureuse de M. de Laroque.*

connu ſes propriétés, dans quel temps l'uſage d'en prendre s'eſt établi en Europe, & enfin tout l'hiſtorique qui concerne cette liqueur.

Voici ce que les Turcs rapportent de l'origine du caffé. Dans le quinziéme ſiécle de notre ere un Mufti d'Aden, ville d'Arabie, eut occaſion de faire un voyage en Perſe où il vit quelques perſonnes de ſon pays qui prenoient du caffé. Il y fit peu d'attention alors, mais à ſon retour en Arabie ſa ſanté s'étant affoiblie, & ſe ſouvenant de la liqueur qu'il avoit vu prendre en Perſe, il s'en fit apporter dans l'eſperance d'en tirer quelque ſoulagement. Non-ſeulement ſa ſanté fut rétablie par l'uſage qu'il en fit, mais il reconnut bientôt les propriétés qu'avoit le caffé de diſſiper les péſanteurs, d'égayer l'eſprit & de cauſer l'inſomnie. L'exemple du chef de la Loi inſpira bientôt le goût du caffé à tous les prêtres & religieux Mahométans. Les artiſans qui vouloient travailler la nuit, les voyageurs qui cherchoient à éviter la chaleur du jour pour pourſuivre leur route

embraſſerent le même uſage. Il paſſa enſuite en d'autres lieux, particulierement à la Mecque & à Medine, où l'on établit des maiſons pour diſtribuer publiquement cette liqueur. Le peuple s'y aſſembloit en foule : on s'y divertiſſoit : un Cherif de la Mecque défendit cette boiſſon ſous des peines très-rigoureuſes, & fit punir avec éclat un particulier qui avoit déſobéi. Cependant la proſcription qu'eſſuya le caffé à la Mecque, ne fit qu'augmenter ſa réputation en répandant par-tout le bruit de cette diſgrace, & en inſpirant une curioſité générale d'eſſayer ſi réellement cette liqueur la méritoit. En Egypte, en Syrie, elle fut jugée favorablement, & on s'attacha à en uſer fréquemment : c'eſt de cette province qu'elle fut enfin apportée à Conſtantinople vers l'an 1560. Deux Marchands de Damas & d'Alep ouvrirent chacun un caffé à Conſtantinople, & vendirent publiquement la liqueur de ce nom. Ces maiſons ſe multiplierent rapidement. Les Pachas, les Seigneurs de la Cour, les Poëtes & les amateurs

de jeux s'y rassemblerent avec empressement. La tasse de caffé ne s'y payoit qu'un aspre, très-petite monnoie de la valeur d'environ deux liards. Mais pendant que les caffés se remplissoient perpétuellement, les mosquées restoient désertes & abandonnées. Les Imans crierent : ils se déchaînerent non-seulement contre les lieux où l'on vendoit le caffé, mais contre la liqueur même dont ils soutinrent que la défense étoit comprise dans la loi.

Le grand Mufti fut consulté ; ce Chef suprême de la religion, dont l'autorité est si respectée des Turcs, qu'il ne leur est pas permis de former des doutes sur ses décisions, prononça que le caffé étoit proscrit par la loi de Mahomet. Aussitôt tous les lieux où on le prenoit furent fermés, & les Officiers de police furent chargés de s'opposer même à l'usage particulier de cette boisson.

Cependant, quelque rigueur qu'on apportât à l'exécution de ces ordonnances, on ne put parvenir à éteindre entierement le goût du caffé. On ne fit que l'irriter, & il se satisfai-

ſoit dans le ſecret. En vain les premieres défenſes furent-elles renouvellées ſous Amurat III, on continua à prendre du caffé en particulier. Les Magiſtrats ſe laſſant enfin d'une vigilance inutile, prirent le parti de permettre pour de l'argent, qu'on vendit du caffé dans quelques endroits pourvu que cette vente ne ſe fit pas publiquement. Cette tolérance, jointe à la déclaration d'un nouveau Mufti, qui s'expliquoit plus favorablement que ſon prédéceſſeur ſur cette liqueur, ramena inſenſiblement un grand nombre de caffés. Les dévôts même ſe voyant autoriſés à en prendre, leur exemple fut ſuivi par la Cour & la ville. La paſſion pour le caffé devint ſi générale, que la cupidité des Viſirs ne manqua pas l'occaſion de s'en faire un nouveau revenu en s'attribuant un droit d'un ou deux ſequins par jour ſur tous les lieux où cette liqueur ſe diſtribuoit. Ce fut auſſi un motif pour les multiplier, mais le prix reſta toujours le même, c'eſt-à-dire, que la taſſe ne valoit qu'une aſpre.

Cependant la licence des nouvelliſ-

tes qui s'assembloient dans les caffés, alla si loin, que le Grand Visir Kouproli crut devoir sacrifier l'immense revenu qu'il tiroit des caffés à la tranquillité, & les supprima tous. Avant que d'en venir là, dit M. Laroque (*a*), ce ministre étoit allé *incognito* dans les principaux caffés où il avoit entendu des gens graves qui s'entretenoient sérieusement des affaires de l'empire, blâmant le ministere, & décidant absolument des choses les plus importantes. Il étoit allé aussi dans les tavernes, il n'y avoit vu que des gens qui chantoient ou qui parloient de leurs amours ou de leurs exploits guerriers ; il ne jugea pas à propos de les priver de ce délassement.

Mais depuis cette suppression des caffés publics à Constantinople, laquelle dure encore, on n'en a pas

(*a*) *Voyez l'Ouvrage si souvent cité, page* 352. L'auteur y dit que ce trait est rapporté par M. Galland qui l'avoit appris de M. d'Hermange, qu'on a vu médecin de M. le Comte de Toulouse, après l'avoir été du Grand-Visir Kouproli, tué à la bataille de Salankemen.

moins pris de caffé. L'uſage eſt de porter dans les marchés & dans les principales rues de grandes caffetieres ſur un réchaud, & de diſtribuer cette liqueur chérie à ceux qui en demandent. Notre auteur ajoute qu'il n'y a point de maiſon à Conſtantinople où l'on ne prenne du caffé au moins deux fois par jour, & où la dépenſe qu'il occaſionne, n'excéde celle que l'on fait à Paris pour le vin. Enfin, pour exprimer l'attachement des Turcs à l'uſage du caffé, il ajoute que le refus qu'un mari feroit de fournir du caffé à ſa femme, ou de lui en laiſſer prendre, eſt une cauſe légitime de divorce.

M. Laroque nous apprend enſuite que M. Thevenot paſſe ſur le témoignage de M. Petit-Delacroix, pour avoir été le premier qui ait apporté du caffé en France, & pour en avoir fait prendre à différentes perſonnes: mais il revendique en même temps cet honneur pour M. Laroque ſon pere qui apporta de Conſtantinople à Marſeille en 1644, non ſeulement du

caffé, mais encore tous les petits meubles qui servoient alors à son usage en Turquie. Enfin l'an 1671, quelques particuliers ouvrirent dans la même ville un caffé auprès de la Bourse, & le concours y fut fort grand. Dans le même temps, Méhemet IV ayant envoyé une ambassade solemnelle au Roi de France, l'ambassadeur & les gens de sa suite qui avoient apporté beaucoup de caffé, le répandirent avec abondance tant à la cour qu'à la ville. Ce fut là l'époque de l'introduction du caffé à Paris; ainsi on peut la fixer à l'année 1670. Mais ce ne fut qu'en 1672 qu'on vit débiter publiquement du caffé à Paris. Notre historien s'étend avec complaisance sur le détail des premiers établissemens de ce genre qui se firent en cette capitale, & n'oublie ni les noms des fondateurs, ni ceux des rues qu'ils choisirent.

Le nommé Pascal, Arménien, s'avisa le premier de vendre du caffé à la foire Saint-Germain, & se fixa ensuite sur le quai de l'Ecole; la tasse valoit

deux sols six deniers. Quelques années après, des gens couroient dans les rues en criant du caffé : ceux qui en vouloient les faisoient monter. Pour deux sols, le marchand remplissoit un gobelet & fournissoit le sucre.

Cependant l'usage de cette liqueur essuya des contradictions de la part de quelques médecins. On soutint en 1679 une thése à Marseille, dans laquelle on conclut que le caffé étoit pernicieux à la santé. Il fut traité de même aux écoles de Paris en 1715. M. Duman, médecin de Montpellier, M. Hecquet, de la faculté de Paris, s'éleverent aussi au commencement de ce siécle contre l'usage de cette liqueur; mais elle eut des défenseurs dans MM. Audry & Helvetius, sçavans médecins de ce temps-là. Elle trouva aussi des partisans parmi les poëtes, & Paris fut inondé de piéces à la louange du caffé. On le célébra en vers latins (*a*), en vers françois, &

[*a*] *Voyez le huitiéme livre du* Prædium Rusticum *du P. Vaniere, jésuite.*

ſur-tout en chanſons (*a*). Sans douteque ces panégyriſtes perſuaderent bien du monde des heureuſes propriétés du caffé, puiſque ſon uſage s'eſt ſi fort répandu, & qu'aujourd'hui il eſt devenu un beſoin preſque univerſel. Quoiqu'il en ſoit, le ſentiment des médecins de nos jours eſt que le caffé contenant beaucoup de principes ſalins, volatils & ſulphureux, il cauſe dans le ſang une fermentation utile aux perſonnes replettes, pituiteuſes, & à celles qui ſont ſujettes aux migraines; mais ces mêmes effets le rendent nuiſible aux perſonns qui ſont d'un tempéramment ardent, ſec & bilieux.

ARBRE DE L'ENCENS.

On ne connoît pas bien exactement l'arbre qui produit l'encens. Quelques voyageurs diſent qu'il reſſemble à un poirier, & d'autres, que c'eſt une ſorte de genevrier à fruit jaune. C'eſt

[*a*] M. Laroque rapporte une cantate de M. Fuzelier, intitulée le *Caffé*. Elle a été miſe en muſique par M. Bernier, médecin.

par une incision que l'on en tire cette substance résineuse & odoriférante qui porte le nom d'encens. On avoit toujours cru que cette production étoit particuliere à l'Arabie ; cependant quelques voyageurs assurent que l'Ethyopie en fournit aussi. Mais c'est une distinction ridicule que celle que l'on fait d'encens mâle & d'encens femelle. Elle est venue de ce que quelquefois les larmes ou gouttes d'encens étant accouplées, elles ont la figure de deux mammelles, & ces grains réunis portoient le nom d'encens femelle : on donnoit le nom d'oliban à l'encens mâle. On appelle manne d'encens les petites particules ou la poussiere d'encens qui se forme par le frottement des morceaux, au fond des sacs dans lesquels on apporte cet aromate.

ARBRE QUI DONNE LA MYRRHE.

Cet arbre n'est pas mieux connu que le précédent ; & on ne sçait même pas si la myrrhe se tire par incision, ou si elle découle naturellement. Elle étoit en grande réputation parmi les an-

ciens qui vantent beaucoup l'excellence de ſon parfum. Cependant on ne lui trouve tien de rien merveilleux, & l'on doute ſi la myrrhe que nous connoiſſons eſt réellement celle qui étoit anciennement d'un ſi grand prix. La myrrhe eſt un ſuc *réſino-gommeux* qui nous vient par morceaux qui varient beaucoup pour la groſſeur, la conſiſtance, l'odeur, le goût & la tranſparence. La meilleure myrrhe eſt en larmes ou globules groſſes comme des noix de couleur jaune ou rouſſe, & un peu tranſparente. Elle eſt d'un grand uſage dans la médecine : on l'emploie utilement contre l'aſthme, la toux, la jauniſſe contre les maux d'eſtomach & les affections ſcorbutiques.

BAUME DE LA MECQUE.

Cette drogue précieuſe eſt appellée baume de la Mecque, parce qu'il ſe trouve quelques arbres qui le produiſent dans le territoire de cette ville, ou que peut-être elle eſt venue d'Arabie par la voie des pélerins qui fré-

quentent la Mecque. C'est un suc résineux & liquide, d'un blanc jaunâtre, d'un goût acre & aromatique, & d'une odeur approchante de celle du citron. On l'appelle aussi baume blanc ou de Judée. Il découle par incision d'un petit arbre dont les feuilles sont semblables à celles du lentisque, & qui porte des fleurs purpurines odorantes. On en distingue de trois sortes : la premiere qui découle de l'arbre, soit naturellement, soit par incision : la seconde, qui se tire à la premiere ébullition & qui surnage sur l'eau dans laquelle on fait bouillir des rameaux & des feuilles du baumier. C'est une huile claire & fluide dont les femmes Turques usent beaucoup pour adoucir la peau. Ces deux sortes de baume sont fort rares, parce que les grands de la Mecque & de Turquie la réservent pour eux ou pour faire des présens. L'huile qui se recueille après la premiere ébullition est plus épaisse que l'autre & moins odorante. C'est celle-ci que nous apportent les caravannes, & que l'on appelle baume de

la Mecque, & c'eſt le plus commun. L'Arabie produit encore différens arbres dont les Arabes tirent de grands avantages. Le kernab, eſpece de cornouiller, leur donne un ſuc épais qui remplace le ſucre, & qui ſert à confire les fruits, le ſambak & l'*hab-baben* dont ils tirent de l'huile, & le *garb* dont les cendres acquierent par la leſſive les qualités du ſalpêtre, & ſervent à faire de la poudre à canon.

GENRE ANIMAL.

On trouve en Arabie les mêmes animaux domeſtiques qu'en Perſe; c'eſt-à-dire, des chevaux, des chameaux, des ânes, des mulets, des bœufs, & généralement toutes ſortes de beſtiaux. On y rencontre auſſi des lions, des tygres, des ſinges & d'autres animaux ſauvages, mais en petit nombre, parce que le pays eſt fort découvert: les perdrix, les cailles, les tourterelles n'y ſont pas rares. Arrêtons-nous un inſtant aux chevaux de cette contrée qui ont tant de réputation.

CHEVAUX ARABES.

Les chevaux d'Arabie paſſent pour les plus beaux de l'univers. Ils ſont vifs, d'une grande légereté, d'une taille médiocre, d'une vigueur & d'une docilité ſurprenantes. Ils ſont ſi eſtimés en Turquie, en Perſe & dans les Indes, qu'on n'en voit preſque point d'autres dans les écuries des grands ſeigneurs. Rien n'eſt comparable aux ſoins que les Arabes prennent de leurs chevaux; ils s'attachent particuliérement aux jumens, & n'en montent jamais d'autres. Outre que l'expérience leur a appris qu'elles ſont plus douces & moins vicieuſes que les chevaux, elles ſont auſſi plus propres au métier qu'ils font, parce que ces jumens ne henniſſent point, & que d'ailleurs elles rapportent tous les ans un poulain qui fait un profit. Les chevaux Arabes ſont rangés en trois claſſes; les *keh-hilan* qui ſont les nobles, les *aatiq* qui ſont d'ancienne race, mais méſalliés, & les *guidieh*; ces derniers ſont les chevaux de charge, & d'un très-bas prix.

Les Arabes ne font jamais couvrir les jumens nobles que par des étalons de même claſſe. Ils connoiſſent, par une longue habitude, toutes les races des chevaux qui ſont parmi eux & chez leurs voiſins, & s'ils manquent d'étalons, ils en empruntent. Mais ces animaux ne couvrent les jumens qu'en préſence de témoins qui en donnent une atteſtation ſignée & ſcellée pardevant le ſecrétaire de leur Prince, ou quelqu'autre perſonne publique, & dans laquelle le nom & la génération des animaux eſt citée dans les formes. On appelle encore des témoins lorſque la cavale a mis bas. Une nouvelle atteſtation porte le ſexe, la figure, le poil, les marques du poulain & le temps de ſa naiſſance. Ces billets ſe donnent à celui qui achete le cheval, & c'eſt ce qui y met le prix. Les moindres dans ce cas valent cinq cent écus ou deux mille francs. Le prix commun eſt depuis mille écus juſqu'à trois ou quatre mille. Les Arabes n'ayant qu'une tente pour leur maiſon, elle leur ſert auſſi d'écurie ; la jument,

son poulain, la femme, les enfans, tous couchent pêle-mêle. On voit les petits enfans endormis entre les jambes ou sur le col de la cavale qui est couchée, ou sur la croupe du poulain, sans que ces animaux les incommodent ni leur fassent aucun mal. Ils sont si bien accoutumés à cette familiarité, qu'ils souffrent toute sorte de badinage. Les Arabes ne battent jamais leurs chevaux ; ils les caressent souvent, parlent & raisonnent avec eux comme avec leurs semblables. M. Laroque rapporte (*a*) dans l'histoire des Arabes, qu'il a donnée d'après les mémoires de M. Darvieux, un trait singulier qui va faire voir jusqu'où va l'attachement des Arabes pour leurs cavales. Un marchand de Marseille, qui résidoit à Rama en Syrie, avoit acheté douze cent écus, d'un Arabe nommé Abrahim, une jument de race noble appellée *touysse*, dont la filiation remontoit à cinq cent ans. Abrahim alloit

[*a*] Voyage fait par ordre de Louis XIV, &c page 201.

fréquemment voir ſa chere cavale. J'ai eu ſouvent le plaiſir, dit M. Darvieux, de le voir pleurer de tendreſſe en la baiſant & en la careſſant. Il l'embraſſoit, lui eſſuyoit les yeux avec ſon mouchoir, la frottoit avec les manches de ſa chemiſe, & lui donnoit mille bénédictions pendant des heures entieres qu'il raiſonnoit avec elle. *Mes yeux, lui diſoit-il, mon ame, mon cœur, faut-il que je ſois aſſez malheureux pour t'avoir vendue à un maître, & pour ne point te garder avec moi. Je ſuis pauvre ma gazelle; tu le ſçais bien ma mignonne; je t'ai élevée dans ma maiſon tout comme ma fille; je ne t'ai jamais battue ni grondée; je t'ai careſſée de mon mieux. Dieu te conſerve ma bien-aimée. Tu es douce, tu es belle & aimable, que Dieu te préſerve du regard des envieux. Il l'embraſſoit alors, lui baiſoit les yeux, & ſortoit à reculons en lui faiſant des adieux fort tendres.*

Aucun voyageur ne nous donne des connoiſſances ſur les reptiles & les inſectes de l'Arabie heureuſe. Le doc-

teur Schaw nous apprend seulement que sur les confins de l'Arabie pétrée, vers la Syrie, il étoit fort incommodé de divers petits essains de sauterelles & de frelons d'une grandeur extraordinaire, quoique de la même grandeur que les nôtres, & qu'il y vit des lézards de toutes couleurs & de toutes façons, & des viperes fort dangereuses.

Toutes les relations s'accordent à nous dire que les trois mers qui environnent l'Arabie, sont très-poissonneuses & fournissent abondamment de quoi nourrir les hommes & les bestiaux.

GENRE MINÉRAL.

En rassemblant tout ce qu'on trouve d'épars dans les différens voyageurs qui ont parlé de l'Arabie, il paroît qu'elle produit du sel qu'on recueille sur les côtes, des agathes qui se rencontrent dans le royaume de Fartach. Le docteur Schaw (*a*) dit avoir trouvé

(*a*) *Tome 2, page 82.*

dans

dans l'Arabie pétrée, auprès du mont Sinaï, du marbre rouge & du granite de différente couleur. La mer-Rouge produit des perles & toute ſorte de coraux & de madrepores. Ce ſçavant Anglois entre à ce ſujet dans un détail curieux ſur la végétation de ces corps marins; nous nous contentons de l'indiquer aux curieux, ne pouvant donner plus d'étendue à cet article. Nous allons nous occuper des peuples de ces contrées.

ARABES.

Leur figure, leurs habillemens, leurs logemens, leurs uſages dans les repas & dans les viſites.

Les Arabes ſont en général d'une petite taille & d'une conſtitution robuſte. Ils ont le corps maigre, le teint baſanné, les yeux noirs & pleins de feu, la phyſionomie plus ſpirituelle qu'agréable, la voix grêle & foible comme celle des femmes, & les cheveux bruns ainſi que la barbe pour laquelle ils ont beaucoup de vénération.

Leur habillement consiste, parmi les gens distingués, en un caleçon de toile fine, par-dessus lequel on met une chemise de soie qui embrasse tout le corps, & qui descend, comme le caleçon, jusques sur les talons. Sur le tout on ajoute un kaftan ou robe de soie à larges manches, laquelle tombe un peu au-dessous des genoux. Dans des temps rigoureux on porte une robe de drap garnie de fourure. Autour des reins, ils ont une large ceinture de cuir, brodée d'or ou d'argent, dans laquelle ils passent un couteau d'un pied de long, enfermé dans un fourreau avec un petit poignard. Ils ne portent l'épée que dans les voyages, ou lorsqu'ils vont à la guerre. Les vêtemens du peuple sont de même façon que les autres; mais le tout est d'une grosse toile.

Les femmes Arabes, qui ne s'exposent point aux injures de l'air, sont à peu près brunes comme des Espagnoles, avec des traits fort fins, dit Laroque, & capables d'inspirer de la passion. On peut même conjecturer

qu'elles ne ſont ni farouches, ni inſenſibles par ce qui nous eſt arrivé à Moka. Leur habit eſt à très-peu près le même que celui de toutes les femmes d'orient : elles ne portent ni ſouliers ni pantoufles dans leurs maiſons; mais lorſqu'elles ſortent, elles mettent de petites bottines. Au lieu de turban, qui eſt la coëffure des hommes, elles portent une petite toque de drap d'or ou d'argent, autour de laquelle elles roulent une bande de mouſſeline ornée d'une riche broderie. Le voile fait auſſi partie de leur ajuſtement, & elles ne paroiſſent jamais en public ſans en avoir un qui leur couvre la moitié du corps. Elles ſe noirciſſent les lévres & les gencives en les piquant avec de petites éguilles, & en les frottant avec une herbe cauſtique. Elles peignent auſſi en noir, non ſeulement leurs ſourcils, mais encore la partie ſupérieure des paupieres, afin que leurs yeux paroiſſent plus grands. Elles peignent en rouge leurs ongles & l'extrêmité de leurs doigts, & tracent diverſes figures bleuâtres ſur les

bras, fur les mains & en d'autres parties du corps : leurs cheveux font ornés de morceaux de corail, de verre, de petites plaques de métal, & quelques-unes portent des anneaux aux oreilles, aux narines, fe couvrent les jambes de rubans & fe paffent aux doigts des pieds des bagues précieufes.

Les Arabes qui habitent les villes & les villages n'ont que des maifons bâties de terre battue, dans laquelle on mêle un peu de paille. Leurs meubles ne confiftent qu'en quelques couffins, en des coffres, des nattes & des tapis qui fervent de fiége & de tables, & de petits matelats fort minces fur lefquels ils couchent. Dans leurs repas, ils étendent un grand cuir rond fur une natte, & fur fes bords, ils attachent une petite toile rayée qui fert de ferviette. Ils ne connoiffent point l'ufage des couteaux ni des fourchettes. Chacun fe fert & dépece avec les mains, mais on a une cuilliere de bois pour prendre les mets liquides. Ils ont de petites affiettes fur lefquelles ils mangent, & chacun fe retire à mefure qu'il a fini.

A la fin des repas de cérémonie, ainsi que dans les visites, on fait passer les convives ou les visitans dans une salle, & on leur présente des fruits, du caffé, de l'opium, du sorbet & des pipes. On y brûle dans des cassolettes, de l'encens & d'autres parfums, dont les assistans reçoivent la fumée dans leurs habits, sur lesquels on jette aussi de l'eau rose lorsqu'on veut se séparer ou faire finir la visite.

SCIENCES DES ARABES.

Leur langue, l'éloquence, l'histoire.

Nous avons déjà parlé de la langue Arabe, de l'opinion où sont ces peuples que l'Hébreu lui doit son origine, & du sentiment général, que l'affinité qui existe entre ces deux langues, fait penser qu'elles dérivent d'une même source. On distingue dans l'Arabe plusieurs dialectes qui viennent de ce que les habitans de l'Arabie s'étant divisés en différentes branches, ils conserverent leur langage primitif dans une plus ou moins grande pureté.

deux principales dialectes de l'Arabe ſont celle des *Hémiarites*, fort approchante du Syriaque, & celle des *Iſmaëlites* qui différe peu de l'Hébreu, & qu'on nomme le véritable Arabe comme étant le plus pur.

Les caracteres de cette langue reçurent le nom d'*Almoramer*, qui étoit celui de leur inventeur, lequel vivoit peu de temps avant Mahomet. On les a auſſi nommés *Cufiques*, parce que ce fut à Cufa, ville de l'Yrac-Arabi, province Ottomanne, qu'ils furent inventés. Ils furent enſuite perfectionnés par pluſieurs ſçavans, & reçurent enfin, au quatriéme ſiécle de l'hégire, la forme qu'ils ont à préſent.

C'eſt à la Mecque & à Médine, anciennes poſſeſſions des Iſmaëlites, qu'on parle encore aujourd'hui le plus pur Arabe; & c'eſt de cette dialecte dont nous avons ci-devant vanté l'harmonie & la force en rapportant auſſi des exemples de ſon abondance.

La ſeconde dialecte de l'Arabe, c'eſt-à-dire, celle des Hémiarites, a été altérée par le grand commerce que ces

peuples ont eu avec les étrangers. Mais ils ont connu l'écriture long-temps avant les Iſmaëlites. Leur alphabet eſt composé de lettres qui ne ſont point ſéparées les unes des autres, mais arrangées ſur une ligne qui ſe courbe en deſſous. On l'appelloit *al'-moſnad*, qui ſignifie enchaînement. Les Maures d'Afrique, la plupart d'origine arabe, ont encore aujourd'hui des lettres dans ce genre. Les auteurs Anglois de l'hiſtoire univerſelle en ont donné des modéles *dans leur douziéme volume, page 544*. Ils penſent qu'on doit accorder à l'alphabet des Hémiarites la plus haute antiquité, s'il eſt vrai, ſuivant le témoigne d'un auteur Arabe, cité par le docteur Pocoke, qu'on a trouvé dans le royaume d'Yemen une inſcription en caractere *al'-moſnad*, tracée du temps du patriarche Joſeph. Au reſte, de tous les temps, les Arabes ſe ſont fait une gloire de s'appliquer à l'étude de leur langue. Un de leurs auteurs célébres dit, au ſujet de ſes compatriotes, qu'ils ont toujours étudié particuliérement l'aſtronomie &

la médecine, mais par-deſſus tout leur propre dialecte; de façon qu'on diſoit autrefois, par maniere de proverbe, qu'un Arabe ſe vantoit de trois choſes; de ſon épée, de ſon hoſpitalité, & de ſa langue.

Les Arabes Iſmaëlites ou occiden taux n'ayant connu, comme on vient de le voir, l'écriture que peu de temps avant la naiſſance de Mahomet, cet art avoit fait alors ſi peu de progrès parmi eux, que le légiſlateur même l'ignoroit; ce qui le fit appeller le prophête peu lettré. Cependant, quoique deſtitué de ce ſecours, qui eſt certainement la principale clef des ſciences, ces peuples ne laiſſerent pas d'exceller dans pluſieurs arts. L'éloquence fut un de ceux qu'ils cultiverent avec le plus de ſuccès. Ils étoient ſi perſuadés de leur ſupériorité à cet égard ſur les autres hommes, qu'ils diſoient qu'il n'y avoit qu'eux & les Perſes qui poſſédaſſent l'art de bien parler. Ils s'exerçoient à compoſer des harangues de deux eſpèces: dans les unes, les phraſes étoient coupées &

cadencées avec une ſorte d'harmonie; les autres étoient d'un ſtyle plus coulant, plus uni. Ils exprimoient cette différence, en comparant les premieres à des perles détachées; & les ſecondes, à des perles qui forment un collier. Ils donnoient à leurs orateurs le nom de *Khateb*, qui ſe donne encore aujourd'hui aux prédicateurs Muſulmans, & celui de *Khotbah* aux harangues publiques, mot conſacré depuis à exprimer la principale fonction que fait l'Iman dans les moſquées, & qui conſiſte à lire & à commenter un paſſage de l'Alcoran.

A l'égard de l'hiſtoire, avant leur légiſlateur, leurs connoiſſances ſe réduiſoient à quelques traditions nationales, contenues dans les ouvrages de leurs poëtes, qu'ils apprenoient par cœur dès l'enfance, & qui ſe conſervoient ainſi d'une génération à l'autre, étant alors privés des avantages de l'écriture. Mais, depuis Mahomet, leur hiſtoire devenue plus intéreſſante par celle de leur réunion & de leur religion, fut écrite avec ſoin, & fixa

principalement leur attention. Peu touchés des histoires les plus anciennes, & regardant avec mépris tous les hommes qui avoient précédé leur prophête, ils appelloient ces temps, des temps d'ignorance & d'aveuglement. Ils se persuadoient d'ailleurs que toutes les connoissances qui pouvoient piquer la curiosité des hommes, avoient été révélées à leur législateur, & qu'elles étoient consignées dans l'Alcoran.

Ce préjugé grossier, joint à l'ignorance des langues étrangeres, les empêcha de s'adonner à la lecture des annales des autres peuples. Loin de s'appliquer à la langue Grecque, ils en proscrivirent l'usage dans tous les pays de leur domination. Ils ne firent traduire de cette langue, que des livres qui traitoient des mathématiques, de philosophie & de médecine.

Poësie, Mathématiques, Philosophie.

Les Arabes ont passé de tous les temps pour avoir de très-heureuses dispositions à être poëtes; & alors

même que l'écriture leur étoit inconnue, ils cultivoient la poësie avec beaucoup de soin. Ils avoient des poëmes destinés à conserver les généalogies des familles illustres & le souvenir des belles actions. Un bon poëte étoit regardé comme un personnage très-estimable; & dès qu'un homme étoit parvenu à se faire distinguer par ce talent, non seulement il étoit honoré dans sa tribu, mais il recevoit des marques de considération de toutes les autres.

Il y avoit chaque année en certaine ville une assemblée nombreuse de la nation pour les affaires du commerce. Les poëtes y récitoient leurs vers, & il y avoit un prix destiné pour la meilleure piéce. Lorsque l'écriture eut passé en usage, on transcrivit en lettres d'or les poëmes fameux, & on les appella pour cette raison *almodhahabat*, ou les vers dorés. On les déposoit dans le trésor du Prince, ou dans le temple de la Mecque. Mahomet abolit les assemblées générales, & tourna le génie des Arabes du côté de la guerre, mais il n'en faisoit pas moins cas des

poëtes : on en voit un exemple dans sa vie qui mérite d'être rapporté. Un poëte nommé *Caab*, qui avoit d'abord déchiré le prophéte par des satyres très-mordantes, s'avisa de chanter la palinodie, & demanda à lui être présenté. Mahomet crut qu'il étoit de sa dignité d'oublier les injures, & fit approcher le poëte. Celui-ci commença par demander pardon de la témérité qu'il avoit eue d'écrire contre lui ; puis voyant que la sérénité qui régnoit sur le visage du prophête, paroissoit lui répondre de sa clémence, il récita aussitôt une piéce de vers à sa louange. Mahomet en fut si satisfait qu'il ôta le manteau qu'il avoit sur ses épaules, & le mit lui-même sur celles de son panégyriste ; présent qui a immortalisé la mémoire du poëte, & la générosité du prophête (*a*).

Cependant les successeurs de Mahomet, uniquement occupés du soin de leurs conquêtes, chercherent plutôt à détruire les sciences qu'à les faire fleu-

---

[*a*] *Voyez l'Histoire des Arabes, tome 1, pag.* 36.

rir. N'étudiant que l'Alcoran ou l'art de la guerre, tous les autres commencerent à décliner. La plus grande partie des anciens poëmes, & d'autres livres n'ayant plus rien d'intéressant dans un nouveau systême de politique & de religion, ils tomberent insensiblement dans l'oubli.

Mais, sous le regne des Califes *Abassides*, dont les mœurs furent plus douces, on vit renaître en Arabie l'amour des sciences ; ce fut Mamon, dont nous avons déjà parlé, qui produisit cette heureuse révolution. Pour ne parler ici que de la poësie, un sçavant la rétablit dans son ancien lustre, & l'assujettit même à des régles fixes qu'on n'avoit pas connues dans les premiers temps.

Les Arabes ont quinze ou seize sortes de vers. Leur prosodie, semblable à celle des Grecs & des Latins, est composée de pieds qui différent entre eux pour le nombre & la quantité des syllabes. Mais, dit M. l'abbé Fleury *dans son Traité du choix des Etudes*, il faut reconnoître que leur poësie n'a jamais eu que des beautés fort superfi-

cielles, comme le brillant des pensées & la hardiesse des expressions. Ils ne se sont point appliqués à ce genre de poësie qui consiste en imitation, & qui est le plus propre à émouvoir les passions. Ce qui les en a éloignés, a peut-être été le mépris des arts qui y ont du rapport, comme la peinture & la sculpture que la haine de l'idolatrie leur faisoit abhorrer. Ils ne tirerent non plus aucun avantage des poëtes Grecs, parce que leur religion les en détournoit, & qu'il eût fallu, pour les lire, sçavoir la langue & connoître l'histoire & la religion de ces anciens peuples. L'horreur des Arabes pour le culte Grec, étoit telle qu'ils ne se croyoient seulement pas permis de prononcer le nom des faux-dieux; & entre tant de milliers de volumes qu'ils ont écrits, à peine en trouvera-t-on quelqu'un qui les nomme.

Ce ne fut que sous le califat de Mamon que l'on commença à connoître les vrais principes des mathématiques & de la philosophie par les livres qui furent traduit du Grec. Les

Arabes se livroient avec une ardeur incroyable à l'étude de la géométrie, de la trigonométrie, de l'algébre & d'autres parties importantes des mathématiques, tandis que les ténébres de l'ignorance couvroient notre Europe, & laissoient nos ancêtres sous Louis le débonnaire, livrés aux excès du fanatisme & de la superstition.

L'astronomie qui étoit fort ancienne parmi les Arabes, & qui n'avoit été qu'un chemin pour conduire à l'astrologie, fit des progrès sensibles & durables. A portée de profiter des mêmes avantages qui avoient excité à cette science les anciens Egyptiens & les Chaldéens, puisqu'ils habitoient le même pays, ils avoient de plus toutes les observations de ces anciens, & celles que les Grecs y avoient ajoutées. Mamon établit un observatoire & une célébre académie à Bagdat. Il composa lui-même d'excellentes tables astronomiques qui portent son nom, & qui furent alors d'un grand secours pour l'étude de cette science. Dans le même temps les Arabes firent de grandes découvertes dans

l'algèbre, l'arithmétique. On leur doit le zéro pour multiplier par dix ; mais le plus grand nombre des écrivains diſent qu'ils doivent eux-mêmes aux Indiens la méthode des chiffres que l'on appelle arabes.

L'application qu'ils donnoient à toutes ces ſciences ne les empêcha point auſſi d'étudier la philoſophie d'Ariſtote, ſa dialectique, ſa méthaphyſique & ſa phyſique générale : ce fut autant de ſujets, de nombreux & de ſçavans commentaires. Quant à la phyſique particuliere qui a beſoin d'obſervations & d'expérience, ils s'en occuperent peu.

Medecine, Anatomie, Chymie.

Ils étudierent auſſi beaucoup la médecine ; mais ils la fondoient principalement ſur des raiſonnemens généraux des quatre qualités & du tempéramment des quatre humeurs, & ſur quelques traditions de remedes qu'ils pratiquoient ſans examen, mais avec un mêlange d'abſurdités & de ſuperſtitions. Ce ne fut que du temps d'Avi-

cenne, né en 820, que la médecine Arabe commença à avoir de la réputation, ainsi que ce sçavant médecin qui en fut le restaurateur.

L'anatomie qu'ils avoient reçue des Grecs fort imparfaite, ils ne la cultiverent pas. Mais on leur doit la chymie ; & s'ils n'en furent pas les inventeurs, ils la porterent fort loin. C'est de là qu'elle s'est répandue avec tous les vices dont ils l'infecterent, & que l'on a beaucoup de peine à en séparer encore à présent : tels sont la vanité des promesses, l'extravagance des raisonnemens, la superstition des opérations, & tout ce qui a produit les charlatans & les imposteurs.

Les sciences resterent en cet état florissant depuis le regne de Mamon jusqu'à l'anéantissement de l'empire des Califes. Dans cet espace de temps qui comprend 445 ans, c'est-à-dire, depuis 813 jusqu'en 1258, qu'un petit-fils de Gengischan prit Bagdat & fit mourir le calife *Mostazem* alors régnant, cet empire a été illustré par un nombre considérable de sçavans, dont plu-

ſieurs ſe ſont immortaliſés par leurs ouvrages. Mais ſa chute a enſéveli les arts & les ſciences ſous ſes ruines, & le peuple Arabe eſt tombé par degrés dans une ignorance groſſiere qui lui eſt commune aujourd'hui avec la plupart des autres nations Muſulmanes.

Dire que les Arabes profeſſent le Mahométiſme, c'eſt nous épargner le ſoin d'entrer dans aucun détail ſur leurs cérémonies religieuſes, puiſque cette religion eſt aſſez connue, & que l'on ſçait qu'elle a pris naiſſance au milieu de ces peuples. Nous n'avons plus à traiter que des révolutions que cette contrée a eſſuyées, de la forme du gouvernement, de quelques états qui y ſubſiſtent encore, & enfin des Arabes errans qu'on appelle *Bedouins*.

Origine des peuples d'Arabie.

Révolutions qu'elle a eſſuyées. Précis de la vie de Mahomet.

L'hiſtoire des Arabes avant la naiſſance de Mahomet eſt fort peu connue. On ſçait ſeulement que les premiers

habitans de l'Arabie occidentale furent les *Horites* & d'autres peuples obſcurs, dont la tradition n'a tranſmis que les noms, & qu'on croit ſortis de la Syrie ou de la Chaldée. Iſmaël, fils d'Abraham & ſes deſcendans, s'établirent enſuite dans la même contrée, & y devinrent les plus forts par la réunion de quelques colonies d'Iduméens. Quant à l'Arabie orientale, on croit qu'elle fut habitée environ deux ſiecles après le déluge, par *Joktan*, fils d'*Eber*, le premier ancêtre des Hébreux qui y fonderent un empire.

L'Arabie reçut encore, dans des temps poſtérieurs, des colonies de Syriens & de Chaldéens. L'écriture nous apprend que les *Moabites*, les *Madianites*, les *Amalécites*, établis dans l'Arabie occidentale, eurent de grands démêlés avec les Iſraëlites.

Les Grecs & les Romains ont connu ſous d'autres noms pluſieurs de ces mêmes peuples; les *Sabéens*, les *Minéens*, les *Hémiarites* ou *Homerites*, les *Sarracéniens*, les *Omanites* & plu-

ſieurs autres, qui, ſelon les auteurs Anglois, n'étoient que les différentes tribus d'un même peuple qui deſcendoit d'Iſmaël. Ces écrivains ſe perſuadent que le nom de Sarraſin qui fut donné aux Arabes dès le ſixiéme ſiécle, vient des Sarracéniens, une de leurs tribus. Mais M. l'abbé de Marigny donne une autre étymologie à cette dénomination. Il dit qu'il vient du mot arabe *ſcharaca*, qui ſignifie ſe lever, parce que ces peuples ſont ſitués à l'orient, & qu'en effet les nations occidentales leur donnoient le nom d'Orientaux qu'on exprimoit par le mot latin *Sarraceni*. Il y a encore d'autres opinions ſur le même ſujet; mais elles ne méritent pas de nous arrêter.

Juſqu'au temps de Mahomet, l'Arabie fut diviſée en un grand nombre de petits états qui avoient des Rois particuliers dont la ſouveraineté étoit héréditaire. Le plus conſidérable fut celui d'Hiémen, dont les Rois furent appellés *Hémarites* ou *Hiémarites*. Leur trône ſubſiſta pendant près de deux mille ans, & fut renverſé par les

Éthyopiens qui éteignirent cette dynastie dans le sang de ses Princes.

Parmi les Souverains des autres contrées, il y en eut qui se distinguerent par leurs conquêtes. Ceux de Hirah porterent les limites de leurs états hors de celles de l'Arabie, & c'est ce qui fit donner depuis le nom d'*Yrac* à ce pays qui formoit anciennement une partie de la Chaldée. Il est partagé entre la Perse & la Turquie. La portion de la Perse s'appelle *Yrac-Agemi*, & celle qui dépend du Grand-Seigneur *Yrac-Arabi*.

Tous ces Princes Arabes se rendirent fameux par les guerres qu'ils soutinrent contre les Égyptiens, les Perses, les Rois d'Assyrie, & même contre Alexandre-le-Grand qui réussit à les soumettre, dit l'historien des Arabes. C'est une erreur de M. l'abbé de Marigny. Alexandre ne conquit que la partie de l'Arabie voisine de la Perse ; & la meilleure preuve qu'on puisse donner que ce Conquérant ne soumit pas l'Arabie, c'est qu'il avoit fait équiper une flotte redoutable, &

lever une armée nombreuſe pour pénétrer en Arabie, lorſque la mort renverſa tous ſes projets, l'an 323 avant J. C. (*a*).

Les Romains n'eurent dans la ſuite pas plus d'avantages ſur les Arabes qu'Alexandre. Pompée, Auguſte, Veſpaſien, Trajan, Severe s'emparerent bien de quelques cantons d'Arabie, & battirent pluſieurs troupes d'Arabes, mais ils ne les ſoumirent jamais. La liberté, l'indépendance furent toujours le partage des Arabes Iſmaëlites.

Sous l'empire de Julien même, & ſous ſes prédéceſſeurs, ils s'étoient rendus ſi redoutables qu'on leur payoit annuellement une ſomme d'argent pour qu'ils tinſſent un corps de troupes ſur

---

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire univerſelle traduite de l'Anglois*, *tome* 13, *page* 151. Les ſçavans écrivains, à qui elle eſt due, donnent une longue diſſertation pour prouver que les Arabes Iſmaëlites, ou Nabathéens Scénites, n'ont jamais porté le joug d'aucune Puiſſance étrangere, conformément à la prédiction de Moïſe dans la Genèſe, au ſujet de la poſtérité d'Iſmaël.

pied pour le ſervice des Romains. On voit dans Ammien Marcellin que *Mavia*, Reine des Sarraſins, envoya des troupes au ſecours de Conſtantinople qui fut aſſiégée par les Goths après la défaite & la mort de Valens en 379, & que ces auxiliaires contribuerent beaucoup à faire retirer les aſſiégeans.

Dans le cinquiéme & le ſixiéme ſiécle, les Arabes ſoutinrent encore des guerres contre les Empereurs d'Orient, & ravagerent leurs terres depuis les frontieres d'Egypte juſqu'aux confins de la Méſopotamie. Leur diviſion en différentes tribus, qui formoient autant de gouvernemens, occaſionna parmi eux quelques démêlés qui ſubſiſtoient encore lorſque Mahomet parut.

Ce fut de la tribu des Coréiſchites que ſortit ce célèbre impoſteur, vers l'an 570 de notre ére. C'étoit une des plus illuſtres de l'Arabie. Son chef étoit prince de la Mecque, & avoit la garde & l'intendance d'un temple fameux appellé la *Caabah* dont nous avons déjà parlé, & duquel Abraham paſſoit pour avoir été le fondateur.

Abdal Montaleb, aïeul de notre prophête, jouissoit de ces places éminentes que *Kossa*, un de ses prédécesseurs, avoit usurpé sur la tribu des Kosaïtes. Ainsi Mahomet n'étoit point un homme obscur comme quelques écrivains l'ont représenté. Abdallah, fils de Montaleb, fut pere de Mahomet, & mourut peu de temps après la naissance de son fils qu'il laissa sous la tutelle de sa mere. Elle mourut aussi au bout de quelques années, & le jeune Mahomet resta orphelin & sans biens à l'âge de sept à huit ans. Aboutaleb, frere de son pere, prit soin de l'éducation de son neveu, & le garda chez lui jusqu'à ce qu'il eût vingt ans. Il le plaça alors auprès d'une veuve, nommée Cadhige, qui faisoit un commerce considérable. Mahomet, d'abord employé aux fonctions les plus basses, parvint par ses talens à se faire distinguer de Cadhige, & à gagner sa confiance au point qu'elle l'épousa. Mahomet abandonna le commerce; & s'étant vu par ce moyen en possession d'une fortune considérable, forma le hardi

hardi projet de réformer sa patrie, & d'y établir un nouveau systême de religion. Les fréquens voyages qu'il avoit faits en diverses contrées à l'occasion de son commerce, lui avoient procuré la facilité de s'instruire des différens cultes qui partageoient alors l'Arabie & les régions voisines. On y voyoit un mêlange bizarre d'Idolâtres, de Juifs, de Chrétiens, Ariens, Nestoriens, Manichéens & d'autres sectes. De toutes ces religions, il emprunta des dogmes, des préceptes qu'il tâcha d'accommoder au génie de ses compatriotes, dont le caractere vif & naturellement porté au merveilleux & à l'enthousiasme, sembloit lui promettre les plus heureux succès.

Il essaya d'abord sa nouvelle religion dans sa famille, & feignit d'avoir des entretiens secrets avec l'ange Gabriël dans les accès convulsifs d'épilepsie qui le prenoient quelquefois. Sa femme se laissa persuader aisément, & publia que son mari étoit prophête.

Zaïd, esclave de Mahomet, suivit

cet exemple, & eut sa liberté pour récompense. C'est de-là que vient l'usage général parmi les Mahométans d'affranchir tous les esclaves qui embrassent leur religion.

Le nombre de ses sectateurs s'accrut au point que les magistrats de la Mecque, voulant prévenir tout désordre, résolurent de faire arrêter le prétendu prophête & de le garder en prison. Mahomet, averti de ce projet funeste, prit la fuite, suivi de plusieurs de ses disciples qui se dévouerent à ses volontés, & firent serment de se sacrifier pour lui & pour soutenir sa doctrine. C'est au temps de cette retraite que les Mahométans ont fixé leur fameuse époque qu'ils appellent hégire, c'est-à-dire, fuite ou retraite. Elle se rapporte au 15 ou 16 juillet de l'année 622 de l'ére chrétienne; mais il faut observer que leurs années sont lunaires, & par-là plus courtes d'onze jours que les nôtres. Ces onze jours, au bout de trente-trois ans, forment une année solaire; ainsi l'an trente-trois de l'hégire n'est que la trente-deux de

notre année solaire depuis l'hégire (*a*).

Voyant que les esprits n'étoient pas dociles à ses insinuations, le prophête tourna le zèle de ses partisans du côté de l'art militaire, & prit le parti de prêcher les armes à la main. Cette voie lui réussit mieux que la premiere, En peu de temps il se vit maître de Médine, de la Mecque, y gagna une bataille sur différentes tribus qui s'étoient rassemblées pour lui résister, & se vit tranquille enfin dans sa patrie au moyen d'une trève qu'il fit avec les Coréischites qui étoient devenus ses plus cruels ennemis. Il tourna alors ses armes contre les Juifs d'Arabie, & en soumit la plus grande partie. Enfin, après plusieurs autres guerres contre les Grecs, à qui il enleva la Syrie, & contre quelques partis de rebelles qu'il vint à bout de dompter, les Coréis-

(*a*) *Voyez les Tables de M. l'abbé Lenglet Dufresnoy, & celles que M. de Guignes a publiées à la tête de son Histoire des Huns.* On y trouve toutes les années de l'hégire, & d'autres époques célébres rapportées aux années de notre ére.

chites, frappés de l'éclat de sa gloire, embrasserent volontairement sa doctrine, & Mahomet se fit reconnoître Souverain de la Mecque, tant au spirituel qu'au temporel, & le devint peu de temps après de toute l'Arabie. Il ne jouit pas long-temps du plaisir de voir la tranquillité établie dans ses états. Après avoir d'abord pallié les funestes effets du poison qui lui avoit été servi pendant sa guerre contre les Juifs, il ne put s'empêcher d'en conserver une langueur qui le fit mourir au bout de trois années, à l'âge de 63 ans. Quelques-uns de ses sectateurs pousserent le fanatisme au point de soutenir qu'il n'étoit pas mort, & qu'il étoit immortel. Omar fut de ce nombre, & menaça de sabrer quiconque oseroit soutenir un autre sentiment. Cependant Aboubeker parvint à rétablir le calme par la sagesse de ses discours, & à démontrer que Mahomet étoit mortel. Une autre contestation s'étant élevée au sujet du lieu où son corps devoit être déposé, Aboubeker termina encore ces différends, en pu-

bliant qu'il avoit oui dire à Mahomet, que tout prophête devoit être enterré dans le lieu même où il mouroit. En conséquence, on creusa une fosse dans la maison où Mahomet avoit expiré, & son corps y fut inhumé. C'est - là qu'est bâtie cette fameuse mosquée dont il a été question dans la description de Médine.

Mahomet étoit d'une taille moyenne, mais bien proportionnée. Son teint rembruni, mais en même temps vif & animé, annonçoit un tempérammens robuste qui l'auroit pu conduire à un âge très-avancé, si le poison n'eût abregé ses jours.

Il avoit un génie vaste, ambitieux & capable des plus grands desseins. Ce don naturel étoit soutenu d'une fermeté d'ame inaccessible à la crainte & à l'inconstance, & d'un esprit délié & pénétrant qui ne le laissoit jamais en défaut sur le choix des moyens propres à parvenir à son but. Souple autant qu'adroit, il sçut toujours s'accommoder aux temps, aux circonstances, & sur-tout au génie de sa nation.

Selon l'opinion commune, Mahomet ne ſçavoit ni lire ni écrire. Il ſemble en convenir lui-même, en diſant qu'il étoit *ommy*, c'eſt-à-dire, un homme ſimple. Cependant perſonne de ſa nation ne parloit mieux que lui la langue Arabe. Il en connoiſſoit toute l'énergie, l'abondance & la pureté. Naturellement éloquént, ſon ſtyle étoit pathétique, ſes tours choiſis & ſes expreſſions vives & élevées. Il joignoit à une mémoire heureuſe une grande ſagacité d'eſprit & une imagination brillante & féconde qui lui donnoient beaucoup de facilité à s'énoncer. Affable avec les gens du commun, poli & careſſant avec les riches, il écoutoit avec bonté tous ceux qui s'adreſſoient à lui, & gardoit religieuſement les paroles qu'il avoit données. Les pauvres trouvoient en lui un pere tendre, ſenſible à leur miſere & extrêmement libéral. A toutes ces qualités, on ajoute encore une ſobriété & une abſtinence peu communes.

Tant d'heureux avantages étoient obſcurcis par un penchant déréglé pour

les femmes. Il en eut un grand nombre. Cependant il eut assez d'adresse, & ses sectateurs furent assez aveugles pour que ce vice servît sa doctrine, au lieu de lui nuire. Un historien Arabe le fait parler dans les termes suivans : *Il y a deux choses en ce monde qui me sont très-agréables ; les femmes & les parfums ; elles réjouissent l'œil & excitent ma ferveur dans la priere.*

Après avoir rassemblé toutes ses prétendues révélations, & tout ce qu'il avoit enseigné de vive voix, il en composa un livre qui fut nommé *koran*, d'où on a fait alcoran, c'est-à-dire, livre par excellence. C'est un mêlange singulier de contes puériles, de contradictions & de grandes vérités. Ce qui concerne la Divinité & ses attributs y est énoncé avec autant de sublimité que d'exactitude. Il en est de même de l'amour de Dieu, du prochain & de plusieurs vertus morales, dont les définitions sont remplies de sens & de justesse. Lorsque ses actions se trouvoient en contradiction

avec ſes préceptes, il ajoutoit un nouveau chapitre qui l'autoriſoit, & c'étoit toujours ou Dieu, ou l'ange Gabriel qui paſſoit pour le lui avoir dicté. Parmi pluſieurs artifices de ce genre, dont il fit uſage en différentes circonſtances, en voici un ſingulier qui démontre bien la ſtupide prévention de ſes ſectateurs. Il avoit dit dans le 27e. chapitre de ſon alcoran, *vous ne vous approcherez point de la fornication, car c'eſt un crime énorme; Dieu y a attaché de griéves peines.* Ayant été ſurpris par une de ſes femmes dans un entretien ſecret avec une fille nommée Marie; toutes ſes femmes firent grand bruit en criant au ſcandale; il leur jura de ne plus revoir Marie. Mais comme il ſentoit que ce ſerment étoit difficile à tenir, il s'en fit diſpenſer par l'ange Gabriël, qui lui fait ce reproche au chapitre 66 de ſon livre. *O prophête, pourquoi uniquement pour complaire à tes femmes, t'abſtiens-tu de faire ce que Dieu t'a permis; Dieu te déclare la diſſolution de tes ſermens.*

On dit que ce prophête employa

plus de vingt ans à former ce bizarre recueil, où il se trouve grand nombre de propositions empruntées de Darius, de Nestorius, de Sabellius & d'autres hérésiarques. Il fut d'abord aidé dans son entreprise par un Juif, & ensuite par un moine Chrétien appellé Sergius. On peut réduire à deux points fondamentaux la doctrine enseignée par l'alcoran, & la baze de tout le Mahométisme. Sçavoir, 1°. que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien ne peut en empêcher l'effet : en second lieu, que la religion Mahométanne doit être établie sans miracle, & être reçue sans dispute ni contradiction. En conséquence, on doit mettre à mort quiconque refuse de la recevoir : l'on se rend digne du Paradis en égorgeant les incrédules; la couronne du martyre est acquise à tous ceux qui périssent sous les armes des ennemis du Mahométisme. Quoi qu'on puisse dire de l'absurdité de cette religion & de la conduite de son instituteur, il est sûr qu'il n'y a point de

religion qui ſoit plus répandue, & jamais l'impoſture n'a triomphé avec plus d'éclat dans le monde.

Nous nous ſommes expliqués avec aſſez d'étendue ſur le compte de Mahomet, parce qu'il fut à la fois chef de religion & fondateur d'un puiſſant empire. Nous allons traiter avec beaucoup plus de préciſion de ſes ſucceſſeurs & de l'extinction de leur ſouveraineté.

Mahomet n'ayant point laiſſé d'enfans, à l'exception de Fatime qui avoit épouſé Aly, ne ſongea pas à ſe déſigner un ſucceſſeur. Après quelques troubles & quelques diviſions, Aboubeker fut reconnu ſouverain des Arabes; mais, dédaignant toute dénomination faſtueuſe, il ſe borna au titre de Calife qui veut dire vicaire. Son regne fut heureux, & il mourut très-regretté au bout de deux ans. Aboubeker fut remplacé par Omar, qui gouverna pendant dix ans, & dont les armes eurent le plus grand ſuccès en Syrie & en Égypte. Il reçut le premier le titre d'*Emir-Almoumenin*,

c'eſt-à-dire, commandant des fidéles; & c'eſt de-là qu'eſt venu le nom d'Emir que portent différens Princes Arabes. Ce fut lors de la conquête de cette province, après la priſe d'Alexandrie, qu'il fit brûler la fameuſe bibliothéque qu'elle renfermoit.

C'étoit celle du Sérapeon, compoſée de trois cent mille volumes, auxquels Cléopatre avoit ajouté les deux cent mille volumes de la bibliothéque de Pergame dont Marc-Antoine lui avoit fait préſent. *Amrou*, général d'Omar, qui s'étoit emparé d'Alexandrie, fut ſollicité par Jean, ſurnommé depuis le Grammairien, de lui accorder cette vaſte bibliothéque, en fondant ſa demande ſur l'indifférence que les Arabes paroiſſoient avoir pour les livres. Le général Arabe, diſpoſé à obliger ce ſçavant par la conſidération qu'il avoit pour lui, ne ſe refuſa pas à ſa demande; mais il lui repréſenta qu'il ne pouvoit diſpoſer de cette bibliothéque que par l'autorité du Calife; qu'il alloit lui écrire de façon à en recevoir une ré-

ponse satisfaisante. Il remplit en effet cette promesse en parlant avec éloge de Jean, & du mérite qu'acquerroit cette collection entre les mains d'un pareil sçavant : cette timide précaution fut cause de la ruine de cette riche bibliothéque. Omar en décida par la réponse suivante qu'il fit à Amrou. » *Si ces livres contiennent ce qu'enseigne l'alcoran, ils sont inutiles, & l'alcoran suffit. S'ils contiennent des choses contraires à ce livre sacré, il faut les brûler.* » Aussitôt cette lettre reçue, l'ordre du Calife fut exécuté. Les auteurs Anglois disent que l'on fut six mois à les consumer, quoique le général les eût fait distribuer par toute la ville pour chauffer les bains qui étoient au nombre de quatre mille. Omar fut assassiné par un esclave, & Othman lui succéda. Ce dernier fut massacré dans son palais par des rebelles, douze ans après être monté sur le trône, & Aly fut unanimement choisi pour le remplacer. Son régne ne fut que de cinq ans, & il eut le même sort que son prédécesseur. Hassan, l'aîné de ses fils,

fut investi de la dignité souveraine; mais il l'abdiqua au bout de cinq à six mois, pour la résigner à *Moavias*, qui, du vivant d'Aly, s'étoit fait reconnoître Calife en Syrie & en Egypte.

C'est à Moavias que commence la dynastie des Califes Ommiades, qui a donné quatorze Souverains à l'empire Arabique dans l'espace d'environ quatre-vingt dix ans. La dynastie des Abassides suivit celle des Ommiades, qui compte trente-six Califes, & qui finit en la personne de Mostazem que les Tartares firent mourir cruellement, après avoir pris & saccagé la ville de Bagdat où il tenoit sa cour. Cet événement arriva l'an 656 de l'hégire, ou 1258 de notre ére.

Quelques années après, un Prince de la famille des Abassides, nommé *Ahmed*, fut reconnu Calife au Caire, & fonda une nouvelle branche de Califes Abassides, dont la succession se maintint pendant deux cent soixante & dix-sept ans; ils étoient les chefs de la religion, mais ils n'avoient aucun pouvoir temporel. Cette dynastie sub-

ſiſta juſqu'à la fin du régne des Mameluks, qui arriva en 1517, lorſque Selim, premier du nom, Empereur des Turcs, ſubjugua l'Egypte, & en fit une province de ſon empire.

ÉTAT ACTUEL DE L'ARABIE.

Son Gouvernement.

A meſure que la puiſſance des Califes avoit commencé à décliner, les Arabes, à l'exemple de pluſieurs autres peuples, ſecouerent le joug de ces princes, & le pays reprit peu à peu l'ancienne forme de ſon gouvernement. Les Bedouins, peuple inconſtant, diſperſé dans l'Arabie petrée & dans l'Arabie déſerte, continuerent de mener une vie indépendante, n'ayant ni villes ni hameaux, ni aucun établiſſement fixe. Chaque tribu ſe donna un chef particulier, & reconnut en outre l'autorité d'un grand Emir, auquel ſes chefs furent ſubordonnés. Dans les cantons de la Mecque, de Médine, *Del'catif*, de Fartach, d'Hadramouth & d'Yemen, il ſe forma diverſes principautés qui

changerent ſouvent de maîtres, & qui ſubſiſtent encore aujourd'hui de la maniere que nous l'avons rapporté.

Quant à la forme de l'adminiſtration interieure de ces états, c'eſt un point ſur lequel l'on n'a point d'autre lumieres que celles que nous avons recueillies ci-devant à l'article de chacun d'eux. Le Royaume d'Yemen eſt celui ſur lequel M. Laroque a donné le plus de particularités. Il nous apprend que le prince qui regnoit au commencement de ce ſiecle s'appelloit Sultan Mehemet *Ben-Deiny*, qu'il étoit âgé de 87 ans, & réſidoit à Mouab, que ſon extérieur étoit auſſi modeſte que ſon habillement étoit ſimple, & qu'il menoit une vie fort uniforme. On ne ſçait quand le royaume d'Yemen a commencé à ſecouer le joug des Califes. Mais l'Écrivain dont nous adoptons les récits, rapporte que Mehemet pouvoit être de l'illuſtre maiſon de *Thabatheba*, dont on fait remonter la ſouveraineté en Arabie juſqu'au temps de Charlemagne. » Cette maiſon, ajoute-t-il, a formé » une dynaſtie de princes deſcendans

» d'Aly, & il est sûr que ces Princes
» ont regné dans l'Yemen & en Egyp-
» te dès le dixiéme siécle. Cependant,
» je croirois plutôt que Mehemet tire
» son origine des *Ajubites*, ainsi ap-
» pellés du nom d'*Ajub*, où Job,
» chef d'une autre grande maison qui
» a donné naissance au fameux Saladin
» & à sa postérité. Une branche de
» ces Ajubites regnoit véritablement
» en ce même pays d'Yemen dans le
» treiziéme siécle, & celui qui en étoit
» alors le chef, prenoit la qualité de
» Calife & celle d'Iman qui en est in-
» séparable, ce que le roi d'Yemen
» fait encore aujourd'hui (*a*) «. La suc-
cession au royaume d'Yemen n'est pas bien établie, quoiqu'il soit héréditaire dans la famille regnante. Tous les Princes peuvent prétendre au trône, & le plus fort s'y asseoit. Souvent les cadet y parviennent au préjudice de leurs aînés & des princes collatéraux l'emportent sur les héritiers directs.

Pour ce qui est des autres royaumes

---

[a] *Voyage d'Arabie*, pag. 234. & *suiv.*

que renferme l'Arabie, on ne ſçait rien de la façon dont ils ſont adminiſtrés. Faiſons connoître maintenant les Arabes errans appellés Bedouins. Ces peuples ne ſe trouvent pas ſeulement en Arabie ; ils ſont encore répandus dans la Syrie, dans la Paleſtine, dans l'Egypte & dans les déſerts d'Afrique, aux environs d'Alger, de Tunis & de Tripoli, ainſi que nous l'avons obſervé.

Arabes errans ou Bedouins.

Leurs logemens, leurs habillemens, leurs uſages, leurs occupations.

Le nom de Bedouins que l'on donne à ces Arabes errans vient du mot *Badiat*, qui ſignifie en arabe un déſert, une ſolitude champêtre. C'eſt de-là que ſe ſont formés ceux de *Badavi*, *Bedevi*, *Bedouy*, & *Bedouins*, pour déſigner les habitans d'un déſert. Ces Arabes ne different des autres qu'en ce qu'ils ſont plus baſannés, ainſi le portrait qu'on a vu ci-devant convient également à ceux-ci. Ces Bedouins habitent depuis plus de trois mille ans les

déserts de l'Arabie, campant sous des tentes dans toutes les saisons, n'ayant aucune demeure fixe, & s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent de l'eau, des fruits & des pâturages pour leurs bestiaux, dont ils ont un grand nombre. Leurs habits sont d'une toile grossiere avec un turban & des caleçons de même étoffe. Ils ont les bras, les jambes & les pieds nuds, une ceinture de cuir dans laquelle ils portent un poignard. Leur nourriture ordinaire consiste en lait, en miel, en ris, en fruits sauvages, en légumes. Ils mangent aussi de la chair de bœuf, de mouton, de chevre, & toute sorte de volailles : ils ont l'usage du pain & ils en font de trois sortes, mais toujours sans levain. Leur boisson ordinaire est l'eau, mais ils en ont quelques autres composées, qui sont des infusions de différens fruits. Ils prennent aussi du sorbet, beaucoup de caffé, & sont au reste peu scrupuleux sur l'article du vin & des liqueurs fortes qui sont fort de leur goût. Leur maniere de manger est comme celle de tous les peuples errans, fort simple & fort peu ragoutante.

Les occupations ordinaires des hommes ſont de monter à cheval & de ſe promener ainſi pour veiller à leurs beſtiaux. Ils s'adonnent auſſi à la chaſſe, forçant les liévres & les gazelles avec des lévriers qu'ils nourriſſent à cet effet, ou chaſſant la perdrix & d'autre gibier avec des oiſeaux de proie dont ils ſont fort curieux.

Ils ſe viſitent auſſi les uns les autres, & paſſent des journées entieres à prendre du tabac, du caffé, & à s'entretenir de leurs exploits de chaſſe ou de guerre. Ils ne connoiſſent d'autres jeux que ceux de dames & d'échecs, & celui du mangala qui leur eſt particulier, mais jamais ces jeux ne ſont intéreſſés.

Les divertiſſemens des femmes conſiſtent auſſi à ſe viſiter, à cauſer & à chanter ; après avoir achevé les ouvrages intérieurs du ménage. Elles ne connoiſſent pas la muſique, & chantent naturellement d'un ton uni, lent & langoureux, & ſouvent coupé par des pauſes. Leurs inſtrumens ſont des tambourins, des tambours de baſque, des caſtagnettes & une ſorte de violon

d'une ſeule corde de crin. Ces peuples ont encore des flutes de bois & de roſeaux. Ils ſçavent aſſez bien accorder tous ces inſtrumens, & s'en ſervent dans les grandes réjouiſſances. Ni les hommes ni les femmes ne danſent en public. Ils regardent cet exercice comme mal honnête. Mais il y a des gens parmi eux qui en font métier & qui danſent pour de l'argent. Ces danſeurs n'ont pas de pas reglés, & danſent moins des pieds que des mains, & de tout le reſte du corps. L'oreille les conduit, & toute leur adreſſe conſiſte en geſtes, en contorſions & en minauderies groteſques, toujours en jouant des caſtagnettes. Leur religion eſt le mahométiſme. Les mariages ſe traitent ainſi que dans toute l'Aſie par le moyen de vieilles femmes, & les maris payent leurs femmes en beſtiaux ſuivant leur beauté. C'eſt une magnificence dans tout l'orient de deshabiller pluſieurs fois la mariée le jour de ſes nôces, & de lui faire mettre dans ce jour tous les habits qu'elle poſſéde. Cet uſage ſe pratique auſſi par les hommes. Tous les parens

des mariés, dit M. Laroque assistent à la nôce, excepté le pere de la fille, qui sort de sa maison par une délicatesse bisarre qui ne lui permet pas de se trouver chez lui, tandis qu'on met sa fille coucher avec un homme. Les peres se font de cette conduite une affaire d'honneur, ainsi que d'exposer en public les chemises des mariés, le lendemain des nôces pour marque de la virginité de leur fille, de laquelle ils ont répondu à l'époux & à toute sa famille. Les Arabes ont rarement plus d'une femme; mais chacun est le maître d'avoir des maitresses, suivant ses facultés.

La jalousie, la superstition où ils sont que les yeux des envieux ou des méchans peuvent faire du mal, font que les hommes mariés évitent de parler de leur femme, de leurs concubines & de leurs enfans. Aussi quand on voit un bel enfant on feroit un fort mauvais compliment à ses parens si on louoit sa beauté ou son embonpoint, au contraire, il faut leur dire, *ô qu'il est laid, ô qu'il est vilain, ô qu'il est maigre*, & tout ce qui *est de moins agréable*

& de plus contraire à la vérite (a). Ces Orientaux, ainsi que tous les autres, aiment beaucoup leurs enfans, & ils en prennent le nom dès qu'ils en ont un. Si un homme appellé Mahomet a un fils à qui on ait donné le nom d'Aly, il quitte son nom pour prendre celui d'*Abou Aly* pere d'Aly, & la femme prend aussi celui de mere d'Aly. Dans les lettres qu'ils s'écrivent les uns aux autres, ils ne manquent pas d'y insérer des saluts & des souhaits pour leurs enfans. Les funérailles des Arabes sont très-simples, & se font de la même maniere que chez les autres Mahométans, c'est-à-dire, avec très-peu de pompe & sans aucune démonstration de violente douleur, par la crainte de témoigner des regrets sur l'accomplissement des volontés divines, auxquelles la loi leur fait un devoir d'être aveuglément résigné.

Jamais les Arabes n'ont de procès pour les successions ni pour le partage

[a] Voyage fait par ordre de Louis XIV, *page* 282.

des biens des défunts. Tous les héritiers partagent par portions égales, ou s'accommodent entr'eux par l'autorité de leur chef, ou par l'estimation qu'ils font faire, par des amis, de leurs biens, lesquels ne consistent qu'en tente, en bétail, & en quelques ustensiles de ménage.

Le gouvernement des Arabes Bedouins est à peu près le même que celui qui est établi parmi les Tartares. Chaque canton a un Emir en qui réside toute l'autorité, & qui est indépendant. Sous ces Emirs sont des Scheicks ou Seigneurs particuliers qui commandent une moindre quantité d'Arabes dévoués à leur service, & qui sont à la fois soldats, sujets & domestiques. Les Scheicks ne se séparent jamais de leur Emir, campent autour de sa tente & composent sa cour, son conseil & ses officiers. Leur emploi est héréditaire, mais s'ils meurent sans enfans, tous les chefs de famille s'assemblent & procedent à l'élection d'un autre Scheick, qui est confirmé par l'Emir. Un de ces Emirs qui réside entre le Mont Sinaï &

la Mecque prend le titre de Roi, parce que ses sujets sont plus nombreux & ses états plus étendus que ceux d'aucun autre. Les Turcs lui paient un tribut annuel pour l'engager à protéger les caravanes qui se rendent à la ville sainte: ils font aussi de semblables gratifications à d'autres Emirs qu'ils sont obligés de ménager par les mêmes motifs. Les revenus de ces Emirs & des Scheikcs ne sont pas considérables, parce qu'ils exigent peu de leurs sujets; mais aussi ils n'ont ni officiers, ni soldats à payer, & la simplicité qui regne dans leurs cours ne les oblige pas à de grandes dépenses. Leurs richesses principale sconsistent en haras & en troupeaux, & à faire le commerce par échange avec les caravanes qui passent sur leurs états. Les plus puissans de ces Emirs peuvent mettre dix à douze mille hommes en campagne.

Les Scheikcs sont les Juges ordinaires de tous les différends, mais on peut appeller de leurs sentences au tribunal de l'Emir. Ceux qui ont quelque grace à solliciter auprès de ce prince lui présentent leur requête, & si l'Emir y répond

pond favorablement, il rend lui-même la requête après y avoir fait mettre son sceau. Dans tout autre cas, il la déchire & la fait rendre par un tiers au suppliant. Si l'on obtient ce qu'on demande, on remercie l'Emir avec de grandes démonstrations de reconnoissance. Si on est refusé, en se retire sans se plaindre & en lui disant, *Dieu vous donne une longue vie*. Les grands crimes sont rares parmi ces peuples. Une punition très-infamante c'est de couper la barbe, que les Arabes respectent singulierement (*a*). Au reste ils condamnent rarement à des peines capitales. Les plus communes sont pécuniaires. Leur maniere de combattre est la même que celle des Persans, c'est-à-dire, qu'ils se battent fort peu en pleine campagne, qu'ils attaquent brusquement, &

[*a*] M. Laroque, dans l'ouvrage que nous avons cité, a fait un chapitre particulier sur la respect de ces peuples pour la barbe, & sur plusieurs autres traits que notre plan ne peut comporter. On ne lira pas sans plaisir tout ce qu'il dit de ces peuples.

preſque jamais que lorſqu'ils ſont sûrs de la victoire.

Le détail des monnoies qui ont cours en Arabie n'offre rien de curieux ni d'intéreſſant. Leurs poids ſont le *bahar* qui peſe 420; le *fraſſel* qui en peſe 28; le *man*, qui eſt la dixieme partie du fraſſel; le *fahé*, qui eſt la quarantiéme partie du man, & le *koffilé*, qui eſt le dixiéme du fahé.

MANIERE DE VOYAGER EN ARABIE.

L'Arabie heureuſe eſt la ſeule des trois où l'on voie des grandes routes pour la communication d'un lieu à l'autre: & la richeſſe de ſon commerce y a donné lieu. Dans les deux autres, il eſt très-rare de trouver des chemins frayés; preſque par-tout, ce n'eſt que déſerts arides, des plaines ſabloneuſes où l'on n'a d'autres guides que le compas & la bouſſole, & l'obſervation des aſtres. On voyage par troupes de deux ou trois cent perſonnes, pour être en état de ſe défendre contre les brigands qui errent dans ces ſolitudes, c'eſt ce qu'on appelle Caravanes. On porte des tentes,

des lits, des outres remplies d'eau, & tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Les voitures à roues étant inconnues en Arabie, toutes ces choſes ſe tranſportent ſur des chameaux. On marche quelquefois pluſieurs jours ſans rencontrer une ſeule ſource, l'expérience apprend qu'il faut en chercher aux endroits où il croît des arbres.

L'uſage des caravanes, ſoit de Pelerins, ſoit de Marchands, eſt d'élire un chef auquel on donne le nom *Caravan baſſa*. Ses fonctions pendant le voyage ſont de maintenir l'ordre dans la caravane, d'appaiſer les différends & les querelles, de regler & de payer les contributions que les Emirs exigent lorſqu'on paſſe ſur leurs terres. Les traites ſont plus ou moins longues ſelon la nature des lieux & l'abondance des proviſions; elles ſont communément de ſix ou huit heures, chacun ayant près de ſoi ſon bagage & ſes chameaux; on prend enfin toutes les précautions qu'inſpire la vigilance: elles ſont d'autant plus néceſſaires qu'on marche ordinairement pendant la nuit, & qu'on rencontre des

voleurs fort alertes qui emmenent adroitement plusieurs chameaux avant qu'on s'en soit apperçu.

Les caravanes campent par préférence dans les endroits où il y a de l'eau , & elles y trouvent assez fréquemment une race particuliere de pauvres Arabes appellés *Shaoux*, dont le métier principal est d'offrir leurs services aux voyageurs , de leur apporter de l'eau , des fruits , & de faire sentinelle autour du camp. Dans tous les pays de la domination des Arabes , on ne voyage surement qu'avec l'habit mahométan.

CARACTERE DES ARABES.

Tous les voyageurs parlent fort différemment des qualités morales de ces peuples , & il paroît que chacun n'a consideré que celles des Arabes qu'il avoit connu. Mais à parler généralement & en adoptant le récit de M. le Chevalier d'Arvieux , on ne peut s'empêcher de dire, d'après M. Laroque , qui a été l'éditeur de ses mémoires , qu'on se trompe beaucoup lorsqu'on

veut faire le portrait d'un homme cruel & brutal, en disant que c'est un Arabe. Il y a parmi ces peuples des voleurs, des brigands, des scélérats qui ne vivent que de crimes & de rapines, qui ne connoissent ni l'humanité ni la justice; mais il y a aussi d'honnêtes gens, des hommes hospitaliers, humains & généreux. Owington (*a*) parle des Arabes de Mascate dans les termes les plus flatteurs, & les exemples qu'il donne de leur conduite envers un Capitaine Anglois nommé *Say*, qui avoit échoué sur les côtes, fait voir que ses éloges ne sont point outrés. Ce qu'en dit aussi M. d'Arvieux est tout-à-fait à l'avantage de ces peuples. A l'humanité, à la douceur qu'il leur attribue, il ajoute encore beaucoup de gravité, de sérieux, de modestie dans leur contenance & dans leurs entretiens. Ils ne médisent jamais, s'abstiennent de toute parole offensante, se mettent rarement en colere, & encore plus rarement en viennent jusqu'à se frapper. Il

(*a*) *Tome* 2, *page* 137.

est vrai qu'une fois sorti de leur caractere flegmatique, leur colere est terrible & leur vengeance cruelle. Ils sont aussi très-superstitieux, excessivement jaloux, & incapables de générosité lorsqu'ils croyent leur honneur offensé.





DE L'INDE.

OU INDOUSTAN.

INTRODUCTION.

On ſçait que l'Inde a été connue des anciens qui la diviſoient en deux parties. L'une ſituée en deçà du Gange étoit appellée *India intra Gangem*; l'autre placée au-delà de ce fleuve, ils la nommoient *India extra Gangem*. La premiere comprenoit l'Indouſtan moderne, & renfermoit grand nombre de peuples, dont on peut voir les noms dans Quintecurce, Ptolomée, Strabon & les autres Ecrivains.

La ſeconde partie de l'Inde ne leur a été connue que très-imparfaitement.

Il n'eſt pas poſſible d'indiquer les limites qu'ils lui donnoient, quoiqu'on ſçache qu'ils y plaçoient différens peuples ſur leſquels ils n'avoient que des notions très-imparfaites.

Toute l'Inde ſe diviſe ordinairement en trois parties par les Géographes modernes. En preſqu'iſle occidentale en deça du Gange, en preſqu'iſle orientale au-delà du même fleuve, & en Inde ſeptentrionale qui compoſoit autrefois l'empire du Mogol, & qui eſt appellée pour cette raiſon le *Mogoliſtan* ou l'*Indouſtan*.

Aujourd'hui cet Empire comprend toute la preſqu'iſle en deçà du Gange, & s'étend juſqu'au royaume d'Ava: mais pour éviter la confuſion que pourroit entraîner la deſcription d'un pays ſi vaſte, nous ne nous attacherons qu'à ce qui eſt directement ſous la dépendance du Mogol, ſans parler des royaumes Indiens qui lui ſont tributaires, & qui ſont ſur les deux côtes de Malabar & de Coromandel. C'eſt donc de la partie ſeptentrionale de l'Inde qu'il ſera particulierement fait mention. Nous traiterons dans la ſuite des

deux autres qui ſe trouvent ſituées dans la zone torride. On a toujours regardé cette contrée comme la portion de l'univers la plus riante, la plus féconde & la plus admirable par la diverſité & par la beauté de ſes productions, & enfin par les tréſors en tout genre que la terre y renferme dans ſon ſein. D'après des idées ſi avantageuſes, il n'eſt pas étonnant que les modernes ſe ſoient empreſſés de connoître un pays ſi favoriſé de la nature, & d'y faire des établiſſemens qui les miſſent à portée d'avoir part à tant de richeſſes. C'eſt ce qui a produit dans toutes les langues d'Europe, une foule de relations qui nous donnent la deſcription de cette région forfortunée; mais comme l'a remarqué fort judicieuſement un de nos plus illuſtres Ecrivains, on s'eſt plus attaché à envoyer de ce pays des marchandiſes que des vérités, & c'eſt ce qui doit rendre fort circonſpect dans la lecture de tous les voyages. Parmi un grand nombre de voyageurs qui ont parcouru l'Inde, nous avons choiſi Bernier, comme le plus exact & le plus éclairé.

Cet habile Médecin nous a fourni la meilleure partie des observations que nous donnons ici, en y ajoutant tout ce que nous avons pu recueillir de plus intéressant dans les autres Voyageurs qui l'ont précédé, ou qui ont suivi ses pas. De ce nombre sont Tavernier, Rhoe, Mandeslo, Owington, Luilier; les Voyageurs Hollandois, les Missionnaires Jésuites, dont les lettres édifiantes sont remplies de quelques bonnes observations, mêlées à grand nombre de pieuses faussetés (*a*) : l'histoire des Indes par l'Abbé Guyon, celle des révolutions de l'Inde par M. l'Abbé le Maurier; l'histoire des guerres de l'Inde, traduite de l'anglois par M. Targe; les mémoires de M. Dupleix, qui a résidé dans l'Inde depuis 1720 jusqu'en 1754; ceux de MM. Godeheu, de Bussy & Law, nous ont aussi fourni quelques éclaircissemens importans sur l'état ré-

(*a*) On peut voir ce que nous avons dit sur les relations des Missionnaires en général, dans l'introduction qui est à la tête du quatriéme volume de ces Mêlanges.

cent de l'Empire Mogol, & ſur la forme de ſon adminiſtration. C'eſt ce qui nous a mis à portée de donner, nous povons le dire avec confiance, puiſque c'eſt un fait évident, la meilleure hiſtoire de l'Indouſtan qui ait paru juſqu'à préſent dans notre langue.



DESCRIPTION

GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE

DE L'INDOUSTAN.

On entend par le mot d'Indouſtan tout le pays qui compoſe l'Empire du Grand Mogol. C'eſt cette belle région qui ſe nomme proprement l'Inde, & c'eſt des Perſans & des Arabes qu'elle a reçu le nom d'Indouſtan. Elle eſt bornée à l'eſt par le Tibet & par la Chine; à l'oueſt par la Perſe & par la mer; au nord, par le Mont Caucaſe & la Tartarie; & au ſud, par le Golphe de Bengale. On ne lui donne pas moins de cinq cent lieues de l'eſt à l'oueſt, depuis le fleuve Indus juſqu'au Gange, ni moins de ſept cent du nord au ſud. Dans cet eſpace elle contient 34 Provinces, qui ont preſque toutes été anciennement autant de royaumes; ſans y comprendre encore pluſieurs petits royaumes qui appartiennent en proprié-

té à des Rajas ou Rois issus de famille Indienne que les Mogols se sont contenté de rendre tributaires sans entreprendre de les détrôner, ni de les remplacer par des Gouverneurs de leur nation.

Le détail de ces Provinces étant trop peu intéressant pour avoir place ici, nous nous contenterons d'indiquer leurs noms en les partageant en quatre classes suivant leur position. Les Auteurs Anglois de l'Histoire universelle, observent que souvent un voyageur fait trois provinces d'une seule, & n'en comptent que vingt & une dans cet Empire.



PROVINCES DE L'INDOUSTAN (a).

AU NORD.	CAPITALES.
1 Kasmire	*Syranakar*
2 Delhi	*Delhi, capitale de tout l'empire.*
3 Siba	*Siba*
4 Jengapour	*Jengapour*
5 Jemba	*Jemba*
6 Pengab	*Lahor*
7 Attok	*Attok*
8 Nagrakut	*Nagrakut*
9 Kakars	*Dankali*

[a] Nous rapportons ici l'ancienne division de l'Indoustan, donnée par tous les Géographes François; nous n'en connoissons point de plus nouvelle.

A L'OUEST.	CAPITALES.
10 Soret	*Jaganet*
11 Hajakan	*Duckie*
12 Bakar	*Bukorsakor*
13 Multan	*Multan*

Le Tatta, Multan & Caboul qui appartenoient aussi au Mogol, ont été cédées à la Perse après l'invasion de Thamas-Kouli-Kan, par un acte du mois d'avril 1739. On ignore si elles font encore partie de ce royaume.

Au Midi.	Villes princ.
14 Bando	*Asmire*
15 Jesselmire	*Radimpour*
16 Chitor	*Chitor*
17 Maloue	*Rantipour*
18 Kandish	*Brampour*
19 Berar	*Shapor*
20 Guzarate	*Amadabat*, *Surate*

A l'Est.	Villes princ.
21 Bengale	*Chatigam* ou *Bengale*
22 Orixa	*Orixa*
23 Udessa	*Jokanat*
24 Meovat	*Narnol*
25 Jésuat	*Rajapour*
26 Patna	*Patna*
27 Kandouana	*Karach*
28 Gor	*Gor*
29 Pitan	*Pitan*
30 Bakish	*Bicanar*
31 Sambal	*Menapour*
32 Narvar	*Schehud*
33 Gualor	*Gualeor*
34 Agra	*Agra, autrefois cap. de l'empire*

Golkonde, Nerzingue, Visapour,

& Arcatte peuvent encore être comptés parmi les provinces de l'Indoustan, puisque c'est l'Empereur qui y établit un Nabab ou Viceroi. Ces quatre contrées, qui formoient autrefois autant de souverainetés indépendantes, composent aujourd'hui le gouvernement du Decan, le plus grand de l'empire, puisqu'il comprend presque toute l'Inde méridionale. *Voyez le Mémoire de M. Dupleix publié en* 1759, *celui de M. de Bussy de* 1764. Nous le ferons connoître en traitant de la presqu'Isle en deçà du Gange, dans laquelle sont situés tous les établissemens des Européens.

Climat, saisons, vents, mers, fleuves, et rivieres.

On n'entreprendra point de représenter les différentes qualités du climat dans un pays d'une aussi vaste étendue. Considerons l'Indoustan en entier. Il sera aisé de se faire une juste idée des variations auxquels il est exposé, en faisant attention à la position de ses provinces & à la proximité ou à l'éloigne-

ment, ou elles ſont de la ligne équinoxiale. En général l'hiver commence dans l'Empire Mogol vers la fin du mois de juin juſqu'au mois de Septembre. Les pluies de cette ſaiſon n'y ſont pas auſſi continuelles que dans les pays plus orientaux. Le vent du nord y regne pendant quatre mois, & celui du midi y ſuccede avec la même conſtance. Les mois les plus chauds de l'année ſont ceux d'avril, de mai & de juin, pendant leſquels la chaleur ſeroit inſupportable, ſi les vents qui s'élevent régulierement ne rafraîchiſſoient l'air. Il eſt vrai qu'ils ſont fort incommodes par une horrible quantité de pouſſiere qui ôte la vûe du ſoleil. On ne diſtingue que deux ſaiſons dont les différences ſoient ſenſibles. La ſaiſon ſeche & la ſaiſon humide, qui ſont l'été & l'hiver. Chacune dure quatre mois, de façon que lorſque le vent du nord a ſoufflé pendant cet intervalle, il fait pendant deux mois un tems incertain, produit par tous les vents qui regnent ſans aucune regle. Au bout de ces deux mois le vent du ſud qui amene les

pluies, succede & souffle aussi quatre mois : puis recommence le temps variable qui dure deux mois, & se trouve remplacé par le vent du nord, & ainsi toujours de même.

Nous ne parlerons pas des vents qui soufflent dans les parages de l'Indoustan. Tout le monde sçait que ceux qu'on appelle *alisés* sont les plus utiles à la navigation. Ce sont des vents reglés ordinairement très-doux qu'on rencontre à certaines hauteurs, & qui partent de différens points. Il y en a de fixes qui soufflent toute l'année d'un même endroit, d'autres ne soufflent que six mois d'un même côté, changent de rhumb pendant quelque temps & reprennent leur premiere direction, ou même font le tour du compas. Ces différentes révolutions à qui on a donné le nom de Moussons, servent pour voyager dans les Indes d'un port à l'autre. Dans les grandes mers, & à une grande distance des côtes on en trouve qui sont fixes & toujours à la même hauteur. En partant d'Europe pour aller aux Indes, on trouve presque toujours

ces vents reglés entre vingt-huit, trente, trente-deux degrés de latitude. Ils viennent de l'eſt, & quand ils regnent ſeuls le temps eſt toujours beau ; leur ſouffle eſt doux & moderé juſqu'au vingt-troiſiéme degré, qu'il prend de la force, qui augmente graduellement. Au douze ou dixiéme degré, il commence à s'affoiblir, & à deux ou trois degrés de la ligne, il n'eſt preſque plus ſenſible.

Il y a encore d'autres vents appellés *briſes*, qui ſoufflent autour des côtes avec aſſez de régularité. Il y en a de terre & de mer. On obſerve, que quoiqu'il faſſe des tempêtes effrayantes dans l'Empire Mogol, le tonnerre y tombe rarement, ce qu'on attribue à la ſubtilité de l'air.

Paſſons à la deſcription des fleuves de l'Indouſtan. Les plus célebres ſont le Gange & l'Indus. On n'a pas de connoiſſances certaines de l'endroit où le premier prend ſa ſource, on ſoupçonne que c'eſt dans la partie méridionale de la Tartarie. Il coule du nord-oueſt au nord-eſt, & ſe décharge par pluſieurs embouchures dans le golphe de Ben-

gale, après avoir arrosé une portion de la Tartarie, & toute la partie orientale de l'Indoustan. Ses eaux sont très-pures & les meilleures à boire qu'il y ait dans l'Inde.

L'Indus, que les Orientaux appellent *Sind*, coule du nord au sud dans les montagnes du Tibet, prend aussi sa source dans la Tartarie, & tombe dans le golphe qui porte son nom sous le vingt-quatriéme degré de latitude nord. Le Gange & l'Indus embrassent dans leurs cours presque tout l'Empire Mogol, & lui servent de limites naturelles à l'est & à l'ouest.

Le Géméné ou Jemna, le Tapti & le Paddar sont encore des rivieres de cette contrée, mais elles sont peu considérables. Elles s'enflent extraordinairement pendant la saison pluvieuse, & l'été elles sont presque à sec.

QUALITÉS DU TERROIR.

Productions Végétales.

La bonté du terroir de l'Indoustan, n'est pas moindre que la beauté du cli-

mat dont elle eſt une ſuite. Les campagnes toujours couvertes de verdure, y produiſent dans tous les temps de l'année une grande abondance de grains & de fruits. Le riz, le froment, l'orge & toute ſorte de légumes y viennent très-bien, de même que toutes nos herbes potageres.

C'eſt ſur-tout dans les arbres, les arbuſtes & les plantes de toute eſpece, qu'éclate une prodigieuſe variété. Elle a fourni la matiere d'un recueil de botanique très-étendu, publié ſous le titre d'*Hortus Malabarius*.

Nous ne parlerons que de ces végétaux les plus intéreſſans par leur utilité, ou par des propriétés ſingulieres.

La claſſe des arbres nous offre d'abord l'angolam, dont on aſſure que la hauteur ordinaire eſt de cent pieds & la circonférence de douze. L'areka qui donne de petites noix qui contiennent une matiere blanche, que l'on prépare avec le betel pour mâcher (*a*). Le *Cam-*

[*a*] Nous avons parlé du bétel dans notre quatriéme volume, page 190.

chain & le *Camkit*, deux sortes d'orangers, dont les fruits sont délicieux. L'agoucla qui donne un bois odoriférant, qu'on fait brûler pour parfumer les appartemens des personnes riches. Le calamba & le sandal qui servent aussi à des fumigations très-agréables, & dont le bois s'emploie ainsi que le premier, à des ouvrages de marquetterie très-estimés. L'arbre du savon, ainsi appellé, parce que ses fruits qui ont la figure d'une petite boule étant frottés entre les mains, produisent une écume épaisse & blanche qui remplace fort avantageusement le savon. Le figuier d'inde, dont le fruit donne une gomme noire, qui sert à noircir les navires au lieu de poix. Une particularité de cet arbre, nommé improprement figuier d'inde, puisqu'il ressemble bien davantage à nos noyers, dont il a les feuilles; c'est que ses branches, comme celles du paletuvier, après avoir poussé en hauteur vers la cime où elles produisent quelques rejettons, se courbent ensuite jusqu'à terre & y jettent plusieurs racines, d'où il se forme d'autres arbres, qui

donnant naiſſance à de nouveaux, couvriroient en peu de temps tout un canton, ſi on n'avoit ſoin de les détruire.

Le tenga ou cocotier & le plantane, méritent ſur-tout une deſcription particuliere.

LE COCOTIER.

Cet arbre tient le premier rang par ſon utilité. Sa groſſeur eſt médiocre, mais la même dans toute la longueur du tronc, qui eſt fort droit & qui s'éleve ordinairement à la hauteur de trente ou quarante pieds. Sa tête eſt couronnée par dix ou douze feuilles larges d'un pied & demi, & longues de huit ou dix. Le même nombre ſubſiſte toujours, parce qu'il en ſuccede continuellement de nouvelles aux anciennes. Elles ſont diviſées comme celles du palmier, & on les emploie ſoit ſeches ſoit treſſées, pour couvrir les maiſons. De leurs filamens les plus déliés, on fait de très-belles nattes qui ſe tranſportent dans toutes les Indes. Des plus gros filets on fait des balais, & le milieu, qui eſt

comme la tige de la feuille, & qui n'est pas moins gros que la jambe, sert à brûler.

Le bois de l'arbre est spongieux & partagé en une infinité de filamens qui ne permettent de l'employer à la construction des maisons ou des vaisseaux que dans sa vieillesse, lorsqu'il est devenu compacte & solide. Quoique ses racines soient très-déliées & peu profondes, le cocotier n'en résiste pas moins aux orages les plus violens, parce que n'ayant point de branches & n'étant que peu garni de feuilles, il donne moins de prise à l'effort des vents. A la cime du tronc, entre les feuilles se trouve une sorte de gros germe qui approche du chou-fleur par la figure, mais qui est cependant d'un goût plus agréable. Un seul de ces choux suffit pour rassasier dix personnes; cependant on trouve peu d'avantage à l'enlever, parce que l'arbre meurt bientôt. Entre ce choux & les feuilles, il sort plusieurs bourgeons fort tendres de la grosseur du bras. Si on en coupe l'extrêmité on en tire une liqueur blanche, douce,

douce, très agréable, quoique moins que le vin, mais aussi capiteuse. On donne le nom de *tary* ou *sourya* à cette liqueur qui ne peut se garder long-temps sans devenir aigre. On en tire par l'alembic un esprit très-violent ; & mêlée avec de la chaux elle donne par l'ébulition un sucre aussi blanc que celui de cannes, mais non pas de même qualité. On l'appelle *jagara* ou *jagri*, & le peuple n'en fait pas entrer d'autre dans ses confitures.

Les cocotiers dont on a fait distiller le tary ne portent aucun fruit, parce qu'il se forme & se nourrit de cette liqueur. Mais les autres poussent de chaque bourgeon une grappe composée de dix ou douze cocos, dont la premiere écorce apparente est verte & fort tendre. Elle renferme une liqueur claire, saine & rafraîchissante, qui monte quelquefois à une chopine dans les plus gros. L'écorce se mange avec plaisir lorsqu'elle est tendre & aproche du goût des artichaux, mais à mesure que les cocos meurissent, une portion de cette eau se change en une substance molle &

douce, qui ressemble à de la crême par la couleur & le goût. Elle devient ensuite ferme & solide au point de former une amande qui a le goût & la blancheur de la noisette. Les cuisiniers Indiens en expriment le suc dans les sauces les plus délicates : on en tire aussi une huile qui est la seule dont on se serve aux Indes, & qui égale en bonté l'huile d'amande douce, lorsqu'elle est nouvelle. Elle se rapproche de l'huile de noix à mesure qu'elle vieillit, & alors elle n'est plus d'usage que dans la peinture.

L'arbre porte de nouveaux bourgeons & de nouveaux fruits trois fois l'année ; leur grosseur est à peu près celle d'un melon ordinaire & d'une forme un peu allongée. Sous la premiere enveloppe, qui est une espèce de brou composé de longs filets gros & rudes, est une coquille fort dure de l'épaisseur de quatre à cinq lignes & de couleur brune fort belle. C'est cette coquille qui renferme la chair dont on tire l'huile. On en fait des tasses, des cuillieres, des poires à poudre, *&c.*

le reste se brûle pour en faire du charbon qui sert aux forges des artisans. Du marc dont on a tiré l'huile, on s'en sert pour nourrir les pourceaux, la volaille, & même quantité de pauvres gens dans les années stériles.

On peut conclure de cette peinture un peu longue, que le cocotier est une des plus utiles & des plus merveilleuses productions de la nature. On fait de son tronc des maisons commodes, dont le toit est couvert de ses feuilles ; les meubles & les ustensiles sont composés de son bois ou des coquilles de son fruit. On en fait aussi des barques avec leurs mâts, leurs vergues, leurs cordages & les voiles. De ses filamens les plus déliés, on fabrique diverses sortes d'étoffes. Un bâtiment composé, ainsi qu'on vient de voir, d'une partie de l'arbre, peut être chargé de fruits, d'huile, de vin, de vinaigre, d'eau-de-vie, de miel, de sucre, d'étoffes & de charbon qui soient tirés des autres parties. C'est ce qui a fait dire à un poëte moderne, que le cocotier eût pu seul suffire dans ce monde aux

besoins de tous les hommes (*a*).

LE PLANTAIN OU PLANTANE.

Le plantane est un arbre qui ressemble beaucoup au bananier, mais son fruit est beaucoup plus gros & plus long. Dampierre l'appelle le roi des fruits. L'arbre qui le produit a, dit-il, communément dix à douze pieds de haut, & trois ou trois demi de circonférence; il ne vient point de graine, mais des racines qui resortent hors de terre. Si on les arrache pour les planter ailleurs, elles sont quinze mois avant que de rien produire, au lieu qu'au bout d'un an elles poussent des feuilles, si on les laisse dans leur situation naturelle. En sortant de terre, le plantain pousse deux feuilles: lorsqu'il parvient à la hauteur d'un pied, il en pousse deux autres entre les premieres, c'est-à-dire, dans une direction opposée, & peu après deux en-

[*a*] M. le Comte d'Estaing, si avantageusement connu par son amour pour les lettres, & par son empressement à les cultiver.

core qui ſont ſuivies par d'autres dans le même ordre, juſqu'à ce qu'il ſe forme, au ſommet de l'arbre, une ſorte tige de la longueur & de la groſſeur du bras, environnée de huit ou dix feuilles.

Les premieres feuilles de cet arbre ont un pied de long & deux pieds de large. Leur tige n'eſt pas plus groſſe que le doigt; mais à proportion que le tronc s'éléve, leur volume augmente; & lorſque l'arbre eſt dans ſa perfection, elles n'ont pas moins de ſept ou huit pieds de long ſur un pied & demi de large. Leur tige eſt alors de la groſſeur du bras: à meſure que les vieilles feuilles tombent & diſparoiſſent, il en renaît de nouvelles qui entretiennent l'arbre dans une verdure perpétuellle. Cet avantage n'eſt pas particulier au plantain; preſque tous les arbres de l'Inde en jouiſſent également. Lorſque cet arbre eſt dans ſa parfaite grandeur, il pouſſe à ſon ſommet une tige plus dure qu'aucune partie du tronc, & de la groſſeur du bras. C'eſt autour de cette tige que

viennent premiérement les fleurs, & ensuite les fruits qui se forment par pelotons. Ils croissent dans une gousse de six ou sept pouces de long & de la grosseur de la tige à laquelle elle tient. Sa figure est celle d'une grosse saucisse, le fruit qu'elle renferme est tendre, jaune, du goût le plus délicat, & fondant dans la bouche comme la meilleure marmelade. Ce n'est que de la chair sans aucune sorte de pepins.

On fait rotir ou cuire à l'eau ce fruit lorsqu'il est encore verd, & on le mange au lieu de pain. En le pressant ou l'infusant dans de l'eau avant qu'il soit mûr, on en tire une liqueur très-nourrissante, mais qui ne se conserve que vingt-quatre heures. De l'écorce du plantain enfin, on tire de longs filamens d'une grosseur égale, qui se détachent facilement du haut en bas du tronc, & on en fabrique un gros drap. A la vérité, il dure peu; mais la facilité de le faire supplée aux qualités qui lui manquent.

Nous pourrions beaucoup grossir ce volume, si nous voulions rapporter

encore les avantages que procurent différentes espèces d'arbres, d'arbustes & d'autres plantes de cette contrée. Mais nous allons finir cet article par dire quelque chose du tamarin, de l'arbre au benjoin, du fagumunda, du dutroa, du bananier & du makarékau. Nous ne parlerons pas du poirier, de l'indigo, du cotonnier, du pagna qui est aussi une plante filamenteuse, de l'ananas qui est assez connu en Europe, où plusieurs curieux le cultivent avec succès. On pourra consulter les voyageurs que nous avons cités, le tome XI, de l'histoire des Voyages, ou même l'Hortus Malabaricus (*a*) qui renferme la description de toutes les sortes de plantes qu'on trouve dans les Indes.

LE TAMARIN.

Le tamarin ou tamarinde est un des

[*a*] Cet ouvrage, qui comprend douze volumes *in-folio*, orné de très-belles planches, est dû au P. Mathieu de saint Joseph, Carme Déchaux, dont les mémoires ont été mis en œuvre par Vaan Réede & Cascarius, avec des notes d'Arnoult Syen, fameux Botaniste de Leyde.

plus beaux arbres de l'Inde par ſa hauteur & ſa majeſté. Son tronc eſt uni & fort droit ; ſes feuilles ſont du plus agréable verd, fort ſerrées, & donnent beaucoup d'ombrage. Il croît naturellement dans les lieux incultes, & l'on en voit des forêts entieres ; mais on le tranſplante dans les endroits que l'on veut orner ; tels que les jardins, les places publiques & les grandes routes. Il produit des fleurs aſſez ſemblables à celles des pêchers, mais d'un goût amer. Le fruit eſt oblong & enveloppé dans une capſule de la longueur du doigt. Chaque gouſſe contient trois ou quatre petites fèves brunâtres & enveloppées d'une eſpèce de moëlle gluante qui ſe nomme tamarin, & d'un goût fort aigre. On s'en ſert pour aſſaiſonner les viandes : on en ſale, on en fait des confitures qui ſe tranſportent par-tout. Elles conſervent un goût aigrelet qui les rend fort agréables, & on leur attribue la vertu de purifier le ſang.

Arbre qui donne le benjoin.

Cet arbre reſſemble au limonier par les feuilles, & diſtille naturellement cette gomme qu'on appelle benjoin. C'eſt une ſorte d'encens d'une odeur très-agréable qu'on met au rang des marchandiſes précieuſes de l'Orient, ſoit à cauſe de l'excellence de ſon parfum, ſoit pour ſes uſages dans la médecine.

Le ſagumunda eſt un arbre qu'on doit regarder comme un des plus utiles préſens de la nature. De ſon tronc même qui eſt aſſez gros, mais d'une hauteur médiocre, on fait une eſpèce de pain en rapant le bois qui n'eſt qu'une moëlle un peu dure. On la fait détremper dans l'eau, & on en compoſe des galettes dans des formes qui n'ont pas d'autre uſage, & dans leſquelles on les fait ſécher au ſoleil juſqu'à ce qu'elles aient acquis une conſiſtance auſſi dure que le biſcuit de mer. On tire auſſi de cet arbre par des inciſions une liqueur plus douce que le miel, & d'abord aſſez mal ſaine; mais on

parvient à la changer avantageusement en y mêlant une autre liqueur extraite de diverses herbes améres.

Le makarékau est remarquable par son élévation, par la beauté de ses fruits, & sur-tout par la disposition singuliere de ses nombreuses racines. Elles sont presque entiérement hors de terre à laquelle elles tiennent assez légerement par leur extrêmité, & elles font paroître le tronc de l'arbre comme suspendu sur des arcades à travers desquelles on voit le jour. On coupe toutes ces racines pour brûler, à l'exception de quatre qu'on laisse communément aux quatre angles pour soutenir l'arbre. Son fruit est rond & de la grosseur d'une citrouille : on n'en mange point la poulpe, mais seulement les pignons dont il est rempli, & qu'on dit être d'un goût excellent.

Le dutroa est une plante qui croît dans les lieux incultes, en formant un buisson. Son fruit la rend digne d'attention par les propriétés singulieres qu'on lui attribue. C'est une petite capsule ronde qui se remplit de grai-

nes. Si l'on en prend une certaine quantité dans de l'eau, du vin ou avec tout autre aliment, on meurt en riant ou en pouſſant de grands cris, en raiſon de la doſe. Si l'on en prend peu, on en eſt quitte pour devenir tout-à-fait hébêté pendant l'eſpace de douze ou quinze heures, ſans ſçavoir ce qu'on dit, ce qu'on fait, ni ce qu'on voit, ou pour tomber dans un profond ſommeil qui dure vingt-quatre heures. C'eſt la reſſource des femmes libertines des Indes qui veulent endormir leurs maris ou leurs gardiens pour ſe livrer librement à leurs plaiſirs.

Le bananier n'eſt auſſi qu'une plante tendre de la groſſeur de la cuiſſe, & haute de douze ou quinze pieds, avec des feuilles qui en ont trois ou quatre de largeur. On croit, aux Indes & en Afrique, que ces feuilles furent celles dont les premiers peres du genre humain ſe firent des vêtemens. Les Indiens s'en ſervent au lieu de plats & d'aſſiettes, & même ils y écrivent comme ſur du papier. On voit de ces arbres dans les jardins de quelques cu-

rieux d'Europe, & on les appelle figuiers d'Adam. Cette plante, dont le tronc peut être comparé pour la forme à la tige des roseaux, ne porte qu'une seule fois du fruit qui ressemble au cornichon.

Les cannes de sucre, le tabac, l'opium sont encore des productions de l'Indoustan, & n'offrent rien de singulier. Nous passerons sous silence les plantes médécinales qui s'y trouvent en prodigieuse quantité.

Regne animal.

On trouve ici tous les animaux domestiques que nous connoissons en Europe. Ainsi, en ajoutant à ceux-là l'éléphant, le bufle & le chameau dont nous avons déjà souvent parlé, on aura le détail de tous les animaux domestiques de l'empire Mogol.

L'éléphant mérite une description particuliere, puisqu'il est à la fois le plus fort & le plus intelligent de tous les animaux. Nous réservons cet article pour le royaume de Siam, où ces animaux sont en très-grand nombre.

Quant à ceux des bois, ce ſont des lions, des tygres, des loups, des léopards, le *jackal* appellé *adive* dans ces contrées, des cerfs, des daims, des liévres & des civettes.

Les ſinges y ſont en très-grand nombre. Les tamarins, les cocotiers & d'autres grands arbres leur ſervent de demeure ordinaire. On en voit de diverſe couleur d'auſſi grands que de levriers, & aſſez forts pour attaquer un homme, ce qui ne leur arrive pourtant jamais à moins qu'ils ne ſoient irrités. Il eſt de certains cantons de l'Inde où ces animaux ſont ſi peu farouches qu'ils entrent familiérement dans les maiſons, ſur-tout dans celles des confituriers & des marchands de fruits qui ont beaucoup de peine à les éloigner.

OISEAUX.

Les oiſeaux domeſtiques, tels que les poules, les oies, les canards, les paons, les pigeons ne ſont pas plus rares dans l'Inde que dans nos climats; mais on dit que leur chair a beau-

coup moins de suc & de goût : on n'y voit point de chapons, & les habitans sont à cet égard plus réservés envers les animaux qu'envers les hommes. Des vautours, des milans & différentes especes d'oiseaux voraces, ainsi que des chauve-souris grosses comme des poules & bonnes à manger, se trouvent aussi dans cette contrée, de même qu'une multitude de perroquets & d'autres oiseaux qui sont en général très-peu farouches. La raison de leur familiarité vient de la crédulité des Indiens, que la superstition porte à jetter des alimens à ces animaux chaque fois qu'ils en rencontrent.

POISSONS.

Dans la classe des poissons, on distingue les albicores, les bonites qui sont d'un goût exquis. Ces poissons, ainsi que les dauphins, suivent les navires qu'ils rencontrent pour vivre des immondices qu'on jette à la mer. Les bonites font la guerre aux poissons volans qui s'élévent par le moyen de deux nageoires lesquelles s'étendent en

forme d'aîles. Ce poiſſon volant eſt de la groſſeur & de la longueur du harang. Lorſqu'il ſe ſent pourſuivi par ſon ennemi, il s'élance en l'air & ſoutient ſon vol tant que ſes aîles ſont mouillées. Dès qu'elles ſont ſéches, il tombe dans l'eau, & devient inévitablement la proie de ſon perſécuteur, qui ne le perd pas de vue quoiqu'il ſoit hors de ſon élément. Le dauphin eſt aſſez connu pour que nous nous diſpenſions d'en parler. Il eſt d'ailleurs moins commun dans les mers d'Aſie que dans celles de l'Europe.

REPTILES ET INSECTES.

La claſſe des reptiles ne comprend pas moins d'individus que les autres, & le crocodile mérite le premier rang. Nous n'ajouterons rien ici à la deſcription que nous en avons donnée à l'article de l'Égypte. Le Gange en nourrit d'auſſi grands que le Nil, & en plus grand nombre. Dans tous les lieux arroſés par le premier de ces fleuves, la dévotion des habitans en porte pluſieurs à ſe choiſir leur ſépulture dans

ſes ondes ; ce qui fournit aux crocodiles une ample ſubſiſtance.

Les ſerpens de différente groſſeur, & une multitude d'autres petits reptiles de tout genre, ſont ſi communs qu'on évite de couvrir de nattes les planchers, de peur qu'elles ne ſervent de retraite à ces dangereux animaux. On eſt auſſi expoſé aux importunités continuelles des moucherons, des moſquites, des fourmis & des inſectes de toute eſpece. Pour voyager le jour, & repoſer la nuit avec tranquillité, il faut avoir auprès de ſoi un eſclave qui les écarte. Le ravage des ſauterelles n'eſt pas moins terrible qu'en Afrique (*a*), & leurs troupes ſont auſſi nombreuſes. Les vers à ſoie ſont auſſi utiles que les autres inſectes ſont incommodes. Ils écloſent dans toutes les ſaiſons, leur fécondité eſt extrême. On connoît aſſez leur production.

GENRE MINÉRAL.

Il ne paroît pas qu'on ait découvert

[*a*] *Voyez le Volume précédent, pag.* 369.

jusqu'ici dans l'empire Mogol aucune mine d'or ni d'argent, quoique le cuivre & le fer s'y rencontrent de même que le plomb. Cependant il y a apparence que ce dernier est peu abondant, puisque ce métal est une marchandise des plus avantageuse qu'on puisse porter aux Indes. Tavernier assure que les turquoises & les émeraudes, quoique assez communes dans l'Inde, n'en viennent pas originairement. Il prétend que les turquoises ne se trouvent qu'en Perse, & que les émeraudes appellées par les jouailliers émeraudes orientales, sont apportées dans l'Inde depuis plusieurs siécles, de l'Amérique méridionale, par des marchands du Pérou qui font ce commerce depuis plusieurs siécles, & avant même la découverte du nouveau monde par les Européens. Il assure que ces Amériquains trafiquoient dans les isles Philippines, & y trafiquent encore aujourd'hui en y amenant plusieurs navires qui ne sont chargés que d'argent en lingots & d'émeraudes brutes.

On trouve du salpêtre en différens

endroits de l'Inde, & ſurtout dans la province de Bengale. Les bezoards y ſont de même communs, & ſe forment dans le corps de divers animaux qui donnent leurs noms à ces pierres qu'on déſigne ſous le nom générique de bézoard. La même province de Bengale renferme, ſuivant Luilier, une riche mine de diamans, au nord de Soumelpour, & peu éloignée de ce bourg. Elle n'eſt pas, comme la plupart des autres mines, dans le ſein de la terre, mais dans le ſable de la riviere de Gouel, que l'on remue avec ſoin dès le mois de février, lorſque les eaux ſont baſſes.

On commence à chercher depuis Soumelpour juſqu'aux montagnes où la Gouel prend ſa ſource, ce qui fait une eſpace d'environ cinquante lieues. Il y a ordinairement, ajoute notre Voyageur, huit ou dix mille perſonnes employées à cette recherche. C'eſt de-là que viennent ces belles pointes de diamans qu'on appelle pointes naïves; mais il eſt rare de trouver de ces pierres d'une certaine groſſeur. Les célé-

bres mines de diamans de Golkonde doivent encore être comptées parmi les richeſſes de l'Indouſtan, puiſque c'eſt un gouvernement dépendant de cet empire.

Tavernier rapporte, qu'au-delà de la province de Cachemir, ſur les frontieres du Tibet, on connoît trois montagnes à une médiocre diſtance les unes des autres, dont l'une produit d'excellent or; une autre, de beaux grenats, & la troiſiéme, du lapis. L'empire Mogol ne manque pas de carrieres de marbre, de pierres veinées de différente couleur, & d'autres, propres à bâtir.

PEINTURE DE QUELQUES VILLES PRINCIPALES DE L'EMPIRE MOGOL.

Delhi, Agra, Amadabad, Surate & Chatigam ou Bengale.

On a vu par le tableau que nous avons donné ci-devant, le nombre de provinces, avec leurs villes les plus conſidérables. Notre deſſein eſt de donner ici la deſcription de celles qui mé-

ritent une attention particuliere. De ce nombre, sont Delhi, ou Gehan-Abad, Agra, Amadabad & Surate dans la province de Guzarate, & Chatigam dans celle de Bengale.

Delhi est située sur la riviere de Gemené qui la divise en deux cités, dont l'une porte le nom d'ancienne Delhi, & n'est plus aujourd'hui qu'un fauxbourg; & la seconde s'appelle nouvelle Delhi, ou Gehan-Abad, c'est-à-dire, colonie de Gehan, parce que ce fut cet Empereur qui la fit bâtir en 1625. Les principaux édifices qui en sont l'ornement, sont le palais Impérial & une mosquée bâtie au centre de la ville sur un rocher qu'on a été obligé d'applanir. On arrive au palais par une longue & large rue bordée de portiques, habités par les plus riches négocians de Delhi. Elle aboutit à la grande place sur laquelle est ce palais. Les murs qui l'entourent sont bâtis de belle pierre de taille avec des creneaux, des tours & de larges fossés remplis d'eau & revêtus de pierre. On trouve plusieurs cours avant de parvenir à l'apparte-

ment de l'Empereur ; & tous les voyageurs ne parlent qu'avec admiration de la magnificence avec laquelle ce Prince donne audience, & des richeſſes qu'on voit à ſa cour. Les Empereurs avoient, au commencement de ce ſiécle, abandonné cette ville pour faire leur ſéjour à Agra ; mais, depuis plus de trente ans, ils y ont établi leur cour ; ainſi Delhi doit être regardée comme la capitale de l'empire, & on lui donne plus de douze cent mille habitans.

La ville d'Agra eſt auſſi ſituée ſur la Gemené, dans une plaine unie & ſablonneuſe qui l'expoſe à des chaleurs exceſſives. Ses principales rues, dit Bernier, ſont belles, ſpacieuſes & garnies ſur les côtés de voûtes en arcades remplies de toutes ſortes de marchands & d'ouvriers. Mais la plupart des autres rues ſont étroites, mal allignées, avec des recoins & des détours qui cauſent beaucoup d'embarras aux étrangers. On y voit tout ce qu'une grande ville renferme ordinairement, c'eſt-à-dire, de grands bazards ou marchés, quantité de bains publics & de cara-

vanſerais pour loger les étrangers. Le palais des Empereurs eſt ici dans le même goût que celui de Delhi. Tavernier rapporte que Shah Jehan avoit entrepris d'orner un petit ſallon qui donne ſur la riviere, d'une treille de raiſins repréſentée en rubis & en émeraudes ; mais que l'exécution de cette folle entrepriſe, qui eut épuiſé toutes les richeſſes de ſon empire, fut diſcontinuée à cauſe de l'exceſſive dépenſe qu'elle exigeoit. Ce Voyageur dit avoir vu trois ceps d'or chargés de pierres précieuſes, dont les couleurs variées repréſentoient au naturel des grappes de raiſins, les unes encore vertes, & d'autres qui commençoient à rougir. Mandeſto, autre voyageur, vit dans le même palais un trône d'or maſſif couvert de pierreries, une groſſe tour qui contenoit huit chambres voûtées, remplies d'or, d'argent, de pierres précieuſes, d'étoffes du plus grand prix, de manuſcrits rares & d'une infinité de richeſſes en tout genre. Il dit que ce tréſor étoit eſtimé quinze cent millions d'écus. Tous les voyageurs

s'accordent à donner un million d'habitans à Agra.

Les environs de cette ville ſont remarquables par les tombeaux magnifiques qui s'y trouvent, & parmi leſquels on diſtingue ceux de l'Empereur *Ekber* ou *Akbar*, & de l'Impératrice *Tagemehal*, femme de Cha Jehan. On prétend que vingt mille hommes furent employés pendant vingt-deux ans entiers à élever ce dernier monument.

Amadabad eſt auſſi conſidérable par ſon enceinte que l'on fait de ſept lieues, que par ſa population & l'induſtrie de ſes habitans. Ses moſquées, le palais du gouverneur, les palmiers & les tamarins qui bordent ſes rues & la grande place, ſont les ornemens principaux de cette ville, & lui donnent, ainſi que les jardins qui l'environnent, un air de grandeur & d'agrément qui plaît beaucoup aux Européens. La franchiſe dont jouit cette ville y attire un concours ſi prodigieux d'étrangers, qu'on nous aſſure qu'il n'y a ni nation, ni marchandiſe qu'on n'y trouve.

Surate n'eſt pas moins recommanda-

ble par son commerce & par son heureuse situation. Les Portugais, les Anglois, les Hollandois & les François y ont des établissemens. Tous ces Européens se le disputent par la magnificence de leurs hôtels & de leurs ameublemens. L'historien des Indes rapporte qu'elle éclate jusques dans les jalousies qu'on voit aux fenêtres, & qui sont revêtues de nacre de perles & d'écaille de tortue ou d'autres poissons. On peut mettre au rang des curiosités du pays un grand hôpital fondé dans le voisinage de cette ville pour les vaches, les chevaux, les chévres, les chiens & d'autres animaux infirmes, ou hors d'état de travailler. Il y en a aussi un autre, ajoute Owington (*a*), pour les punaises, les puces & autre semblable vermine qui suce le sang des hommes. Pour nourrir ces animaux à leur goût, on loue de temps en temps un pauvre homme, qu'on attache sur un lit, pour qu'il ne puisse pas se soustraire aux piquures des insectes.

[*a*] *Tome* 1, *page* 311.

Chatigam, à laquelle les Européens ont donné le nom de Bengale, eſt une ville des plus renommées de l'Indouſtan par ſon commerce & l'adreſſe de ſes tiſſerands. On y fabrique des toiles ſi fines, qu'une piéce de vingt-ſept aunes peut paſſer dans un anneau & tenir dans la main. On y excelle auſſi dans l'art de peindre & de broder.

PEUPLES DE L'EMPIRE MOGOL.

On peut diviſer en deux claſſes les habitans de l'Empire Mogol. Sçavoir, celle des Mahométans, qui comprend les Mogols (*a*), les Arabes & tous les peuples qu'on déſigne ſous le nom de Maures, & celle des Payens ou Gentils de différente ſecte, qui ſont les Indiens.

[*a*] Les Mogols, dit M. de Buſſy, dans ſon Mémoire imprimé en 1764, ſont déſignés indiſtinctement ſous ce nom ou ſous celui de Maures. Ils ne ſont cependant point Maures : l'abus de cette dénomination impropre vient des Portugais, qui, trouvant à leur arrivée dans l'Inde des peuples de la même religion que les habitans de la côte d'Afrique, leur donnerent le même nom.

MAURES,

Leur portrait, leur habillement, leur logement, leurs usages dans les repas, leurs occupations, leurs divertissemens.

Les Maures sont en général très-basannés, d'une haute taille, bien proportionnés, & d'une constitution robuste. Les femmes sont moins jolies que laides, & toute leur beauté consiste à être de belle taille avec un air gracieux. L'habillement des hommes est fort modeste, & ressemble beaucoup à celui des Persans. C'est toujours une longue robbe, une veste, & de larges culotes qui se froncent sur la cheville du pied où elles aboutissent. Point de bas, point de souliers. Toute leur chaussure consiste en une sorte de pantoufle de cuir rouge doré qu'on quitte chaque fois qu'on entre dans un appartement. Le turban est leur coeffure. Chacun se distingue ici comme partout, par une magnificence relative à

ſes facultés, & au rang qu'il tient. Les femmes Mogoles compenſent ce qui leur manque du côté de la beauté par les ornemens multipliés. Leur vêtement eſt à peu près le même que celui des Perſanes. Elles portent de même une infinité de bagues, de colliers, des cercles d'or, d'argent, d'ivoire, de laque doré, de verre qui leur ſervent de bracelets. Quelques-unes en ont juſqu'au bas des jambes. Leurs cheveux qu'elles laiſſent pendre ſont ordinairement noirs. Ils ſe nouent en boucles ſur le dos, leſquelles ſont garnies aux extrêmités de petites plaques d'or.

On voit ici peu d'édifices conſidérables à l'extérieur. Les maiſons des plus grands Seigneurs ſont ſpacieuſes, mais peu élevées & bâties pour l'ordinaire d'argile & de terre commune mêlées enſemble, enduites d'une compoſition de chaux & de fiente de vache, & blanchies avec un mêlange particulier qui leur donne de l'agrément. Suivant l'uſage d'orient ces maiſons ont des toîts plats & des terraſſes où l'on

prend le frais les ſoirs. Dans quelques-unes on trouve de beaux jardins remplis de boſquets & d'allées, de fleurs, de plantes curieuſes, d'arbres fruitiers, avec des cabinets de verdure, des bains, des étangs, & enfin tout ce qui peut contribuer à l'embelliſſement de ces retraites. Malgré cela Bernier, après avoir décrit une célebre maiſon de campagne du Grand Mogol, avertit ſes Lecteurs de ne pas croire qu'elle approche de Fontainebleau ou de Saint Germain, il ajoute qu'elle n'en eſt pas ſeulement l'ombre, & qu'il en eſt de même des environs de Delhy qui ſont fort au-deſſous de ceux de Paris. Il inſinue que cette ſorte de luxe eſt naturellement bannie du Mogol, par le peu de ſolidité des fortunes des particuliers, & par l'impuiſſance où ils ſont d'acquérir la propriété d'aucune terre.

Au reſte, il ne faut pas croire que ces Mogols ſoient tous Tartares d'origine, & de la race des anciens Mogols qui ſuivirent Tamerlan lors de ſon invaſion dans cet Empire. Pour être réputé

Mogol aux Indes, il ſuffit d'être étranger blanc & Mahométan : en ſorte que la nation Mogole n'eſt guère aujourd'hui compoſée que de gens ramaſſés de différens pays, quelques-uns Turcs, d'autres Arabes, & ſur-tout la plupart Perſans. Indépendamment du voiſinage des deux Empires, la même langue y eſt en uſage, & les Indiens n'entendent point le Perſan. C'eſt ce qui porte volontiers les Perſans à ſe procurer des établiſſemens à la Cour Mogol, & ils y parviennent aſſez aiſément. Une grande partie des principaux Omrahs ou Seigneurs de la Cour eſt originaire de Perſe.

Autant les Mogols paroiſſent peu faſtueux dans la décoration extérieure de leurs maiſons, autant ils étalent de magnificence au-dedans. Tapis ſuperbes, nattes très-fines, vernis précieux, riches dorures, incruſtations de porcelaine ou de nacre, vaiſſelle d'or & d'argent, tout ſe reſſent ici de la moleſſe aſiatique & d'un luxe délicat. Les grands, & toutes les perſonnes riches, entretiennent un grand train d'officiers,

de gardes, d'eunuques, d'esclaves, & ne sont pas moins attentifs à se faire bien servir au-dedans, qu'à se distinguer au-dehors par l'éclat d'un cortege pompeux (*a*). Leur serail est composé de plusieurs femmes, dont chacune a son appartement particulier & ses esclaves, avec toutes les commodités qu'elle peut desirer, mais elles mangent ensemble. On a peine à se persuader que des particuliers puissent soutenir les dépenses énormes qu'un tel train semble exiger; mais il faut considérer que les emplois sont d'un revenu considérable, qu'on habille & qu'on nourrit un homme pour cinq ou six pistoles par an, & qu'enfin la plupart des domestiques n'ont point d'autre salaire que leur entretien.

Le riz est l'aliment le plus commun, mais la sobriété n'est pas la même ici qu'en Perse. Les Mogols se piquent à cet égard d'une grande délicatesse, & la table est un des principaux objets de

[*a*] C'est ce que les François appellent *Pampore* indienne.

leur dépenſe. Le mets qu'ils eſtiment le plus eſt une ſorte de pâte en petites boules compoſée de ſemences aromatiques & mêlée d'opium, qui les excitant d'abord à la gayeté les aſſoupit enſuite. L'uſage des Princes de l'Inde eſt de faire ſervir en voyage les mets qui leur ſont préparés dans une boëte que leur Majordome ou Maître d'hôtel, en fait remplir après en avoir gouté. Il ferme enſuite cette boëte & la ſcelle de ſon cachet. On la ſert ainſi ſur la table. Le Prince ayant reconnu le ſceau de ſon officier, fait ouvrir la boëte & mange ſans inquiétude.

On nous aſſure que les Mogols ne ſont point aſſervis à cette politeſſe cérémonieuſe qui regne à la Chine, ni remplis de cette morgue ſérieuſe qui eſt le partage des Turcs. Ils ſont civils, d'une humeur noble avec un air poli & ouvert, & d'une converſation fort agréable. Dans les momens de loiſir qui leur reſte après s'être livrés à la volupté, qui eſt ici comme dans toute l'Aſie la premiere paſſion, ils s'occupent à différens jeux qu'ils aiment beaucoup,

particulierement à celui des échecs, & à une sorte de jeu de cartes qui n'a rien de commun avec les nôtres. Ils ont aussi beaucoup de goût pour la musique qui entre dans toutes les fêtes & les divertissemens.

Les spectacles des Mogols consistent en des combats d'animaux qui se font avec beaucoup d'appareil. Mais l'arêne est quelquefois ensanglantée de sang humain. Scha Jehan se plaisoit à faire combattre des hommes contre des lions & des tigres, & l'appas d'une récompense considérable, ne le laissoit pas manquer de combattans, quoique le plus grand nombre fut victime de sa cupidité.

Les jours consacrés aux réjouissances publiques, soit pour l'anniversaire de la naissance de l'Empereur, soit pour le succès de ses armes, ou pour le retour de quelque solemnité religieuse, sont l'occasion de plusieurs fêtes brillantes, dans lesquelles on voit éclater la plus grande magnificence; Bernier, qui a vu une de ces fêtes, en a donné

la deſcription (*a*). Il fait mention enſuite d'un divertiſſement particulier qui accompagne ſouvent les mêmes fêtes. C'eſt une eſpece de foire qui ſe tient dans le *Mehalu* ou le Serrail de l'Empereur. Les femmes des plus grands Seigneurs y font le rôle de marchandes & étalent les étoffes les plus riches; tout ce qu'elles peuvent raſſembler de plus précieux. L'Empereur accompagné des Princes & de toutes les Dames du ſerrail, viennent acheter ce qui eſt étalé. Le Monarque parcourt toutes les boutiques, marchandant ce qui lui plaît, comme le plus ſimple particulier, & avec le langage d'un homme qui conteſte le prix. Les Dames défendent de même leurs marchandiſes, & ce badinage eſt pouſſé quelquefois juſqu'aux injures. Tout ſe paie argent comptant, les Princeſſes ſubſtituent quelquefois par liberalité des rou-

---

[a] *Voyez ſes Voyages, tome 2, page 34. l'Hiſtoire moderne, tom. 4, page 212. & l'Hiſtoire des Voyages, tome 10, page 50 & 247.*

pies d'or à celles d'argent, en faveur des Marchandes qui leur plaiſent. Cette fête galante, où les plus belles & les plus aimables femmes de la Cour ſont ſeules admiſes, leur eſt une occaſion de faire leur cour à l'Empereur, en amenant avec elles leurs filles lorſqu'elles en ont d'une beauté diſtinguée, & en cherchant à inſpirer de l'amour au Souverain.

Religion, Mariages des Maures.

Le Mahométiſme eſt la religion de l'Empereur, des Vicerois & de tous les Grands du Royaume. C'eſt la ſeule qui permette d'exercer les emplois, & qui faſſe participer à l'adminiſtration. Les Mogols ſuivent comme les Perſans la ſecte d'Ali, mais avec quelques différences dans l'interprétation de l'alcoran. La plupart de leurs fêtes ſont les mêmes qu'en Perſe. Les moſquées n'ont rien de plus merveilleux ici que dans les autres pays Mahométans, & elles ſont auſſi deſſervies par des Moullahs, qui font la priere & qui liſent dans une chaire quelques paſſages de

l'alcoran, ſur lequel ils font des commentaires. Le vendredi eſt le dimanche des Mahométans, & perſonne ne ſe diſpenſe ce jour-là de fréquenter les temples. L'Empereur lui-même s'y rend avec un cortege faſtueux, digne ſuivant Bernier, de la Majeſté Impériale.

Les Moullahs n'ont point ici de revenus fixes, & ne ſubſiſtent que des liberalités volontaires des fidéles, & du produit des écoles qu'ils tiennent. Tous les Voyageurs diſent, qu'en général ces Prêtres menent une vie exemplaire, & quelquefois même très-auſtere.

Le mariage, comme le dit le P. Saignes Jéſuite (*a*), n'eſt proprement qu'un contrat, par lequel on achete une femme, & on s'oblige à lui donner la dot qu'on lui a aſſignée au cas qu'on la renvoie. Le Cadi, qui eſt un juge civil & le Moullah ſont préſens au contrat, & le dernier met le ſceau à la cérémonie, par la lecture de quelques paſſa-

[*a*] *Lettres Edifiantes*, *tome* 25, *page* 463.

ges de l'alcoran. Notre Miſſionnaire diſtingue pluſieurs rangs parmi les femmes d'un même homme. Dans le premier eſt la femme dont la naiſſance égale ou ſurpaſſe celle de ſon mari : celle-ci eſt ſeule, s'appelle *Begoum*, qui ſignifie femme ſans ſouci, femme heureuſe. Le ſecond rang eſt composé de deux ou trois femmes qui ſont d'une condition inférieure à la premiere, mais cependant diſtinguée. Le troiſiéme, eſt composé d'autant de femmes qu'on veut; & dans le quatriéme, il place les eſclaves achetées. Mais, ajoute-t-il, rien n'eſt plus commun que de voir les femmes de la derniere claſſe, enlever le droit & les prérogatives de la begoum même. Il cite un exemple de la cruauté d'une begoum, qui fit couper les mamelles à une jeune eſclave Georgienne que ſon mari lui préféroit, & les lui fit préſenter dans un baſſin. Il obſerve à ce ſujet, que quoique les maris ſoient abſolus & maîtres de renvoyer leurs femmes quand il leur plaît, de les châtier, ou même de les tuer en certains cas, ils n'uſent pas facilement

de ce pouvoir envers leur begoum, parce qu'ils ſont retenus par les égards dus aux familles, dont le reſſentiment ſeroit fort à craindre.

Les filles ſont fiancées communément dès l'âge de ſix à ſept ans, mais elles n'habitent avec leurs maris que dans l'âge nubile, & lorſque les parens y conſentent. Les réjouiſſances ſont proportionnées au rang ou à la fortune du mari, & chacun ſe pique de magnificence dans ces occaſions.

Lors d'une ſéparation, la femme emmene les filles & laiſſe les garçons au mari.

ÉDUCATION DES ENFANS.

Sciences des Mogols.

Les perſonnes d'une condition honnête envoyent leurs enfans aux écoles publiques pour y apprendre à lire, à écrire, & ſur-tout à bien entendre l'alcoran. Ils reçoivent auſſi les principes des autres ſciences ſuivant leur goût & leur deſtination; on leur enſeigne la philoſophie, la rhétorique, la mé-

decine, la poësie, l'astronomie, & la physique. Les mosquées servent d'écoles & les Moullahs de Régens : ceux qui n'ont pas la faculté de faire élever leurs enfans de cette façon, leur font apprendre la profession des armes, ou quelque métier conforme à leurs vues.

En général, toutes les sciences sont à un point médiocre. L'astrologie judiciaire y est la plus florissante. C'est assez pour faire juger quel est l'état des autres. Ils connoissent Avicenne qu'ils regardent comme un de leurs Docteurs, les livres d'Aristote, lesquels sont traduits en Arabe, qui est la langue sçavante. Pour ce qui est de leur langue particuliere, elle passe pour n'être pas dénuée de force, ni d'éloquence. Toutes les personnes au-dessus du commun se font une étude de sçavoir l'écrire & la parler avec autant de facilité que de correction. Ils écrivent comme nous de gauche à droite.

Leur musique est fort bruyante. Bernier, qui fait cet aveu ajoute, que quoique leurs concerts paroissent d'abord un fracas étourdissant à des oreilles Eu-

ropéennes, on s'y accoutume avec le temps, & ils deviennent même agréables, ſur-tout dans l'éloignement. Leurs principaux inſtrumens ſont les hautbois, dont quelques-uns imitent le ſon de la trompette, & ſont longs de huit ou neuf pieds avec dix ou douze pouces d'ouverture par le bas. On les appelle *karna*. Des timbales de cuivre ou de fer, dont quelques-unes ont ſix pieds de diametre. La muſique de l'Empereur eſt composée d'une douzaine de ces hautbois & d'autant de timbales qui ſe font entendre à la fois, lorſque le Prince ſort, & à certaines heures du jour & de la nuit.

La principale mélodie de la muſique Mogole conſiſte dans l'art d'adoucir la rudeſſe de ces inſtrumens. C'eſt à quoi s'appliquent les fameux Maîtres dans ce genre, & les jeunes gens qui ont envie de le devenir.

Nous ne parlerons pas ici de la ſcience des feux d'artifice, & de tout ce qui concerne la pyrotechnie : on n'y excelle pas moins dans l'Indouſtan qu'à la Chine, & tous les Voyageurs s'ac-

cordent à dire que les illuminations de ces contrées sont exécutées avec beaucoup de goût & de variété.

Funérailles.

Les devoirs qu'on rend aux morts sont accompagnés de tant de modestie & de décence, que Schouten voyageur Hollandois, reproche à sa nation d'en avoir beaucoup moins. Pendant les trois premiers jours qui suivent la mort d'un chef de famille, les femmes, les enfans, les parens, les voisins poussent de grands cris. On lave le corps, on l'ensevelit dans une toile blanche cousue soigneusement, & on y enferme divers parfums. La cérémonie des obseques commence par deux ou trois Prêtres qui tournent plusieurs fois autour du cadavre en prononçant quelques prieres. On le met ensuite dans la biere, & elle est portée par des hommes vêtus de blanc. Les parens, les amis vêtus de même couleur, suivent deux à deux avec une grande modestie. On dépose le corps dans un caveau sur le côté droit; les pieds tournés vers le midi &

le visage du côté de la Mecque : on le couvre de quelques planches, & l'on jette de la terre par-dessus : puis toutes les personnes de l'assemblée vont se laver les mains dans un endroit préparé à cet usage. Ils reviennent autour du tombeau la tête couverte, les mains jointes, le visage tourné vers le ciel, & finissent la cérémonie par une courte priere : dès qu'elle est achevée, chacun reprend son rang pour suivre les parens jusqu'à la maison du deuil, où l'assemblée se sépare avec le sérieux qui convient à cette triste cérémonie. Nous avons parlé ci-devant des tombeaux qui se trouvent aux environs d'Agra & de Delhi, on peut en inférer de-là que les grands & les riches n'ont pas moins de goût ici qu'à la Chine pour se procurer de belles sépultures.

Tous les usages que nous venons de rapporter, sont communs à tous les Mahométans de l'Empire, & mettent par-là beaucoup de ressemblance entre eux dans toutes les provinces malgré la variété de leur origine & la différence du climat. De ce nombre sont les

Mogols, les Conquérans ſortis de la Tartarie & amenés dans l'Inde par Tamerlan, les Arabes & grand nombre d'Indiens qui ont embraſſé le Mahométiſme.

Quant aux ſectes idolâtres, on n'y trouve pas la même conformité. Les Voyageurs en diſtinguent juſqu'à 84 qui ſont autant de branches de celle des Banians, qui eſt la mieux connue.

DES INDIENS.

Il n'y a que peu de différence à l'extérieur dans les traits & les habillemens entre les Indiens & les Mogols. On ne les diſtingue qu'au turban, que les premiers portent beaucoup plus petits, à leurs cheveux qu'ils laiſſent croître, & aux culottes qui ſont plus courtes que celles des Mogols. Les femmes ne ſe couvrent point le viſage comme les Mahométanes, mais elles ſe parent de même avec des colliers, des pendans d'oreille, des anneaux d'or paſſés dans le nez, aux doigts, aux bras, aux jambes & aux gros doigts des pieds.

On doit obſerver que chaque ſecte forme une tribu particuliere qu'on appelle *Caſte*. Ainſi on en compte 84, & peut-être, dit M. Targe, dans ſa traduction angloiſe de l'hiſtoire des guerres de l'Inde, en compteroit-on davantage ſi ces peuples étoit mieux connus. Ils ont une diſpoſition ſinguliere à former des corps ſéparés les uns des autres ſur les raiſons les plus frivoles. Cependant l'ordre de prééminence de toutes les caſtes eſt déterminé d'une maniere poſitive & inconteſtable : l'Indien d'une caſte inférieure ſe trouve honoré en adoptant les uſages d'une tribu ſupérieure; mais ceux qui compoſent celle-ci, ſoutiendroient leur rang & leurs prérogatives au péril de leur vie. Les inférieurs reçoivent avec reſpect les vivres préparés par ceux d'une caſte ſupérieure, mais ces derniers croiroient ſe dégrader & commettre une infamie s'ils mangeoient des alimens apprêtés par leurs inférieurs. Leurs mariages ſont renfermés dans les mêmes limites ainſi que toutes leurs actions, & perſonne ne peut ſortir de la caſte où il eſt né. C'eſt ce qui

fait qu'indépendamment d'un air national, commun à tous les Indiens, les membres de chaque caste, conservent entre eux une plus grande ressemblance. Quelques-uns sont remarquables par leur beauté, d'autres par leur laideur.

Toutes ces castes reconnoissent les Brames ou Bramines pour leurs Prêtres, & sont d'accord avec eux sur la doctrine de la transmigration. Ces Brames forment la plus noble caste. Toutes ne different entre elles que par l'explication particuliere que chaque tribu donne aux livres sacrés qui sont communs à tous, & par le plus ou le moins d'attachement qu'elle a pour les dogmes de la métempsicose. La caste des Banians est, comme nous avons dit, la plus nombreuse. C'est sur ses membres que rouleront la plupart des observations qui vont suivre.

Ces Indiens s'adonnent à toutes les professions relatives au commerce, & l'on voit parmi eux des gens fort éclairés; sur-tout des banquiers, des jouailliers, des écrivains, des courtiers, très-

adroits & de profonds arithméticiens. On trouve de gros marchands de grains, de toiles, de coton, d'étoffes de ſoie, & de toutes les marchandiſes des Indes. Leurs magaſins ſont richement fournis. D'autres font un commerce ſur mer très-étendu, & poſſedent d'immenſes richeſſes. Auſſi ne vivent-ils pas avec moins de magnificence que les Mogols, & leurs appartemens ſont auſſi commodes & auſſi bien meublés, avec un pareil nombre de domeſtiques, de chevaux & de voitures. Cependant, malgré leur opulence, ils ſont ſoumis aux Maures dans tout ce qui regarde l'ordre civil. Ils ont ſeulement conſervé leur culte religieux, & aucun Empereur n'a penſé à les chagriner ſur ce point. Il vrai qu'ils achetent cette liberté de religion par de gros tributs qu'ils envoyent à la Cour par leurs Prêtres. On donne à ces députés quelques veſtes ou quelque vieil éléphant, & ils ſe retirent contens.

Les Banians payent encore de groſſes ſommes aux Gouverneurs de leur

province, dans la crainte que sous prétexte de fausses accusations, on ne les inquiéte ou on ne confisque leurs biens. Le peuple de cette secte est composée de toute sorte d'artisans, qui vivent du travail de leurs mains, mais sur-tout d'un grand nombre de tisserands qui fabriquent ces fines toiles qu'on apporte des Indes. On voit dans les deux sexes beaucoup d'industrie & d'ardeur au travail.

On remarque dans la configuration extérieure de leurs mains une disposition à la souplesse, d'où leur vient sans doute cette adresse extrême à faire leurs toiles inimitables. Avec les instrumens qu'un Indien emploie à fabriquer ses toiles les plus fines, un Européen formeroit à peine une piece de canevas. Leur métier ne coute pas plus d'un écu. On les voit accroupis au milieu de leur cour ou sur le bord d'un chemin ayant ce métier devant eux, & travaillant avec indifférence à ces toiles précieuses que tout le monde admire. Qu'on déchire en deux une piece de mousseline, qu'on la donne à raccommoder à un

tisserand Indien, il sera impossible de découvrir l'endroit où elle aura été rejointe, quand même on auroit fait une marque pour le reconnoître.

Mais ce n'est pas seulement à faire des toiles & des mousselines que se montre l'industrie indienne. Elle éclatte dans leurs ouvrages de filigrane qui sont de la plus grande délicatesse, & dans leur adresse à imiter le travail des pieces d'orfévrerie qui viennent d'Europe, au point de s'y méprendre, quoiqu'ils n'ayent pas le quart des outils dont se servent nos ouvriers.

Enfin, par-tout un Européen est surpris que les arts qui fournissent les agrémens de la vie, ayent été portés à un degré de délicatesse & de supériorité, bien au-dessus de celui où ils sont dans sa patrie, & sur-tout par des peuples qui habitent un pays où la nature a rassemblé tous les agrémens physiques qu'on peut desirer; motifs ordinaires de paresse & d'indolence. Il est vrai cependant qu'on ne voit ni élégance ni beauté de dessein dans tous ces ouvrages. On chercheroit en vain du goût dans

la magnificence du plus riche Empire de l'univers.

Les enfans de l'un & de l'autre sexe vont nuds jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. On les fiance alors, ils se marient à neuf & dix ans, & on les laisse à cet âge suivre l'instinct de la nature. L'on voit souvent de jeunes meres de dix à douze ans. Les cérémonies des mariages varient dans chaque canton, & même dans chaque ville. Mais l'usage constant & général, est que les peres donnent leurs filles pour une somme d'argent ou pour quelques présens. Après avoir parcouru avec beaucoup d'appareil les principales rues de la ville ou du village, les deux familles se placent sur des nattes près d'un grand feu, autour duquel on fait faire trois tours aux deux amans, tandis qu'un Brame recite quelques mots qui sont comme la bénédiction des conjoints. Dans plusieurs castes l'union se fait par deux noix de cocos, dont l'époux & la femme font un échange pendant que le Brame leur lit quelques formules d'oraison. La cérémonie se termine par

par un feſtin proportionné à l'opulence des familles. Mais quelques riches que ſoient les parens d'une fille, il eſt rare qu'elle ait d'autre dot que ſes joyaux, ſes habits, ſon lit & quelque vaiſſelle. Si un mari n'a point d'enfans de ſa premiere femme, il peut en prendre une ſeconde & même une troiſiéme, mais la premiere conſerve toujours ſon rang & ſes privileges.

Ces Idolâtres ſont d'une propreté extrême. Leur nourriture la plus commune eſt du riz, du laitage, avec toute ſorte de légumes & de végétaux préparés avec du gingembre, & d'autres épices qui viennent abondamment dans leurs jardins. Ils ne mangent rien qui ait eu vie, & ce reſpect pour les animaux s'étend juſqu'aux inſectes. Nous avons vû ci-devant comment leur charité les porte à entretenir auprès de Surate un hôpital pour les créatures vivantes qui languiſſent de vieilleſſe ou de maladie. Une fois l'an, dit Owington, (a) ces charitables Indiens font un

[a] *Tome 1er. page 314.*

feſtin à toutes les mouches qui ſont dans leurs maiſons, & leur préſentent ſur le plancher ou ſur une table, un grand plat de lait & de ſucre mêlés enſemble. Dans d'autres tems ils étendent cette libéralité juſqu'aux fourmis. Ils vont pour cela à deux ou trois mille dans la campagne avec un ſac de riz ſous le bras & s'arrêtent à chaque fourmilliere pour y jetter une poignée de ce grain. Les plus dévots font difficulté d'allumer pendant la nuit du feu ou de la chandelle dans la crainte que les moucherons ou les papillons ne s'y viennent brûler. Cet excès de ſuperſtition qu'ils doivent à l'ancienne opinion de la tranſmigration des ames, leur donne de l'horreur pour la guerre, & pour tout ce qui peut conduire à l'effuſion du ſang. Un Banian friſſonne en voyant du ſang, & ſa puſillanimité n'a point de bornes. Auſſi les Empereurs n'exigent-ils d'eux aucun ſervice militaire. Les Mahométans, les Chrétiens, prennent dans leur croyance l'occaſion de rançonner ces ſuperſtitieux gentils, en faiſant ſemblant d'égorger des animaux, ou de tuer ſous

leurs yeux de petits oiseaux. Les Banians les achetent & les metteut en liberté, ou donnent de l'argent pour empêcher le meurtre de ces animaux.

RELIGION DES INDIENS.

Les sectes d'idolâtres sont en trop grand nombre pour qu'il soit possible de faire une exposition précise des pratiques & des dogmes de chacune en particulier. Elles ont leurs prêtres, leurs temples, leurs rites, & souvent leurs dieux particuliers. Cependant, elles s'accordent entre elles sur certains points fondamentaux, tels que l'immortalité & la transmigration des ames, l'abstinence de tout ce qui a vie, *&c.* Elles ont aussi cette ressemblance avec les Mahométans, qu'elles font consister la principale partie de leur religion dans des purifications corporelles. Il n'y a point d'idolâtre Indien qui laisse passer un jour sans se laver. La plupart n'ont pas de soin plus pressant que d'aller, avant le lever du soleil, se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture, tenant à la main un brin de paille

que le Brame leur distribue, & à laquelle ils attribuent la vertu de chasser les esprits malins. Pendant qu'ils se baignent, le prêtre leur donne sa bénédiction, & leur fait un discours re igieux. Les habitans des bords du Gange s'estiment les plus heureux Indiens, parce qu'ils attachent une idée particuliere de sainteté aux eaux de ce fleuve. Non seulement ils s'y baignent plusieurs fois le jour, mais ils ordonnent que leurs cendres y soient jettées après leur mort. C'est sur-tout dans le temps des éclipses qu'éclate la plus stupide superstition. Bernier, qui étoit à Delhy dans le temps de la fameuse éclipse de 1666, fait un récit curieux du spectacle dont il fut le témoin à cette occasion. Il rapporte qu'il vit les deux côtes du Gemené couvertes d'une multitude de peuple dans l'étendue d'une lieue. Riches, pauvres, grands, petits, hommes, femmes & enfans, tous étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, les yeux tournés vers le ciel. Les Princes & les plus opulens particuliers avoient fait placer en rond dans la ri-

viere des eſpèces de paravents pour obſerver la cérémonie tranquillement, & ſans être vus de perſonne. Au moment où le diſque du ſoleil commença à s'obſcurcir, cette foule pouſſa un grand cri, ſe plongea dans l'eau, & y reſta cachée un inſtant. On ſe releva enſuite, & ſans ſortir de la riviere, tout le monde ſe tint de bout, les yeux & les mains levées vers le ſoleil, prononçant des prieres avec beaucoup de dévotion, prenant de temps en temps de l'eau avec les mains, la jettant vers le ſoleil, inclinant la tête, remuant & tournant les bras, les mains, & continuant ainſi leurs plongemens & leurs contorſions juſqu'à la fin de l'éclipſe. Alors chacun ſe retira en jettant des piéces d'argent dans la riviere, & diſtribuant des aumônes à leurs Brames qui ſe preſentoient en grand nombre. Ils prirent tous de nouveaux vêtemens qui les attendoient ſur le ſable, & les plus dévots abandonnerent les anciens à leurs prêtres.

DIVISION DE LA RELIGION INDIENNE.

On réduit communément les quatre-vingt-quatre ſectes des Indiens à quatre principales, dont toutes les autres ne ſont que des branches & des modifications ; celle des *Ceurawaths*, des *Samaraths*, des *Biſnaux* & des *Gougis*.

Secte des Ceurawaths.

On auroit peine à croire à quels excès d'imbécillité ſe portent ces Idolâtres, ſi l'on ne connoiſſoit ce que peut le fanatiſme ſur l'eſprit des hommes. Les ſectateurs appellés *Ceurawaths* ont tant d'horreur pour la deſtruction des animaux, que leurs Brames ſe couvrent la bouche d'un linge pour empêcher qu'il ne s'y introduiſe quelques inſectes. Ils portent auſſi un petit balai à la main pour écarter ces petits animaux, en nétoyant l'endroit où ils veulent s'aſſeoir. Ils vont tête & pieds nuds, avec un bâton blanc à la main, pour ſe diſtinguer des autres ſectes. Ils ne font

point de feu dans leurs maisons, ne boivent point d'eau froide de peur d'y rencontrer des insectes, & la font bouillir chez leurs voisins. Des voyageurs assurent qu'il se trouve de ces Brames qui passent un mois ou six semaines sans autre nourriture que de l'eau dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer. Tous ceux qui font profession de cette secte peuvent être admis à la prêtrise; les femmes même, dès qu'elles ont atteint l'âge de vingt ans, & les hommes dès celui de sept. Ceux-ci prennent dès-lors l'habit de Brame, & s'engagent à une vie austere & à la chasteté par un vœu. Les gens mariés peuvent embrasser ce genre de vie, & celui des deux qui reste dans le monde est obligé au célibat le reste de ses jours. Les dogmes de ces sectaires enseignent qu'il n'y a ni providence, ni paradis, ni enfer; cependant ils croient l'ame immortelle, qu'elle passe successivement dans plusieurs corps d'hommes & d'animaux, suivant le bien ou le mal qu'elle a fait, & qu'elle choisit toujours une femelle qui la remet au

monde pour vivre dans un autre corps. Ils conservent des figures de bois, de pierre & de papier, qui représentent leurs parens ou amis dont la vie a été remarquable. Tous les autres Banians méprisent & détestent les *Ceurawaths*, & se croient obligés de se purifier par une pénitence publique, s'ils avoient le malheur de les toucher.

Secte des Samaraths.

Cette seconde secte est composée de toute sorte d'artisans, tels que les serruriers, charpentiers, marchands, écrivains. Ces sectaires admettent une providence, un Dieu qui gouverne & conserve tout avec un pouvoir sans borne & immuable. Ils l'appellent *Visnou*, divinité généralement reconnue des Indiens; & lui donnent trois substituts qui ont chacun leur emploi sous sa direction. Le premier, nommé *Brama*, dispose du sort des ames, & préside à leurs transmigrations. Le second, qui s'appelle *Baffina*, apprend aux créatures humaines à vivre selon les loix de Dieu, & fait aussi croître les

plantes. Le troisiéme se nomme *Maïs*. Son pouvoir s'étend sur les morts; il examine leurs bonnes ou mauvaises œuvres pour en faire le rapport à Visnou, & celui-ci prononce son jugement sur la destinée des ames. Les Samarats ont différentes opinions sur les purifications qu'éprouvent les ames dans leurs transmigrations. Le corps d'une vache est, selon eux, le plus heureux, parce que cet animal a quelque chose de divin. Après celui-là, c'est l'éléphant, le lion, *&c.* C'est *Maïs* qui présente les ames purifiées à Visnou, qui les reçoit à la fin au nombre de ses élus.

Ils brûlent les corps des morts, & ils choisissent pour cette opération le bord d'une riviere ou d'un ruisseau. Ils y portent même leurs malades lorsqu'ils sont à l'extrêmité, regardant comme un bonheur d'expirer dans ces endroits. Il n'y a point de secte dont les femmes se sacrifient si gaiement sur le bucher de leurs maris, parce qu'elles se persuadent que la mort n'est qu'un passage à un bonheur sept fois plus

O v

grand que tout ce qu'elles en ont eu sur la terre. Une coutume remarquable de ces femmes, c'est de faire présenter à leur enfant, aussitôt qu'elles sont accouchées, une écritoire, du papier & des plumes, dans la vue d'engager Buffina à graver la loi de Visnou dans le cœur de l'enfant. Si c'est un garçon, on ajoute un arc dans l'idée qu'il sera heureux à la guerre s'il embrasse cette profession.

Secte des Bisnaux.

La principale dévotion des Bisnaux, après celles qui leur sont communes avec tous les Banians, est de chanter des hymnes à l'honneur de leur dieu, qu'ils appellent *Ram-Ram*. Ils lui donnent une femme, & les représentent l'un & l'autre sous différentes formes qu'ils parent d'ornemens précieux. Leurs dogmes sont à peu près les mêmes que ceux des Samaraths, avec cette différence que Ram-Ram n'a point de lieutenant & agit par lui-même. Un usage qui leur est particulier dans leurs ablutions, c'est de se plonger entié-

rement dans l'eau & de s'y vautrer ; après quoi ils se font frotter par un Brame, d'une drogue odoriférante, le front, le nez & les oreilles. Les femmes n'ont point la permission de se brûler avec leurs maris ; mais elles sont condamnées à un veuvage perpétuel. La plupart des Banians Bisnaux exercent le commerce par commission, ou pour leur propre compte, & ils y sont fort entendus. Leurs manieres étant fort douces, & leur humeur agréable, les Mahométans & les Chrétiens choisissent parmi ces sectaires leurs interprétes & leurs courtiers.

Secte des Gougis.

Cette troisiéme secte comprend les Fakirs, autrement appellés *Jauguis* ou *Gougis*, noms qui signifient unis à Dieu. Ce sont les hermites, les moines Banians, & tous ceux qui se livrent à la dévotion par état. Ils font profession de reconnoître un Dieu créateur & conservateur de toutes choses, qu'ils appellent de divers noms, & qu'ils représentent sous plusieurs for-

mes. N'exerçant aucun métier, ils n'ont d'autre ſoin que de s'attacher à mériter la vénération du peuple qui les regarde comme de ſaints perſonnages. Une partie de leur ſainteté conſiſte à ne rien manger qui ne ſoit apprêté avec de la bouze de vache, qu'ils regardent comme quelque choſe de ſacré. Ils ne peuvent rien poſſéder en propre. Les plus auſteres ne ſe marient point, & ſe font un ſcrupule de toucher ſeulement une femme. Ils mépriſent les richeſſes & les plaiſirs de la vie; choiſiſſent pour retraite quelques mazures, des grottes les plus dégoûtantes où ils vivent de fruits ſauvages, de racines & d'herbes crues. Leur extérieur répond parfaitement à leur goût pour les endroits malpropres, & rien n'eſt plus hideux, plus approchant d'une mégere, comme dit Bernier, qu'un Fakir, avec une grande barbe, des cheveux épars & hériſſés, qu'il ne peigne jamais, le corps entiérement nud, à l'exception de la ceinture, & couvert de poil, & quelquefois d'ordures & d'immon-

dices dans lesquelles il se vautre par mortification. Dans cet état, ils ne font pas difficulté de se montrer à la porte des temples ou pagodes, & dans tous les lieux publics. Les uns vivent en communauté sous la discipline d'un supérieur ; d'autres reconnoissent un chef qu'ils choisissent, & auquel ils rendent toute sorte de respects & de soumissions. Quoiqu'ils fassent profession de ne rien demander, ils prennent sans scrupule ce qu'on leur offre. L'opinion qu'on a de leur sainteté porte toutes les autres sectes de Banians à leur offrir des vivres dès qu'ils les voient.

Bernier raconte des choses si extraordinaires de l'austérité de ces moines idolâtres, qu'il doute qu'on puisse ajouter foi à ses récits. On en voit, dit-il, quantité couchés jour & nuit sur la cendre sous de grands arbres, ou dans des galeries qui sont autour de leurs pagodes. Il y en a dont les cheveux leur tombent jusqu'à mi-jambe, & qui sont entortillés par filets comme le grand poil de nos barbets. » De ceux-là, » j'en ai vu en plusieurs endroits qui

» tenoient un bras, & quelquefois les
» deux, élevés & tendus perpétuelle-
» ment pardeſſus leurs têtes, & qui
» avoient au bout des doigts les on-
» gles entortillés & plus longs, ſui-
» vant la meſure que j'en ai priſe,
» que la moitié de mon petit doigt.
» Leurs bras étoient petits & maigres
» comme ceux des étiques, parce que,
» dans cette poſture forcée, ils ne pre-
» noient point aſſez de nourriture, leurs
» nerfs s'étant retirés & les jointures
» remplies & ſéchées. Ils ne pouvoient
» les abaiſſer ni prendre quoique ce ſoit;
» auſſi ont-ils de jeunes novices qui les
» ſervent avec un grand reſpect. »
J'en ai vu pluſieurs autres, qui, par dévotion, faiſoient de longs pélerinages, non ſeulement nuds, mais chargés de groſſes chaînes de fer, comme celles qu'on met aux pieds des éléphants; d'autres qui ſe tenoient ſept ou huit jours debout ſur leurs jambes, qui marchoient ſur leurs mains, & dans d'autres poſtures ſi contraintes & ſi difficiles, que nous n'avons pas de bateleurs qui puiſſent les imiter. Tavernier.

ne s'étend pas moins sur ce sujet. Au reste, quoique ces Fakirs fassent généralement vœu de pauvreté, ils ne sont pas d'une fidélité bien scrupuleuse à leurs engagemens. L'Empereur Aurengzel, dans le temps qu'il étoit vice-roi de Décan, ayant eu des soupçons que les Fakirs de son gouvernement cachoient sous de mauvais haillons beaucoup d'or & de diamans, les assembla un jour dans sa capitale, sous prétexte de leur donner un grand festin.

Après le repas, il fit apporter autant de robes qu'il y avoit de convives, & les présenta aux Fakirs, en leur disant qu'il étoit bien juste que des hommes consacrés si particuliérement au service des divinités, fussent au moins vêtus d'une maniere décente. Les moines, qui avoient de bonnes raisons pour ne pas quitter leurs habillemens, alléguerent plusieurs excuses pour se dispenser d'en prendre de nouveaux; mais le viceroi exigea qu'ils se dépouillassent, & il fallut obéir. On trouva en effet beaucoup de pierres fines & de piéces d'or dans les plis de leurs mauvais vêtemens,

& l'hypocrisie de ces avares religieux fut ainsi démasquée.

On peut ajouter encore à ces quatre sectes d'Idolâtres celle des *Rasbouts* qu'on nomme aussi *Ragipoures* & *Rasboutes*. Ils sont repandus dans tout l'empire Mogol, & ne se marient qu'entre eux par la raison de leurs opinions. Ils croient aussi la transmigration des ames; mais au-lieu que tous les autres Indiens ont l'humeur douce, qu'ils ont en horreur toute effusion de sang, les Rasbouts sont emportés, hardis & violens. Ils mangent de la chair, ils vivent de meurtres & de rapines; ils n'ont d'autre métier que la guerre, & sont soldats par leur naissance. On les emploie avec succès dans les armées, parce qu'ils sont d'une intrépidité surprenante. Mandeslo en rapporte un trait qui n'indique pas moins de férocité que d'extravagance. Cinq Rasbouts étant un jour entrés dans la maison d'un paysan pour s'y reposer, le feu prit au village, & s'approcha bientôt de l'endroit qu'ils occupoient. On les en avertit, ils répondirent qu'ils n'avoient jamais

tourné le dos au péril, & qu'ils étoient résolus de donner au feu la terreur qu'il inspiroit aux autres, & qu'ils vouloient le forcer à s'arrêter à leur vue. En effet, ils exécuterent leur dessein, mais le feu ne les respecta point; & l'obstination à ne pas faire un pas, coûta la vie à quatre de ces malheureux. Le cinquiéme prit le parti de se retirer; mais il parut dans la suite fort regretter de n'avoir pas suivi l'exemple de ses camarades.

Les Kasbouts se font une loi d'épargner les oiseaux, & même ils les nourrissent avec soin, parce qu'ils croient que leurs ames sont destinées à passer dans ces petits corps, & qu'ils espe-rent alors pour eux-mêmes autant de charité qu'ils en auront eu pour les autres.

Il est inutile de répéter que chaque secte différente a ses prêtres qu'on appelle *Bramines* ou *Brames*, nom que l'on donne en général à tous les prêtres idolâtres de l'Indoustan. Cependant ce nom ne convient proprement qu'aux prêtres Banians qui desservent les pa-

godes de Brama, & que l'on doit regarder comme les successeurs des Brachmanes autrefois si fameux dans cette contrée. Les Brames sont fort respectés à cause de leur sçavoir qui leur donne beaucoup de crédit dans les cours, & encore par rapport à l'ancienneté de leur caste ou tribu, de laquelle sont sortis plus d'une fois des Princes & des Rois de l'Inde. Ils descendent de sept illustres pénitens appellés *Richi*, qui, des provinces septentrionales situées sur le Gemené, se répandirent dans toute l'Inde. Quoique ministres de la religion des peuples, ils en ont une particuliere qu'ils n'enseignent qu'à ceux de leur caste. Ils sont distingués des autres Banians par trois cordons de petite ficelle qu'ils portent en écharpe depuis l'épaule jusqu'aux reins, & qu'ils conservent perpétuellement, tant ils sont jaloux de cette marque de leur profession.

Dans le Bengale, ces prêtres portent une grande robe de toile; mais, par-tout ailleurs, ils sont nuds jusqu'à la ceinture. Ils portent une espece de

jupe qui leur tombe ſur les pieds, & leur tête eſt enveloppée de toile qui fait plusieurs tours. Aux oreilles, ils ont des anneaux, des pendans & d'autres bijoux.

Malgré la variété d'opinions & d'uſages qui forme tant de ſectes différentes entre les Indiens, ils ont cependant quatre livres communs qu'ils regardent comme le fondement de leur religion, & pour leſquels ils ont un reſpect égal, quoiqu'ils ne s'accordent pas dans les explications qu'ils en ont faite. Ils appellent ces livres *vedam* ou *beds*, & croient qu'ils viennent de Dieu, qui s'eſt ſervi du miniſtere de Brama pour leur en donner communication. Ces quatre livres partagent les Brames en quatre ſectes, dont chacune a ſa loi propre. Leurs noms ſont *recbed*, *yajourvedam*, *ſamavedam* & *brahmavedam*. Ils ſont en Arabe à la bibliothéque du Roi.

Le pere Pons, miſſionnaire jéſuite, s'eſt attaché à décrire dans une lettre en 1740, tout ce qui regarde les ſciences des Brames. C'eſt de lui que nous allons emprunter les éclairciſſemens

qu'on va voir (*a*), en les faisant suivre de ceux que nous fournit Bernier sur les livres de religion ; article sur lequel les missionnaires doivent être lus avec défiance, parce que l'intérêt de leur gloire les porte à exagérer les erreurs de leurs prosélytes, ou parce que les yeux d'une foi toute sainte leur fait voir des pratiques diaboliques, des abominations, où il ne se trouve jamais que des sotises & des imbécillités.

Sciences des Indiens.

Il n'y a que ceux qui sont de la vé-

[*a*] *Voyez le tome 26 des Lettres édifiantes.* Il est étonnant que les auteurs qui ont écrit sur les Indes depuis quelques années, tels que l'abbé Guyon & l'abbé de Marsy dans son *Histoire moderne*, l'abbé Prevôt dans son *Histoire des Voyages*, aient adopté dans cette occasion des récits anciens & obscurs, par préférence à ceux des missionnaires Jésuites qui ont résidé long-temps dans les Indes de notre temps, & dont personne ne peut contester la validité des témoignages dans tout ce qui est du ressort de l'esprit, de l'intelligence & de l'application.

ritable caſte des Rajas, dit notre miſſionnaire, qui peuvent être inſtruits dans les ſciences par les Brames. Elles ſont inacceſſibles à toutes les autres caſtes auxquelles on peut communiquer ſeulement certains poëmes; la grammaire, la poëtique & des ſentences morales.

Grammaire.

La grammaire des Brames peut être miſe au rang des plus belles ſciences. Jamais l'analyſe & la ſynthèſe ne furent plus heureuſement employées que dans leurs ouvrages grammaticaux ſur la langue appellée *ſamskret.* C'eſt vraiſemblablement le ſamskret ou ſamſcroutam que Bernier appelle *hanſcrit.*

Cette langue admirable par ſon abondance, ſon énergie & ſa douceur, paroît avoir été la langue vivante dans les pays habités par les premiers Brames. Mais elle s'eſt inſenſiblement corrompue de façon que, le langage des *Richi* dans les livres ſacrés, eſt aſſez ſouvent inintelligible aux plus habiles qui ne ſçavent que le ſamskret fixé par les

grammaires. On compte six de ces grammaires composées par de sçavans hommes & très-estimées dans toutes les écoles de l'Indoustan. Il est étonnant, dit le pere Pons, que l'esprit humain ait pu atteindre à la perfection de l'art qui éclate dans ces méthodes. Les auteurs y ont réduit par l'analyse une des plus riches langues du monde, à un petit nombre d'élémens primitifs qu'on peut regarder comme le *caput-mortuum* de la langue. Ces élémens ne sont par eux-mêmes d'aucun usage; ils ne signifient proprement rien, ils ont seulement rapport à une idée. Par exemple, *kru* emporte l'idée d'action. Les élémens secondaires qui affectent le primitif, sont les terminaisons qui le fixent à être nom ou verbe, celles selon lesquelles il doit se décliner ou conjuguer; c'est un certain nombre de syllabes qu'on place entre l'élément primitif & les terminaisons, quelques propositions, *&c.* l'union de ces élémens secondaires, au primitif, le fait changer de figure & de signification. *Kru*, par exemple, devient, selon ce

qui le ſuit, *kar*, *kár*, *kri*, *kir*, *kîr*. La ſynthèſe réunit & combine tous ces élémens, & en forme une variété infinie de termes d'uſage.

Ce ſont les régles de cette union & de cette combinaiſon que la grammaire enſeigne ; de ſorte qu'un ſimple écolier, qui ne ſçauroit rien que la grammaire, peut en opérant ſelon les régles, ſur un élément primitif, en tirer pluſieurs milliers de mots vraiment *ſamskrets*. C'eſt de cet art que vient le mot de ſamskret, car il ſignifie ſynthétique ou compoſé.

Mais l'uſage faiſant varier à l'infini la ſignification des mots, quoiqu'ils conſervent toujours une certaine analogie avec l'idée attachée à leur racine, il a été néceſſaire d'en déterminer le ſens par des dictionnaires. Ils en ont dix-huit, faits ſelon différentes méthodes. Outre ces dictionnaires généraux, chaque ſcience a ſon introduction, où l'on apprend les termes propres qu'on chercheroit en vain ailleurs.

Poësie, Eloquence, Histoire.

Les Brames ont des traités de versification & de poësie en grand nombre, & des poëmes de différentes especes, dans lesquels on trouve des restes précieux de la plus haute antiquité ; il y est parlé de l'empire des Assyriens, des victoires d'Alexandre-le-Grand sous le nom de *Javana Raja*, Roi des Javans ou des Grecs.

D'autres poëmes traitent du *niti-châstram*, science morale, & sont composés de vers sententieux dont chacun renferme une maxime.

Les fables Indiennes que les Arabes ont fait passer dans leur langue, sont un recueil de cinq petits poëmes parfaitement réguliers, composés pour l'éducation de quelques Princes.

L'art de bien parler, de discourir éloquemment n'a pas été aussi cultivé que la poësie. Mais pour ce qui est de la pureté & des ornemens de l'élocution, ils ont un grand nombre de livres qui en contiennent les préceptes, & qui font une science à part qu'on nomme

nomme *alankâra - chaſtrâm ;* ſcience d'ornement.

L'hiſtoire eſt la partie de la littérature la plus négligée. Les livres de ce genre ſont remplis de merveilleux, de fables pour leſquelles les Brames ont toujours un goût particulier. Cependant, ajoute le pere Pons, on m'a aſſuré que dans la partie ſeptentrionale de l'Indouſtan, il y a pluſieurs livres appellés *nâtak*, qui contiennent beaucoup d'hiſtoires anciennes, ſans aucun mêlange de fables.

Ce ſont-là les ſeules ſciences qu'on enſeigne dans les écoles publiques. Les Brames ſe réſervent à eux ſeuls la connoiſſance des livres qui traitent des mathématiques, de la philoſophie & de la religion.

Aſtronomie, Aſtrologie, Algébre, Géographie.

Preſque toutes les parties de mathématiques leur ſont connues ; mais l'aſtronomie, dont l'aſtrologie étoit le but, fut toujours le principal objet de leurs études en ce genre, parce

que la ſuperſtition des grands & du peuple leur rendoient ces ſciences d'une utilité plus conſtante & plus sûre. Ils ont pluſieurs méthodes d'aſtronomie dont une leur eſt venue d'un philoſophe Grec qui voyagea autrefois dans l'Inde à l'exemple de Pythagore, & qui leur donna ſes principes après avoir reçu ceux de l'Inde. Il leur laiſſa dans ſon ouvrage, *dit le pere Pons*, les noms grecs des planettes, des ſignes du zodiaque & pluſieurs termes, comme *hora*, vingt-quatriéme partie du jour, *kendra* centre, *&c.* J'eus cette connoiſſance à Delhy, & elle me ſervit pour faire ſentir aux aſtronomes du *Raja-Jaſing*, qui y ſont en grand nombre dans l'obſervatoire bâti par ce Prince, qu'anciennement il leur étoit venu des maîtres d'Europe. Je donnai à ce Prince l'étymologie de ces mots grecs pour le convaincre de ce que j'avois avancé. Il ſera ſûrement regardé, dans les ſiécles à venir, comme le reſtaurateur de l'aſtronomie Indienne; car les tables de M. de la Hire auront cours par-tout dans peu d'années ſous le nom

de ce Raja. Ce missionnaire écrivoit ainsi en 1740 : on ne nous a pas encore appris si elles sont actuellement en usage. Leurs idées de géographie sont tout-à-fait choquantes. Ils croient que la terre est platte & triangulaire, composée de sept étages, tous différens en beauté, en perfection & en habitans, & que chacun de ces étages est entouré de mers.

Médecine, Chirurgie, Anatomie.

Dans la médecine, ils ont plusieurs petits livres dont le principal est écrit en vers, qui contiennent des méthodes & des recettes. La diéte est leur grand remede à toutes les maladies, & ils prescrivent soigneusement les bouillons de viande. Ils pensent qu'on ne doit tirer du sang que dans une nécessité évidente, comme lorsque l'on craint un transport au cerveau, ou dans des maladies inflammatoires. Dans ces cas, dit Bernier, qui étoit médecin, ils ne font pas de ces saignées de nouvelle invention, mais des saignées copieuses des anciens de dix-huit à vingt onces de

ſang, qui vont ſouvent juſqu'à la défaillance, mais qui ne manquent gueres auſſi d'étrangler, ſuivant le langage de Galien, les maladies dans leur origine.

En anatomie, leurs connoiſſances ſont nulles, parce qu'ils n'ouvrent jamais de corps d'hommes ni d'animaux ; cependant ils aſſurent qu'il y a cinq mille veines dans le corps humain, avec autant de confiance que s'ils les avoient comptées.

Philoſophie.

C'eſt ſurtout la philoſophie qui a rendu célébres dans l'antiquité les anciens Gymnoſophiſtes de l'Inde, & c'eſt aujourd'hui la ſcience que leurs ſucceſſeurs cultivent avec le plus d'ardeur, & qu'ils enveloppent dans les ténébres du myſtere. La logique, la métaphyſique & un peu de phyſique bien imparfaite en ſont les parties. Cette ſcience n'a d'autre fin, & ſes ſectateurs ne ſe propoſent d'autre but que de délivrer l'ame de ſa captivité & des miſeres de cette vie, en lui procurant une félicité parfaite, qui eſſentiellement eſt ſa dé-

livrance ou ſon effet immédiat.

Il y a pluſieurs ſectes philoſophiques, dont chacune eſt diſtinguée par ſon ſentiment particulier ſur la félicité & ſur les moyens de l'acquérir ; mais elles s'accordent toutes à enſeigner que la ſageſſe ou la ſcience certaine de la vérité, eſt la ſeule voie où l'ame ſe purifie, & qui peut la conduire à ſa délivrance. Juſques-là, elle ne fait que rouler de miſere en miſere par différentes tranſmigrations que la ſeule Sageſſe peut faire finir. Auſſi toutes les écoles commencent par la recherche & la détermination des principes des connoiſſances vraies. Les unes en admettent quatre, les autres trois ; d'autres ſe contentent de deux.

Leurs principes établis, elles enſeignent à en tirer les conſéquences par le raiſonnement, dont les différentes eſpeces ſe réduiſent en ſyllogiſmes. Ces régles du ſyllogiſme ſont exactes, & ne différent principalement des nôtres, qu'en ce que le ſyllogiſme parfait, ſelon les Brames, doit avoir quatre membres, dont le quatriéme eſt une

application de la vérité, conclue des prémices, à un objet qui la rend évidemment sensible.

L'école ou secte appellée *nyayam*, c'est-à-dire, raison ou jugement, dit notre missionnaire, l'emporte sur toutes les autres en fait de logique, surtout depuis quelques siécles que l'Académie de *Noudia* dans le Bengale, est devenue la plus célébre de toute l'Inde par les fameux professeurs qu'elle a eus, & dont les ouvrages sont partout répandus.

Tout le systême philosophique de cette école rouloit sur quatre principes que les anciens Brames admettoient, ainsi que les modernes; sçavoir le témoignage des sens bien expliqués, les signes naturels, comme la fumée l'est du feu, l'application d'une définition connue au défini jusques-là inconnu, & enfin l'autorité d'une parole infaillible. Après la logique, ils menoient leurs écoliers par l'examen de ce monde sensible à la connoissance de son auteur dont ils concluoient l'existence. Ils concluoient de la même

maniere son intelligence, & de celle-ci son immatérialité.

Ils composoient le monde d'atomes indivisibles, comme ceux d'Epicure, éternels & sans vie. Ils enseignoient que l'homme est un composé d'un corps & de deux ames; l'une suprême, qui n'est autre que Dieu, & l'autre animale, qui est le principe sensitif du plaisir, de la douleur, du desir, *&c.*, que la véritable sagesse consiste à éteindre ce principe sensitif par l'union de l'ame suprême à l'ame animale; de-là ils tombent dans le stoïcisme le plus outré. Cette union appellée *jog*, d'où vient le nom de *jogui* à laquelle aspirent les philosophes Indiens, commence par la méditation & la contemplation de l'Etre-Suprême, & se termine à une espece d'identité, où il n'y a plus ni sentiment ni volonté, & où cesse la métempsycose. C'est à peu près la même secte que celle dont nous avons parlé à l'article de la Chine sous le nom de contemplatifs. Aujourd'hui, continue le P. Pons, on n'enseigne presque plus dans les écoles de Nyayam que la logi-

que, remplie par les Brames d'une infinité de queſtions ſubtiles & inutiles. C'eſt un cahos tel qu'étoit, il y a deux cent ans, la logique en Europe.

L'école dominante dans l'Inde par ſa métaphyſique, eſt celle de *Vedantam*. C'eſt la ſeule qui fourniſſe aujourd'hui des ſages, des docteurs ou ſaniaſſi; elle ſe diſtingue par l'opinion de l'unité ſimple d'un ſeul être exiſtant, qui n'eſt autre que le moi ou l'ame. Les notions qu'en donnent ſes ſectateurs ſont admirables. Dans ſon unité ſimple, il eſt éternel, immatériel, infini; il eſt en quelque façon trinaire par ſon exiſtence, par ſa lumiere infinie, par ſa joie ſuprême. Mais comme l'expérience intime du moi n'eſt pas conforme à cette belle idée, ils admettent un autre principe purement négatif, & par conſéquent ſans réalité d'être; ils l'appellent *mâya*, c'eſt-à-dire, erreur. Ils l'expliquent par la comparaiſon d'une corde à terre qu'on prend pour un ſerpent. Celui qui y eſt trompé exiſte, ſent ſon moi, mais il ſe trompe; ſon erreur n'eſt point un être, c'eſt le mâya.

La ſageſſe conſiſte à ſe délivrer du mâya par une application conſtante à ſoi-même, en ſe perſuadant qu'on eſt l'être unique, éternel & infini, ſans laiſſer interrompre ſon attention par les atteintes du mâya. La clef de la délivrance de l'ame eſt dans ces paroles; *je ſuis l'être ſuprême*. La perſuaſion ſpéculative de cette propoſition doit en produire la conviction expérimentale qui ne peut exiſter ſans la félicité. Ce ſyſtême domine parmi les ſçavans de l'Inde : les Brames ont communiqué ces folles idées à preſque tous ceux qui ſe piquent de bel eſprit.

Nous ne nous arrêterons pas aux opinions des autres ſectes philoſophiques de l'Inde; elles ſe rapprochent toutes de celles de Védantam, à l'exception de celle de *Mimâmsâ* qui admet un deſtin invincible, & dont les ſectateurs examinent tous les autres ſentimens, & les diſcutent à peu près comme les académiciens d'Athénes analyſoient les diverſes opinions reçues dans la Grèce. Cet article n'a une étendue auſſi conſidérable que parce que nous avons cru

devoir faire connoître les sciences Indiennes avec une sorte d'exactitude qui ne se trouve nulle part que dans les lettres des missionnaires jésuites. Le desir de remplir notre tâche avec clarté a peut-être entraîné un peu de prolixité. Mais on doit observer que c'est un inconvénient inévitable, lorsqu'on a à traiter des matieres aussi abstraites.

Théologie, Religion (*a*).

Bernier nous apprend, qu'en pas-

[*a*] M. Freret, membre de l'Académie Royale des belles-lettres, a donné un excellent Mémoire sur le systême théologique des Indiens. Ceux qui voudront avoir des connoissances profondes sur cet objet, peuvent consulter le tome 18 des Mémoires de l'Académie Royale des belles-lettres, *page* 34 & *suiv.* ou le tome 7 de l'Introduction à l'Histoire moderne, générale de l'univers, dans lequel M. de Grace rapporte une bonne partie du Mémoire de M. Freret, *chap.* 19, *page* 554. Voyez aussi la Lettre du P. Bouchet, jésuite, à M. l'Evêque d'Avranches. Elle tend à prouver que les Indiens ont tiré la plus grande partie de leur systême religieux des livres de Moïse & des Prophêtes, & que malgré les fables dont ces peuples ont obscurci

ſant par *Benarès*, ville ſituée ſur le Gange, dans laquelle étoit de ſon temps l'école la plus célèbre des ſçavans, il eut occaſion de s'inſtruire de pluſieurs articles particuliers de la théologie Indienne, dans les entretiens qu'il eut avec un chef des docteurs qui réſidoit en cette ville.

Après avoir dit que ce ſçavant étoit un Brame ſi diſtingué par ſon mérite, que l'Empereur Scha-Jehan lui avoit accordé une penſion annuelle de deux mille roupies (*a*), & qu'il l'avoit connu à Delhi chez le Prince *Daneckmend*, auquel notre voyageur étoit attaché en ſa qualité de médecin, & à qui le ſçavant Indien faiſoit la cour dans l'eſpoir de faire rétablir ſa penſion qu'Aurengzeb lui avoit ôtée par zèle pour le Mahométiſme : voici comment il s'explique.

---

la vérité, elle s'y montre encore ſous des traits qui ne peuvent la rendre méconnoiſſable. *Lettres édifiantes*, *9e. recueil*, *page 4*.

[*a*] La roupie valoit, au temps dont parle Bernier, trente de nos ſols.

» Lorsqu'il me vit à Benarès, il me » fit cent caresses, & me donna une » collation, dans la bibliothéque de » son université, avec les six plus » fameux docteurs de la ville. Me trou- » vant en si bonne compagnie, je les » priai tous de me dire leurs sentimens » sur l'adoration de leurs idoles; parce » que me disposant à quitter les Indes, » j'étois extrêmement scandalisé de ce » côté-là, & que le culte me paroissoit » indigne de leurs lumieres & de leur » philosophie. Voici la réponse de cette noble assemblée.

Nous avons véritablement, me dirent-ils, dans nos pagodes quantité de statues diverses, comme celles de *Brama*, *Mekaden*, *Genich & Gavani* qui sont des principales, & beaucoup d'autres moins parfaites auxquelles nous rendons de grands honneurs, nous prosternant devant elles, & leur présentant des fleurs, du riz & d'autres offrandes avec un grand nombre de cérémonies. Cependant nous ne croyons pas que ces statues soient les divinités mêmes, mais seulement leurs images &

leurs représentations, & nous les honorons sous ce rapport. Elles sont dans nos temples, parce qu'il faut offrir à la piété des hommes quelqu'objet sensible qui arrête l'esprit. Quand nous prions, ce n'est pas la statue que nous prions, mais celui qu'elle représente. Au reste, nous reconnoissons que c'est Dieu qui est le maître absolu & le seul tout-puissant.

Voilà, sans y rien ajouter ni diminuer, l'explication qu'ils me donnerent.

Je les poussai ensuite sur la nature de leurs dieux, dont je voulois être éclairci; mais je n'en pus rien tirer que de confus; qu'il y en avoit de trois sortes, de bons, de mauvais & d'indifférens; c'est-à-dire, ni bons ni mauvais.

Ajoutons ici ce que rapporte M. Scraston (*a*), sçavant Anglois, que le

---

[*a*] Nous aurions bien desiré de nous procurer l'ouvrage qu'il a publié l'année derniere, sous le titre de *Réflexions sur le Gouvernement de l'Indoustan*, par M. Scraston, écuyer. *Londres*, 1763. Il n'a pas été possible de le trouver en France. Le

desir de faire des découvertes utiles dans ces contrées a conduit dans l'Indoustan. Plusieurs Brames m'ont avoué de bonne foi qu'il s'étoit glissé bien des erreurs dans leur religion & dans le culte, que quant à eux, contens d'adorer un Etre suprême, infini, tout-puissant, ils condamnent en secret l'idolâtrie de la multitude, mais qu'ils croient néanmoins ces bizarreries nécessaires pour en imposer au vulgaire. Au reste, les prêtres ont des mœurs respectables, & sont pénétrés d'une sainte vénération pour leur législateur. Leur parle-t-on, continue M. Scraston de la vérité de la religion chrétienne, ils répondent froidement qu'ils pensent qu'elle est bonne, que ses principes sont respectables; mais qu'ils croient aussi que le même Etre-Suprême, qui a créé différens peuples, leur a donné aussi différentes loix; & que comme chacune des nations tient du législateur son caractere distinctif,

---

Journal encyclopédique nous a fourni ce que nous citons. *Voyez le premier Volume du mois de mai* 1763.

chacune aussi doit avoir une religion & un culte conforme à ce caractere.

Pour ce qui est des livres sacrés de théologie, nous avons rapporté qu'ils en ont quatre différens appellés *vedam* ou *bedt*. Etant écrits dans la langue Samskret, ils ne sont entendus que des Brames. Ils contiennent, dit Bernier, la doctrine de la métempsycose, des préceptes de conduite pour leurs sectateurs, & différens sentimens sur la création de l'univers. Autant que j'en ai pu juger par le peu que j'ai vu, dit le Missionnaire que nous avons déjà cité, les vedam ou bedt sont un recueil de différentes pratiques superstitieuses & souvent diaboliques des anciens Richi avec des opinions sur la nature de Dieu, de l'ame, du monde sensible, &c. Les *pouranam* ou anciens poëmes renferment la théologie populaire. De ces deux théologies on en fait la science sainte, ou de la vertu appellée *harmachâstram*, qui contient la pratique des différentes religions, des rits sacrés ou superstitieux, civils ou profânes, avec des loix pour l'administration de la justice. Les

traités d'harmachaſtram, par différens auteurs, ſe ſont multipliés à l'infini.

Un point capital de la théologie Indienne, & que nous ne devons pas omettre, c'eſt celui qui enſeigne, qu'au ſortir de cette vie, tous les mortels ont à traverſer un grand fleuve en ſe tenant à la queue d'une vache. De-là vient le reſpect incroyable qu'ils ont pour cet animal. Bernier obſerve que l'eſprit de cette loi a été de conſerver des animaux très-utiles, parce qu'il n'en eſt pas de l'Inde comme de l'Europe. La terre deſſéchée pendant huit mois de l'année par un ſoleil brûlant, n'y ſauroit nourrir une grande quantité de beſtiaux; & ſi l'on en tuoit la moitié de ce qui ſe tue en Angleterre & en France, l'Indouſtan en ſeroit bientôt dépourvu. Il ajoute que les Brames ont fait valoir plus d'une fois ces conſidé rations pour obtenir des défenſes de maſſacrer des bœufs & des buffles pendant certain temps. Ils repréſentoient à l'Empereur que les laboureurs ſe plaignoient de la diſette des beſtiaux, & que ſi l'on n'arrêtoit ces meurtres,

il faudroit bientôt renoncer à la culture des terres.

Outre la secte idolâtre des Banians, on en compte encore trois autres, qui sont celle des Gaures ou Parsis qui adorent le feu, celle des Gentives, celle des Theers, & enfin celle des Molaks. Nous avons fait connoître les Parsis & leurs dogmes à l'article de la Perse. Bornons-nous à donner une idée des autres payens.

Les Gentives n'ont pas les bonnes qualités des Banians, & sont aussi bien moins considérés. Ils sont principalement établis dans le Bengale, où la plupart sont tisserands ou agriculteurs. En général, ils ont l'ame basse & servile, & sont d'une ignorance & d'une simplicité surprenante, tant dans ce qui regarde la vie civile, que dans tout ce qui appartient à la religion dont ils se reposent sur leurs prêtres.

Ils croient que l'univers a été créé par un Dieu unique dans son origine, mais qui s'est dans la suite associe plusieurs dieux, à mesure que les hommes ont mérité cet honneur par leurs

belles actions. Ils reconnoissent l'immortalité & la transmigration des ames, ce qui leur fait abhorrer l'effusion du sang. Le meurtre n'est pas connu parmi eux, & ils punissent sévérement l'adultere ; mais ils traitent la simple fornication avec tant d'indulgence, qu'on assure qu'il y a parmi eux des familles entieres nommées *Bagavares*, dont la profession consiste à se prostituer ouvertement. Ils sont superstitieux à l'excès, & leurs Brames excitent encore leur fanatisme par des impostures grossieres.

Les Theers & les Molaks forment deux sectes obscures, & généralement méprisées, qu'on ne sçait si l'on doit mettre au rang des idolâtres. Les Theers sur-tout paroissent n'avoir aucune religion. Ce sont des hommes vils & grossiers qui par-tout sont employés aux fonctions les plus abjectes. Ils nétoient les puits, les égoûts, écorchent les bêtes mortes dont ils mangent la chair. Ils conduisent les criminels au supplice & sont chargés de leur exécution. Ils ne peuvent demeurer au centre des vil-

les ; on les abhorre dans toutes les ſectes ; on craint de communiquer avec eux, & un Indien qui les a touchés, ſe croit obligé de ſe purifier de la tête aux pieds.

Quant aux Molaks, on dit qu'ils célébrent quelques fêtes qui ont beaucoup de rapport avec les anciennes Bacchanales. Ils en ont une, entre autres, qui ſe célébre avec un grand myſtere tous les ans. Elle conſiſte à s'aſſembler, hommes & femmes, pêle-mêle, à faire un feſtin & à ſe retirer tous dans un endroit obſcur qui devient le théâtre d'une débauche honteuſe. Quelques efforts qu'aient fait différens Empereurs pour abolir ces infâmes aſſemblées, elles ſubſiſtent encore dans quelques provinces éloignées de la cour.

On a déjà obſervé qu'on donne aux prêtres payens en général le nom de Brames, & que ceux des Banians ſont fort au deſſus de tous les autres par leur ſçavoir & leur intelligence. Il ne reſte plus à parler ici que de quelques cérémonies religieuſes des Indiens, ſans diſtinction de ſecte. On doit mettre à ce

rang la façon dont on donne un nom aux enfans. Dix jours après la naiſſance des jeunes garçons, la famille, au nombre de douze perſonnes, tiennent étendu devant un Brame un drap dans lequel ce prêtre jette quelques poignées de riz. On couche l'enfant ſur ces grains, & c'eſt alors que la ſœur du pere, ou à ſon défaut les plus proches parens, lui donnent un nom. Un ou deux mois après, on le porte au temple où un Brame lui jette ſur la tête une poudre odoriférente, & le voilà conſacré à la religion Baniane.

Funérailles des Idolâtres.

L'uſage laiſſe aux Indiens la liberté de brûler leurs morts, de les jetter dans l'eau ou de les enterrer. Mais ils préférent les deux premiers genres de ſépulture, parce qu'ils croient que le feu & l'eau ſont plus propres à purifier l'ame. Owington ajoute qu'on les ſuſpend en l'air, ou qu'on les laiſſe dévorer aux bêtes féroces (*a*). Ceux qui

[*a*] *Tome 2, page 43.*

habitent dans le voisinage du Gange n'ont point d'autre tombeau que les eaux de ce fleuve, dont la sainteté est reconnue dans toute l'Inde. Ceux qui en sont éloignés brûlent leurs morts près de quelque riviere ou étang, ou d'une citerne, & y jettent ensuite les cendres du bucher. On a aboli presque par-tout la loi qui ordonnoit aux femmes de se brûler avec leurs maris, & il est rare qu'on accorde aujourd'hui cette permission. L'origine de cette coutume détestable vient, à ce que nous disent plusieurs voyageurs, de ce qu'autrefois les femmes de ces contrées empoisonnoient fréquemment leurs maris pour se livrer à la débauche avec plus d'impunité. Les Princes voulant extirper ce désordre, ordonnerent que toutes les femmes qui survivroient à leurs époux, seroient brûlées avec eux sur le même bucher. La religion vint ensuite au secours de la politique, & persuada à ces malheureuses victimes que les dieux leur tiendroient compte de ce sacrifice, & qu'elles jouiroient dans l'autre monde d'un bonheur sept fois plus

grand que celui qu'elles avoient goûté ſur la terre.

Le deuil eſt ici d'une grande contrainte pour les veuves. Elles ſont obligées de ſe faire couper les cheveux, & de renoncer au monde le reſte de leurs jours; mais la plupart ſe délivrent de cette gêne par la fuite, ou changent de religion, ou embraſſent la profeſſion de comédiennes ou de danſeuſes pour jouir de la liberté qui y eſt attachée.

Le deuil des hommes eſt moins rigide. Il conſiſte à porter pendant quelque temps des habits d'une groſſe toile que l'on déchire par lambeaux, & à ſe faire couper les cheveux lorſqu'on eſt proche parent du mort. On viſite auſſi dans ce pays les lieux où on a brûlé les morts, & on y laiſſe du riz, des noix de coco & d'autres alimens.

Avant de paſſer à la deſcription du gouvernement de l'Indouſtan, nous avons encore à parler des Juifs & des Chrétiens qui s'y trouvent.

JUIFS DES INDES.

M. Dupin parle dans ſon hiſtoire des Juifs (*a*), d'une longue lettre que les Juifs de Cochin, ville ſur la côte de Malabar, écrivirent au commencement de ce ſiécle en hébreu à la ſynagogue d'Amſterdam. Elle porte qu'ils ſe ſont retirés aux Indes dès le temps de la deſtruction de Jeruſalem par Titus, & qu'ils ont eu dans ce pays ſoixante & douze Rois qui ſe ſont ſuccédés pendant l'eſpace de mille ans; mais qu'enfin, la guerre s'étant allumée entre deux freres qui ſe diſputoient le ſceptre, les Princes voiſins s'en emparerent & ſubjuguerent les deux combattans. En ſuppoſant cette lettre véritable, on a l'époque de l'établiſſement des Juifs dans les Indes. On y en trouve encore aujourd'hui un grand nombre, ſur-tout dans les villes commerçantes, & ils vivent dans l'Inde de la même façon que par-tout ailleurs, mais avec quelque altération dans la loi de Moïſe.

(*a*) *Tome* 1, *liv.* 5, *chap*, 26.

Plusieurs ont mêlé quelques pratiques de l'alcoran, ou ont adopté des superstitions Indiennes ; mais tous observent encore le précepte de le circoncision.

CHRÉTIENS DES INDES.

Le commerce avantageux qui se fait dans cette riche contrée y a attiré des Européens de toutes les sectes. Chaque négociant y a donc porté sa religion, ses dogmes & son culte; mais l'établissement primitif du Christianisme est dû, à ce qu'on ptétend, à saint Thomas & à saint Barthelemy. Un écrivain François (*a*), réfugié en Hollande, a combattu ce sentiment & s'efforce de faire voir que le Thomas des Indes, à qui on attribue la prédication de l'Evangile, étoit tout autre que saint Thomas l'apôtre, & que c'étoit un certain *Thamo*, insigne fripon, qui devint le chef d'une secte de Contemplatifs à la Chine, ou peut-être un autre Thomas, disciple de l'hérésiarque Manès.

[*a*] Histoire du Christianisme des Indes. *In* 12, *la Haye*, 1724.

Manès. Mais cette réfutation n'eſt pas aſſez ſolide pour fixer tous les doutes. D'ailleurs, cet apoſtat ſemble avoir pris à tâche de déclamer contre la religion chrétienne qu'il avoit abandonnée. Quoique ſon ouvrage ſemble d'abord tendre à avilir le Catholiciſme, & à célébrer le Luthéraniſme, on remarque, pour peu qu'on le liſe avec attention, qu'il mépriſe l'un & l'autre, qu'il eſt l'apologiſte du Mahométiſme & de toutes les erreurs. Quelques raiſons que puiſſe donner un ſemblable hiſtorien pour appuyer ſon opinion, & pour en démontrer la ſolidité, il eſt difficile qu'il puiſſe jamais perſuader les honnêtes gens. Pourroit-on ajouter foi à un homme ſans mœurs? Quel eſt le garant de ce qu'il avance? Croira-t-on qu'il reſpecte la vérité, lorſqu'on le voit ſe plaire à careſſer l'erreur, lorſqu'il a ceſſé de ſe reſpecter lui-même? C'eſt à ce rang qu'on doit placer l'auteur du Chriſtianiſme des Indes, Lacroze, ci-devant bénédictin à Corbie.

Sans nous arrêter non plus aveuglément aux témoignages des miſſionnai-

res, dont les rapports sont toujours suspects en matiere de religion, il est bon d'observer que c'est un point fort contesté que celui qui fait prêcher saint Thomas & saint Barthelemy dans les Indes, & qu'il trouve beaucoup d'incrédules. Il y a plus d'apparence que le Christianisme n'a été porté aux Indes que par des missionnaires Nestoriens qu'on sçait qui étendirent fort loin leurs conversions dans la Perse & dans la Tartarie pendant les septiéme, huitiéme & neuviéme siécles, & qui ont pu aussi se répandre dans l'Inde où leurs dogmes y être portés par les Tartares sous Gengis-Kan & Tamerlan. Ce qui est certain, c'est que les anciennes relations rapportent que les Portugais, à leur arrivée dans l'Inde, trouverent le pays rempli de Chrétiens Grecs & d'autres, qui défiguroient le Christianisme par un grand nombre de superstitions & de pratiques idolâtres.

Depuis que les Européens fréquentent ces contrées, les missionnaires de différens ordres se sont consacrés à ré-

tablir la religion Chrétienne dans toute sa pureté, & c'est saint François Xavier qui leur a donné l'exemple. On peut voir dans les Lettres édifiantes qu'ont publié les imitateurs & les confreres de Xavier, quels sont leurs progrès évangéliques. Nous nous bornerons à dire qu'ils ont été plus d'une fois interrompus, ainsi qu'à la Chine, c'est-à-dire, par de vaines disputes que leur suscitoient les disciples de saint François, & d'autres missionnaires plus animés par la jalousie que par un véritable zèle de religion.

Nous ne devons pas oublier, avant que de traiter des révolutions de l'empire Mogol, de faire connoître deux nations redoutables qui habitent dans son sein, & que la cupidité porte souvent à le déchirer en servant les projets ambitieux de celui qui veut les payer. Ces nations sont les Patanes & les Marattes.

On connoît peu l'origine des premiers: on sçait seulement qu'ils professent la religion Mahométane, & on croit qu'ils sont une branche de ces

Aghuans qui donnerent tant d'occupation à Tamerlan, & desquels nous avons parlé dans notre volume précédent, *page* 142. Ils habitent dans des montagnes situées au nord - est de la presqu'isle de l'Inde, & voisines de la province de Candahar d'où, il y a apparence qu'ils sont tous sortis. Ils vivent sous des tentes & dans des villages, & sont gouvernés par des chefs qui promettent des tributs lorsqu'ils sont attaqués par des forces auxquelles ils ne peuvent pas résister, mais qui, dans le fait, jouissent de la plus grande indépendance. Les Patanes passent pour être la meilleure infanterie de l'Inde.

Les Marattes forment une nation très-ancienne & indigène qui habite actuellement un pays peu connu, situé dans les montagnes, depuis la hauteur de Bombay jusqu'à celle de Goa, & qui confine à la partie occidentale de l'empire Mogol, du côté du Dekan. Ces peuples sont aussi bons guerriers que les Patanes & professent la religion des autres Indiens; c'est-à-dire, qu'ils sont observateuts scrupuleux des dogmes de

Brama, qu'ils ne mangent rien qui ait eu vie, & qu'ils craignent même de tuer les insectes qui leur nuisent. Ils ont pourtant un usage particulier qui semble contrarier leur religion ; mais est-ce le seul peuple dont les actions soient en opposition avec les sentimens qu'il professe ? Toutes les fois qu'ils reviennent de la guerre, ils font le sacrifice d'un bufflle, dans la vue d'expier le sang de leurs compatriotes qui a été répandu

Leur capitale se nomme Satara ; ils ont des Rois dont l'ancienneté n'est pas plus connue que la noblesse, mais ils n'en sont pas moins puissans aujourd'hui. Le mémoire de M. Dupleix nous apprend qu'en 1740, le Roi des Marattes s'appelloit Maha Raja, & qu'il envoya au secours des Princes Gentils, auxquels les Maures faisoient la guerre, son parent Ragogi-Bousola, à la tête de deux cent mille hommes.

La force des armées Marattes consiste en cavalerie qui résiste mieux à la fatigue qu'aucune autre de l'Inde. On a vu de grands corps de ces troupes

faire en un jour des marches de cinquante mille (vingt-cinq lieues). Ils évitent les affaires générales, & paroissent n'avoir d'autre objet dans la guerre que de faire le plus grand mal aux pays de leurs ennemis. Ils brulent ou renversent les villages, les maisons après les avoir pillées, enlevent les femmes & les troupeaux, commettent enfin des cruautés si terribles, que les peuples prennent la fuite aux premieres nouvelles de leur approche. La rapidité de leurs incursions ne permet pas aux Princes qu'ils attaquent, d'y mettre obstacle, ni de remporter aucuns avantages sur leurs détachemens : c'est ce qui les engage presque toujours à acheter la retraite des Marattes à prix d'argent. Ces peuples fournissent aussi des corps de troupes, & même des armées entieres aux Puissances Indiennes ; mais c'est une ressource très-dangereuse que de les prendre à sa solde. Ils changent de parti si on leur offre des conditions plus favorables, & leur défection est toujours précédée du pillage. Laissons parler ici M. de Bussy, qui a eu

long-temps occaſion de connoître les Marattes, & qui plus d'une fois leur a fait ſentir la ſupériorité des troupes Françoiſes. Cette nation, eſt-il dit dans le mémoire de cet officier (*a*), dont les vues politiques ne le cédent en rien aux talens militaires, toujours redoutable à l'empire Mogol, eſt parvenue au point de balancer ſa puiſſance, & même d'en partager les émolumens en ſe faiſant accorder le quart des revenus que rapportent certaines provinces, ſous le nom de *chotaie*; il ſignifie la quatriéme partie des revenus dans les lieux où ce droit eſt établi. On donne différentes cauſes, toutes fort incertaines, à l'origine de ce droit de chotaie. La plus vraiſemblable eſt celle qui ſuppoſe une compoſition dictée par les Marattes dans les pays où ils ſe ſont trouvés les plus forts, & conſentie par les Maures qui aimerent mieux céder un quart que de courir riſque de perdre tout. Ce tribut

[*a*] Mémoire de M. de Buſſy, imprimé en 1764, *page* 16 & 17.

se demande ordinairement les armes à la main, & ne se paie que quand les Maures ne sont pas assez forts pour le refuser. Ainsi, quoique les Maures soient de droit les seuls Souverains de ces provinces, de fait les Marartes, tantôt sujets, tantôt alliés, & plus souvent ennemis, y ont un pouvoir presqu'aussi grand que celui des véritables maîtres. Ces peuples, extrêmement nombreux, fournissent sans cesse des armées considérables d'autant plus à craindre que, toutes composées de cavalerie, elles parcourent avec rapidité les pays les plus étendus, laissant partout les marques les plus funestes de leur passage. Il est vrai que si la Puissance Mogole étoit ce qu'elle devroit, & ce qu'elle pourroit être, les efforts des Marattes ne feroient pas capables de l'ébranler; mais le vice d'un gouvernement qui tend à l'anarchie, concourt avec la Puissance Maratte à menacer l'empire d'une révolution prochaine. Lorsqu'on est instruit des intérêts politiques du pays, on reconnoît que ce gouvernement, foible avec beau-

coup de force mal diſtribuées, & pauvre avec beaucoup de richeſſes mal adminiſtrées, a réellement beſoin de ſecours pour réſiſter à l'aſcendant de cette Puiſſance Maratte qui le menace ſans ceſſe.

Fondation de l'empire Mogol. Précis des révolutions qu'il a eſſuyées juſqu'à l'année 1760.

Toute l'autorité réſidant, ainſi que nous l'avons dit, entre les mains des Maures ou Mogols, nous devons faire connoître ici d'où ils tirent leur origine, & quelle eſt la forme du gouvernement qu'ils ont établi.

Ce ſeroit perdre du temps que de remonter aux temps qui ont précédé Gengis Kan. La ſucceſſion des Princes qu'Abulghazi, écrivain Tartare, qui a ſi ſouvent paru dans les volumes précédens, donne juſqu'à Gengis-Kan, ne mérite aucune confiance, & ſa chronologie eſt très-ſuſpecte. C'eſt donc au régne de ce conquérant qu'on doit fixer l'époque de l'hiſtoire des Mogols.

Nous avons dit (*a*) qu'il naquit en 1164, suivant l'historien Tartare, & qu'il conquit une grande partie de l'Asie (*b*). Ce fut lui qui prit le premier le titre d'Empereur des Mogols, & qui le laissa en héritage à ses descendans. Il fit aussi quelques loix, dont quelques-unes apportées dans l'Indoustan par Tamerlan, y subsistent encore. Nul Conquérant n'a jamais fondé une monarchie aussi vaste. Son empire s'étendoit depuis la Chine méridionale jusqu'à la Natolie, & depuis l'extrêmité de la Tartarie septentrionale jusqu'aux Indes; c'est-à-dire, qu'il comprenoit près de deux mille lieues de l'orient à l'occident, & environ mille du nord au sud.

Peu de tems avant sa mort Gengis-Kan avoit partagé ses Etats immenses entre ses quatre fils, dont l'un nommé *Tuli* eut la Perse & les Pays conquis de

---

[*a*] *Tome 3 de ces Mêlanges, page* 223.

[*b*] On peut voir le détail de ses conquêtes dans la vie qu'en a donné M. Petit de Lacroix. in-12, 1710.

l'Inde. Il s'y passa différentes révolutions qui ne sont point de notre sujet jusqu'au tems de Tamerlan, qui est regardé comme le véritable fondateur de l'Empire Mogol dans l'Indoustan. Ce conquérant étoit, suivant Abulghazi (*a*), de la race de Gengis-Kan; ainsi tout ce qu'on a débité sur son origine & sur sa vie vagabonde doit être mis au rang des fables. Ses conquêtes n'eurent guere moins d'étendue que celles de Gengis-Kan, & furent de même partagées à sa mort entre ses enfans l'an 1405. Le troisiéme de ses fils nommé *Miran-Cha* eut l'Inde pour sa part. C'est proprement à ce Prince que l'on fait commencer l'Empire du Grand-Mogol. Cependant quelques écrivains ne conviennent pas que Miran-Cha ait regné, & commencent la chronologie des Empereurs de l'Inde par Abouseid (*b*) petit-fils de Miran-

[*a*] Histoire généalogique des Tartares, *liv.* 5, *chap.* 4.

[*b*] Voyez l'Histoire moderne, *tome* 4, *page* 83. *Le Tome* 1*er*. des Voyages d'Otter. L'Intro-

Cha. Nous ne ferons pas mention des Princes qui ont occupé le trône Mogol depuis Abouseid. On en compte six jusqu'à Schach-Jehan qui fut détrôné par ses fils en 1656, & remplacé par Aureng Zeb mort en 1708. Ce fut ce Prince qui rendit tributaires de l'Empire les Royaumes de Visapour, de Golkonde & de Carnate. *Cha-Halem* lui succéda, mais ses freres lui disputurent la Couronne, & causerent des troubles qui se perpétuerent dans leurs enfans, & qui ne finirent qu'en 1723. Les Mogols avoient profité de ce temps d'anarchie pour faire la loi à leurs maîtres, & dans l'espace de dix à douze ans en avoient changé quatre fois, déposant les uns, aveuglant ou massacrant les autres.

Enfin, après toutes ces révolutions Mahamet-Cha, fils de Cha Halem (a),

duction à l'Histoire de l'Univers, *tome* 7, *page* 334. L'Histoire des Huns, *livre* 5, *chap.* 57. Celle des Voyages, *tome* 10, *page* 212.

[a] Voyez l'Histoire de la derniere révolution des Indes orientales, par M. l'abbé le Mascrier, *tome* 1, *page* 69.

fut élevé à la dignité Impériale. Il montoit ſur un trône ébranlé, & encore teint du ſang de ſes derniers poſſeſſeurs, il auroit fallu une grande fermeté, jointe à beaucoup de prudence pour le raffermir & pour réduire les Grands à l'obéiſſance. Il paroît que ces qualités ne lui appartinrent jamais. L'invaſion de Nader-Cha dans ſes Etats, nous fait voir qu'il fut toujours gouverné par ſes favoris & ſes miniſtres qui abuſerent de ſa bonté, comme il arrive preſque toujours & le trahirent, de la façon la plus indigne. La relation ſuivante va mettre cette vérité dans tout ſon jour. Elle eſt due à un Officier de diſtinction qui a ſervi douze ans aux Indes dans des emplois ſupérieurs, & dont la vérité ne peut être ſuſpectée. Sa modeſtie nous prive du plaiſir de le nommer, mais elle n'altere en rien la reconnoiſſance que nous devons à ſon bienfait.

On ſera fort étonné de trouver des différences entre ce récit & les relations qui ont été publiées ſur l'irruption de Koulikan, deſquelles on ne

doit excepter ni celle de M. Otter, ni celle des Missionnaires Jésuites, quoique les uns & les autres ayent captivé la croyance générale, parce qu'on les a supposés à portée d'avoir des connoissances exactes & fideles. N'est-il pas révoltant de trouver dans les rapports de M. Otter, écrivain éclairé, que Nader-Cha ait fait une belle harangue à Mahamet-Cha dans le festin qu'il lui donnoit, pour lui persuader qu'on le trahissoit, & lui prouver qu'un Roi a toujours tort de se livrer à la discrétion d'un ennemi. Il paroît au contraire que Nader-Cha étoit fort éloigné d'avoir le ton d'un Orateur. Cependant ces belles absurdités ont été copiées par tous ceux qui ont parlé de ce grand évenement, par l'Auteur de l'Histoire générale des Voyages, par celui de l'Histoire moderne, par le continuateur de Puffendorf. Ils ont fait monter aussi d'après le même Voyageur, à 200 mille ames le nombre des personnes massacrées dans le sac de Delhy. On verra qu'il n'a été qu'à 40 mille, & assurément c'est encore beaucoup.

Le P. Saignes, Miſſionnaire Jéſuite, le fait monter à un million (*a*). Qu'on ſe fie après cet exemple à des Voyageurs & à des Miſſionnaires. M. Otter (*b*) a mis auſſi ſur la ſcéne un fakir, qui a un long dialogue avec Nader-Cha; mais on s'apperçoit qu'il eſt de fabrique européenne, & on met dans la bouche de Nader-Cha, le langage du fameux Attila, ſurnommé le fléau des peuples.

Au reſte, on trouvera bien d'autres différences dans le détail que nous donnons, & on y verra développés clairement les reſſorts groſſiers de la politique Aſiatique, & le mobile de cette malheureuſe révolution; choſes ignorées juſqu'à ce jour. Nous allons céder la place au Mémoire de notre Militaire. Les petits défauts qu'on pourra y remarquer ſont aſſez compenſés par la vérité, pour que nous ne nous permettions d'altérer ni ſes tournures ni ſes expreſſions. Mars racontant des ex-

[*a*] Voyez le vingt-cinquiéme volume des Lettres édifiantes, *page* 441.

[*b*] *Tome* 1er. *page* 224.

ploits guerriers n'a pas le même langage que Clio ou qu'Apollon.

Précis exact de l'invasion de Nader-Cha dans l'Empire Mogol en 1738.

Plusieurs Persans qui avoient suivi Thamas Koulikan ou Nader-Cha dans son expédition contre Mahamet-Cha Empereur des Mogols, se sont établis dans l'Indoustan après la fameuse révolution qui l'a réduit à un état de décadence dont il n'a pu se relever encore. Quelques-uns de ces étrangers se sont répandus hors de la capitale; un grand nombre a suivi la fortune de Nisam-el-Moulouk, qui les a employés dans le militaire & les finances. Pressé du desir que j'avois depuis long-tems de sçavoir au juste l'origine & les circonstances de ce grand évenement sur lequel il a été publié tant de relations chargées de faussetés & d'anecdotes fabuleuses, je me suis adressé à ces Seigneurs Persans qui avoient eu part à l'expédition dont il s'agit. Témoins oculaires de la plupart des faits, ils n'avoient plus d'intérêt à les exagérer,

plus de prétexte pour les taire. Je souhaitois en particulier d'apprendre si Nisam-el-Moulouk, surnommé depuis Asfësja, pere de *Salabet-Zingue*, dont nous soutenons aujourd'hui la gloire & les intérêts, avoit été le principal instrument de la révolution ainsi qu'on l'a publié, & si, comme l'ont débité les relations, le desir de se venger d'une plaisanterie de l'Empereur Mahamet-Cha son maître, l'avoit en effet porté à sacrifier l'Empire à son ressentiment, en y appellant le Roi de Perse.

Saif-Chi-Ken-Kan, en qui Nader-Cha avoit une confiance sans bornes, fut chargé par son Souverain de rester à Delhy pour y terminer quelques affaires. Après le départ du Persan, Nisam-el-Moulouk devenu Vice-roi du Dékan (*a*), s'attacha ce Seigneur étranger, & l'ayant emmené dans son gouvernement, il lui donna des emplois & des charges de confiance qu'il a conservés malgré les révolutions qui

(*a*) On a vu ci-devant ce qui compose la vice-Royauté du Decan.

ont agité cette contrée. C'eſt ce même Saif Chi-Ken-Kan avec qui je ſuis intimement lié depuis mon arrivée à Aureng-Abad l'an 1751 que j'ai conſulté, & qui m'a donné les détails & l'arrangement des faits tels que je vais les rapporter.

Nader-Cha, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, étoit fils d'un Poſt-indos (*a*) qui eſt parvenu au trône par une ſuite d'évenemens extraordinaires, dont le détail n'appartient pas à ce morceau d'hiſtoire.

Kandoran, Seigneur Mogol, *Mir-bakchi*, c'eſt-à-dire, Généraliſſime des armées de l'Empereur Mahamet-Cha, étoit ennemi déclaré de Niſam-el-Moulouk, alors Soubedar du Dékan (*b*), & de Sadet-Kan Soubedar de Laknove. Il deſiroit depuis long-temps de trouver une occaſion de leur nuire, &

(*a*) Faiſeur de capots de peaux de mouton.

(*b*) Le Soubedar eſt un titre qui déſigne un gouverneur particulier de ville ou de province, dont le diſtrict a moins d'étendue que celui d'un Nabab, & qui eſt quelquefois ſoumis au dernier.

de se distinguer dans l'Empire par quelque action d'éclat. Il la trouva auprès de Nader-Cha, qui étoit occupé à faire le siege de Candahar pour soumettre les Aghuans qui s'étoient révoltés.

Kandoran l'engagea à envoyer un Ambassadeur à l'Empereur Mogol pour lui demander une somme considérable qui étoit due à la Perse : au cas qu'il ne fût pas en état de payer, l'Ambassadeur étoit chargé d'exiger cinquante mille cavaliers pour aider le Roi de Perse à réduire Candahar. Mahamet-Cha fort embarrassé de cette alternative, & n'ayant aucune confiance en son Visir *Kamer-di-Kan*, dépêcha des couriers à Nisam-el-Moulouk pour lui demander ses conseils : celui-ci fit la réponse suivante à son maître : » Mon avis est que vous ne » donniez pas le titre d'*Helgi*, d'Am- » bassadeur, à l'envoyé de Nader- » Cha, que vous le receviez seulement » en qualité de *Moussafer*, Voyageur.

Nisam-el-Moulouk écrivit en même temps à Sadet-Kan la lettre suivante,

qui fut le prélude de la cataſtrophe qui mit l'Empire à deux doigt de ſa ruine.

» Voici l'occaſion favorable de nous » défaire de notre ennemi commun » Kandoran. Il faut que vous écri- » viez à Thamas Koulikan qui eſt à » Candahar de s'avancer du côté de » Delhy. Envoyez-lui une ſomme d'ar- » gent pour l'engager à ſe mettre en » marche, & promettez-lui-en une » autre payable après la perte de Kan- » doran, & que vous aurez eu ſa place » de *Mir-bak-chi*. Je partirai d'ici auſſi- » tôt que je ſçaurai ſa réponſe.

Sadet-Kan, dont l'avancement devoit être le fruit de cette intrigue, s'y livra ſans réſerve. Il envoya deux cens mille roupies d'or (*a*) à Nader-Cha qui les reçut. Après la réduction de Candahar il prit la route de Delhy. Niſam-el-Moulouk en étant informé, partit auſſitôt du Dékan pour ſe rendre à cette capitale, & écrivit à Sadet-Kan le billet ſuivant.

(*a*) Sept millions deux cent mille livres de notre monnoie.

» Quelqu'ordres que vous receviez
» de l'Empereur éludez-les adroite-
» ment, & tenez-vous prêt à marcher
» lorſque je vous en avertirai par un
» billet écrit de ma main.

Niſam-el-Moulouk ne parut pas plutôt à la Cour qu'il repréſenta à l'Empereur qu'il falloit marcher du côté de Caboul pour s'oppoſer à Nader-Cha. Le foible Monarque conſulta Kandoran, qui lui répondit de n'avoir aucune crainte du Perſan ; qu'il ſçauroit bien l'empêcher de pourſuivre ſa marche en diſſipant l'intrigue & la faction qui l'avoient porté à l'entreprendre.

Il écrivit en effet à *Naſſet-Kan* Soubedar de Caboul ſon intime ami, de s'oppoſer à l'armée Perſanne, & de ne la point laiſſer pénétrer dans l'Empire. Pour prévenir toutes les difficultés du côté des frais de cette guerre, il lui envoya ſeize laks de roupies, trois millions 840 mille livres pour lever des troupes & fortifier le défilé de Caboul, ſeul paſſage pratiquable, mais ſi étroit que les chevaux ne peuvent défiler qu'un à un, & ſi long qu'il faut quatre

jours pour le traverſer. Kandoran avec toutes ces meſures bien priſes n'auroit pas manqué d'arrêter le Perſan ſi la cabale, plus féconde en expédiens que le Général en reſſources, n'eut mis tout en œuvre pour faire évanouir les projets de défenſe.

Zakaria-Kan, parent de Niſam-el-Moulouk & Soubedar de Lahor, informé que les ſeize laks étoient en route pour Caboul, fit arrêter le convoi & s'en ſaiſit. Cependant Nader-Cha arriva à *Cazni*, grande ville à égale diſtance de Candahar & de Caboul. Le Soubedar de cette derniere ville apprit en même-temps & l'arrivée du Perſan & la priſe du convoi que Kandoran lui envoyoit. Malgré ce contretemps, il partit avec quatre à cinq mille cavaliers pour défendre le défilé, & abandonna Caboul. Ce corps de troupes étoit plus que ſuffiſant pour arrêter l'armée Perſanne qui n'étoit alors que de vingt-cinq mille hommes ; mais Nader-Cha ſçut rendre inutile les précautions du Soubedar de Caboul, & le vaincre ſans coup ferir : il gagna un

Raja des montagnes que ce Soubedar avoit tenu long-temps en prison. Ce Raja montra au Persan un chemin si difficile, qu'il auroit rebuté tout autre que Thamas Koulikan, l'homme de son siecle le plus entreprenant. Il falloit défiler à pied un à un pendant près de cinquante heures sans eau & sans vivres, parce que les chevaux ne pouvoient y passer. Nader-Cha se mit à la tête de douze mille hommes, marcha sans interruption & arriva à l'entrée de la gorge sur les deux heures après minuit. Nasset-Kan qui ne s'attendoit pas à une si prompte visite fut pris endormi. Le Persan lui laissa la vie à condition qu'il feroit retirer ses gens du défilé ; ce qu'il exécuta le même jour : le reste de l'armée arriva ensuite avec les chevaux.

On apprit bientôt à la Cour de Delhy la nouvelle du passage des Persans par le défilé de *Cayebar*, la prise de Nasset-Kan & de Caboul. L'Empereur assembla son Conseil composé de Nisam-el-Moulouk, de Kandoran, &c. Nisam-el-Moulouk, à qui il adressa d'abord la parole, l'interrompit pour

lui dire : je vous l'ai prédit *Azeret* (Sire), mais vous avez eu plus de confiance en Kandoran. Ce dernier essuya à ce sujet quelques reproches de la part de l'Empereur son maître, & pour se justifier, se plaignit que le Soubedar de Lahor, parent de Nisam-el-Moulouk avoit arrêté seize laks qu'il envoyoit au Soubedar de Caboul : ce que Nisam-el-Moulouk nia toujours. L'Empereur voyant la nécessité de réconcilier ces deux Seigneurs les fit embrasser, & les assura qu'ils auroient également part à sa confiance ; que pour sauver l'Empire il leur falloit oublier tous les sujets de mécontentement qu'ils pouvoient avoir, & lui montrer leur zèle & leur affection.

Cette feinte réconciliation fut suivie des délibérations sur ce qu'il étoit à propos de faire dans les conjonctures présentes. Kandoran qui reçut ordre de partir avec l'armée refusa de se mettre en campagne à moins que l'Empereur n'y parut lui-même. Le Souverain se rendit à ces représentations, & les ordres furent donnés pour les préparatifs de son départ.

Nisam-

Nisam-el-Moulouk qui ne perdoit point le fil de son intrigue, écrivit sur le champ à Sadet-Kan ce peu de mots : » Venez au plutôt avec toutes vos for- » ces, & à Nader-Cha : Venez le plus » vîte que vous pourrez, laissez Lahor » à votre droite, & empêchez que cette » ville ne souffre de l'approche de votre » armée.

Il écrivit en même-temps à son parent Gouverneur de Lahor : » En- » voyez les seize laks que vous avez » arrêtés à Nader-Cha pour *Nazer* pré- » sent & faites-les porter par le plus » jeune de vos fils, ce qui fut exécuté. » Nader-Cha reçut ce jeune homme avec distinction, & le combla d'honneurs & de caresses.

L'Empereur Mogol sortit enfin de sa capitale avec une armée de plus de huit cent mille hommes, trois mille pieces de canon, & se mit en marche du côté de Lahor : arrivé à *Ponipet*, à vingt lieues de Delhy, Nisam-el-Moulouk qui l'accompagnoit, apprit que Sadet-Kan, Soubedar de Laknove, ainsi qu'il avoit été arrêté, devoit

joindre le lendemain l'armée de l'Empereur avec vingt mille cavaliers, trente mille hommes d'infanterie & 250 canons. Nisam-el-Moulouk lui écrivit : » Marchez lentement, laissez vingt » lieues entre vous & l'armée de Nader-» Cha «. Celle des Mogols s'arrêta & se retrancha. Le même Nisam qui en avoit fait la disposition, eut grand soin de ne point laisser de place pour la troupe qui suivoit Sadet-Kan. Il avoit ses desseins que l'évenement manifesta.

Le camp de l'Empereur ainsi établi & retranché : » Joignez l'armée, écri-» vit-il à Sadet-Kan, & placez votre » camp à deux lieues sur l'avant-garde ; » si l'Empereur vous demande le motif » de cette manœuvre, vous lui répon-» drez que le terrain vous y a forcé.

Nisam-el-Moulouk & Sadet-Kan donnerent avis à Nader-Cha de toutes ces dispositions afin qu'il détacha cinq à six mille hommes pour piller les bagages de Sadet-Kan, ce qu'il exécuta. La nouvelle en fut portée à Sadet-Kan lorsqu'il assuroit l'Empereur que ses forces seules suffisoient pour repousser Nader-Cha.

Sans perdre de temps, ainſi qu'il avoit été concerté, Sadet-Kan, contre l'ordre même de l'Empereur, s'avance avec toutes ſes troupes au-devant de celles de Nader-Cha. L'ordre fut donné à l'armée Mogole de ſe tenir ſous les armes, & l'on aſſigna à chacun ſon poſte. Kandoran qui étoit à l'avant-garde reçut un billet de Sadet-Kan qui l'avertiſſoit de l'avantage qu'il avoit ſur les troupes du Perſan, & que s'il vouloit le joindre, ils auroient tous deux la gloire de la victoire.

Kandoran, Généraliſſime de l'armée Mogole, ne pouvoit ſe diſpenſer d'accepter le parti. Il ſe mit en marche avec quinze mille cavaliers pour joindre Sadet-Kan. Il ſe trouvoit environ à moitié du chemin un ravin fort large & fort profond, dont les ſinuoſités étoient très-propres à une embuſcade, Nader-Cha y avoit caché huit mille hommes d'infanterie. Après que cette troupe eut laiſſé paſſer Kandoran avec ſa cavalerie, elle prend en queue les Mogols, tandis que Sadet-Kan, réuni à Nader-Cha, les chargeoit en tête; la partie étoit trop inégale,

Kandoran & sa troupe furent entierement défaits. Il ne se sauva de la déroute que quelques milles cavaliers du nombre desquels fut Kandoran.

Nisam-el-Moulouk qui étoit informé de tout courut donner avis à l'Empereur que la victoire étoit à lui, & qu'il falloit en faire des réjouissances par des décharges de toute l'artillerie. Ce noir dessein lui réussit. L'ordre fut donné de faire feu du canon & de la mousqueterie. Comme ce n'est point l'usage de désarmer le canon pour des réjouissances, Kandoran, qui sur le soir revenoit vaincu, essuya tout ce feu qui ne se faisoit que pour sa perte & achever sa défaite. Tout son monde y périt, lui-même y fut blessé de trois coups de fusil. Nisam-el-Moulouk portant la dissimulation au dernier période, se fit annoncer à Kandoran pour lui témoigner son chagrin : celui-ci refusa de le voir. Et n'ayant pas d'espérance de vivre long-temps, il abrégea ses jours en prenant du poison.

Sur ces entrefaites, Sadet-Kan qui s'étoit rendu à Nader-Cha avec tout

son monde, ainsi qu'il en étoit convenu avec Nisam, écrivit à l'Empereur Mogol la lettre suivante.

» Nader-Cha m'ayant fait venir hier » en sa présence, me demanda l'état de » vos forces. Je lui fis sentir que son » projet d'envahir votre Couronne & » votre Empire étoit chimérique, que » ne pouvant absolument l'exécuter, » il convenoit pour ses intérêts qu'il » fit un accommodement & se retirât.

» Nader-Cha a goûté ces réflexions, » & demande Nisam-el-Moulouk, en » qui il sçait que vous avez beaucoup » de confiance.

L'Empereur fit partir le lendemain Nisam-el-Moulouk qui ne prit avec lui qu'une douzaine de personnes. Sûr de son fait, comme il l'étoit, il n'avoit pas besoin d'une suite plus nombreuse. Nader-Cha fit un bon accueil à Nisam, & lui dit; tout ce que tu m'as demandé je l'ai fait; faut-il encore quelque autre opération pour te contenter. Non: répondit Nisam, » tout est terminé, » Kandoran est mort, il faut penser à votre retraite. Vous recevrez à Lahor

» un courou (*a*) de roupies, à Caboul
» un autre & un troisiéme à Candahar ;
» aux conditions que vous ne permet-
» trez pas le pillage à votre armée.
» Demain Mahamet-Cha viendra man-
» ger avec vous ; après demain vous
» viendrez chez lui, le troisiéme jour
» vous partirez pour la Perse, & l'Em-
» pereur pour Delhy.

Ces conditions agréées de Nader-Cha, furent portées à l'Empereur Mogol qui y souscrivit avec joie. Il vint le lendemain au camp de Nader-Cha qui le reçut avec tout le respect & toutes les distinctions dues à un si grand Empereur. Le traité fait par Nisam-el-Moulouk, fut confirmé & ratifié de part & d'autre. Après quoi Mahamet-Cha retourna à son camp.

Sadet-Kan qui ne s'étoit prêté à tant de trahisons que pour profiter de la dépouille de Kandoran, en occupant après lui le poste de Généralissime, se

---

(*a*) Le courou vaut cent laks, & le lak cent mille roupies, qui font 240000 ; ainsi le courou vaut vingt-quatre millions monnoie de France.

reposa trop sur la droiture de Nisam. Celui-ci sçut mieux profiter des conjonctures. Voyant l'Empereur fort content du traité qui venoit de se conclure par sa négociation, il lui demanda pour récompense de ses services la place de Kandoran, & elle lui fut accordée sur le champ. La nouvelle n'en fut pas plutôt parvenue à Sadet-Kan, qu'outré de dépit de se voir joué par Nisam, il n'écouta plus que son ressentiment, & ne pensa qu'à sacrifier à sa vengeance, la Monarchie & le Monarque pour perdre à coup sûr son perfide ami.

L'animosité le conduit à la tente de Nader-Cha. Là, affectant un vrai zèle pour ses intérêts : » Vous êtes maître, » lui dit-il Seigneur, du trône de Ma» hamet-Cha, & vous vous contentez » de trois courous de roupies « : Que veux-tu que je fasse de plus, répliqua le Monarque Persan. » Faites venir le » vieux Nisam reprend Sadet-Kan, » mettez-le en prison, deux heures » après je vous répond que vous aurez » aussi Mahamet-Cha : ne vous en

» tenez pas là, marchez droit à Delhy.
» Je vous cautionne quinze courous,
» si vous voulez faire tout ce que je
» vous dirai.

Nader-Cha ne balança plus, il envoya chercher Nisam-el-Moulouk pour finir, lui dit-on, quelque affaire. Le rusé politique soupçonna alors quelque manœuvre de la part de Sadet-Kan; mais après en avoir conferé avec l'Empereur, il se rendit auprès de Nader-Cha. A peine le Persan l'eut-il apperçu, que lui adressant une injure grossiere, il ordonna qu'on le mit en prison, & lui déclara que si l'Empereur son maître ne se rendoit pas aussi à son camp avec toute sa cour; il le feroit pendre. Nisam écrivit à Mahamet-Cha pour l'informer des dispositions de Nader-Cha, & de la violence dont il usoit à son égard.

L'Empereur à cette nouvelle assemble son *dorbar* ou conseil. Tous les Seigneurs furent d'avis de combattre, mais l'Empereur dit hautement, que puisqu'il n'avoit plus son Généralissime il ne combattroit pas, & qu'il s'alloit rendre au camp du Persan. Il s'y

rendit en effet, & il fut arrêté. On eut cependant beaucoup de respect pour sa personne. Nader-Cha exigea de lui un écrit par lequel il se reconnoissoit son prisonnier, & un ordre au Gouverneur de Delhy de rendre la ville, le château & le trésor à ceux qui se présenteroient de la part du Persan, ce qui fut exécuté. Sadet-Kan partit sans délai avec un homme de confiance que Nader-Cha lui donna pour adjoint : on leur remit les clefs du fort & du trésor où il ne se trouva que trente-cinq laks 8400000 liv. cependant l'armée persanne s'avançoit vers Delhy. Sadet-Kan qui avoit promis à Nader-Cha quinze courous se trouvoit bien loin de son compte. Il fit assembler tous les Banquiers, & autres gens de cette classe appellés en langue du pays *Saocara*, & il leur demanda huit à dix courous à emprunter, leur offrant des billets sur son Soubdari de Laknove. Les Banquiers promirent de lui fournir vingt laks & rien au-delà. *Thamas, Waguil* envoyé de Nader-Cha, écrivit à son maître que Sadet-Kan l'avoit

trompé, qu'il n'y avoit dans le trésor impérial que trente-cinq laks, & que les Banquiers ne pouvoient rien fournir. A la réception de cette lettre Nader-Cha pressa sa marche & arriva à la vue de Delhy à trois heures après midi. Il fit enfermer l'Empereur Mogol dans une tour, & lui-même il entra dans le palais à une heure après minuit.

Nisam-el-Moulouk qui vouloit se défaire adroitement de Sadet-Kan prépara les voyes à l'exécution de son projet, en priant Nader-Cha de les mettre tous les deux dans la même maison avec la même garde. Le lendemain le Roi de Perse fit venir en sa présence les deux prisonniers, & adressant la parole à Sadet-Kan *Namekaram*, lui dit-il, traître insigne à ton Prince & à moi, *je vais te faire ouvrir le ventre, & tes boyaux serviront de cordes à violon, si tu ne me fais trouver dans vingt-quatre heures ce que tu m'as promis.* Après ces menaces faites d'un air & avec un ton de colere il les renvoya.

Nisam-el-Moulouk de retour chez lui avec cet air enchanteur, qui en avoit

toujours imposé à Sadet Kan. Frere & ami, lui dit-il, il ne nous reste que la mort pour sauver notre honneur. Il vaut mieux nous la donner que de la recevoir de ce tyran, de Nader-Cha. Prenant ensuite un sorbet qu'il avoit fait préparer par un serviteur il l'avala, dit adieu à Sadet-Kan, & ordonna qu'on le couvrit de la tête aux pieds comme un homme mort. Les cris & les pleurs de ses domestiques annoncerent bientôt sa mort dans tout Delhy. Sadet-Kan, toujours dupe des stratagêmes de Nisam, crut fermement qu'il s'étoit empoisonné. Ne voulant pas courir les risques d'être éventré, il fit piler un diamant, l'avala & mourut six heures après. Dès que Nisam fut assuré que Sadet-Kan s'étoit empoisonné, il se leve, contrefait l'homme affligé, & envoye porter cette nouvelle à Nader-Cha.

Cependant il se préparoit une scène tragique & une exécution sanglante auxquelles un leger accident donna occasion. Un Seigneur Persan qui se promenoit à l'entrée de la nuit sur les

murs du château impérial, au pied duquel passe le fleuve Gemené ou Jammea tomba dans la riviere. Le bruit se répandit dans l'instant que Nader-Cha ayant voulu forcer le serrail de l'Empereur, avoit été tué par les femmes, & jetté dans le fleuve.

Il n'en fallut pas davantage pour exciter une sédition. Le peuple s'ameuta, fit main-basse sur tous les Persans qui se trouverent dans les rues au nombre de cinq à six mille. Le reste étoit campé à une lieue de la ville. Nader-Cha envoya chercher Nisam-el-Moulouk, & lui auroit fait un mauvais parti, puisqu'il lui dit: eh bien vieux traître voilà encore un de tes tours, si *Moustrapha-kan*, Seigneur Persan, à qui la garde de Nisam étoit confiée ne l'eut excusé, en assurant le Roi que ce Mogol n'avoit aucune part à cet évenement. Cependant le trouble & la confusion augmentoient dans les ténebres de la nuit, les Mogols & les Persans se massacroient.

Nader-Cha, fort inquiet, donna ordre à deux mille hommes des trou-

pes de ſa garde de ſortir du château, & d'obſerver ce qui ſe paſſoit ſans s'éloigner beaucoup. Ce corps de troupes répandit l'épouvante dès qu'il ſe montra ; tous les Mogols ſe diſperſerent & diſparurent. Les commandans Perſans vinrent aſſurer Nader-Cha que ce n'étoit qu'une émeute populaire à laquelle aucun ſeigneur Mogol n'avoit pris part. Le Roi de Perſe ne fut pas encore bien raſſuré par ce rapport ; le lendemain de grand matin il ſort du château avec ſa garde dans le deſſein de rejoindre ſon armée, ne laiſſant que cinq cent perſonnes pour garder Niſam-el-Moulouk. Mais voyant fuir tout le monde devant lui, & rencontrant une multitude de cadavres Perſans dans les rues, il change de projet. La vue de ces objets lugubres excite ſa colere ; il ſe rend à la principale moſquée de la ville, ſuivi de cinq cent perſonnes, & donne ordre de piller par-tout, & de maſſacrer toute la ville, ſans épargner ni femmes, ni enfans, ni vieillards. Cet ordre fut auſſitôt exécuté avec toute la barbarie & les horreurs

ordinaires en pareil cas. Le massacre dura jusqu'à midi, & il y périt environ quarante mille personnes.

Nader-Cha ayant alors fait cesser le carnage, retourna au château, fit assembler tous les seigneurs Mogols pour leur déclarer qu'il vouloit sçavoir les auteurs de cette trahison. On lui nomma *Sayed nia-Kan*, *Chasé-per-Kan* & *Affesman*, trois des principaux seigneurs de la cour de Mahamet-Cha. Il leur fit ouvrir le ventre sur le champ, & ordonna qu'on coupât le nez & les oreilles à plus de sept cent personnes de moindre qualité (*a*).

Cette horrible exécution étant finie, Nader - Cha travailla à recueillir les fruits abondans qu'il s'étoit promis dans son expédition. Il fit partir *Chir-Zingue*, neveu de Sadet-Kan, avec deux mille Persans pour aller à Laknove ou Phosdarie, province considérable dont Sadet-Kan avoit eu le

---

[*a*] On doit observer que ce supplice est le plus infamant de tous ceux qui sont en usage dans l'Inde.

gouvernement, & le chargea de lui apporter les tréſors de ſon oncle. Le même jour, la nouvelle s'étant répandue que *Souja-&-Daula*, ſoubedar de Bengale, étoit mort, il dépêcha auſſitôt *Morid-Kan*, manſebdar de l'Empereur, avec deux mille cavaliers pour s'emparer des richeſſes de cet opulent gouverneur. Chir-Zingue, après trente-cinq jours, revint de Laknove avec deux courous de roupies qu'il remit à Nader-Cha. Les fourages devenoient rares aux environs de Delhy. Pluſieurs autres raiſons demandoient que Nader-Cha hâtât ſon départ. Il fit venir Niſam-el-Moulouk & le chargea de fournir deux courous pour le ſoubedard de Bengale, ne pouvant attendre le retour des troupes qu'il y avoit envoyées. Prêtez-moi main-forte, répondit Niſam, je mettrai à contribution qui je jugerai à propos, & je vous fournirai les deux courous.

Tandis que Niſam achevoit d'épuiſer les richeſſes de Delhy pour appaiſer la ſoif dévorante de Nader-Cha; ce dernier fit venir tous les mougines

ou estimateurs de l'or, argent & pierreries. Selon les supputations qui furent dressées, il avoit en argent & or quarante-cinq courous ; en pierreries, éléphants & autres effets précieux, vingt-cinq courous. L'on ne sçait de quel prix étoient le fameux paon qui formoit le couronnement du trône, & une balustrade d'or qui entouroit le lit de l'Empereur, sur laquelle serpentoit une vigne dont les raisins blancs étoient marqués par des diamans, & les noirs par des rubis. Les émeraudes, topazes & autres distinguoient les grapes & les feuillages.

Tous ces meubles superbes devinrent la proie de Nader-Cha. Trois jours avant son départ, il fit assembler les grands de l'empire dans la salle du trône, ordonna d'entrer dans la prison des *Chesades*, fils d'Empereur, & de lui amener celui qu'on appelloit Emir Modin (aujourd'hui en 1752 Alemguir, Empereur régnant) à qui il proposa de monter sur le trône des Mogols. Ce jeune Prince répondit, je monterai sur le trône des Mogols, quand je me serai

aſſis à ta place ſur celui des Perſes.

Nader-Cha trouva cette réponſe noble & fiere, & fit cependant remettre en priſon ce Prince magnanime. Il ordonna enſuite qu'on fît venir Mahamet-Cha. Le Roi de Perſe alla au-devant de lui, le fit aſſeoir ſur ſon trône, le ſalua en qualité d'Empereur, & l'appella frere. Il lui recommanda d'avoir toute confiance en *Niſam-el-Moulouk*, à qui il donna le titre d'*Aſſef - Ja*, grand-chancelier de l'empire, ajoutant qu'il n'y avoit dans le monde entier aucun homme auſſi habile & d'une ſi grande étendue de génie.

Mahamet-Cha, remonté ſur le trône, céda au Roi de Perſe les pays ſitués au-delà de la riviere d'Atek juſqu'à Candahar. Le Conquérant partit enſuite, & s'empara, chemin faiſant, d'une partie de la Tartarie que les Mogols appellent *Touran*. De-là, il ſe rendit à Boukara chez les Tartares Uſbeks; d'où il fit partir pour Aſtrakan, un ambaſſadeur qui devoit ſe rendre à Péterſbourg, & demander en mariage la Czarine Eliſabeth-Pétrewitz. L'on

sçait assez la fin tragique de Nader-Cha, & comment il fut assassiné, quelques années après, par le gouverneur de Tauris, ligué avec son neveu.

Il avoit envoyé le fameux paon à l'Empereur de Constantinople : l'ambassadeur apprit sa mort en arrivant à Bagdad où le paon est resté. Hamet-Bacha, commandant de Bagdad, écrivit à Sultan Mamouth ce qui suit.

» L'ambassadeur de Nader-Cha est
» arrivé ici avec des présens : j'attends
» vos ordres.

Le Grand-Seigneur fit réponse en ces termes.

» Je suis trop satisfait d'apprendre
» la mort de ce voleur ; je ne veux
» point partager les richesses qu'il a
» enlevées à Mahamet-Cha : gardez
» les présens dans le château jusqu'à
» nouvel ordre. Il écrivit en même temps à Mahamet-Cha qu'il lui renverroit, s'il le souhaitoit, le paon qui avoit autrefois décoré son trône.

L'Empereur Mogol répondit fiérement, que pour s'asseoir une seconde fois sur le trône que lui avoit enlevé

Nader-Cha, il falloit qu'il allât lui-même le chercher à Bagdad.

Telle est au vrai la fameuse expédition sur laquelle on a débité tant de fables au désavantage des Mogols, qu'on disoit avoir été détruits par une poignée de Persans. Il est facile de voir que cette grande révolution est l'ouvrage de l'intrigue & de la trahison. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a porté un coup fatal à l'empire Mogol dont il a peine à se relever. Nisam-el-Moulouk, qui, après cet événement, revint dans son soubdari de Dekan, où il devint vice-Roi de presque toute la partie méridionale de l'empire (*a*), a achevé la décadence de cet empire, en favorisant les entrepri-

---

[*a*] Il y a apparence que Nisam-el-Moulouk ne se retira dans le Dekan que plusieurs années après la retraite de Nader-Cha; puisqu'on voit par une lettre adressée en 1741, à M. Dumas, gouverneur de Pondichery, que ce Seigneur résidoit à la cour, & y remplissoit encore les fonctions de premier ministre de l'empire, & de généralissime des armées. *Voyez l'Histoire des Indes par M. l'abbé Guyon, tome 3, page 332.*

ſes des Marattes, & en enlevant leur puiſſance pour ſe maintenir lui-même contre la cour de Delhy.

L'adminiſtration de l'empire reſta donc entre les mains de Niſam-el-Moulouk ; il réuniſſoit au titre d'Aſſef-Ja, c'eſt-à-dire, régent de l'empire, que lui avoit donné Nader-Cha, une autorité beaucoup plus grande que celle de Mahamet-Cha. Les ſoubedars & les grands de l'empire qui reſtoient attachés au parti de leur maître, étoient contenus dans le ſilence par une armée de cent mille hommes campée aux portes de Delhy, & aux ordres du premier miniſtre. Cependant, s'étant apperçu que ſon trop grand pouvoir donnoit de l'ombrage à l'Empereur, & excitoit des envieux qui ne cherchoient qu'à lui nuire, il chercha à ſe mettre à couvert, en ſe tenant éloigné de la cour, & en ſe renfermant dans ſa viceroyauté de Dekan. Mais, malgré ſon éloignement, il étendoit ſes intrigues juſqu'à Delhy, & il y régnoit toujours plus abſolument que l'Empereur qui demeura plongé dans la molleſſe

d'une cour voluptueuſe & dans les délices de ſon ſerrail juſqu'à ſa mort dont nous allons parler.

Sous un gouvernement auſſi foible, il étoit difficile que tous les ſujets reſtaſſent dans le devoir ; auſſi l'on vit bientôt tous les nababs (*a*) & les ſoubedars affecter dans leurs gouvernemens une ſorte d'indépendance. Ils ne faiſoient point paſſer leurs tributs à la cour. C'eſt ainſi qu'en uſoit Niſam, que nous appellerons indifféremment de ce nom, ou de celui d'Aſſef-Ja.

Ce Seigneur entrémement ambitieux, qui avoit formé le projet de s'emparer du trône après la mort de ſon Souverain, dont il avoit épouſé une niéce,

---

[*a*] Le mot de Nabab ne ſignifie proprement qu'un gouverneur de province ; mais il y a cette différence entre le Nabab & le Souba, que le dernier eſt ſouverain dans pluſieurs grandes contrées, & diſpoſe ſouvent des nababies qui ſont dans l'étendue de ſa vice Royauté qui eſt héréditaire. Mais le Nabab, nommé par le Souba, n'eſt reconnu authentiquement qu'après avoir été confirmé par l'Empereur.

excita de nouveaux troubles dans l'empire, & devint l'auteur d'une conspiration dont le voluptueux Mahamet-Cha fut la triste victime. Pour parvenir à ses fins, *Assef-Ja* excita les Marattes & les Patanes à faire une irruption jusqu'à Delhy. Nous avons fait connoître ci-devant ces peuples : nous ajouterons encore ici que l'auteur des révolutions des Indes rapporte qu'on soupçonne que les Patanes descendent d'une ancienne colonie d'Arabes qui s'établit dans l'Inde plusieurs siécles avant l'invasion de Tamerlan. Mais la conformité de leur vie avec celle des Aghuans, dont ils sont voisins, fait conjecturer, ainsi que nous l'avons dit, qu'ils sont une branche de ces peuples, & qu'ils en tirent leur origine.

Ces peuples remuans s'assemblerent au nombre de trois cent mille, & marcherent droit à Delhy en 1748. La nouvelle de leur révolte y répandit aussitôt la frayeur. L'Empereur assembla son conseil & tous les Omrahs; puis leur présentant lui-même du bétel, il

invita celui d'entre eux qui auroit assez de courage pour marcher à l'ennemi, à venir en prendre entre ses mains. Personne de l'assemblée ne se rendit à cette invitation que le fils de l'Empereur, alors âgé de dix-huit ans. Son pere le chargea avec peine d'une commission si délicate pour un Prince d'un âge aussi tendre, tandis que des généraux plus expérimentés se tenoient dans l'inaction. N'ayant alors d'autres troupes que celles qui sont entretenues par les grands seigneurs, il ordonna à ses ministres & à ses Omrahs de lui fournir trois cent mille hommes. Ils ne purent se dispenser d'obéir; mais ils gagnerent différens officiers généraux de ces troupes pour qu'ils fissent périr le jeune Prince dans le combat. Il en fut heureusement informé avant la bataille; il fit arrêter & punir les coupables, attaqua les ennemis & les mit en déroute.

Pendant ce temps-là, les Omrahs restés à Delhy, ne doutant point du succès de leur trahison, commencerent à publier secrettement la défaite

& la mort du jeune Prince. S'étant un jour rendus au palais pour en témoigner leur douleur à l'Empereur, ils l'étranglerent & jetterent son corps par une fenêtre, faisant courir le bruit qu'il s'étoit précipité lui-même de désespoir. Ainsi périt Mahamet-Cha après un régne de trente ans, qui ne fut marqué que par des disgraces & des foiblesses. Trop confiant en ses ministres qui le gouvernoient, ainsi que l'état, sa grande bonté fit son malheur & celui de ses sujets. Peu aimé des petits, méprisé des grands, dont il fut la victime, sa fin fut aussi cruelle que sa vie avoit été orageuse.

Le jeune Prince, qui bientôt après monta sur le trône sous le nom d'Amet-Cha, revenoit à Delhy lorsqu'il apprit tout ce qui s'étoit passé. Il vit le péril dont il étoit menacé, & chercha des ressources dans la dissimulation. Il feignit de croire naturelle la mort de son pere, & s'en montra inconsolable. Prenant l'habit de fakir, il déclara hautement qu'il ne vouloit point se charger du gouvernement de

l'empire.

l'empire. Ces apparences trompant les traîtres, ils vinrent à sa rencontre, & l'assurerent qu'ils le reconnoissoient pour Empereur. Le jeune Prince, qui avoit des vues de vengeance, rejetta leurs offres, & leur dit que sa derniere résolution étoit de se démettre en faveur de l'un d'eux; qu'il ne vouloit aller au palais que pour prendre congé de sa mere, avant de se retirer dans la solitude, & qu'il enverroit chercher pendant la nuit celui qu'il croyoit digne du trône; qu'il lui remettroit le sceau de l'empire, & qu'il souhaitoit seulement qu'il prît son nom, & qu'il régnât en paix & avec tranquillité. Ce discours adroit suspendit les projets des ambitieux Ombras, & commença à semer la division entre eux : chacun se flattoit que le choix de l'Empereur alloit tomber sur lui. Ils se séparerent sans prendre aucune nouvelle résolution.

Dès qu'Amet-Cha fut entré au Palais, il choisit autant de chambres qu'il y avoit de traîtres, en fit rendre l'entrée fort basse, & plaça en chacune

deux hommes vigoureux armés de lacets, avec ordre de les passer au cou de ceux qui y entreroient. En moins de deux heures, les traîtres, au nombre de vingt-cinq, furent sacrifiés à la vengeance du Prince. Le lendemain matin, il fit exposer leurs corps en public, nomma d'autres ministres dont la fidélité lui étoit connue, & se fit voir le même jour sur son trône avec tout l'appareil de la majesté Impériale. Il fut aussitôt reconnu Empereur par tous ses sujets.

Tout plia sous l'autorité du nouveau Souverain & de ses ministres. Quoique la plupart de ceux qui exerçoient les charges publiques fussent dans les intérêts des coupables, aucun d'eux n'osa lever le masque, & on n'inquiéta personne à cet égard. Seulement au bout de quelques jours, plusieurs généraux & officiers principaux de l'armée eurent la tête tranchée; d'autres furent exilés ou condamnés à une prison perpétuelle.

Après avoir rétabli l'ordre & le calme dans la capitale, il ne restoit plus

à Amet-Cha qu'à punir le chef même de la conjuration, Nisam-el-Moulouk. Le Prince lui envoya ordre de venir à Delhy rendre compte des revenus des royaumes de Dekan & de Golkonde dont il jouissoit, & dont il n'avoit rien remis au trésor depuis l'invasion de Nader-Cha. Ce vieux politique, pour s'excuser de paroître à la cour, engagea les généraux Marattes, dont il disposoit à son gré, à faire une irruption dans son gouvernement, afin d'avoir le prétexte d'y rester pour le défendre. Malgré ces conjonctures, l'Empereur dépêcha de nouveaux ordres si précis, que Nisam ne trouvant plus aucun motif pour autoriser sa désobéissance, s'empoisonna lui-même, & mourut âgé de cent neuf ans. Son fils Nazer-Zingue s'empara des gouvernemens de son pere, & s'y maintint longtemps, malgré la cour qui en avoit disposé en faveur de Musafer-Zingue, fils d'une fille de Nisam, & par conséquent cousin de l'Empereur, & neveu de Nazer-Zingue. Enfin, ce dernier fut entiérement dé-

fait par Musafer-Zingue, avec l'aide des troupes Françoises, dont la valeur le rétablit dans le Souba de son grand-pere qui s'étoit lui-même toujours montré l'ami des François, & à qui la compagnie des Indes doit la permission de battre monnoie à Pondichery (*a*).

Cependant Musafer-Zingue ayant été tué dans un combat contre les Patanes qui s'étoient révoltés dans le temps même qu'ils s'étoient engagés à le conduire dans ses états, dont il alloit prendre possession, Salabet-Zingue, fils de Nisam & frere de la mere de Musafer-Zingue, fut choisi pour lui succéder; & après une guerre de

(*a*) Tout ce qui suit l'invasion de Nader-Cha, est tiré de l'ouvrage de M. l'abbé le Mascrier, & de l'histoire des guerres de l'Inde, traduite de l'Anglois, que nous avons cités ci devant. Cet écrivain a donné le détail de toutes les guerres qui ont agité les côtes de l'Indoustan, & auxquelles les François ont eu part. On n'a rien de plus moderne sur cette partie de l'univers; & ces histoires paroissent beaucoup plus exactes & faites avec plus de soin que celle de M. l'abbé Guyon.

peu de durée contre les Marattes, qui fut terminée à ſon avantage, avec le ſecours des François, il fut inſtallé en 1751 dans ſa vice-royauté par M. de Buſſy auquel il devoit le trône, & qui le conduiſit juſques dans la capitale de ſon gouvernement, à la tête d'un détachement de deux mille cinq cent hommes.

Amet-Cha ne jouit qu'un petit nombre d'années du trône de l'Indouſtan (*a*). Il en fut précipité en 1754 par l'Emir-Modin que M. l'abbé le Maſcrier appelle *Heroudine*. Ce Prince,

---

[*a*] On eſt étonné de trouver dans le Mémoire de M. Godheu, & dans le Journal encyclopédique du mois d'avril 1765, qui en a donné un extrait, que Mahamet-Cha, détrôné par les Perſes, eut pour ſucceſſeur Nader-Cha à qui les Marattes enleverent la couronne. Ce fut Amet-Cha qui ſuccéda à ſon pere Mahamet-Cha. Nader-Cha fut l'uſurpateur du trône de Perſe, & ravagea l'Inde; nous l'avons aſſez fait connoître. Nous avons cru utile de rectifier cette erreur, parce qu'elle eſt d'autant plus dangereuſe, que c'eſt d'une pareille confuſion de nom que viennent les incertitudes dans l'Hiſtoire, & qu'elle ſe trouve conſignée dans un ouvrage très-accrédité, & qui mérite de l'être.

qui étoit petit-fils de Cha-Halem, & neveu de Mahamet-Cha, changea ſon nom en celui d'Alem-Guir II ſous lequel il a régné juſqu'en 1760. La réponſe qu'il a faite, ainſi qu'on l'a vu, à Nader-Cha qui le fit amener devant lui, a pu donner une opinion avantageuſe de ſa fermeté. Tous ceux qui ont été dans l'Inde, aſſurent que cette nobleſſe d'ame ne s'eſt point démentie par ſa conduite. On n'a point de détails circonſtanciés de la derniere révolution arrivée en 1760; on a ſçu ſeulement que l'Empereur Alem-Guir II, a perdu la vie par la trahiſon de ſon premier miniſtre qu'on croit être un deſcendant du fameux Niſam-el-Moulouk, qui vouloit mettre la couronne ſur la tête d'un petit-fils de Mahamet-Cha. Les Marattes s'étant préſentés devant Delhy, ont fait deſcendre du trône le nouveau Roi, & l'ont fait périr ainſi que ſon miniſtre; ils ont enſuite proclamé Empereur un des fils de leur Roi qui avoit épouſé la fille d'un des derniers Empereurs Mogols.

Gouvernement de l'Indoustan.

Le Souverain seul est l'ame de ce grand empire, & toute l'autorité réside uniquement dans sa personne ; c'est-à-dire, qu'il jouit du despotisme dans toute sa plénitude. Les affaires de l'état sont entre les mains de vingt ou trente Ombras ou seigneurs du premier rang qui les réglent suivant la volonté du Souverain. Il y a ici un grand-visir ou premier ministre comme en Turquie ; mais ce n'est le plus souvent qu'un titre sans emploi, une dignité sans fonction, que l'Empereur confére à un favori ou à un proche parent d'une favorite. Après cette charge, les plus considérables sont celles de deux sécretaires d'état, dont l'un rassemble les impôts, & l'autre les dispense ; c'est à-dire, que l'un est grand-trésorier, & paie les dettes de l'état, & l'autre est comme contrôleur-général des finances, présidant à la levée des impôts & des revenus ordinaires de la couronne. Un troisiéme officier est chargé ici, comme en Turquie, de

recueillir les ſucceſſions révolues au domaine par la mort de ceux qui ſont au ſervice du Prince. On n'arrive à aucun poſte éminent que par la voie des armes ; & c'eſt entre les officiers d'armée que ſe tirent également & les miniſtres qui gouvernent l'état, & les généraux qui commandent les troupes.

La juſtice s'exerce avec beaucoup d'uniformité dans les états du Grand-Mogol. Les vicerois, les gouverneurs de province, les chefs des villes & des ſimples bourgades ſont, dans le lieu de leur juriſdiction, ſous la dépendance de l'Empereur, ce que ce Monarque fait lui-même à l'endroit où il réſide ; c'eſt-à-dire, que par des ſentences qu'ils prononcent ſeuls, ils décident des biens & de la vie des ſujets. Outre ces juges, chaque ville a ſon *Kutual*, qui eſt à la fois lieutenant de police & grand-prévôt, & ſon cadi qui connoît des matieres de religion, des mariages & des divorces. A la charge de maintenir le bon ordre dans les villes, le Kutual réunit le ſoin de veiller à la ſûreté des grands chemins de ſon diſ-

trict, & il eſt reſponſable de tous les vols qui ſe font à la campagne, ainſi qu'à la ville.

Au reſte, il eſt libre à tous les particuliers de décliner la juriſdiction de ces deux magiſtrats, & de recourir directement à l'Empereur même, au gouverneur de la ville, ou au viceroi de la province. La vie des hommes n'eſt pas moins précieuſe ici qu'à la Chine, & il y a pluſieurs formalités à obſerver avant d'exécuter un criminel. Le droit de condamner à mort n'appartient ni au Cadi ni au Kutual. Ils ſont obligés de préſenter leurs ſentences de ce genre à l'Empereur ou aux vicerois des provinces, qui doivent eux-mêmes avoir approuvé trois fois, à trois jours différens, l'arrêt de condamnation avant qu'on l'exécute.

Bernier nous a donné une deſcription de la maniere dont l'Empereur Aureng-Zeb rendoit la juſtice tous les jours. La peinture que ce voyageur en fait, donne l'idée la plus majeſtueuſe de la cour Mogole; mais montre en même temps les effets les plus marqués

du deſpotiſme. Ce ſont la baſſeſſe de ſentimens & la vile adulation des grands. Ce que je trouvois de choquant dans cette grande aſſemblée, *dit notre voyageur*, c'étoit une flatterie trop baſſe & trop fade qu'on y voyoit régner continuellement. L'Empereur ne prononçoit pas un mot qu'il ne fût relevé avec admiration, & qu'il ne fît lever les mains aux principaux Omhras, en criant *karamat*, *karamat*, qui veut dire merveille. Cependant, ces ſeigneurs qui paroiſſent ſi ſoumis, ne ſont dans le fait que des eſclaves qui obéiſſent à la force, & uniquement attachés au trône, ſans ſe mettre en peine de quelle famille eſt celui qui le poſſéde, & ſi ſes droits ſont légitimes ou uſurpés. Tout homme qui eſt le maître des ſceaux de l'empire, eſt l'Empereur; ainſi la ſucceſſion à la couronne n'eſt ni fixe ni réglée. Elle ne dépend en aucune façon de la volonté du Mogol: le trône devient le partage de celui des enfans qui ſçait s'y aſſeoir par force ou par adreſſe, & s'y maintenir par ſon courage.

Nous avons parlé ci-devant des fêtes & des réjouiſſances publiques : nous ne devons pas oublier de dire ici qu'elles ſont toujours accompagnées d'un ancien uſage qui ne peut être du goût des Ombras. Chaque fois qu'il ſe célébre de ces fêtes, ils ſont obligés de rendre viſite à l'Empereur, & de lui faire des préſens proportionnés à leurs facultés. Il en eſt de même lorſque ce Prince viſite ſes parens ou ſes favoris. Bernier rapporte que, de ſon temps, Aureng-Zeb étant allé rendre viſite à *Jafer-Kan*, ſon viſir & ſon parent, ſous prétexte de voir un bâtiment qu'il avoit fait depuis peu, ce Seigneur lui fit préſent de vingt cinq mille piéces d'or avec quelques belles perles, & un rubis qui valoit quarante mille écus.

L'uſage qui ſe pratique par les grands envers l'Empereur, eſt paſſé de même dans tous les ordres. Un inférieur ne peut ſe préſenter devant ſon ſupérieur ſans avoir quelque choſe à lui offrir.

Les fêtes & les réjouiſſances particulieres ne ſe terminent preſque jamais

ſans qu'on faſſe venir des *kenchanys* ou comédiennes pour divertir les aſſiſtans. Il y en a un très-grand nombre dans tout l'empire : leur profeſſion eſt auſſi décriée que leurs mœurs. Dans toute l'Aſie, elles ſont traitées avec la rigueur & le mépris que mérite l'état de gens dévoués aux amuſemens du public dans tous les genres. Leur emploi eſt d'aller danſer par troupes dans les maiſons où elles ſont appellées. Elles admettent parmi elles des hommes qui jouent des inſtrumens, tandis qu'elles exécutent des chanſons & des danſes aſſez agréables, mais les unes & les autres fort libres & fort laſcives. Il y a de ces kenchanys fort riches, & qui ont ſur elles pour cinquante ou ſoixante mille francs de pierreries. La plupart ſont bien faites & jolies; agrémens requis pour être admis dans les troupes, & pour remplir leur profeſſion avec tous les avantages qu'elles ont à deſirer. Il n'eſt pas néceſſaire de dire qu'elles ſe plient à tout ce qu'on peut exiger des femmes, & qu'elles tirent encore plus de bénéfices des en-

tretiens particuliers que de leurs danſes publiques. Mandeſlo, voyageur Allemand (a), qui a parcouru l'Inde au milieu du ſiécle dernier, rapporte un trait de cruauté exercé par le gouverneur d'Amadabad, ſur des filles de cette eſpèce, qui fait voir à la fois combien elles ſont mépriſées, & juſqu'où s'étend l'autorité de ces gouverneurs. Celui dont il s'agit ici, s'appelloit *Areb-Kan*, & avoit alors ſoixante ans. Après avoir donné un magnifique dîner à Mandeſlo qui accompagnoit le directeur du comptoir Anglois, & aux principaux officiers de ſa cour, ce gouverneur fit venir une troupe de kenchanys qui amuſerent les convives pendant deux heures. Alors Areb-Kan demanda une autre troupe; on vint lui dire qu'elles étoient malades, & qu'elles ne pouvoient danſer ce jour là. Il ordonna de les amener dans l'état où elles ſe trouvoient; mais ſes gens qui le voyoient près de faire tomber ſon reſſentiment ſur eux,

[a] *In-folio.* Leyde, 1718, *page* 99.

ſe jetterent à ſes pieds, & lui avouérent que les comédiennes n'étoient pas malades, qu'elles danſoient ailleurs, & refuſoient de venir, parce qu'elles ſçavoient qu'elles ne ſeroient pas payées. Areb-Kam ſe mit à rire; cependant il ſe les fit amener ſur le champ par un détachement de ſes gardes; & lorſqu'elles furent entrées dans la ſalle, il ordonna qu'on leur tranchât la tête. Elles demanderent la vie avec des pleurs & des cris épouvantables; mais il voulut être obéi, & l'exécution ſe fit aux yeux de toute l'aſſemblée, ſans que les ſeigneurs oſaſſent intercéder pour ces miſérables qui étoient au nombre de huit.

Cet étrange ſpectacle, dit Mandeſlo, nous cauſa beaucoup d'étonnement; mais le gouverneur qui s'en apperçut, ſe mit à rire, & nous dit pourquoi cette ſurpriſe. Si j'en uſois autrement, je ne ſerois pas longtemps maître dans Amadabad; il faut prévenir par la crainte le mépris qu'on auroit pour mon autorité. Un traitement ſi cruel, exercé ſur des comé-

diennes de l'Indouſtan, fait un grand contraſte avec l'indulgence qu'on a pour elles en Europe, où cependant leurs mœurs ne ſont pas plus honnêtes.

Etat militaire.

On fait monter à un nombre prodigieux toutes les troupes de l'empire, & on les diviſe en trois ordres. Le premier eſt compoſé d'une armée toujours ſubſiſtante, entretenue dans la capitale, & qui monte la garde chaque jour devant le palais Impérial : le ſecond, des troupes qui ſont répandues dans toutes les provinces de l'empire, & aux ordres des gouverneurs; & le troiſiéme, des troupes auxiliaires que les Rajas, vaſſaux de l'empire, ſont obligés de fournir.

L'armée qui fait la garde du Prince, dans quelque lieu qu'il ſoit, monte à cinquante mille cavaliers, ſans parler de l'infanterie qui eſt au double. Le plus conſidérable de tous les corps militaires eſt celui des quatre mille eſclaves de l'Empereur, qui eſt diſtingué par ce nom pour marquer ſon dé-

vouement à sa personne. C'est de-là qu'on tire les Mansoubdars & autres officiers pour les faire monter par degrés jusqu'au rang d'Ombras.

La grandeur des pensions, soit en terre, soit en argent, décide de la supériorité des grades, parce qu'elle est rélative au nombre de troupes qu'on est obligé d'entretenir. Tout officier, dont les appointemens montentpar mois à 1000 roupies, 2450 liv. a le titre de Mansoubdar, & dès-lors il est obligé d'entretenir, pour le service militaire mille, deux mille, six, dix & douze mille, chevaux, suivant sa qualité de Mansoubdar ou simple *azaris* qui veut dire mille, ou celle de *dou azaris*, *aft*, *deh* & *douaedeh azaris*. Ils disposent de tous les postes subalternes, font des Soubdars, & peuvent leur accorder le commandement de cent chevaux, & même de cinq cent. Le nombre des Mansoubdars n'est point limité, ils ont le rang de petit Ombra, & marchent avec les mêmes marques d'honneur, c'est-à-dire, qu'ils se font précéder de différens pavillons, de tymballes, de

trompettes & hautbois, *&c.* Comme ſa paie ne pourroit ſuffire à cette dépenſe, l'Empereur aſſigne à chaque Omhra quelques terres de ſon domaine qu'on appelle *Faguir*. Après la mort de ceux qui les poſſédent, elles retournent à l'Empereur qui en diſpoſe comme il lui plaît. La naiſſance ne donne aucun rang dans les armes; le mérite & l'ancienneté réglent les prééminences, & méritent des degrés d'avancement. On ne connoît dans les Indes d'autre nobleſſe que celle de quelques deſcendans de Mahomet qui ſont en vénération par-tout où l'alcoran eſt obſervé, & encore la poſtérité de quelques Princes Mogols. L'Empereur diſtribue les titres, les dignités; ce n'eſt que par lui qu'on eſt noble, qu'on eſt grand & diſtingué. En raſſemblant toutes les forces militaires de l'empire, qui ſont continuellement ſur pied en temps de paix, on les fait monter à trois cent mille cavaliers & ſix cent mille hommes d'infanterie. S'il ſurvient une guerre, ce nombre ſe trouve doublé tout-à-coup,

parce que l'Empereur oblige les Omhras, les Vicerois, Nababs & gouverneurs de province & autres, de lui fournir le double de leur contingent ordinaire; de façon, qu'à parler vrai, toutes les forces de l'empire sont entre les mains des grands. Il arrive de-là que ceux-ci se défendent d'obéir aux ordres de l'Empereur, soit par une révolte ouverte, soit sous d'autres prétextes dont ils sçavent colorer leur désobéissance. Par exemple, l'Empereur n'a pas toujours le pouvoir de mettre en possession d'un gouvernement celui qu'il en pourvoit, lorsqu'un sujet rebelle veut s'y maintenir par la force. C'est alors au nouveau gouverneur à lever une armée, à attirer dans son parti des Mansoubdars, à soudoyer des corps de Marattes ou de Patanes, & à contraindre le rebelle à abandonner les provinces qu'il occupe. S'il ne réussit pas, & qu'il soit battu, le vainqueur écrit à la cour des lettres pleines de soumission, par lesquelles il demande le *firman*, lettres-patentes de l'Empereur, pour être confirmé

dans le gouvernement qu'il occupe; les préſens dont il ne manque pas d'accompagner ſes lettres, l'aſſurent d'un plein ſuccès. Dans ce pays, les malheureux ont toujours tort : la cour ſe porte volontiers à favoriſer, au préjudice même de ceux qu'elle a nommés, ceux qui ont l'adreſſe de ſe mettre en place, & la force de s'y ſoutenir; ainſi l'autorité du Prince, confirmant une poſſeſſion originairement vicieuſe, fait d'un révolté, un favori, & d'un uſurpateur un maître légitime auquel tous les peuples doivent obéir. On ſent que rien n'eſt plus vicieux & plus abuſif qu'une pareille politique. Elle éterniſe les guerres dans l'état; elle perpétue les viceroyautés & les gouvernemens dans les familles, de maniere qu'ils viennent héréditaires.

Tous les gouverneurs, tant généraux que particuliers, ſont des eſpèces de Souverains dans l'étendue de leur gouvernement. Ils les tiennent comme à ferme de l'Empereur auquel ils ſont ſeulement tenus de payer tous les ans un certain tribut appellé *cazena*, & de

fournir, ainsi que nous l'avons dit, un contingent de troupes ; mais c'est ce qu'ils n'exécutent pas avec exactitude ; d'ailleurs, ces gouverneurs reçoivent les revenus de leur gouvernement ; ils sont les maîtres d'y lever tels impôts qu'ils veulent, tel nombre de troupes dont ils ont besoin, & de s'en servir à faire la guerre où il leur plaît. Ils peuvent même rendre leurs places héréditaires avec l'agrément de l'Empereur, lorsqu'ils sçavent appuyer leurs demandes par des présens. Il faut observer que les grands gouverneurs, comme Soubas ou Vicerois, commandent aux Rois Gentils & aux Soubdars qui sont dans leur viceroyauté. Ils disposent même de ces dernieres places avec l'approbation de la Cour.

Ces Soubdars ou gouverneurs particuliers, à l'exemple des Nababs qui prennent le titre de Soubas ou Souverains, se font appeller Nabab. C'est ainsi que les Soubdars d'Arcatte, de velours & d'autres villes sur les côtes, ne sont désignés que sous le nom de

Nabab par les Européens établis aux Indes. Au reſte, il y a de ces Soubdars dont les gouvernemens ſont très-étendus : tel eſt celui d'Arcatte qui comprend les royaumes de Carnatte & de Trichenapaly.

En temps de paix, toutes les troupes ſont répandues dans les provinces, de façon qu'il n'y a pas une bourgade qui n'ait deux cavaliers & quatre fantaſſins. Cette milice eſt diviſée, à peu près comme la nôtre, en régimens qui ont un colonel, un état-major & des capitaines qui ont chacun leur troupe ou compagnie, plus ou moins nombreuſe, en raiſon de la force du régiment, ſuivant la volonté du Manſoubdar. Chaque capitaine fournit des armes & des habits à ſa troupe; d'où il arrive que pluſieurs corps ſont mal équipés. La paie des ſoldats étant auſſi à la diſcrétion des officiers, il n'eſt pas rare de voir des vexations, des injuſtices à cet égard. Mais les chefs ferment les yeux ſur cette conduite, parce que les tréſors que ces officiers accumulent par leur tyrannie, entrent

après leur mort dans leurs coffres.

Les éléphans augmentent encore les forces militaires de l'empire, & on les fait monter à deux ou trois mille, y compris ceux des Omhras. Chacun de ceux qui sont entretenus au palais Impérial a, pour le servir, dix esclaves dont les fonctions sont marquées. L'un est chargé de le monter, un autre de l'exercer, deux autres le precédent dans sa marche, un autre lui donne à manger, un autre à boire; il y en a pour préparer sa litiere, pour le rafraîchir en lui jettant de l'eau sur le corps, pour chasser les mouches qui importunent l'animal. On ne se sert plus de ces animaux aujourd'hui que pour les monter, pour porter les gros bagages des armées, & pour enfoncer les portes des villes qu'on assiége.

L'artillerie de l'empire répond à la multitude des soldats. Chaque Souba, Nabab ou Soubdar en a en proportion des troupes qu'il entretient, & l'Empereur a des arsenaux qui en sont bien fournis. Les armes de ces troupes sont l'arc & la flêche, une épée & de pe-

tits ſabres. Il y a auſſi différens corps qui ſont tous armés de fuſils comme les troupes d'Europe.

Finances.

Une cour auſſi puiſſante & auſſi magnifique que celle de Delhy ne peut fournir à ſes dépenſes que par des revenus immenſes : le produit des terres n'en fait que la plus petite partie. En géneral, la culture eſt négligée, & c'eſt un mal qui ſuit naturellement du deſpotiſme. Outre la propriété de certaines terres que leur céde l'Empereur, qu'ils font cultiver en leur nom, les vicerois, les gouverneurs ont la jouiſſance de toutes celles de leur gouvernement, & ſont obligés de payer pour celles-ci une taxe proportionnée au produit qu'ils en retirent. Ainſi les Grands de l'état, qui ne ſont proprement que les fermiers de l'empire, afferment à leur tour ces mêmes terres à des *Zemidards* qui ſont fermiers-généraux des terres du domaine ou

des *isardards* (*a*). La grande difficulté est de trouver des laboureurs qui n'ont d'autre profit que leur nourriture; mais la violence les attache à l'ouvrage, & c'est cette rigoureuse méthode qui contribue à dépeupler les terres du Mogol & à les laisser en friche.

Cependant, malgré les négligences & les inconvéniens qui suivent le défaut de culture, le seul fond des terres est d'un grand revenu. Bernier, qui en a donné une liste tel qu'il étoit en 1697, tirée des archives de l'Empire, fait monter le total à trois cent quatre-vingt-sept millions cent quatre-vingt-quatorze mille roupies. La roupie valoit alors trente sols de notre monnoye. A ce revenu fixe il faut ajouter ceux qui sont casuels, tels que les tributs des Rajas Indiens, le produit des douanes, de la capitation que payent les Indiens idolâtres & des successions des Ministres, des Gouverneurs, & généralement de

[*a*] *Voyez le Mémoire de M. Dupleix de 1759, page 37; celui de M. de Bussy de 1764, page 50.*

toutes

toutes les personnes qui sont au service de l'Etat & à la solde de l'Empereur. On assure que tous ces objets réunis ne donnent pas moins que le fonds des terres. Ainsi les revenus annuels de l'Empereur vont à dix-huit cents millions de nos livres.

Malgré toutes ces richesses l'Empereur Mogol est quelquefois fort pauvre par une suite de la mauvaise constitution de l'Empire. Les Rajas ou Princes indiens qui doivent des tribus sont si peu exacts à les payer, qu'on est forcé de faire marcher des armées contre eux : les Soubas, Vicerois & Nababs, par les mains desquels doivent passer les tribus pour être portés au trésor impérial, remplissent encore leurs obligations avec beaucoup de négligence. Si on les appelle à la Cour pour rendre compte de leur conduite, ils ne manquent jamais de prétextes pour s'en dispenser. Ils font entrer quelque corps de Patanes ou de Marattes dans leur viceroyauté ou Nababie pour la piller, & alors la nécessité de défendre leur pays & de repousser les ennemis de

l'Empire leur devient une excuse légitime.

Cette conduite fait que les fonds destinés à la Cour sont souvent interceptés. On a vu de nos jours l'Empereur Amet-Cha, successeur de Mahamet, n'avoir d'autre revenu pendant plusieurs années au commencement de son regne, que ce qu'il pouvoit tirer des environs de sa capitale. Pour achever la description de l'Empire Mogol, offrons ici la peinture qu'en a fait M. Dupleix dans son Mémoire; elle est d'autant plus intéressante qu'elle en donne une idée claire, & que le long séjour de cet Officier dans l'Inde, ne peut laisser de soupçons sur son exactitude.

Quoique revêtu de tous les droits de la souveraineté la plus absolue, le Grand Mogol n'exerce qu'un foible empire sur les états immenses qui composent son domaine. Tout le pays originairement distribué en différens gouvernemens, peut être aujourd'hui considéré comme partagé en plusieurs royaumes tributaires du Grand Mogol;

& l'on peut dire que la maniere dont son empire est à présent gouverné, sur-tout depuis la derniere révolution dont Thamas Koulikan fut l'auteur, ne ressemble pas mal à cet état de troubles & d'anarchie, dans lequel l'abus, ou plutôt le vice du gouvernement féodal avoit autrefois plongé la France, lorsque par la foiblesse des regnes & le malheur des tems, les principaux Officiers de la couronne, usurpant la puissance publique devenoient à la fois les maîtres de leurs Souverains & le fléau des peuples.

La richesse du Grand Mogol consiste principalement dans la perception des droits qui se levent dans toute l'étenduè de son empire; soit sur les terres & les maisons qui sont taxées, soit sur les marchandises qui entrent dans ses états ou qui en sortent, soit sur les denrées qui se vendent dans les marchés publics. Ces différens droits, qui ne changent jamais, & qu'on appelle en général *Casena*, sont tariffés & inscrits sur les livres de la chancellerie nommés *Destars.*

Tous ces droits que l'Empereur levoit autrefois lui-même, par le ministere de ses Gouverneurs & autres Officiers amovibles, & qui se versoient immédiatement dans son trésor, sont aujourd'hui regardés comme une espece de tribut que doivent lui payer annuellement ceux qui ont succedé aux anciens Gouverneurs des provinces, & qui sont parvenus à usurper tous les droits réels de la souveraineté, en profitant des circonstances pour se perpétuer dans leurs gouvernemens & pour les assurer à leurs familles. Aussi ce tribut qu'ils sont obligés de payer est-il encore appellé Casena comme autrefois.

Ceux de ces Princes tributaires qui sont d'origine indienne & idolâtres se nomment *Rajas*. Ce sont les descendans des anciennes familles indiennes qui regnoient chacune dans leur canton, & que les conquérans Tartares ont laissé en possession de leurs districts ou souverainetés. Ceux qui Persans ou Tartares d'origine professent le Mahométisme, sont créés, institués par l'Empereur & connus sous le nom de Sou-

bas ou Nababs. En général tous les Gentils & les Musulmans entre les grands, ainsi que parmi le peuple, se haïssent & se méprisent souverainement. La différence des mœurs, des langues, & plus encore des religions, produit naturellement cet effet. Ces Rajas & Nababs ont différens Officiers qu'on appelle *Fausedars*, *Zemidars*, *Zelidars*, *&c.* qui remplissent les diverses fonctions qu'exige le service de leur personne. Les Nababs ont entre autres un Divan, qui est leur premier ministre ou leur principal officier. C'est lui qui rend la justice, & qui afferme les terres de la Nababie à des Fermiers appellés *Issardars* : ces especes de fermiers généraux ne suivent guere le tarif impérial qui fixe la taxe des terres. Ils portent au contraire le prix des sous-baux qu'ils font le plus haut qu'ils peuvent, parce que dans la perception des droits, il faut que le Nabab gagne sur l'Empereur, & qu'eux gagnent sur le Nabab. De-là il arrive que le peuple est presque toujours cruellement vexé.

Cependant comme les Nababs sont

sensés suivre dans la perception des droits, la taxe reglée par la chancellerie impériale, l'Empereur leur accorde par forme de dédommagement ou de pension, un territoire ou domaine en jaguir. Ils en jouissent sans en être comptables, & il est plus ou moins considérable suivant l'étendue & l'importance de leur Nababie. Tous leurs engagemens envers l'Empereur se réduisent donc à payer le casena à son trésor, à rendre la justice, & entretenir la police dans leur district, à défendre leur pays contre l'ennemi, & à fournir des troupes à l'Empereur quand il en a besoin.

Bernier remarque à l'occasion des richesses du Mogol, que l'Indoustan est comme l'abîme de tous les trésors qu'on transporte de l'Amérique dans le reste du monde. L'or & l'argent du reste de l'univers, trouve mille voyes pour entrer dans l'Indoustan, & n'en a presque point pour en sortir, & cependant on n'en trouve pas plus qu'ailleurs entre les mains des particuliers. L'Empereur, les Grands, sont jaloux d'avoir des trésors immenses, & par une su-

perstition singuliere, grand nombre d'Indiens déposent leurs trésors en terre, & font disparoître en un moment ce qu'ils ont amassé à force de travaux pendant bien des années. C'est ainsi qu'une partie des plus précieux métaux retourne dans l'Indoustan, au sein de la terre, d'où il avoit été tiré en Amérique.

Commerce.

Les avantages que nous procure le commerce des Indes & les richesses qu'il apporte en Europe, sont des choses assez connues pour que nous ne nous y arrêtions pas long-tems. C'est aux Portugais que le reste de l'Europe doit la découverte de ces contrées, & des routes qu'il faut tenir pour y arriver. On peut voir dans le Dictionnaire de Savary, ou dans l'Histoire des Indes de M. l'Abbé Guyon, quels sont les marchandises que l'on tire de l'Indoustan & la nature de celles que l'on y porte. Ce détail nous entraîneroit trop loin.

L'Historien des Indes s'est particulierement attaché à nous montrer les

commencemens, les vicissitudes & les progrès du commerce de toutes les Nations européennes : on verra avec plaisir tout ce qu'il a rassemblé sur ces objets, devenus aujourd'hui si intéressans. Pour nous, nous allons terminer le description de l'Indoustan par la peinture du caractere des Mogols, après avoir dit quelque chose des monnoyes, & des poids & mesures de ce grand Empire.

Monnoyes, Poids & Mesures.

Les roupies, dont nous avons tant parlé, se distinguent en roupies d'or & en roupies d'argent. Celles d'or ne passent gueres dans le commerce ; elles restent entre les mains des grands Seigneurs & des riches avares. Il n'y a que celles d'argent qui circulent, & c'est toujours de celles-ci dont on veut parler lorsqu'on employe simplement le nom de roupie. Les roupies d'or ont une valeur à peu près de trente ou trente-six livres aujourd'hui, & celles d'argent valent quarante-huit sols. Toutes ces pieces n'ont d'autres marques

que quelques caracteres du pays. Les pagodes, pieces qui valent environ dix livres, sont de fabrique indienne, & tirent leur nom de la représentation de quelques idoles. Ce sont celles dont se servent plus communément les Européens. Ils ont même fait battre cette monnoye à leur coin, & elle est reçue par-tout l'Indoustan. Il y a aussi d'autres petites monnoies de cuivre de la valeur de deux sols, d'un sol & de six deniers de notre monnoie. On admet encore dans le commerce des *koris*, sortes de petites coquilles qui viennent des Maldives, & des amandes ameres, il en faut cinquante ou soixante pour une piece de six deniers.

Il y a beaucoup de faux monnoyeurs aux Indes, & l'abus est si général qu'il ne se fait point de payement un peu considérable, qu'en présence d'un changeur ou banquier, lesquels ont un discernement, admirable pour reconnoître la fausseté des especes.

On voit une grande variété dans les poids & les mesures. Chaque ville de commerce a les siens particuliers. A Su-

rate l'aune ſe nomme cobit : elle a deux pieds ſeize lignes de long, elle ſe diviſe en vingt-quatre taſſots, deſquels chacun a un peu plus d'un pouce.

Le mein ou man eſt le poids uſité dans le commerce. Il eſt composé de quarante ſerres qui équivalent à quarante livres : au reſte, comme on vient de le dire, les poids, les meſures & les monnoies, n'étant pas les mêmes dans toutes les Indes, il faudroit un traité complet ſur cette matiere pour en donner des connoiſſances exactes & profondes : c'eſt ce qui n'entre point dans notre plan.

Caractere des Maures (*a*).

Quel que ſoit le deſpotiſme auquel ces peuples ſont ſoumis, on a pu remarquer qu'ils conſervent encore beaucoup des belles qualités que nous avons

[*a*] Nous eſſaierons de peindre le caractere général de la nation Indienne à la ſuite de la deſcription de la côte de Malabar. *Voyez le Volume ſuivant.*

obſervées dans les Tartares dont ils tirent leur origine. La bravoure de leurs ancêtres ſe retrouve aſſez généralement dans ces peuples, & ils ont conſervé une partie de leurs uſages. Tel eſt celui d'être en armes la plus grande partie de l'année, juſqu'à ce que les pluyes les forcent de rentrer dans les villes. L'image de la guerre les ſuit dans le ſein même de la paix; le peuple vit tranquille au bruit des armes. L'invaſion d'un ennemi, la néceſſité de fondre ſur lui trouve les Mogols également diſpoſés à ſe défendre ou à attaquer. Ces corps d'armées, toujours exiſtans, toujours prêts à ſe porter où le beſoin de l'état les appelle, ne ſont le plus ſouvent deſtinés que pour faire rentrer les deniers du Souverain, & à forcer les tributaires puiſſans & également armés, à payer le caſena qu'ils doivent. Les Mogols ont auſſi l'ame noble, les manieres polies, la converſation agréable & ſpirituelle.

Leurs mœurs ſont douces & les querelles fort rares. La magnificence éclate

dans leurs habillemens, dans leurs meubles, dans leurs repas & dans leurs fêtes. Cette passion pour le faste leur vient vraisemblablement de l'opulence générale qui regne aux Indes, & du penchant naturel que tous les hommes ont pour leur commodité & la mollesse. Ils aiment passionnément les jeux & la musique, quoique cette science soit encore au berceau parmi eux. De même que presque tous les Asiatiques, ils sont exacts observateurs des dehors, mais intérieurement ils n'en sont que plus livrés à leurs passions. Ils se privent en public de boire du vin, dont l'usage est proscrit par leur religion, & montrent un grand éloignement pour l'inceste & pour d'autres vices grossiers qui outragent la nature; cependant dans l'intérieur de leurs maisons, ils s'adonnent aux liqueurs spiritueuses, à l'ivresse & aux voluptés les plus infâmes. Ils n'épargnent rien pour exciter leurs sens, & ils prennent de certains breuvages pour ranimer la nature épuisée. Ils ont aussi beaucoup de foi à

l'aſtrologie judiciaire, & rarement on entreprend une affaire de quelque importance ſans conſulter le *Minatzim* ou Aſtrologue. Au reſte, on a vu dans le récit de l'invaſion de Nader-Cha que la Cour de l'Empereur n'eſt pas moins ſujette aux intrigues que celles d'Europe, & que les courtiſans ſont les mêmes dans tous les pays; c'eſt-à-dire, flatteurs, ſans élévation dans l'ame, ſans droiture dans les ſentimens, ſouples & rampans devant ceux qu'ils craignent, & ſans ceſſe livrés aux tranſports de l'envie & d'une ambition aveugle, qui n'a rien de plus ſacré que le deſir de ſe ſatisfaire.

On a dû remarquer auſſi que la forme du gouvernement eſt extrêmement vicieuſe, que la ſucceſſion au trône y eſt mal établie, que les Revenus du Prince y ſont incertains, qu'enfin au cœur même de l'état, exiſtent des ennemis puiſſans, toujours prêts à le déchirer, & des grands qui ne cherchent qu'à ſemer des troubles pour ſe rendre indépendans. Telles ſont en général les

ſources des guerres & des révolutions qui ont agité ce bel empire. Il eſt aſſez probable que ces malheurs l'affligeront toujours tant que les mêmes cauſes ſubſiſteront.





DES ISLES DE MADERE ET DES CANARIES.

INTRODUCTION.

LA proximité où sont de notre continent, ces isles qui appartiennent entierement à des Européens ; & le grand nombre de Voyageurs qui en ont parlé, parce qu'elles se trouvent sur la route que l'on tient, soit qu'on aille aux Indes orientales ou à l'Amérique, ce sont là deux motifs qui nous dispenseront d'entrer dans un grand détail à cet égard. Ainsi nous nous réduirons à parler de l'étendue de ces Isles, de l'époque de leur découverte & de leurs productions principales.

ISLE MADERE.

Cette isle qui a environ quarante lieues de tour, est située vers le trente-deuxiéme degré de latitude, à quatre-vingt-dix lieues des côtes de Barbarie. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa découverte. Quelques Historiens la placent en 1344, & en attribuent l'honneur à un nommé Robert Machin Anglois, lequel voulant passer d'Angleterre en France, avec la belle Anne Dorset qu'il avoit enlevée à Bristol, fut poussé par une tempête sur la côte de l'isle de Madere où les deux amans périrent peu de jours après de faim & de misere, parce que leur vaisseau ayant été enlevé de dessus ses ancres par une nouvelle bourasque, leurs compagnons de voyage furent portés sur la côte de Maroc, où on les mit aux fers. C'est là où ils trouverent des Portugais à qui ils raconterent leur voyage. D'autres prétendent que l'isle de Madere fut découverte par les Portugais en 1429, & que ce nom lui fut donné à cause d'une grande quantité d'arbres qui la cou-

vroit. *Madera* signifiant bois en portugais. On fut obligé d'y mettre le feu; l'incendie devint si furieux, qu'on nous dit qu'il dura cinq à six ans, & que les cendres dont il couvrit l'isle, la fertiliserent si avantageusement, qu'elle rapporta d'abord soixante pour cent en bled, dit Owington (*a*), que les vignes avoient plus de grappes que de feuilles, & que plusieurs de ces grappes avoient deux ou trois palmes de long, enfin que tout ce qu'elle portoit étoit d'une si grande beauté & en si grande abondance, que l'on donna à cette isle le titre de Reine des isles. Elle est aujourd'hui déchue de cette grande fertilité, mais elle rapporte encore vingt ou trente pour cent.

Rien de tout ce qu'il faut pour rendre un lieu agréable ne manque à cette isle. Air sain & temperé, ciel pur & serain, montagnes élevées & bien cultivées, vallées d'une grande étendue, arrosées par des rivieres & des ruisseaux, & ornées par des bouquets de

---

[*a*] *Tome* 1er, *page* 5.

bois & différens bocages : tel est l'état de l'isle de Madere. Outre tous les fruits de l'Europe & le sucre qui y croissent abondamment, la production principale est la vigne qui y a été apportée de Candie. C'est avec ces raisins qu'on fait ce vin excellent connu sous le nom de vin de malvoisie. Le Voyageur que nous avons cité nous apprend qu'on en recueille au moins vingt mille pieces par année. Un avantage singulier qu'on attribue encore à Madere, c'est de ne nourrir aucun reptile ou insecte vénimeux. On prétend qu'il vient de la qualité de l'air, ou peut-être de la nature du terrein, & on nous assure que si on y porte de ces bêtes dangereuses, elles meurent en peu de jours.

Cette isle appartient aux Portugais. Ils y entretiennent un Gouverneur qui réside à Funchal ville capitale de l'isle, & où est le siege d'un Evêque qui est suffragant de Lisbonne. On compte encore Mouchie & Sainte-Croix, deux autres petites villes, & environ cinquante mille habitans dans toute l'isle. Owington qui en a donné la descrip-

tion, parle beaucoup des richesses du Clergé & du grand nombre d'Ecclésiastiques de moines & de religieuses qu'on y voit, mais il fait une peinture peu favorable de leurs mœurs, ainsi que de celles du reste des habitans. C'est assez nous occuper de Madere, passons aux Canaries.

ISLES CANARIES.

Ces isles sont celles que les anciens connoissoient sous le nom de fortunées, & tous les Voyageurs qui y ont abordé s'accordent à dire qu'elles méritent réellement ce beau nom. Elles sont au nombre de dix ou douze, mais communément on n'en distingue que sept principales qui ont été découvertes en différens temps. Les Espagnols qui ont abordé les premiers les ont appellées *Isola-di Canaria*, du nom de la principale de ces isles qu'ils visiterent d'abord, & sur laquelle ils trouverent une multitude de chiens qui s'appellent *Can* en espagnol.

Leur situation entre le vingt-sixiéme & le trentiéme degré de latitude, est à une distance médiocre de la côte

de Barbarie. Elles ressemblent en tout à l'isle Madere : leurs productions, leur fertilité & leurs avantages sont les mêmes. Les sept isles principales dont nous avons parlé, sont la grande Canarie qui a donné son nom à toutes les autres, l'isle de Teneriffe, Fuerte-ventura, Lancerota, Gomera, la Palma & de Fer ou Ferro. Elles appartiennent toutes à l'Espagne. La premiere a environ 50 lieues de circuit. Sa ville capitale s'appelle aussi Canarie ou *Cindad das Palmas*, cité des Palmes. Elle sert de résidence à un Evêque qui est suffragant de Seville, & c'est le siege d'un Tribunal de l'inquisition & du Conseil souverain qui est comme le Parlement des Sept-Isles (a). Sa découverte est de 1483, & due à un Espagnol.

L'isle de Teneriffe surpasse toutes les autres en étendue & en fertilité; sa circonférence est de cinquante lieues. Il s'y trouve sur-tout un canton appellé *Oratava*, qui est si fécond qu'il n'y a

---

[a] *Voyez les Voyages du sieur Lemaire aux Isles Canaries, Cap Verd, &c. in-12, page 24.*

pas un pouce de terrain, même ſur les montagnes, qui ne ſoit planté de vignes qui donne un excellent vin de malvoiſie. On prétend que cette iſle ſeule donne plus de trente mille pieces de vin ; ce qui la rend ſur-tout remarquable, c'eſt cette fameuſe montagne appellée le *Pic de Teneriffe*, laquelle paſſe pour une des plus hautes de l'univers ; on la découvre de quarante lieues en mer, à travers les neiges qui couvrent perpétuellement ſon ſommet quoiqu'il n'en tombe jamais à ſon pied, & même qu'on n'y voie point de gelée. Il s'éleve quelquefois une épaiſſe fumée, & même des flammes. Lagana eſt la capitale de l'iſle & le ſéjour du Gouverneur de toutes les Canaries. Fernandès de Lugo y aborda le premier en 1496 : Fuerte-ventura & Lancerota ſont peu conſidérables. La premiere n'eſt éloignée des côtes d'Afrique que de quinze ou vingt lieues, & en a ſoixante & dix de tour. La ſeconde n'en a que vingt-quatre ou trente : elles ne renferment que quelques villages. L'une & l'autre ont été découvertes

dans le quinziéme ſiécle par un Gentilhomme de Normandie appellé Jean de Bettancourt.

Les iſles de Gomera, de la Palma & de Fer, ont environ la même circonférence, de vingt à vingt-cinq lieues. La premiere eſt remarquable en ce que les flottes deſtinées pour l'Amérique s'y arrêtent ordinairement pour prendre des rafraîchiſſemens. La ſeconde n'a rien de particulier qu'un volcan; la troiſiéme, qui eſt la plus occidentale de toutes ces iſles, eſt connue particuliérement en France, parce qu'on y place le premier méridien qui ſert à compter les longitudes; quelques-unes de ces iſles furent attaquées par les Anglois en 1744, mais leur ſuccès ſe réduiſit à y faire du ravage, ſans qu'ils puſſent s'emparer d'aucune.

Fin du huitiéme Volume.



TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

N

O

P

R

S

T

V

Y

Z

Fin de la Table des Matieres.





